AVEC CE NUMÉRO LE MONDE LOISIRS

DERNIÈRE ÉDITION

# Le Monde

QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE – N° 12588 – 4,50 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — SAMEDI 20 JUILLET 1985

## Les Palestiniens du dialogue

**La seule entreprise de quelque envergure qui soit actuellement en cours pour régler le problème du Proche-Orient poursuit, vaille que vaille, son cheminement difficile. C'est « dans le courant de l'été » que Washington doit entamer un dialogue avec une délégation jordano-palestinienne. Or M. Shimon Pérès a récusé, le mercredi 17 juillet, les « Palestiniens du dialogue » enfin inscrits sur une liste dont l'établissement a été malaisé. La hâte avec laquelle cette opposition a été signifiée a visiblement contrarié les Etats-Unis, qui n'avaient pas même eu le temps de donner leur accord à la composition de la délégation.**

**Le porte-parole du département d'Etat, allant aussi loin que le permettent les usages diplomatiques pour exprimer un mécontentement, a assuré que les Etats-Unis avaient informé Israël de la composition de la liste par seul « souci de consultater un allié » mais ne lui reconnaissaient nul « droit de veto ». Le « non » de M. Pérès a, en effet, placé les Américains dans une situation embarrassante. Il leur faut maintenant rassurer les dirigeants arabes modérés, portés à croire, une fois de plus, qu'Israël est à même de dicter sa politique à Washington.**

**Le dilemme est de taille. Certes, les Américains entendent assurer le succès de l'accord jordano-palestinien signé le 11 février dernier à Amman entre M. Yasser Arafat et le roi Hussein, associés enfin dans une initiative susceptible de relancer le processus de paix au Proche-Orient. Mais, ce faisant, Washington ne veut pas gêner outre mesure M. Pérès. Les Américains savent que le premier ministre, dont ils apprécient la modération, doit gouverner avec le Likoud, parti pour qui la rencontre projetée entre M. Richard Murphy, secrétaire d'Etat adjoint américain, et la délégation jordano-palestinienne est une scandaleuse première étape vers la reconnaissance de l'OLP par les Etats-Unis.**

**La composition de la délégation traduit le double souci de M. Yasser Arafat d'être représenté par des « hommes sûrs » et de ne pas renforcer l'autorité des personnalités pro-jordaniennes marquantes des territoires occupés. Celles-ci ont été délibérément exclues de la liste, ce qui ne facilite pas la tâche de M. Pérès. Ainsi que l'ont déclaré M. Hanna Siniora et Abou Rahmeh, les deux délégués des territoires, le but de toute l'opération diplomatique en cours, vu du côté palestinien, est d'obtenir la reconnaissance « de facto » de l'OLP par Washington et de son droit à négocier avec les Etats-Unis.**

**Israël s'oppose à cette prétention et rejette le concept même de « discussions exploratoires » entre Washington et une délégation jordano-palestinienne. Cette position de principe évite à M. Pérès d'avoir à approuver, nom par nom, la liste des délégués palestiniens et d'entrer en conflit sur ce sujet avec le Likoud. Il n'a aucune raison de susciter une querelle avec la droite à propos de l'identité d'hommes qui, au stade actuel de l'initiative, ne sont pas encore des interlocuteurs d'Israël. De toute manière, le fait qu'ils soient tous clairement associés à l'OLP épargne au premier ministre un débat de conscience.**

**Israël, s'il favorisait un dialogue américano-palestinien, ne manquerait pas de renforcer, au sein de l'OLP, le camp des modérés partisans d'une reconnaissance de fait de l'Etat hébreu. C'est un aspect que Jérusalem peut un jour être amené à prendre en compte.**

*(Lire nos informations page 5.)*

## L'état de siège est levé dans la plus grande partie de la Turquie

*L'état de siège est levé, ce vendredi 19 juillet, dans six nouveaux départements turcs, y compris celui de la capitale, Ankara. L'état d'urgence, présenté comme une mesure transitoire, est levé dans six autres départements.*

*La majeure partie du territoire turc se trouve donc désormais sous un régime civil normal – même si les restrictions imposées par la Constitution de 1982 pesant sur la vie politique et les libertés entravent encore le retour à la démocratie.*

### Cahin-caha vers la démocratie

De notre envoyé spécial

Ankara. – A 4 heures du matin, un dirigeant du Parti social-démocrate d'opposition est tiré de son lit et arrêté sur ordre du « commandant de l'état de siège » d'Istambul. Il devra rendre des comptes à cause d'un discours qu'il a prononcé trois semaines plus tôt dans la grande cité du Bosphore, au cours d'un important meeting politique, le plus grand depuis le coup d'Etat militaire de 1980.

Avant lui, quarante-cinq personnes ont déjà été placées en garde à vue pour avoir, au cours de la même réunion, crié des slogans aussi scandaleux que « *Vive le 1er mai* » ou « *A bas le fascisme !* ». Des slogans répréhensibles car ils ne figuraient pas sur la liste de ceux que le Parti social-démocrate (SODEP) avait dû soumettre aux autorités locales de l'état de siège pour que leur meeting soit déclaré licite. Rien n'aurait donc changé dans une Turquie qui en dépit de son gouvernement civil serait encore celle des généraux ? Ou cette arrestation à l'heure du laitier (le fait remonte à la fin juin) n'est-elle au contraire qu'un vestige, presque un anachronisme ?

A partir de ce vendredi en tout cas, ce type d'incident (le responsable du SODEP a été libéré au bout de quelques jours) ne devrait plus pouvoir se produire dans la majeure partie du pays. L'état de siège est désormais levé dans six nouveaux départements, s'ajoutant aux trente huit départements où la situation est dite normale.

Restent soumis à l'état de siège, Istambul, de très loin la principale concentration urbaine et industrielle du pays, Adana, une ville carrefour d'Anatolie, et enfin quinze départements de l'est, ceux où les séparatistes kurdes entretiennent l'insécurité et où l'armée s'est déployée en force (*le Monde* du 16 juillet).

JAN KRAUZE.

*(Lire la suite page 3.)*

## Les Français sont pessimistes et ne croient plus à la solidarité

**Les Français broient du noir. Si l'on en croit l'enquête 1984 du Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie (CREDOC), effectuée chaque année depuis 1978 sur les conditions de vie et les aspirations des Français, jamais en sept ans ils n'ont été aussi pessimistes. Non seulement ils pensent que leur niveau de vie se dégrade de plus en plus, mais ils s'attendent – ce qui relativise leurs espérances dans les changements politiques – qu'il se détériore encore davantage dans les cinq ans à venir.**

### A contre-courant

Les Français sont aussi de plus en plus nombreux à se restreindre, notamment sur les vacances et les loisirs, l'habillement et les achats d'équipements ménagers. Leur inquiétude est alimentée par leur conviction, très largement majoritaire, que le chômage va continuer de croître pendant plusieurs années. Un sentiment qui ne peut être que conforté par la récente projection de l'INSEE prévoyant plus de trois millions de demandeurs d'emplois à l'horizon 1990.

L'enquête du CREDOC n'indique pas si ce pessimisme est fondé sur l'opinion que ce sont les politiques économiques, avant et après 1981, qui ont échoué, ou simplement sur la certitude que la France est encore installée pour de nombreuses années dans la crise. Mais elle confirme que cette crise, longue, ne développe pas le sens de la solidarité. La pédagogie de la crise a peut-être marqué des points ; mais pas celle mise en avant il y a un an encore par M. Mauroy, de la solidarité.

Déjà, l'étude que vient de publier l'INSEE sur les salaires a montré que, sur ce terrain, la réduction des inégalités, objectif pourtant majeur du Parti socialiste au pouvoir, faisait du sur-place. Entre 1980 et 1984, l'éventail des salaires ne s'est pas rétréci et 6 % des salariés sont encore payés en dessous du SMIC. L'enquête du CREDOC, elle, laisse penser que les syndicats qui ont signé le 18 juillet l'accord sur l'assurance-chômage sont allés – courageusement – à contre-courant de l'opinion publique.

M. Jean Kaspar, pour la CFDT, a vu dans ce texte, qui revalorise de 46,5 % les allocations pour les fins de droits, donc pour les chômeurs de longue durée, « *une manifestation concrète de la solidarité des salariés à l'égard des chômeurs les plus mal indemnisés* ».

MICHEL NOBLECOURT.

*(Lire la suite page 14.)*

## AUDIOVISUEL

### La crise mondiale des services publics

La crise spectaculaire que traverse la radio-télévision publique britannique et qui débouche sur la suppression de 4000 emplois à la BBC n'est pas un phénomène isolé.

Aux Etats-Unis, l'administration Reagan a fortement diminué son aide au réseau public PBS. La direction de Radio-Canada annonçait en décembre dernier la suppression de 1000 emplois. Au Japon, la télévision publique NHK envisage de réduire ses effectifs de 20000 à 15000 personnes. En Italie, la RAI vit depuis quatre ans une situation économique très difficile. En France, le déficit de TF1 et celui, plus chronique, de la Société française de production vont peser lourd dans les prochains arbitrages gouvernementaux sur l'audiovisuel.

Les organismes publics apparaissent, partout dans le monde, handicapés par des structures hypertrophiées, et s'adaptent difficilement aux bouleversements technologiques et à la concurrence de nouveaux acteurs privés.

Face à cette crise, la réponse la plus courante est celle du « dégraissage », voire du démantèlement ou de la privatisation préconisée par exemple par l'opposition parlementaire en France.

*(Lire page 16 l'article de FRANCIS CORNU sur la crise de la BBC et, page 9, l'entretien avec M. JACK LANG.)*

## L'Algérie ou la sérénité difficile

**Semblant souhaiter mettre un terme aux vives campagnes menées contre la France par sa presse, l'Algérie vient de déléguer auprès de M. Mitterrand son ministre du commerce, porteur d'un message du président Chadli Bendjedid (*le Monde* du 17 juillet). Paris ne souhaitait pas pour sa part envenimer des rapports souvent passionnels et difficiles.**

**Sur le plan intérieur, l'hebdomadaire *Algérie-Actualité* a accusé, le jeudi 18 juillet, les fondateurs de la Ligue algérienne des droits de l'homme, dont certains – dont Me Ali-Yahia, son président – ont été récemment appréhendés, d'être des « *opposants déclarés affublés d'un costume humanitaire* ». La presse algérienne n'a toujours pas annoncé les arrestations, qui seraient au nombre de quatorze.**

**Notre correspondant à Alger, Jean de la Guérivière, qui quitte son poste pour rentrer à la rédaction à Paris, expose ci-dessous les raisons pour lesquelles le régime algérien a peine à faire preuve, tant à l'intérieur que dans ses relations avec Paris, de la « sérénité » qu'il s'assigne désormais pour objectif.**

par JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE

Par deux fois, avant ses visites en France (novembre 1983) et aux Etats-Unis (avril 1985), le président Chadli s'est présenté comme le chef d'une nation désormais « sans complexes ». Un mot revient sans cesse, en effet, dans le discours officiel pour qualifier l'attitude de l'Algérie face aux grands problèmes de l'heure : sérénité.

Elle entend, en effet, donner l'image d'un pays sans inhibitions ni dogmatisme, débarrassé de tout syndrome de persécution, fidèle à son passé mais assez sûr de lui pour s'ouvrir à l'extérieur, réputation qu'elle n'avait guère sous Boumediène.

Pourtant l'humeur acrimonieuse revient périodiquement. Un ministre parle-t-il de la difficulté de vendre le gaz au prix fort ? C'est pour dénoncer aussitôt « *les pressions qui procèdent de la volonté des pays industrialisés de répercuter la crise qui les secoue sur les pays du tiers-monde* », et en particulier sur l'Algérie, dont les succès « *suscitent quelques envies et n'engendrent pas uniquement des réactions amicales sur le plan international* ».

Naguère hôte choyé, quand il présidait la commission mixte de coopération en tant que ministre du commerce extérieur, M. Michel Jobert vient de s'attirer les foudres des médias pour avoir évoqué « *la volonté de puissance* » algérienne dans la région. On lui fait la grâce de croire qu'il n'est pas « *motivé par des considérations sonnantes et trébuchantes* », mais on voit dans ses propos le résultat de « *la panique qui s'est emparée de certains milieux d'outre-Méditerranée après le déploiement de la politique étrangère de l'Algérie aux Etats-Unis, en Amérique latine et en Afrique* ».

Dans une note rédigée à l'intention de l'Elysée, un membre connu du Parti socialiste, ayant exercé des fonctions de responsabilité à Alger et excédé par les difficultés de sa mission, évoquait, il y a quelque temps, la « *névrose* » algérienne. Il est vrai que, simple citoyen ou dirigeant, il n'est pas facile d'être algérien, pour de multiples raisons.

Du fait de ses ressources naturelles en hydrocarbures, c'est le pays du Maghreb qui dispose du PNB le plus important. Mais c'est aussi celui où la qualité de la vie est la plus mauvaise.

Même avant les opérations de « dégourbisation » d'Alger – au cours desquelles des dizaines de milliers de personnes occupant ce qu'on appelle pudiquement l'« habitat précaire » furent reconduites *manu militari* dans leurs douars d'origine, – l'Algérie n'offrait pas le triste spectacle des grands bidonvilles de Casablanca. Mais, globalement, les villes sont plus sales, les paysages plus souillés, la campagne plus polluée qu'ailleurs en Afrique du Nord. Dans la mesure où elle dépend des hommes, la beauté s'éclipse de ce pays pourtant si favorisé par la nature. L'exemple le plus frappant est donné par la Casbah d'Alger qu'on a laissée se dégrader à un point tel que ses habitants se sont révoltés en avril.

Les chiffres confirment ce qui pourrait n'être qu'impression subjective négligeant l'« *effort en faveur des masses* ». Selon les statistiques de l'UNICF, en 1981, le PNB par habitant était de 2 140 dollars en Algérie, de 860 au Maroc et de 1 420 en Tunisie : l'espérance de vie à la naissance était respectivement de cinquante-six, cinquante-sept et soixante et un ans.

La « chaîne » (queue) est le lot quotidien de l'Algérien en raison de la dégradation des service publics, de la bureaucratie et des pénuries. Des localités, des quartiers entiers, sont privés d'eau pendant des semaines ; les immeubles élevés de la capitale manquent d'ascenseurs depuis que ceux hérités de la colonisation ont rendu l'âme ; faute d'importation, après une « rupture de stock » dans la production nationale, la population doit se passer de dentifrice pendant des mois.

Le slogan du premier congrès du parti unique sous le président Chadli était « *Vers une vie meilleure* » ; celui du second congrès énonçait les moyens pour y parvenir : « *Le travail et la rigueur* ». Pour mettre au travail le peuple, il fallait intéresser directement aux résultats de l'entreprise. La notion de profit individuel réapparut, le secteur privé ne fut plus assimilé au capitalisme « *exploiteur* ». La Charte nationale, adoptée en 1976, qui faisait du socialisme une « *option irréversible* » est promise à un « *enrichissement prenant en compte les nouvelles données des années 80* ».

Sur le plan de la doctrine, le revirement est spectaculaire. Dans les faits, rien n'est encore bouleversé. L'accession des exploitants agricoles à la propriété privée ne concerne que les régions du Sud et pour des superficies n'excédant généralement pas 5 hectares. Des esprits entreprenants ont réussi dans le secteur commercial et dans celui des prestations de services ; de tels exemples sont beaucoup plus rares dans celui de la production.

Il y a antinomie entre l'appel à l'initiative individuelle en matière d'économie et la volonté affirmée de ne modifier en rien le système politique.

*(Lire la suite page 4.)*

## AU JOUR LE JOUR

### Unisson

*MM. Kohl et Mitterrand ont assisté, jeudi, au concert inaugural du festival Europa Cantat qui réunit à Strasbourg des milliers de jeunes choristes.*

*Il était prévu que les deux grandes voix européennes prononceraient des allocutions. On attendait un beau duo et des couplets sur l'Europe. Il n'en fut rien. Le chancelier allemand et le président français, d'un commun accord, ont décidé de rester silencieux, gardant leurs textes en poche.*

*L'Europe, recrue de discours si souvent cacophoniques, s'écoutait chanter en chœur. Pour une fois.*

BRUNO FRAPPAT.

## LIRE

# débats

## CLIMATS

*Les idées de Montesquieu sur les « climats » plus ou moins favorables au développement des peuples traînent encore dans les esprits. Mokhtar Lakehal estime donc qu'il n'est pas inutile de les réfuter. La nature est également moins défavorable qu'on ne le croit à la paysannerie du tiers-monde. Jacques Chonchol pense qu'il faut d'abord aider cette dernière si l'on veut enrayer la faim.*

# Nourrir le monde

*Il ne suffit pas de produire globalement plus d'aliments. Il faut permettre aux paysanneries locales de travailler.*

EN novembre 1974 se tenait, à Rome, la grande Conférence mondiale de l'alimentation, dans un climat de crainte pour l'avenir de l'humanité. En 1972, pour la première fois depuis vingt ans, la production alimentaire mondiale diminuait, conséquence d'un ensemble de mauvaises récoltes dans différentes régions du monde. Les prix des céréales flambaient, les stocks mondiaux se trouvaient en 1973-1974 à leurs plus bas niveaux (environ trois semaines de consommation mondiale) et les responsables politiques se demandaient ce que deviendrait la situation internationale si les mauvaises récoltes se répétaient.

Dans ces conditions, l'assemblée générale des Nations unies, à la demande de l'Algérie et des non-alignés, proposition reprise quelques jours plus tard par M. Kissinger, à l'époque secrétaire d'Etat des Etats-Unis, décida la convocation d'une conférence où se discuteraient les mesures à prendre pour éviter une crise alimentaire mondiale. Tous les pays se firent représenter à leur plus haut niveau politique.

Après un important travail préparatoire et dix jours de débats, la conférence adopta à l'unanimité une déclaration par laquelle la communauté internationale s'engageait à faire disparaître la faim de la surface de la terre en l'espace de dix ans. Pour cela, de nombreuses résolutions furent approuvées : accroître la production alimentaire dans les pays en développement à un taux annuel de 4 % ; augmenter considérablement les investissements et l'aide pour le développement de l'agriculture vivrière, etc. De nouvelles institutions furent créées pour appliquer les politiques recommandées par la conférence. Parmi celles-ci, les deux plus importantes furent le Conseil mondial de l'alimentation et le Fonds international pour le développement agricole (FIDA). Ce dernier devait aider au financement des projets de production alimentaire dans les pays en développement.

Quelle est la situation alimentaire mondiale un peu plus de dix ans après la conférence de Rome ? Le climat, par certains aspects, semble avoir bien changé. En 1974, un grand nombre de participants à la conférence étaient convaincus que le monde entrait dans une période de tensions alimentaires aiguës, conséquence à la fois de la croissance démographique et de l'incertitude des récoltes. La demande directe et indirecte de céréales (fourrage pour les animaux) risquait de dépasser l'offre. Les prix monteraient considérablement et les pauvres en pâtiraient.

Mais malgré le fait que depuis dix ans la population mondiale a augmenté de près de 1 milliard de personnes, l'offre mondiale de céréales semble aujourd'hui dépasser la demande. Les cours sont déprimés et les Etats-Unis et la CEE se font une guerre économique pour essayer d'écouler leurs productions excédentaires.

Et pourtant, contrairement aux engagements pris en 1974, la faim n'a pas disparu de la surface de la terre. Au contraire elle semble avoir augmenté. Non seulement à cause des famines périodiques, qui pour des raisons naturelles affectent les populations de certains pays (Ethiopie, Soudan, Sahel, nord-est du Brésil, Bangladesh), mais aussi par un phénomène de sous-alimentation généralisée et constante, lequel, même quand les récoltes sont excédentaires, touche entre 600 et 800 millions de personnes dans les catégories les plus pauvres de la population des pays en développement.

par JACQUES CHONCHOL (*)

De toute évidence le problème alimentaire mondial ne peut donc être résolu seulement en augmentant la production. Partout, sauf en Afrique, celle-ci a augmenté entre 1970 et aujourd'hui, plus rapidement que la population. Et malgré cela, il y a aujourd'hui plus de personnes souffrant de la faim et de la malnutrition qu'il y a dix ans.

### Consommateurs : deux catégories

Cela est dû à un fait très simple que souvent l'on veut ignorer. Il ne suffit pas seulement de produire plus de denrées alimentaires. Il est nécessaire aussi que ceux qui ont besoin de consommer ces denrées aient la possibilité de le faire. Ces consommateurs entrent dans deux catégories : les paysans et les couches urbaines pauvres. Les premiers représentaient dans les pays en développement 2,2 milliards de personnes en 1980. Si les stratégies de production alimentaire ne sont pas basées sur ces paysanneries, et si celles-ci sont marginalisées par une modernisation qui veut se défaire le plus rapidement possible des paysans, ces milliards de consommateurs ruraux (petits producteurs, métayers, fermiers, salariés agricoles) n'auront pas de revenus pour financer une alimentation suffisante et couvrir en plus leurs autres besoins vitaux.

Les stratégies de production alimentaire doivent donc se baser sur la paysannerie si l'on veut que celle-ci puisse manger à sa faim. Cela veut dire : accès à la terre dans des conditions favorables, appui par des politiques technologiques et de crédit adaptées à sa réalité, organisation des marchés pour ses productions, etc.

D'autre part, 250 millions de citadins en situation de pauvreté extrême habitaient les villes du tiers-monde en 1980. Chaque année, 15 à 20 millions de personnes viennent grossir cette population de pauvres urbains. cette pauvreté est due au chômage, à l'insuffisance de leurs rémunérations, au sous-emploi, à l'inflation, etc. Si on ne crée pas des conditions économiques, sociales et culturelles satisfaisantes pour améliorer le pouvoir d'achat de ces populations urbaines pauvres, on continuera à avoir, d'un côté, des excédents dont on ne sait pas comment se débarrasser et, de l'autre, des millions de femmes, d'enfants et d'hommes qui continuent à souffrir de la sous-alimentation.

Ici se trouve la racine des contradictions actuelles. Les cerner dans chaque pays, les étudier et proposer des solutions adéquates à chaque situation, pourrait être le grand service que le Conseil mondial de l'alimentation devrait rendre à la communauté internationale. Espérons que les nouvelles autorités qu'il vient de se donner pourront l'orienter vers cette finalité.

(*) Ancien ministre de l'agriculture au Chili.

# La géographie de l'intelligence

*Les rapports entre l'homme et la nature sont beaucoup plus subtils qu'il n'apparaît dans la conscience collective.*

par MOKHTAR LAKEHAL (*)

LES intellectuels sont la mémoire et la conscience des peuples. Leur responsabilité devant l'histoire est certainement plus lourde que celle des généraux dans le déroulement d'une guerre. Lorsque des examinateurs découvrent chaque année des séries de copies où les candidats tentent d'expliquer « scientifiquement » le retard du tiers-monde par la fameuse théorie des climats, un universitaire peut se demander pourquoi, dans un pays émancipé, les lumières du vingtième siècle ne pénètrent pas encore tous les lieux d'enseignement.

Montesquieu exprima une certitude de son époque, c'est-à-dire un solide préjugé, sur l'état des civilisations non européennes. Il soutint cette fameuse théorie des climats : les peuples qui habitent des régions au climat tempéré se développent plus vite, et, de ce fait, sont naturellement prédisposés à dominer les peuples qui vivent dans les contrées chaudes ou torrides. Cela va fortement marquer les générations occidentales, ou du moins tous ceux qui cherchent à justifier l'arrogance coloniale et le racisme populaire.

Depuis, les sciences ont progressé considérablement en se renvoyant des questions sur l'appréciation du réel, car le globalisme ne saurait être une attitude scientifique. L'anthropologie moderne révèle certains aspects enfouis des grandes civilisations jadis rayonnantes dans le tiers-monde. La biologie n'établit aucun lien d'influence entre le climat et l'intelligence : le soleil n'empêche pas les circonvolutions du cerveau de l'enfant de se multiplier normalement. En revanche, l'économie politique étudie les mécanismes du sous-développement matériel et son corollaire la « misère de masse ». A l'aide d'une autre discipline, l'histoire, elle détermine la part de responsabilité de l'Occident dans le malheur de l'humanité : des centaines de millions d'enfants du tiers-monde ne consomment pas suffisamment de protéines, ces matières indispensables au développement normal des facultés intellectuelles.

L'essor de l'Occident repose sur des facteurs autres que climatiques : la liberté d'initiative, l'accumulation rapide des capitaux, l'intérêt croissant pour la recherche et le développement des sciences.

### La performance du Japon

Faut-il le rappeler encore ? Les peuples du tiers-monde sont largement associés au patrimoine culturel de l'humanité. Quand une nation est guidée par des dirigeants animés d'une volonté d'émancipation, elle n'attend pas le retour d'une ère de glaciation pour se distinguer. Le Japon est devenu en quelques décennies une grande puissance économique et technologique. Sa performance « miraculeuse » ne doit rien au climat : seulement 16 % des terres de ce chapelet d'îles sont arables, la dépendance alimentaire représente 70 % de la consommation.

C'est au milieu du désert que Babyloniens et Egyptiens élevèrent deux des plus prestigieuses civilisations. Pourtant les premiers auraient pu choisir une région montagneuse, du côté de Mossoul, au climat tempéré, pour édifier la tour de Babel et ses jardins suspendus. Les seconds aussi avaient le choix entre un climat relativement doux au nord et un climat « débilitant » au sud, mais finalement c'est entre un désert de cailloux et un désert de sable que les pharaons décidèrent de s'imposer au monde.

Aujourd'hui, l'Inde tropicale est considérée comme le foyer originel d'une civilisation originale. Certes les historiens n'ont rien observé de semblable dans l'Afrique tropicale, mais ils reconnaissent sans ambiguïté que l'Egypte est une œuvre commune de l'Asie et de l'Afrique. La civilisation arabo-islamique est issue du désert, la tradition musulmane rapporte même que son fondateur est un homme illettré et qu'Allah voulut le plus influent de tous les temps. Le rayonnement de cette civilisation fut presque partout le même, en Orient dans les régions semi-désertiques (Bagdad et Le Caire) et en Occident dans les localités au climat tempéré (Tlemcen, Fès et Cordoue). D'autres nations du tiers-monde ont composé avec une nature intransigeante et nous laissent la diversité de leur héritage pour matière à réflexion.

Ce serait trop réducteur pour un universitaire de concevoir l'intelligence des peuples comme une faculté d'adaptation aux situations difficiles, sinon nous n'hésiterions pas à soutenir que les hommes les plus doués de l'espèce sont le Bédouin et l'Esquimau. Deux êtres si différents à tous les égards, mais si ressemblants par leurs capacités d'arracher leur subsistance quotidienne à une nature impitoyable que nous sommes tentés d'énoncer une pseudo-théorie aussi énorme que celle de Montesquieu.

L'orgueil des civilisations cache leur fragilité. Pendant que les nations avancées accumulent du savoir sur du papier et des bandes magnétiques, les peuples qualifiés de « primitifs » savent garder cette étonnante mémoire qui embrasse la totalité du présent et du passé.

(*) Professeur de sciences économiques et sociales, président de l'Association de recherches micro-socio- économiques.

## LU

### « LE COMPLOT WINDSOR », de Michaël Bloch

# La monarchie britannique vue par les nazis

IL y a quarante-cinq ans, en juillet 1940, l'une des aventures les plus abracadabrantes de la guerre se jouait, aux quatre coins, entre Berlin, Londres, Madrid et Lisbonne. Agents secrets et espions traquaient le duc de Windsor. L'ancien roi Edouard VIII, découronné pour cause d'amour-passion, était à son insu l'enjeu d'une invraisemblable partie à la James Bond que Michael Bloch raconte par le menu dans un livre étayé comme une thèse et passionnant comme un roman.

Toute l'affaire repose sur un malentendu qui suffit à donner la mesure de l'ignorance fabuleuse du monde extérieur, de la solitude paranoïaque dans laquelle se mouvait, autour de Hitler, le monde officiel nazi. Ambassadeur à Londres, Ribbentrop, qui dirigera la diplomatie du Reich, est arrivé à la conclusion que le duc n'a pas abdiqué par amour mais pour des raisons hautement politiques. *« Sympathisant du nazisme »*, il a été écarté par un *« complot »* des juifs et des francs-maçons. D'ailleurs n'a-t-il pas rencontré Hitler en Allemagne et n'a-t-il pas eu pour lui quelques mots courtois ? La cause est entendue : le déchu rêve de croix gammée.

De son côté, le Führer cherche un arrangement avec la Grande-Bretagne. La veille nation hautaine impressionne le parvenu. Qui en a le premier l'idée proprement délirante ? Hitler et son ministre voient l'ancien souverain remonter un jour sur le trône en protégé accommodant et ravi de prendre sa revanche.

Or le duc est amer. Il en veut à Churchill et vit mal sa bisbille familiale. Il a l'imprudence de dire en privé que l'Angleterre est mal partie face à une Allemagne décidée à tout. Après s'être fait menacer en termes à peine voilés du conseil de guerre par Churchill s'il ne rentrait pas au pays, il traîne en Ibérie, entre deux whiskies, *« son air désabusé, teinté de profonde mélancolie »* dans les réceptions et au bord des piscines. Mal dans sa peau, il veut obtenir l'assurance que son épouse recevra *« quelques égards »* à Londres. Nommé gouverneur d'un coin perdu de l'Empire, les Bahamas, il hésite un instant devant cet *« enterrement de première classe »*.

Ribbentrop, le redoutable Schellenberg, les services spéciaux nazis, vont donc monter une tentative pour le retenir en Espagne ou au Portugal avant son départ. Au besoin, on usera de la force... Machinations et missions se succèdent, avec la fausse complicité des Espagnols. Franco donne volontiers à ses amis allemands cet os à ronger, ne croyant pas un instant qu'il ait la moindre moelle. Mais le duc partira pour les Bahamas, et les Allemands ne réussiront qu'à intercepter sa femme de chambre. Persuadés jusqu'au bout qu'un ancien roi d'Angleterre trahirait bien volontiers son pays pour les beaux yeux d'un ancien caporal autrichien.

P.-J. FRANCESCHINI.

★ Editions Pygmalion-Gérard Watelet. 242 p., 86 F.


**Le Monde**

5, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

*Gérant :*
André Fontaine,
directeur de la publication

*Anciens directeurs :*
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cinquante ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social :
500.000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

*Administrateur :*
Bernard Wouts.

*Rédacteur en chef :*
Daniel Vernet.

*Corédacteur en chef :*
Claude Sales.




*Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration*

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09

| | 3 mois | 6 mois | 9 mois | 12 mois |
|---|---|---|---|---|
| FRANCE | 354 F | 672 F | 954 F | 1 200 F |
| TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE | 687 F | 1 337 F | 1 952 F | 2 530 F |
| ÉTRANGER (par messageries) | | | | |
| I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS | 399 F | 762 F | 1 089 F | 1 380 F |
| II. – SUISSE, TUNISIE | 504 F | 972 F | 1 404 F | 1 800 F |

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 400 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,20 $ ; Côte-d'Ivoire, 335 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 120 pes. ; E.-U., 1 $ ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 80 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Liban, 600 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 9,00 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 100 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 9 kr. ; Suisse, 1,60 f. ; Yougoslavie, 110 nd.


## COURRIER DES LECTEURS

### Agriculture et religion

Un ami agronome, qui revenait d'Afrique, m'a éclairé. Son travail consistait à cultiver les terres avec les villageois africains pour leur apprendre à améliorer effectivement leurs façons culturales et à disposer dès lors de plus de nourriture. Mon ami quittait un village quand ses agriculteurs étaient tous capables de continuer sans lui. Il allait alors dans un autre village pour faire le même travail. Après plusieurs années d'une telle coopération, avant de rentrer en France, il revisita tous les villages qui l'avaient accueilli. A sa grande consternation, seulement quelques villages avaient continué après son départ à faire mieux produire leurs terres ; les autres étaient retombés dans leur misère initiale.

J'ai alors demandé à mon ami s'il existait un point commun entre ceux qui avaient continué à produire plus et ceux qui n'avaient pas continué à le faire. Mon ami réfléchit un long moment puis me dit : oui. Le point commun était la religion. Les villages qui avaient continué à mieux cultiver leurs terres avaient été tous évangélisés par des pasteurs protestants. Les villages qui étaient retombés dans leur sous-développement étaient tous catholiques ou musulmans. (...) Dans les villages à dominante catholique, orthodoxe, musulmane et communiste, l'individu n'est pas incité à s'identifier à plus riche que lui en travaillant mieux. En disant « heureux les pauvres » ou « dictature du prolétariat », on renforce même la misère.

Les philosophies protestantes mettent au contraire dans l'esprit des populations crédules que les richesses sont le fruit du travail de l'homme. Celui qui produit beaucoup de richesses a dès lors droit à une part plus grande que celui qui en produit peu.

MARTIAL BARON
*(Paris).*

### Imparfait

On dit depuis longtemps, à propos des étrangers travaillant en France : *« Ils occupent les emplois dont les Français ne veulent pas. »*

Ne croyez-vous pas que, à l'heure actuelle, il serait plus exact de dire : *« Ils occupent les emplois dont les Français* ne voulaient pas ? »

Docteur J. POINSOT
*(Moulins).*

### Réponses de Jean-Maxime Lévêque

Mon article « Réussir les dénationalisations » a provoqué des réactions de la part de lecteurs du *Monde*. (...) Je voudrais répondre à certaines des questions les plus importantes qui m'ont été posées :

1. — Si, comme je le suggère, le prix des actions des entreprises à dénationaliser est payable en trois ans, ces actions seront-elles négociables immédiatement ? Ma réponse est oui. Le crédit est attaché aux actions elles-mêmes ; la privatisation est immédiate et les cotations se font dès le premier versement.

2. — Suis-je partisan d'une libéralisation des activités bancaires en France ? Ma réponse est également positive. Cette libéralisation est indispensable et elle doit aller de pair avec la dénationalisation des banques. (...).

3. — Je souhaite aussi répondre à ceux qui s'étonnent de mon affirmation selon laquelle les pays autres que la France se sont dégagés de la crise. Ce que je veux dire par là, c'est que ni les Américains ni les Japonais ne se sentent actuellement en crise, et que, même en Grande-Bretagne et en Allemagne, *il se crée plus d'emplois qu'il n'en disparaît*, alors qu'en France c'est l'inverse qui se produit. Il est devenu trompeur de parler de crise lorsque beaucoup de pays ont retrouvé des taux de croissance largement positifs. Si, dans le même moment, la France conserve un taux de croissance très faible, c'est moins en raison de la situation économique mondiale qu'en raison de sa propre politique. (...)

# étranger

## EUROPE

# La Turquie cahin-caha vers la démocratie

*(Suite de la première page.)*

Si l'on en croit le secrétaire général du parti au pouvoir, le Parti de la mère patrie, Istambul devrait à son tour être débarrassé de l'état de siège dès l'automne, ce qui pourrait changer beaucoup de choses. En particulier dans la presse : c'est à Istambul, que sont édités les journaux astreints jusqu'à maintenant à tenir compte des desiderata du commandant local. Pour l'est, on risque d'attendre plus longtemps, mais les gouvernants, à défaut de régler un problème kurde dont ils nient l'existence, se promettent là aussi de « normaliser » la situation, après avoir liquidé les *« terroristes venus de l'étranger »*.

C'est d'ailleurs par ce souci de normalisation, de retour à un régime totalement civil, y compris pour le maintien de l'ordre, que le gouvernement de M. Ozal justifie la récente loi sur la police, cible pourtant de très sévères critiques, y compris au Parlement. Cette loi accroît les prérogatives de la police en des termes si vagues que, pour calmer les inquiétudes, les autorités ont recommandé aux policiers de ne pas interpréter dans un sens trop large leurs nouveaux pouvoirs... C'est leur faire une bien grande confiance, alors même que, malgré les efforts faits récemment pour améliorer leur formation et expulser de leurs rangs les brebis galeuses (voir encadré), leur réputation reste bien plus mauvaise que celle des militaires.

Il n'empêche ; cette loi, tout comme la réduction de l'emprise de l'état de siège, sont présentées comme autant de progrès. La Turquie poursuivrait résolument sa transition de la démocratie « guidée » à la démocratie tout court. Cela, sous la surveillance discrète du président Evren, auteur, désormais passé à la vie « civile », du coup d'Etat militaire déclenché en 1980 dans le seul but de mettre fin à l'anarchie et aux affrontements sanglants entre extrémistes – un président dont on souligne à plaisir qu'il a désormais bien moins de pouvoir que, par exemple, M. Mitterrand ; et sous l'impulsion de l'énergique premier ministre Turgut Ozal, au pouvoir depuis sa victoire aux élections de 1983.

### L'« homme du FMI »

Tableau trop idyllique, évidemment. D'abord, parce que le coup d'Etat a laissé des traces douloureuses. Les prisons restent pleines, les procès se poursuivent. Ensuite, parce que cette transition est bien lente, et donc un peu suspecte.

Comme le relève un important responsable de l'opposition (de droite), les anciens dirigeants, essentiellement les deux anciens premiers ministres, MM. Suleyman Demirel et Bulent Ecevit, sont interdits d'activité politique jusqu'en 1992. Or, *« à ce moment-là, douze ans auront passé depuis le dernier coup d'Etat. C'est plus que la période qui, dans l'histoire récente de la Turquie, a séparé deux interventions des militaires... »*.

Autre accusation, entendue « à gauche » cette fois : M. Ozal, l'actuel premier ministre, ne serait pas un vrai démocrate. Tout occupé à flirter avec Washington et avec les pays arabes « réactionnaires », il serait bien malgré les apparences, l'homme des militaires. Sans aller jusque-là, bien des Turcs trouvent que le premier ministre s'accommode un peu trop bien de la Constitution très autoritaire mise en place en 1982 par les généraux. Elle lui facilite grandement la tâche. Les syndicats sont dans une telle position de faiblesse, les grèves si aléatoires, la vie parlementaire si artificielle, les opposants tenus à tant de prudence, que M. Ozal peut mener sans dommage une politique économique ultra-libérale.

Sans dommage immédiat du moins, car on se demande combien de temps les salariés supporteront stoïquement la baisse régulière de leur niveau de vie. Après plusieurs années de vaches maigres, ce recul s'est encore accentué depuis l'arrivée au pouvoir de celui que ses adversaires présentent comme l'« homme du FMI ». En cinq ans, le pouvoir d'achat des salariés a été réduit de moitié, et le taux de chômage dépasse 17 %.

Signe des temps, la principale confédération ouvrière, la TURK-Is, traditionnellement modérée et encline à tirer profit d'une coopération avec le gouvernement en place, se hérisse. Le président du syndicat, M. Yilmaz, fulmine contre ce premier ministre intraitable, sans être d'ailleurs beaucoup plus indulgent à l'égard des partis d'opposition, qui selon lui *« parlent beaucoup mais ne font rien »*.

M. Ozal, tous en conviennent, mange donc son pain blanc. Cet ingénieur, ancien ministre technicien du gouvernement Demirel, a eu la chance de sa vie en novembre 1983, quand son parti, celui de la Mère patrie, l'a emporté haut la main sur les deux autres formations en compétition. Les trois partis avaient certes tous obtenu le *nihil obstat* des militaires, mais celui de M. Ozal était sans conteste le plus suspect aux yeux du général Evren, ce qui lui a valu les faveurs d'un électorat peu tenté par les deux partis aseptisés proposés prioritairement à son choix. Depuis M. Ozal jouit au Parlement d'une confortable majorité qui devrait lui permettre, sauf accident, de gouverner jusqu'aux prochaines élections, en 1988.

Mais, d'ici là, le paisible paysage politique, dont les militaires avaient voulu tracer eux-mêmes les contours risque d'être complètement bouleversé. Le pinceau avait dérapé pour la première fois quand M. Ozal a remporté les élections. Moins d'un an plus tard, aux élections locales, de nouveaux partis plus authentique ont été autorisés à se présenter au scrutin, et, aussitôt, alors même que la télévision les ignorait complètement, ils ont pris le meilleur sur les formations représentées au Parlement, à l'exception, notable, du parti du premier ministre, resté nettement en tête devant le (nouveau) Parti social-démocrate.

### Le retour des aigles

Depuis, le démantèlement du système souhaité par les militaires semble s'accélérer. Le parti parlementaire de droite est en pleine déconfiture, et son pendant « de gauche » vient de se donner un nouveau président, pour remplacer celui qui avait été discrètement suggéré par les généraux. Surtout, on assiste à une réapparition de plus en plus ostensible des deux grandes formations traditionnelles turques, et de leurs *« chefs naturels »*, MM. Ecevit et Demirel, à la fois « bannis » de la vie politique et extraordinairement présents. Ils sont d'ailleurs autorisés à s'exprimer, mais seulement sur des sujets d'ordre général, ce qui aboutit dans les faits à une situation plutôt cocasse. M. Ecevit peut ainsi être condamné un jour pour avoir tenu des propos imprudents devant un journaliste étranger, et un autre jour publier dans un quotidien turc un texte à double sens où il est question de la *« démilitarisation des esprits »*.

Avec le retour de ces deux aigles déchus, les réalités et les apparences se mêlent en un curieux ballet. Ainsi, à gauche, on se trouve en présence d'un parti « parlementaire », à présent dirigé par un partisan déclaré de M. Ecevit, on s'attend d'ici un mois à la naissance d'une nouvelle formation qui sera théoriquement menée par la propre épouse du même Ecevit, tandis que le SODEP aurait lui-même souhaité un accommodement avec M. Ecevit.

Comment les électeurs s'y retrouveront-ils ? Une fusion semblerait logique, du moins à la veille des prochaines élections. Mais il y a un obstacle de taille. La susceptibilité de M. Ecevit, qui n'a, lui, jamais pardonné au SODEP d'être né sans attendre sa bénédiction. Sans compter que le dit SODEP, dirigé par un homme, qui pour être le fils du successeur d'Ataturk, n'en reste pas moins un professeur plus qu'un homme politique, n'a pas encore fait la preuve de son efficacité

A droite, tout semble plus simple. Le parti « parlementaire » est à l'agonie, reste donc le parti dit *« de la juste voie »*, qui, lui, « roule » ouvertement pour l'ancien premier ministre Suleyman Demirel. Un homme au charisme incontestable, qui a quelques raisons de prétendre qu'il *« sent son pays »* comme personne, et rêve d'en découdre, à armes égales, avec M. Ozal, et aussi avec son vieil adversaire M. Ecevit.

Qu'on n'aille pas suggérer devant lui que peut-être les Turcs sont las de ce duel sans fin, Demirel-Ecevit, qui fut le pain quotidien des années 70 avec pour résultat l'intervention des militaires. La réponse est cinglante : *« Ceux qui prétendent cela ne sont pas des démocrates. Ecevit et moi avons fait notre devoir, au pouvoir ou dans l'opposition. Et c'est aux électeurs turcs, et à personne d'autre de décider s'ils sont ou non fatigués de nous. »*

### Une mini vague islamiste ?

Une autre composante – minoritaire – de la vie politique est en train, elle aussi, de retrouver sa place au soleil : les traditionalistes islamistes, dont le parti vient de tenir congrès à Istanbul. Des milliers d'hommes, jeunes souvent et barbus pour la plupart, qui, contrairement à ce qu'on pourrait croire, réclament le rétablissement des libertés démocratiques *« comme en Europe occidentale »*. Une manière de plaider pour leur propre saint, car la loi actuelle est très sévère pour réprimer tout ce qui passe pour une secte religieuse.

Ce parti, s'il était porté par la vague islamiste qui secoue le Moyen-Orient, ne risquerait-il pas de remettre en cause le caractère fondamentalement laïque de l'Etat fondé par Ataturk ? Pour M. Demirel, ce danger est imaginaire, et une démocratie restaurée sera parfaitement en mesure de supporter cette mince *« frange de fanatisme »*, selon lui, 5 % de l'électorat. Ce qui ne veut pas dire que la Turquie ne restera pas un pays musulman et attaché aux traditions. Les réunions du parti « de la juste voie » ne s'ouvrent-elles pas par le sacrifice d'un agneau rituel, ce qui, selon M. Demirel, n'est guère plus compromettant que le *God Save the Queen* britannique ou le *In God We Trust*, qui figure sur les dollars américains.

Face à ces revenants, à mi-chemin entre l'état de fantômes et celui d'adversaires, M. Ozal occupe une position un peu étrange, confortable, certes, mais aussi exposée aux coups et aux critiques. Il n'est que d'ouvrir les journaux turcs pour y découvrir de féroces caricatures du premier ministre (à côté de photos de jeunes femmes déshabillées prouvant que les islamistes vertueux ne sont pas au bout de leurs peines).

M. Ozal, il est vrai, aussi court que rond, est un sujet rêvé pour les dessinateurs, et ses manières voyantes, ses nombreuses maladresses (la somptueuse voiture japonaise qu'il a offerte à son fils de dix-sept ans a fait scandale) s'ajoutant à sa politique « dure pour les faibles », lui valent de sévères remontrances des éditorialistes. )En revanche, il n'est pas question de critiquer, sinon de manière très voilée, le président Evren).

Caricatures et commentaires hostiles ne suffisent certes pas à établir l'existence de réelles libertés politiques. Mais elles sont au moins des indices.

Dans ce paysage confus et contrasté, surveillé depuis les sommets par des militaires un peu las, la Turquie continue à gravir, cahin-caha et tout doucement, le chemin escarpé qui mène à la démocratie. Mais qu'il est malaisé de grimper, après la descente vertigineuse d'il y a cinq ans !

**JAN KRAUZE.**




## Les prisons restent pleines

Cinq ans après le coup d'Etat, les prisons turques restent pleines, et d'interminables procès se poursuivent devant les tribunaux militaires, au cours desquels des dizaines de *condamnations à mort ou à* d'écrasantes peines de prison continuent à être requises. Selon un haut dignitaire du parti au pouvoir, 35 000 personnes seraient actuellement détenues *« en rapport avec l'anarchie »* et les activités terroristes qui se multipliaient à la fin des années 70, et ont conduit à *l'intervention des militaires. Plus* de 47 000 « dossiers » (la plupart concernent plusieurs accusés) ont été jugés, et 1 400 autres doivent encore l'être par des tribunaux de la loi martiale. Pas moins de 459 condamnations à mort ont été prononcées.

Des chiffres impressionnants, même si certaines précisions s'imposent. Parmi ces sentences de mort, 86 seulement ont été confirmées par la Cour de cassation militaire, une instance dont, paradoxalement, tout le monde en Turquie, y compris dans l'opposition, souligne la compétence et la réelle indépendance. Sur ce nombre, 32 condamnations ont été ratifiées par le Parlement (une procédure obligatoire, selon la loi) et 27 ont été exécutées depuis 1980. Au cours des deux dernières années, il y a eu deux exécutions – en octobre dernier.

Selon un membre de l'opposition de gauche, on compterait actuellement, en faisant abstraction des personnes qui ont trempé dans des activités « terroristes », environ un millier de véritables prisonniers politiques. Les anciens dirigeants du Disk, le syndicat d'extrême gauche, dissous après le coup d'Etat militaire, ne sont plus incarcérés mais ils restent inculpés. Aucun ancien responsable politique ne se trouve plus en prison.

Les prisonniers sont-ils toujours *torturés ? De l'avis général,* des *« progrès »* ont été accomplis en ce domaine – 1 200 policiers ont d'ailleurs été révoqués, et 57 membres des forces de sécurité ont été condamnés pour avoir torturé des prisonniers, 56 autres sont en instance de jugement.

Mais les conditions de détention restent semble-t-il très pénibles – et la presse n'est pas autorisée à aborder la question. Dans les prisons militaires d'Istanbul, différents groupes de prisonniers politiques, en particulier des membres de l'organisation d'extrême gauche Dev-Sol, protestent depuis des années contre leurs conditions de détention, en refusant par exemple de porter leurs vêtements de prisonniers. Pour les punir, on les prive de visite, et certains n'ont pas vu leur famille pendant deux ans. Ils ont cependant suspendu leur mouvement à l'occasion du traditionnel « jour des mères », au mois de mai. Selon des témoignages d'épouses ou de sœurs de prisonniers, les conditions de détention changent fréquemment, mais les coups et les mauvais traitements restent monnaie courante.

Les responsables du parti au pouvoir affirment vouloir faire voter une loi d'amnistie, dans un avenir pas trop éloigné ; mais une amnistie complète nécessiterait une modification de la Constitution actuelle, qui la rend impossible pour certains condamnés.

J. K.

● *Cinq rebelles kurdes tués dans la province de Bitlis.* – Cinq « séparatistes » kurdes ont été tués par les forces de sécurité dans la province de Bitlis (sud-est de la Turquie), a annoncé, jeudi 18 juillet, le gouverneur provincial, M. Mehmet Us.

Selon un communiqué du gouverneur, les cinq hommes, fortement armés, avaient été repérés dans la région de Mukti (ouest de la province). Ils ont refusé de se rendre aux forces de gendarmerie, sur lesquelles ils ont ouvert le feu, avant d'être tués. – *(AFP.)*

# EUROPE

## RFA

LES AUDITIONS PARLEMENTAIRES SUR LE SCANDALE FLICK

### Le chancelier et les « journalistes qui aiment remuer la vase »

De notre correspondant

Bonn. – Avant de se rendre, jeudi soir 18 juillet, à Strasbourg, pour assister en compagnie de M. Mitterrand au concert inaugural du Festival polyphonique « Europe cantat », le chancelier Kohl a dû faire escale à Mayence. Non pour le plaisir de retrouver la ville où il commença sa carrière politique, mais pour y être interrogé par une commission d'enquête parlementaire de la Diète de Rhénanie-Palatinat dans une affaire de dons illégaux aux partis politiques.

Cette enquête est l'une des nombreuses retombées du scandale politico-financier Flick, du nom du holding industriel qui a « arrosé », pendant des années, les partis de RFA – sauf les Verts, qui n'existaient pas – de dons substantiels. Depuis le découverte du pot-aux-roses, et la démission du ministre de l'économie, M. Lambsdorff, soupçonné d'avoir récompensé la générosité de Flick envers son parti, le FDP (libéral), par une exonération fiscale énorme, les parquets de tout le pays épluchent les comptes des partis politiques.

En Rhénanie-Palatinat – dont M. Kohl fut le ministre-président de 1969 à 1976 – comme ailleurs, les partis ont reçu des dons par le biais d'associations-« boîtes à lettres », les sommes échappant ainsi au fisc. Mais la commission d'enquête parlementaire veut établir si M. Kohl a fait de son Land, à cette époque, une oasis fiscale pour les entreprises qui, en contrepartie, se montraient généreuses pour les partis. Elle tente d'établir, par exemple, si la CDU (chrétiens-démocrates) a reçu 50 000 marks de Daimler-Benz et 20 000 marks de la Commerzbank, troisième banque de RFA, etc.

L'audition du chancelier n'a guère apporté de lumière, tout comme lorsqu'il a été entendu par la commission d'enquête nationale menée sur l'ensemble de l'affaire Flick, M. Kohl a semblé en proie à d'importants trous de mémoire dès qu'il avait à répondre à des questions précises, et alors que le dossier de la commission contient, par exemple, une lettre de remerciements signée Helmut Kohl à la Commerzbank. Pour expliquer cette amnésie, M. Kohl a souligné qu' *« il était surchargé de travail »*. Il a reconnu que tous les partis démocratiques avaient reçu des dons, mais qu'il n'y avait là rien de répréhensible. En revanche, il a assuré ne s'être à aucun moment occupé de la filière par laquelle transitait l'argent.

Ce n'est pourtant pas ce qu'affirme M. Lambsdorff. Car, si le chancelier a été cité devant la commission parlementaire – alors qu'il avait déjà répondu à ses questions par écrit, – c'est parce que son ancien ministre, qui doit être jugé pour corruption à partir de la fin août, a, au cours de son audition, assuré que le ministre-président Kohl était intervenu personnellement, en 1973, quand la *« société pour une politique économique européenne »* eut des ennuis avec le fisc. Sous ce nom ronflant se cachait une des associations-écrans chargées de collecter des fonds pour le FDP.

Les parlementaires régionaux, y compris ceux de la CDU, ont donc jugé bon d'entendre le chancelier. Celui-ci, d'abord jovial, puis parfois nerveux et irrité, n'a pas apporté les éclaircissements attendus. *« Comment voulez-vous que je me souvienne de lettres et de coups de téléphone passés il y a quinze ans ? »*, a-t-il demandé. Et il a accusé quelques journalistes qui *« aiment remuer la vase »*, d'être à l'origine de toute l'affaire.

*Intérim.*

## Italie

LE PROCÈS DE LA « MAFIA CALABRAISE »

### *Lourdes peines... et climat pesant*

de notre correspondant

Rome. – Onze condamnations à la prison à vie pour un seul homme, des peines de plus de mille deux cents ans au total pour les soixante et un accusés : telles sont les sentences prononcées jeudi 18 juillet par la cour d'assises de Palmi, près de Reggio de Calabre, contre des membres de Ndrangheta (la Mafia calabraise) et leur chef, le « boss des boss », Giuseppe Piromalli.

Ce procès fera date dans l'histoire judiciaire italienne par le climat qui y a régné et par la durée des peines de prison infligées, parfois symboliques compte tenu de la durée de l'existence humaine. Piromalli a été onze fois condamné à la prison, et le tueur Giuseppe Reitano s'est entendu infliger au total... cent quatre-vingt-sept ans de détention.

La Ndrangheta, moins célèbre que la Mafia sicilienne, est une organisation criminelle non moins redoutable qui fait régner sa loi sur la Calabre. Ce procès l'a encore démontré : avocats commis d'office et jurés ont été menacés à plusieurs reprises au point qu'il y a quelques semaines les premiers ont fait une « grève de la peur ».

Au moment même où le président du tribunal lisait la sentence, deux des principaux accusés, qui avaient été hospitalisés à Messine, prenaient la fuite. Il s'agit de Giovanni Copelli, condamné à soixante ans de prison, et d'Antonio Mole, qui s'est vu infliger une peine de quarante-sept ans.

Piromalli a été déclaré coupable de onze assassinats sur les dix-huit dont il était accusé. Trois femmes ont été condamnées à des peines allant jusqu'à vingt et un ans de prison.

L'homme qui a fait prendre Piromalli et ses acolytes est un « repenti », Pino Scriva, qui a commencé à parler, il y a deux ans, révélant certains secrets jalousement gardés par la Ndrangheta. Le ministère public estimait que ce témoignage n'était pas crédible, mais les jurés en ont décidé autrement. Pino Scriva est devenu *« l'infâme »* pour ses anciens compagnons, parmi lesquels se trouve son cousin Rocco, un colosse aux mains d'étrangleur. Il *« représentait »* son chef Piromalli lors de la lecture de la sentence (le « boss » ayant décidé de rester dans sa cellule). *« Bravo, bravo »*, a-t-il sussurré les dents serrées, à l'adresse de la cour. Une ironie lourde de menaces.

PHILIPPE PONS.

## Espagne

### Un scientifique soviétique a disparu depuis plus de trois mois

De notre correspondant

Madrid. – Où est donc passé M. Vladimir Alexandrov ? Les milieux diplomatiques et la presse de Madrid s'interrogent avec perplexité sur le sort de ce scientifique soviétique, qui a apparemment joué la fille de l'air il y a trois mois et demi, mais dont la disparition vient seulement d'être rendue publique.

M. Alexandrov est considéré comme l'un des grands spécialistes de la théorie de l'« hiver nucléaire » : il a décrit, en se fondant sur un modèle mathématique, les conséquences qu'aurait sur le climat de la planète un conflit nucléaire généralisé. C'est à ce titre qu'il avait été invité à participer à Cordoue à une « assemblée des villes dénucléarisées », qui eut lieu du 29 au 31 mars. Accueilli à son arrivée à l'aéroport de Madrid, le 29, par des fonctionnaires de l'ambassade soviétique et des représentants de la mairie de Cordoue, il fut directement emmené par ces derniers à l'assemblée, et prononça comme prévu le lendemain sa conférence sur l'« hiver nucléaire ».

A Cordoue, M. Alexandrov se fit rapidement remarquer, non seulement par ses connaissances scientifiques, mais également par son goût particulier pour les boissons alcoolisées. A tel point que les organisateurs de la rencontre décidèrent, en accord avec l'ambassade soviétique, de le ramener rapidement à Madrid le dimanche 31 mars. Vers neuf heures du soir, il fut remis, passablement éméché, à des diplomates de son pays. Ces derniers l'emmenèrent apparemment à l'hôtel Habana, où une chambre avait été réservée à son nom.

Depuis, tout le monde (à commencer par ses compatriotes) a perdu sa trace. M. Alexandrov n'a apparemment pas dormi à l'hôtel. Il aurait été aperçu la nuit du 31 mars dans un autre hôtel de la capitale, complètement ivre. Depuis, mystère. Il n'a pas sollicité l'asile politique et sa sortie du territoire espagnol n'a été enregistrée à aucun poste frontière. Tout porte à croire que le théoricien de l'« hiver nucléaire » a pris la clef des champs.

T. M.

# AFRIQUE

## L'Algérie ou la sérénité difficile

*(Suite de la première page.)*

Les droits des musulmans avant l'indépendance étaient des plus limités ; du moins, les Algériens avaient-ils assisté – et, dans un nombre de cas trop faible, participé – aux débats politiques en métropole. Ces souvenirs, ces expériences, faisaient sans doute d'eux le peuple maghrébin le plus apte à la démocratie. Dans son livre *l'Indépendance confisquée* (Flammarion 1984), le plus dur et le plus lumineux des réquisitoires écrits par un nationaliste, Ferhat Abbas montre comment Ben Bella puis Boumediène empêchèrent l'Algérie de saisir cette chance unique.

Faisant une large part au clientélisme et à l'équilibre entre différents clans, le régime n'est pas certes une dictature, mais il lui a manqué dès le départ – comme à bien d'autres – une légitimité née des urnes. Deux élections présidentielles ont seulement ratifié l'arbitrage de l'armée en faveur du plus ancien dans le garde le plus élevé pour succéder à Boumediène, parvenu au pouvoir par un coup d'État.

### La Ligue des droits de l'homme

A 23 heures, le 12 janvier 1983, au début d'une soirée électorale surréaliste dans une salle du ministère de l'intérieur bardée de terminaux d'ordinateurs annonçant les évaluations ville par ville, une présentatrice – mettant fin à quel suspense ? – dit sur les ondes : *« Je peux d'ores et déjà vous annoncer que Chadli Bendjedid est réélu. »* Résultats officiels quelques heures plus tard : inscrits : 10 154 715 ; votants : 9 776 952 ; oui : 9 684 168 ; non : 56 462 ; nuls : 36 322.

Dans un pays où les esprits déliés et persifleurs ne manquent pas, on s'étonne de ce score digne d'une république bananière. On n'osa d'ailleurs pas parler officiellement des 99 % ; les titres des journaux se firent sur les 95,36 % de « oui » par rapport aux inscrits et non aux votants. Peuple frondeur, curieux de ce qui se passe à l'étranger, les Algériens ne feraient-ils jamais de comparaisons, ne serait-ce qu'avec les deux pays à démocratie limitée et surveillée qui sont leurs voisins ?

*« L'Algérie, qui se soucie tant des droits des peuples, en Afrique australe, en Palestine et ailleurs, devrait aussi se préoccuper des droits de l'homme chez elle »*, nous disait cruellement un contestataire. Fort habilement, le pouvoir, encore plus allergique à la critique quand elle vient de l'étranger, évite en général d'attirer l'attention de l'opinion internationale par des arrestations de masse et de grands procès. N'étant fort heureusement pas sanguinaire, il s'entend à incarcérer, sans publicité, les récalcitrants et à les faire mijoter pendant une « instruction » qui n'en finit pas. Cela se termine le plus souvent par un non-lieu ou par une libération sans explication qui tient lieu de « à bon entendeur, salut ». Ou bien, perspective qui tempère bien des ardeurs contestataires, le jour où un mauvais esprit se présente à la police des frontières pour un voyage à l'étranger, on lui confisque son passeport sans autre forme de procès.

Une petite revue semi-clandestine rédigée par des Kabyles – *Tafsut, Printemps* en berbère par allusion aux événements d'avril 1980 en Kabylie – relate périodiquement des cas précis d'entorse aux libertés fondamentales. Pour le moment, l'université de Tizi-Ouzou est le seul « espace de liberté » en Algérie. Les autorités y laissent la contestation s'exprimer, à condition qu'elle ne sorte pas des limites étroites du campus. On peut y ajouter, sur un registre très différent, certaines mosquées que la répression qui s'est abattue sur les intégristes n'a pas totalement intimidées.

Sachant qu'il faut renoncer à tout espoir de multipartisme en l'état actuel de la situation, quelques intellectuels et juristes caressaient au début de l'année le projet de fonder une ligue des droits de l'homme analogue à celle qui existe par exemple en Tunisie. Celle-ci a été créée, mais son président, Mᵉ Ali Yahia, a été aussitôt arrêté et inculpé par la cour de sûreté de l'Etat *(le Monde* des 11 et 13 juillet). Les membres de la ligue sont, aujourd'hui, traités en *« opposants déclarés »*.

Rien n'agace autant les autorités que les comparaisons avec ce qui est comparable, c'est-à-dire avec les deux autres pays du Maghreb. Pourtant, le fait d'être indiscutablement la lanterne rouge en matière d'information ne les incite toujours pas à relever le défi.

Malgré de bonnes résolutions périodiques pour « dynamiser » les médias, malgré des promesses répétées à des correspondants étrangers de moins en moins nombreux, l'Algérie demeure le pays où aucun responsable ne parle s'il n'est pas assuré de l'anonymat, où une conférence de presse du chef de l'Etat est inconcevable, où les ministères – à commencer par celui de « l'information » – se dérobent dès qu'un événement un tant soit peu « chaud » intervient.

### La « guerre non déclarée » au Maroc

Même s'il sait que les écoutes téléphoniques habituelles, le visiteur étranger ne découvrira pas aisément les mécanismes du système. Il constate vite la grande misère de l'information devant les kiosques vides. Même l'hebdomadaire *Jeune Afrique* ne saurait être mis entre toutes les mains en Algérie. L'interdiction permanente dont il souffre serait due à ses partis pris en faveur du Maroc dans l'affaire du Sahara occidental.

Celle-ci continue à peser d'un poids déterminant tant sur la conduite des affaires intérieures – en raison du coût de l'aide au Polisario – que sur la diplomatie. Elle est supposée donner lieu à un consensus national, bien qu'aucun débat sur la question n'ait eu lieu depuis longtemps à l'échelon de la « base militante » du parti. La population ne partage sans doute pas le jugement de Ferhat Abbas, qui voit dans les initiatives de Boumediène contre le Maroc *« la plus scandaleuse des aventures, un crime perpétré contre l'unité et la paix nord-africiane »*, mais, le moins qu'on puisse dire est qu'elle ne paraît pas se sentir très concernée.

Il y a maintenant dix ans que l'Algérie, dont l'accession à l'indépendance fut retardée par son refus légitime, face aux émissaires secrets de de Gaulle, d'être amputée du Sahara, s'oppose aux prétentions *« hégémoniques »* du Maroc sur l'ancien Sahara espagnol. Usant de son style inimitable, le roi Hassan II, dans un message adressé le 17 février 1976 à Boumediène, pressait celui-ci de *« faire en sorte, soit par une guerre loyalement et ouvertement déclarée, soit par une paix internationalement garantie, que dorénavant on ne dise plus chez moi, parmi mon peuple : « Algérie égale inconstance. »*

La guerre, frôlée à cette époque, quand l'armée royale se heurta à des soldats algériens à Amghala, au Sahara occidental, n'est toujours pas *« loyalement »* déclarée. Mais, depuis la défection de la Libye, puis de la Mauritanie, jamais il n'avait été aussi manifeste que le Polisario, installé à à Tindouf, n'existe que grâce à l'Algérie.

### Le non-dit avec la France

Depuis la construction des murs de défense, celle-ci sait que le Maroc a gagné la bataille sur le terrain, mais elle n'a pas renoncé à gagner la guerre diplomatique. Elle a réussi le tour de force de faire admettre la « République arabe sahraouie démocratique » par l'Organisation de l'unité africaine, sans que celle-ci se souciât de l'inconséquence qu'il y avait de sa part à préconiser un référendum d'autodétermination en préjugeant ainsi du résultat. Elle s'apprête à étendre le débat au sein du mouvement des non-alignés, dont elle brigue la présidence avec l'accord de l'Inde.

Il est possible que l'Espagne se départe un jour de sa neutralité dans cette affaire. Après tout, certains Espagnols pourraient voir d'un bon oeil la création d'un Etat croupion où l'on parlerait la langue de Cervantes plutôt que celle de Descartes. Seule la prise en compte des intérêts de Madrid au Maroc a éloigné jusqu'à présent cette tentation. La France, elle, n'a aucune raison de s'aliéner Rabat et, malgré les propos imprudents de certains socialistes, M. Mitterrand n'a pas changé d'un iota la politique de son prédécesseur dans ce domaine.

Le *« manque d'équilibre »* de la diplomatie française au Maghreb est l'une des raisons invoquées par les Algériens à chaque poussée de fièvre entre Paris et Alger. Le « coup de passion » célébré en 1981 appartient au passé, on l'a constaté lors de l'accueil plutôt frais réservé à M. Fabius en juin. Tout a été dit et répété sur l'éternel contentieux relatif aux échanges commerciaux, à la politique africaine de la France, aux droits des personnes et aux biens français en Algérie. Des raisons plus fondamentales, faisant partie d'un lourd non-dit après une guerre encore fraîche dans les mémoires, continueront sans doute longtemps à fausser la discussion.

Les responsables français ont tendance à expliquer les algarades contre Paris par la nécessité pour M. Chadli de donner des gages à la « vieille garde » du parti. Mais ces campagnes sont-elles populaires ? L'inquiétude de la population et son malaise sont sensibles chaque fois que la presse orchestre une crise.

Les pénuries algériennes sont partiellement palliées par le pont aérien avec Paris, Lyon ou Marseille. Une quantité au moins égale de marchandises est transportée dans les voitures surchargées qui traversent la Méditerranée par bateau. S'il est une question qui mobilise les Algériens, c'est bien celle de la libre circulation des personnes.

D'autre part, malgré le discours officiel, l'émigration algérienne est la moins pressée de retourner au bercail. A la différence des Marocains et des Tunisiens, elle ne rapatrie rien de ses revenus en France. Avec son concours, un immense trafic de devises, encouragé par le cours artificiel du dinar algérien, monnaie non convertible mais alignée sur le dollar, a lien avec les parents ou amis venus en France pour s'approvisionner, se faire soigner ou simplement « respirer un autre air », attirance qui n'est pas incompatible avec la fierté de l'indépendance recouvrée.

Cela, aucun gouvernement au monde ne pourrait s'en accommoder facilement. L'Algérie a renoncé sans le dire à voir revenir à elle la jeunesse émigrée ; elle ne souhaite même pas son retour tant celle-ci a pris de « mauvaises habitudes » outre-Méditerranée. Mais il faut perpétuellement hausser le ton pour décourager de nouveaux départs, légaux ou non, donner de l'ancienne puissance tutélaire une image dissuasive. Peut-être la situation changera-t-elle avec l'émergence de la génération de l'indépendance, arabisée, préservée de l'attraction-répulsion à l'égard de l'ancienne métropole. Alors, la sérénité sera enfin possible.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

● *M. Hocine Aït Ahmed*, ancien chef historique du FLN, dirigeant du Front des forces socialistes (FFS), a approuvé, dans un communiqué rendu public vendredi 19 juillet, la constitution d'une Ligue algérienne des droits de l'homme ; indiquant notamment : *« Elle marque l'éveil d'une jeunesse à la conscience de tous ses droits et de ses responsabilités ; elle reflète le rejet par l'opinion algérienne du principe policier des pratiques autoritaires »*.

# DIPLOMATIE

## Visite à Paris du ministre argentin des affaires étrangères

Buenos-Aires *(AFP, Reuter)*. – Le ministre argentin des affaires étrangères, M. Dante Caputo, était attendu ce vendredi 19 juillet à Paris. Il doit rencontrer à Bordeaux son collègue français, M. Roland Dumas, pour préparer la visite en France que doit effectuer en septembre le président argentin, M. Raul Alfonsin.

Selon un communiqué officiel publié dans la capitale argentine, les deux hommes ont aussi à leur programme la coopération bilatérale et le problème de la dette extérieure des pays latino-américains. M. Caputo s'entretiendra également avec M. Dumas des revendications argentines sur les Malouines dans la perspective de la prochaine Assemblée générale des Nations unies, en septembre. C'est ce dernier point qui aurait amené le ministre argentin à faire immédiatement une visite qui n'était pas inscrite si tôt au calendrier diplomatique.

Après l'échec, en 1982, de la reconquête militaire des Malouines, le régime démocratique du président Alfonsin, élu en 1983, s'était engagé verbalement à ne plus rechercher que par la voie diplomatique la reconnaissance de ce qu'il considère toujours comme ses droits légitimes. La France s'est jusqu'à présent abstenue dans les votes des Nations unies sur les Malouines. Face à la fin de non- recevoir opposée par la Grande-Bretagne, la diplomatie argentine compte sur la communauté internationale pour, sinon obtenir gain de cause dans l'immédiat, du moins remporter une victoire de prestige dont il pourra se prévaloir face à une opinion publique toujours sensible à ce thème.



# ASIE

## Chine

### Deux ans pour réhabiliter tous les intellectuels « injustement maltraités »

Pékin *(AFP)*. – Les intellectuels *« injustement maltraités »* en Chine durant l'ère maoïste devront tous être réhabilités avant deux ans, a annoncé récemment un haut responsable du Parti communiste chinois (PCC), cité jeudi 18 juillet par l'agence Chine nouvelle.

M. Wang Zhaohua, directeur adjoint du département de l'organisation du PCC, a déclaré que ces réhabilitations étaient rendues nécessaires par la *« nouvelle période historique »* que connaît la Chine, et *« qui appelle le respect du savoir et des gens doués »*.

Selon M. Wang, tous les cas d'intellectuels chinois victimes d'injustices devront être réglés avant la tenue du 13ᵉ congrès du PCC en 1987.

Les autorités chinoises n'ont pas réhabilité tous les intellectuels *« injustement maltraités »* lorsque des *« mouvements politiques »* agitaient la Chine, a déclaré M. Wang, faisant allusion à l'ère qui s'est close avec l'arrestation en 1977 de la « bande des quatre » ayant à sa tête la veuve de Mao, Mᵐᵉ Jiang Qing.

Des centaines de milliers d'intellectuels ont été « maltraités », spoliés ou déportés, d'abord lors de la campagne *« anti-droitière »* de 1957, puis lors de la Révolution culturelle (1966-1976) où ils étaient considérés comme *« la neuvième catégorie puante »*, après les *« espions »* et les *« propriétaires fonciers »*.

## Inde

APRÈS CINQ MOIS DE TROUBLES

### Une détente s'amorce dans l'Etat de Goudjerat

New-Delhi *(Reuter-UPI)*. – Un accord a été signé dans la nuit de jeudi 18 juillet à vendredi 19 juillet entre le gouvernement de l'Etat de Goudjerat et les responsables de la campagne violente menée contre l'augmentation des contingents de postes dont peuvent disposer les membres des castes inférieures dans la fonction publique et les universités.

L'agence PTI (Presse Trust of India) a indiqué que, selon le dirigeant de cette campagne, M. Shakarbhai Patel, le gouvernement de l'Etat a accepté d'annuler son projet et de libérer les personnes emprisonnées à la suite d'émeutes qui ont fait 212 morts depuis près de cinq mois. Une commission sera chargée de formuler, d'ici à 1988, des propositions concernant l'admission des membres de castes inférieures dans les établissements supérieurs.

# AFRIQUE

LE VINGT ET UNIÈME SOMMET DE L'OUA A ADDIS-ABEBA

## M. Abdou Diouf succède à M. Nyerere à la présidence de l'organisation

Le chef de l'Etat sénégalais, M. Abdou Diouf, a été élu, jeudi 18 juillet, président en exercice de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), lors de la séance d'ouverture du vingt et unième sommet de l'Organisation qui se tient à Addis-Abeba. Il succède à ce poste au président tanzanien, M. Julius Nyerere.

Outre cette élection, la première journée de ce sommet, qui doit s'achever en principe samedi 20 juillet, a été marquée par le discours du chef de l'Etat éthiopien, M. Mengistu, qui a mis l'accent sur la situation économique extrêmement critique de la plupart des pays du continent. Estimant que ces problèmes économiques ont été *« exacerbés par l'endettement extérieur »*, le président éthiopien a souligné : *« Alors que nous nous sommes appauvris, les pays développés continuent d'exploiter nos ressources industrielles et humaines bon marché et, avec une absence aveugle de volonté politique, ils ont refusé de céder à nos appels répétés en faveur de l'annulation des dettes. »*

Mettant en cause le fardeau que constitue le service de la dette et les conditions très strictes qui, avec les taux d'intérêt élevés, ont réduit la capacité de l'Afrique à rembourser ses dettes, M. Mengistu a plaidé en faveur d'une coordination des politiques économiques entre Africains, insistant : *« Nous devons réduire nos dettes. »*.

Il apparaît d'ores et déjà que le document final de ce vingt et unième sommet de l'organisation panafricaine insistera surtout sur le poids de la dette extérieure des Etats membres de l'organisation. Pour sa part, M. Javier Perez de Cuellar, secrétaire général des Nations unies, a affirmé que, si des efforts de réformes structurelles ne sont pas entreprises, *« il y a peu de chances d'échapper à une répétition de la crise actuelle »*.

M. Perez de Cuellar a eu, d'autre part, à Addis-Abeba, des entretiens avec différents chefs d'Etat, à propos notamment du Sahara occidental et de la Namibie. Le secrétaire général des Nations unies devait quitter vendredi la capitale éthiopienne pour le Maroc, où il est invité par le roi Hassan II. Il sera lundi 22 juillet à Paris, où il aura des entretiens avec MM. Roland Dumas, ministre des relations extérieures, et Henri Nallet, ministre de l'agriculture et nouveau président du Conseil mondial de l'alimentation. – *(AFP, Reuter, AP, UPI.)*

L'EXPULSION DE NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL

### « Où partez-vous comme ça ? »

Nairobi. – Devant « couvrir » le vingt et unième sommet de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) à Addis-Abeba en tant que correspondant du *Monde* pour l'Afrique orientale, me serais-je hâtivement, et bien à tort, imaginé que mon refoulement d'Ethiopie (nos éditions du 19 juillet) n'était pas sans lien avec la récente publication d'un article sur les malversations diverses auxquelles donne lieu la distribution de l'aide internationale aux victimes de la famine ? En effet, le régime marxiste du lieutenant-colonel Mengistu Hailé Mariam s'en était ému (*le Monde* du 23 mai).

En tout état de cause, cette mesure de refoulement était, pour le moins, singulière. N'est-il pas en effet de solide tradition que les autorités éthiopiennes délivrent automatiquement des visas d'entrée à tous les journalistes qui souhaitent « couvrir » les sommets de l'OUA et dont les noms figurent sur une liste établie par les soins de l'Organisation panafricaine ? Telle est la règle du jeu à New-York pour l'ONU. Elle était la même à Addis-Abeba pour l'OUA... jusqu'au mercredi 17 juillet.

Ce jour-là, M. Paul Fouda, directeur du service de presse et d'information de l'OUA, confirma à un représentant de l'ambassade de France à Addis-Abeba que le correspondant du *Monde* figurait bien sur la liste des journalistes habilités à suivre les travaux du 21e sommet de l'OUA. Il ajouta, toutefois, que le ministère éthiopien de l'information avait pris la liberté de rayer son nom.

Insoutenable légèreté de l'OUA : M. Fouda ne chercha, semble-t-il, ni à en savoir davantage, ni à imposer sa liste à l'État hôte. Preuve supplémentaire, s'il en était besoin, de l'inaptitude de l'organisation panafricaine à se faire entendre de ses membres. Quant à M. Getachew Asfaw, chef du bureau de presse du ministère éthiopien de l'information, il nous a joué un numéro d'ahurissement : *« Je ne vois vraiment pas ce qui aurait bien pu justifier, de notre part, cette prétendue ingérence... »*

S'agirait-il donc d'un regrettable malentendu ? Les responsables éthiopiens n'ont, en ce cas, rien fait pour le dissiper, s'employant, au contraire, à se débarrasser au plus vite du gêneur. Lorsque, après vingt-quatre heures de « garde à vue » dans les locaux des services de l'immigration à l'aéroport d'Addis-Abeba, je fus invité, le jeudi 18 juillet, à monter dans le premier avion à destination de Nairobi, j'ai croisé sur le chemin de la piste d'envol M. Asfaw. Celui-ci allait-il, *in extremis*, me livrer la clé de l'énigme ?

*« Où partez-vous comme ça ? – Je retourne à Nairobi puisque vous ne voulez pas de moi ici. – Mais je n'y suis pour rien – Alors, disons le ministère de l'information ou le gouvernement éthiopien* précisa l'énigmatique fonctionnaire. *« Mais non, mais non »*, conclut, désolé, avant de disparaître dans un couloir de l'aéroport.

JACQUES DE BARRIN.

Tunisie

### Le gouvernement suspend pour six mois le journal de l'UGTT

*(De notre correspondant.)*

Tunis. – Les relations entre le gouvernement et l'Union générale des travailleurs tunisiens (UGTT), déjà tendues depuis l'échec des négociations salariales du printemps (*le Monde* du 6 juin), viennent de se dégrader un peu plus avec la suspension, pour six mois, du journal de la centrale, *Ach Chaab*. La presse officielle, citant *« une source autorisée »*, a précisé que cette suspension faisait suite à la publication, le 12 juillet, d'une information annonçant que *« des têtes allaient tomber »* parmi les gouverneurs (préfets), rédigée dans un style portant atteinte à l'un des principaux corps de l'Etat.

Mais, pour la direction de l'UGTT, la vraie raison de la sanction réside dans le commentaire publié le 17 juillet – veille du jour où la suspension a été notifiée – à la suite de l'augmentation de 10 % à 15 % du prix du pain (*le Monde* du 18 juillet). Et, effectivement, si l'ensemble des quotidiens avaient annoncé avec une remarquable discrétion ce réajustement imposé par un déficit croissant de la caisse de compensation, *Ach Chaab* lui avait consacré la majeure partie de sa première page, notant, entre autres sujets d'étonnement, que *« cette nouvelle dégradation du pouvoir d'achat des travailleurs »*, dont les salaires sont bloqués depuis deux ans, intervient, paradoxalement, alors qu'est enregistrée une excellente récolte céréalière, évaluée à quelque 19 millions de quintaux. Le bureau exécutif de l'UGTT devait d'ailleurs *« dénoncer »* cette augmentation, dans laquelle il voit *« une provocation dont le gouvernement assume seul la responsabilité »*.

La mesure frappant *Ach Chaab*, qui, depuis une semaine, venait de se transformer d'hebdomadaire en quotidien, prive la centrale syndicale de tout organe d'expression, situation qu'avait connue, ces derniers mois, pour des durées plus ou moins longues, les partis d'opposition légalement reconnus avec leurs journaux. *« Nous relèverons le défi de cette situation qui fait fi du respect des droits syndicaux »*, nous a déclaré le secrétaire général de l'UGTT, M. Habib Achour, qui a accusé le gouvernement de vouloir substituer de plus en plus *« l'usage de la violence à la voie de la négociation »*.

M. Achour n'a cependant pas voulu dire quand et comment sera *« relevé le défi »*. Il a tout juste précisé que dans les prochaines semaines les dirigeants de la centrale allaient effectuer des tournées dans l'intérieur du pays afin de sensibiliser les adhérents, et contacter toutes les organisations syndicales amies à l'étranger.

L'UGTT est-elle pour autant prête à engager une véritable épreuve de force en réplique à l'incontestable intransigeance que manifeste à son égard le pouvoir ? Rien n'est moins sûr. La centrale est en effet sortie affaiblie des dissensions qui se sont manifestées au grand jour ces dernières semaines au sein de sa direction, dont l'unité aujourd'hui retrouvée paraît encore bien fragile. En outre, il lui faut bien tenir compte de la menace que brandit épisodiquement le gouvernement de supprimer la règle de la retenue des cotisations syndicales à la source, qui, si elle était mise à exécution, la plongerait dans de très sérieuses difficultés de trésorerie.

MICHEL DEURÉ.

# A TRAVERS LE MONDE

## Chine

- DEUX CENT SOIXANTE-QUINZE MORTS ET PLUS D'UN MILLION DE SINISTRÉS A LA SUITE D'INONDATIONS. – Des inondations et des glissements de terrain on fait 275 morts au début de ce mois et également un million et demi de sinistrés dans les provinces du Guizhou et du Sichuan (sud-ouest de la Chine), a indiqué, vendredi 18 juillet, la presse chinoise. Environ 30 000 habitations ont été détruites et 167 000 hectares de cultures submergées par les flots dans ces deux provinces, a précisé le vice-directeur du bureau des secours du ministère des affaires civiles, M. Yao Shaoyu, cité par le *China Daily*. Les inondations les plus graves se sont produites dans les districts de Qianxinan et de Qiandongnan, ainsi que dans la ville de Liupanshui, dans le Guizhou. Des pluies torrentielles se sont abattues sur Qianxinan le 2 juillet et ont causé la rupture des barrages de deux réservoirs, dont les 52 000 mètres cubes d'eau ont entraîné la mort de quarante-sept personnes et balayé plusieurs villages, selon le responsable. – *(AFP.)*

## Corée du Sud

- ARRESTATION DE CINQUANTE-SIX DIRIGEANTS ÉTUDIANTS. – Cinquante-six dirigeants étudiants sud-coréens ont été arrêtés au cours des trois dernières semaines et accusés d'avoir tenté de renverser le gouvernement du président Chun Doo-hwan, après avoir organisé, selon les autorités, de violentes manifestations antigouvernementales au printemps dernier, a-t-on appris, jeudi à Séoul, de source officielle. Treize d'entre eux, inculpés de violation de la loi de sécurité nationale, risquent la peine de mort ; les quarante-trois autres ont été inculpés de violences et d'organisation de manifestations illégales. Leur procès devrait s'ouvrir à la fin du mois d'août.

Selon les autorités, les dirigeants arrêtés appartenaient à *« l'organisation procommuniste Sammintu »*, intégrée au sein de la Fédération nationale des associations estudiantines, opposée au régime actuel. – *(AFP.)*

## Pologne

- SOLIDARITÉ LANCE SA CAMPAGNE DE BOYCOTTAGE DES ÉLECTIONS DU 13 OCTOBRE. – La direction clandestine de Solidarité (TKK), dans un communiqué daté du 16 juillet, souhaite que ce boycottage *« exprime la volonté commune de changements en Pologne qui permettraient aux citoyens de participer dignement à la vie publique, de s'associer dans des syndicats indépendants et de jeter les bases d'un système économique rationnel »*. Cette réunion de la TKK est la première depuis l'arrestation du représentant de Solidarité clandestine de Silésie, M. Tadeusz Jedynak, le 17 juin dernier. Selon le communiqué, les trois membres de la TKK restant en liberté, dont les noms sont connus – MM. Zbigniew Bujak (Varsovie), Marek Muszynski (Wroclaw) et Bogdan Borusewicz – y ont participé ainsi que des représentants de Cracovie, Lodz et de la Haute-Silésie. – *(AFP.)*

# PROCHE-ORIENT

LA PRÉPARATION DU DIALOGUE AMÉRICANO-PALESTINIEN

## La presse israélienne publie la liste des sept délégués de M. Arafat

**La liste officieuse des sept Palestiniens choisis par M. Yasser Arafat pour ouvrir des discussions, peut-être le mois prochain à Amman, avec le secrétaire d'Etat adjoint américain, M. Richard Murphy, a été publiée par la presse israélienne et les journaux arabes de Jérusalem-Est. Tous sont des fidèles du président de l'OLP.**

**• M. KHALED AL HASSAN : membre fondateur du Fath et proche collaborateur de M. Arafat, il est né à Safed (Galilée) et vit au Koweït. Responsable des affaires étrangères au sein du comité exécutif de l'OLP, il passe pour l'inspirateur du rapprochement entre M. Arafat et le roi Hussein.**

**• M. HATEM HUSSEINI : né à Jérusalem, où son père dirige une école pour orphelins, il est le représentant officieux de l'OLP à Washington et conseille M. Arafat pour les affaires américaines.**

**• M. SALAH TA'AMRI : c'est un des chefs militaires de l'OLP, dont il a le grade de lieutenant-colonel. Il dirigeait le groupe des jeunes combattants du Fath lors de l'invasion du Liban en juin 1982. Fait prisonnier, il devint le commandant officieux des détenus du camp d'Ansar. Il a négocié leur libération avec Israël. Né à Bethléem, où sa famille est influente, il a épousé Dina, l'ex-femme du roi Hussein.**

**• M. NABIL CHAATH : conseiller de M. Yasser Arafat, il est classé parmi les « modérés ». Membre fondateur du Fath et délégué du Conseil national palestinien, il est très introduit aux Etats-Unis. Né à Jaffa, il vit au Caire, où il est un homme d'affaires.**

**• M. MOHAMED SBEIGH : secrétaire général du CNP, il est né à Jérusalem, où habite sa famille.**

**• M. HANNA SINIORA : rédacteur en chef depuis dix ans du quotidien de Jérusalem-Est *Al Fajr*. C'est un chrétien, ancien élève du collège des frères de Dieu. Eduqué ensuite aux Etats-Unis, il est aujourd'hui l'un des hommes entretenant un dialogue permanent avec la gauche israélienne.**

**• M. FAYEZ ABOU RAHMEH : président de la chambre syndicale des avocats de Gaza.**

M. FAYEZ ABOU RAHMEH

### Un avocat ennemi de la violence

De notre envoyé spécial

Gaza. – Avec sa petite moustache poivre et sel, son regard malicieux et son sens de l'humour, M. Fayez Abou Rahmeh n'est pas homme à avoir la « grosse tête ». Il n'empêche : se retrouver du jour au lendemain l'un des deux « Palestiniens de l'intérieur » – avec le journaliste Hanna Siniora – dans une délégation susceptible pour la première fois d'ouvrir un dialogue officiel avec les Etats-Unis, cela aiguise le sens des responsabilités. *« C'est, dit-il, une tâche très difficile qui nous attend. »*

Né à Gaza il y a cinquante-cinq ans, Abou Rahmeh compte parmi ses cousins le numéro deux du Fath, Khalil Al Wazir, alias Abou Jihad. Après des études à Jérusalem, une brève attirance pour le journalisme et un diplôme de droit, il choisit le barreau. Conseiller juridique depuis trente ans de l'UNRWA – l'agence des Nations unies pour les réfugiés de Palestine, – il préside aujourd'hui la chambre syndicale des avocats de Gaza. Membre depuis vingt ans du Conseil national palestinien, le « Parlement en exil » de l'OLP, où il représente sa profession, Abou Rahmeh est vice-président du Croissant Rouge de Gaza. Il appartient aussi au conseil d'administration de l'université Al Najah de Naplouse.

Abou Rahmeh nous reçoit, jeudi 18 juillet, au quartier général de l'UNRWA, qui est un peu sa deuxième maison. Pour parler de Gaza et de l'avenir de la Palestine, on ne peut trouver un endroit mieux approprié, au cœur de ce territoire de 46 kilomètres sur 8 où, sur un demi-million d'habitants apatrides, près de quatre sur cinq sont des réfugiés, dont plus de la moitié vivent dans les huit camps de l'UNRWA. *« Ici*, dit-il, *nous sommes sur une autre planète. »*

Abou rahmeh est l'archétype du « loyaliste » favorable à la recherche prioritaire d'un règlement négocié. *« Je ne crois pas*, dit-il, *aux solutions violentes. Juifs et Arabes ont beaucoup de choses en commun et doivent vivre ensemble. Arafat est un dirigeant raisonnable et modéré, qui défend au mieux les intérêts de son peuple. Nous voulons jouir de nos droits nationaux et cultiver notre jardin en paix. Et, s'il le faut, lorsque notre Etat aura vu le jour, nous nous passerons d'armée. »*

#### L'oublié

Abou Rahmeh a eu l'occasion de rencontrer plusieurs fois Shimon Pérès lorsque celui-ci dirigeait l'opposition travailliste. En avril dernier, il fit partie du groupe palestinien *reçu à deux reprises* par M. Richard Murphy au consulat général américain de Jérusalem. L'initiative diplomatique en cours n'est-elle pas vouée, après tant d'autres, à l'échec ? Pour Abou Rahmeh, seules *« de fortes pressions américaines »* sur Jérusalem permettront des progrès. *« Nous voulons des négociations directes, mais les Israéliens refusent. Ils ne souhaitent pas payer le prix de la paix. »*

Après l'élu, l'oublié. Dans son bureau proche de la plage, le vrai « patron » de Gaza, M. Rachad Chawa, soixante-seize ans, fait contre mauvaise fortune bon cœur. Homme d'affaires prospère, chef de clan influent, vétéran de la politique, il est tout cela à la fois. Son nom revenait sur toutes les lèvres de ceux qui évoquaient ces jours-ci la fameuse « liste du cocotier » à Amman. Mais Arafat lui a préféré un cadet de moindre entregent. Un coup de téléphone l'a avisé de cette décision quelques heures avant la divulgation de la liste.

*« Les noms qui y figurent vous surprendront »*, m'avait-on dit. Le chef de l'OLP craint sans doute que Rachad Chawa, mais aussi Elias Freij et Hikmet al Masri, en Cisjordanie, ne lui portent un jour ombrage.

L'homme fort de Gaza est un vieillard qui se veut beau joueur : *« Je suis personnellement soulagé de ne pas avoir été choisi. Place aux jeunes ! Ils manquent un peu d'expérience et ne font pas toujours le poids. Mais les futurs entretiens, s'ils ont lieu, ne seront qu'un début. Les délégués palestiniens devront y suivre la ligne de l'OLP. Et les décisions importantes appartiendront aux instances palestiniennes. En tout cas, je serai toujours prêt à donner des conseils à qui me le demandera. »*

M. Rachad Chawa a reçu néanmoins une bonne nouvelle. Depuis 1980, il n'avait pu se rendre qu'une seule fois en Jordanie. Quatre jours en l'espace de cinq ans. Depuis 1983, tous les pays arabes lui étaient interdits. Aucun contact politique ne lui était autorisé par Israël, notamment aux Etats-Unis. Cette prohibition est levée. M. Pérès l'a dit à Elias Freij : *Rachad Chawa est de nouveau* libre de traverser les ponts du Jourdain. *« Mais ma véritable ambition*, dit-il, *c'est avant tout de ne plus vivre dans un pays occupé. »*

J.-P. LANGELLIER.

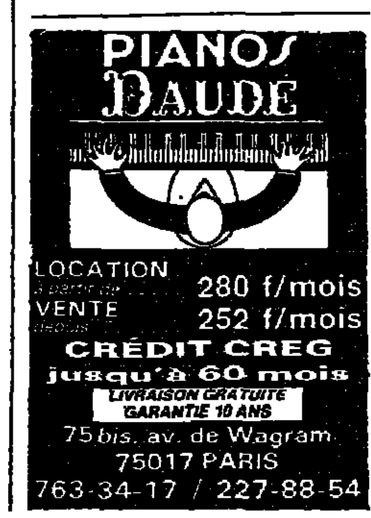
### M. GUIDONI NOUVEAU PRÉSIDENT DE L'INSTITUT DU MONDE ARABE

M. Pierre Guidoni, ancien ambassadeur de France à Madrid, a été désigné jeudi 18 juillet comme président de l'Institut du monde arabe (IMA) par le conseil d'administration de cet institut, en remplacement de M. Philippe Ardant, a annoncé un communiqué de l'IMA.

• *Aide aux chrétiens du Liban.* – Le RPR lance une campagne nationale de solidarité avec les chrétiens du Liban. Des pétitions seront distribuées par les membres du mouvement, qui édite des cartes postales vendues dans ses permanences. Le produit de ces actions est destiné à acheminer des secours. Le RPR envisage d'envoyer une nouvelle mission auprès des chrétiens du Liban, comme celle effectuée début juillet par MM. Carignon, maire de Grenoble, et Fillon, député de la Sarthe.







# politique

## LA PRÉPARATION DES LÉGISLATIVES AU PS

### Les femmes socialistes se rebiffent !

La contestation de l'accord politique conclu le 6 juillet entre les courants du PS pour la constitution des listes législatives, s'étend sur un nouveau front, celui des femmes. Aux premiers mouvements de mauvaise humeur de Mme Yvette Roudy, ministre des droits de la femme, avait succédé une apparente accalmie, qui n'était, en fait qu'un calme trompeur.

Quatre femmes membres du gouvernement, Mme Georgina Dufoix, porte-parole du gouvernement et ministre des affaires sociales, Edith Cresson, ministre du commerce extérieur et du redéploiement industriel, Edwige Avice, secrétaire d'Etat à la défense, et Catherine Lalumière, secrétaire d'Etat chargée des affaires européennes, ont été sollicitées pour être, jeudi 18 juillet, les premières signataires d'une pétition imaginée par Mme Avice, qui réclame une place d'éligible pour Mme Roudy. Cette pétition devait être remise à la secrétaire nationale à la lutte des femmes du PS, Mme Martine Buron, puis circuler dans les fédérations, par l'intermédiaire de chaque secrétariat fédéral aux luttes des femmes. C'est en effet *« en tant que militantes »* que les quatre ministres et secrétaires d'Etat pourraient s'associer à cette initiative.

D'autre part, une quarantaine de femmes, *« militantes socialistes et responsables d'associations »* du 14e arrondissement de Paris, ont manifesté leur *« profond désaccord »* en adressant à la direction nationale du PS une motion demandant un *« réexamen »* des listes *« dans le sens d'une plus grande équité »*. Elles souhaitent que *« tous ceux et toutes celles qui* [sont] *soucieux de la place des femmes dans la société »* s'associent à cet appel (1), déjà repris à leur compte, affirment-elles, par des femmes socialistes de province, dont plusieurs membres du comité directeur du PS. Outre la situation de Mme Roudy, les signataires de l'appel protestent contre la place de Mme Avice sur la liste parisienne (cinquième position, comptée comme éligible dans l'accord du 6 juillet, mais souvent jugée difficile).

#### Difficultés d'application

Les signataires de l'« appel des quarante » ont fait part de leur *« profond mécontentement »* au premier ministre. Elles ont également rappelé par lettre au président de la République la 47e proposition du candidat Mitterrand en 1981, qui prévoyait *« au moins 30 % de femmes »* sur les diverses listes électorales.

Ces manifestations publiques font suite, affirme-t-on au ministère des droits de la femme, à de nombreuses initiatives spontanées allant dans le même sens.

Avant même ce regain de mécontentement chez les femmes socialistes, il apparaissait évident que l'accord-cadre du 6 juillet n'avait pas réglé une fois pour toutes la question des listes électorales. Outre les difficultés d'application sur le terrain, l'accord laissait un certain nombre de cas en suspens (*le Monde* du 19 juillet), notamment pour le éligibles du courant A (mitterrandiste).

Compte tenu de ces diverses incertitudes, et d'après nos estimations, il semble que — sous réserve évidemment de l'approbation des militants, — les choix faits aient des chances d'être définitifs dans au moins 57 départements métropolitains. Ces 57 départements représentent 300 sièges. Sur la base de travail retenue par les négociateurs du PS (environ 170 députés), l'actuel parti majoritaire devrait obtenir 85 de ces 300 sièges (il ne s'agit évidemment pas d'un sondage, et la proportion obtenue n'a pas de valeur indicative particulière).

Nous donnons ci-dessous, après le nom de chaque département, le nombre de sièges à pourvoir. Pour chacun des 85 éligibles, présentés pour chaque département dans l'ordre alphabétique, nous précisons s'il s'agit d'un sortant (le nom apparaît alors en *italique*). Nous avons compté comme sortants les ministres élus en 1981 et aussi les suppléants auxquels ils ont, depuis, laissé leur siège. Enfin, le nom de chaque éligible est suivi d'une lettre entre parenthèses indiquant son courant au sein du PS (A : mitterrantiste ; B : mauroyiste : C : rocardien ; C' : néo-rocardien ; E : CERES).

J.-L. A.

(1) AGORA, 9, rue Pernety, 75014 Paris. Tél. : 542-40-35.

### 85 candidats jugés éligibles

AIN, 4 : *M. Noël Ravassard* (A).

AISNE, 5 : *M. Jean-Pierre Balligand* (B).

ARDÈCHE, 3 : *M. Robert Chapuis* (C).

ARIÈGE, 2 : *M. Augustin Bonrepaux* (A).

AUBE, 3 : *M. Michel Cartelet* (C).

CANTAL, 2 : *M. René Souchon* (A, ministre).

CHARENTE, 4 : *M. Jean-Michel Boucheron* (B).

CHARENTE-MARITIME, 5 : *M. Michel Crépeau* (ministre, MRG) ; *M. Philippe Marchand* (A).

CHER, 3 : *M. Jean Rousseau* (A).

CORRÈZE, 3 : *M. Jean-Claude Cassaing* (A).

COTES-DU-NORD, 5 : *M. Didier Chouat* (A) ; *M. Charles Josselin* (C).

CREUSE, 2 : *M. André Lejeune* (E).

DORDOGNE, 4 : *M. Roland Dumas* (ministre, A).

EURE-ET-LOIR, 4 : *M. Georges Lemoine* (ministre, A).

FINISTÈRE, 8 : *Mme Marie Jacq* (C) ; *M. Louis Le Pensec* (ancien ministre, C) ; *M. Bernard Poignant* (C).

GARD, 5 : *Mme Georgina Dufoix* (ministre, A).

GERS, 2 : *M. Jean Laborde* (C).

ILLE-ET-VILAINE, 7 : *M. Jean-Michel Boucheron (B)* ; *M. Edmond Hervé* (ministre, B).

INDRE, 3 : *M. André Laignel* (A).

LANDES, 3 : *M. Henri Emmanuelli* (ministre, A).

LOIR-ET-CHER, 3 : *M. François Mortelette* (E).

LOIRE, 7 : *M. Jean Auroux* (ministre, A) ; *M. Jacques Badet* (B).

LOIRET, 5 : *M. Jean-Pierre Sueur* (C).

LOT, 2 : *M. Martin Malvy* (ministre, A).

LOT-ET-GARONNE, 3 : *M. Christian Laurissergues* (A).

LOZÈRE, 2 : O.

MARNE, 6 : *M. Georges Colin* (E) ; *Mme Ghislaine Toutain* (actuellement député de Paris, E).

HAUTE-MARNE, 2 : *M. Guy Chanfrault* (E).

MAYENNE, 3 : *M. Jean-Paul Planchou* (actuellement député de Paris, E).

MEURTHE-ET-MOSELLE, 7 : *M. Jean-Paul Durieux* (C) ; *M. Job Durupt* (E).

MEUSE, 2 : *M. Jean Bernard* (A).

MORBIHAN, 6 : *M. Jean Giovanelli* (A) ; *M. Jean-Yves Le Drian* (B).

ORNE, 3 : *M. Michel Lambert* (C).

PYRÉNÉES-ATLANTIQUES, 6 : *M. Jean-Pierre Destrade* (A) ; *M. André Labarrère* (ministre, B).

PYRÉNÉES-ORIENTALES, 4 : *Mme Renée Soum* (A).

HAUT-RHIN, 7 : *M. Jean-Marie Bockel* (ministre, E).

RHONE, 14 : *M. Gérard Collomb* (B) ; *M. Charles Hernu* (ministre, A) ; *M. Jean Poperen* (A) ; *Mme Marie-Jo Sublet* (E).

HAUTE-SAONE, 3 : *M. Jean-Pierre Michel* (E).

SAONE-ET-LOIRE, 6 : *M. André Billardon* (A) ; *M. Pierre Joxe* (ministre, A).

SARTHE, 5 : *M. Raymond Douyere* (A).

SAVOIE, 3 : *M. Louis Besson* (C).

DEUX-SÈVRES, 4 : *M. René Gaillard* (B).

SOMME, 6 : *M. Jean-Claude Dessein* (B) ; *M. Jacques Fleury* (B).

TARN, 4 : *M. Charles Pistre* (C).

TARN-ET-GARONNE, 2 : *M. Hubert Gouze* (A).

VAR, 7 : *M. Christian Goux* (A).

VENDÉE, 5 : *M. Jacques Auxiette* (A).

VIENNE, 4 : *Mme Edith Cresson* (ministre, A).

VOSGES, 4 : *M. Christian Pierret* (B).

TERRITOIRE DE BELFORT, 2 : *M. Jean-Pierre Chevènement* (ministre, E).

PARIS, 21 : *Mme Edwige Avice*, (ministre, E) ; *M. Michel Charzat* (E) ; *M. Lionel Jospin* (A) ; *M. Paul Quilès* (A) ; *M. Georges Sarre* (E).

ESSONNE, 10 : *M. Claude Germon* (A) ; *M. Jacques Guyard* (A) ; *M. Yves Tavernier* (C).

SEINE-ET-MARNE, 9 : *M. Robert Le Foll* (A) ; *M. Alain Vivien* (C).

SEINE-SAINT-DENIS, 13 : *M. Claude Bartolone* (A) ; *M. Gilbert Bonnemaison (B)* ; *Mme Véronique Neiertz* (A).

VAL-DE-MARNE, 12 : *M. Laurent Cathala* (A) ; *M. Joseph Franceschi* (ministre, A) ; *M. Pierre Tabanou* (B).

VAL-D'OISE, 9 : *M. Michel Coffineau* (E) ; *M. Alain Richard* (C).

YVELINES, 12 : *Mme Martine Frachon* (C) ; *M. Michel Rocard* (ancien ministre, C) ; *M. Bernard Schreiner* (C).

Le chiffre suivant le nom du département indique le nombre de sièges à pourvoir, la lettre suivant le nom du candidat, son courant.

● *M. Delanoë : deux sièges pour le PS dans le Vaucluse.* — M. Bertrand Delanoë, membre du secrétariat national du PS et qui doit, aux termes de l'accord du 6 juillet, être tête de liste aux législatives dans le Vaucluse, affirme, dans une interview à l'édition vauclusienne du *Provençal* du 18 juillet, qu'il se *« fixe pour objectif (...) de conduire une liste qui gagne deux sièges de députés »*. M. Delanoë, auquel il est reproché d'être un *« parachuté »*, souligne que ses *« liens avec le Vaucluse ne datent pas de quinze jours »*. *« C'est sans doute le département où je me rends le plus souvent »*, car il y a *« des attaches familiales, amicales. »*

● *Alpes-Maritimes : M. Max Gallo, candidat.* — M. Max Gallo, directeur adjoint du quotidien *le Matin de Paris*, ancien porte-parole du gouvernement et ancien député des Alpes-Maritimes, souhaite y conduire la liste du PS aux législatives. Le 6 juillet, le comité directeur du PS avait décidé de réserver cette tête de liste à une personnalité extérieure au parti, et le nom de Mme Huguette Bouchardeau, ministre de l'environnement, avait alors été avancé, sans qu'aucune décision soit prise (*le Monde* du 19 juillet). M. Max Gallo, qui a prévu de faire acte de candidature après l'ouverture de la procédure de désignation des candidats socialistes, le 26 août — et qui l'a fait savoir le 18 juillet, — a informé Mme Bouchardeau de ses intentions.

### Les transfuges du PSU rejoignent les néo-rocardiens

Les néo-rocardiens recrutent. Le courant le plus iconoclaste du PS, le groupe AGIRS, *alias* courant C' ou 3 (c'est le numéro que portait la motion signée par les néo-rocardiens au congrès de Bourg-en-Bresse), compte désormais dans ses rangs M. Jacques Salvator et ses amis, transfuges du PSU, aujourd'hui membres à part entière du PS, puisqu'ils ont franchi l'épreuve quasi initiatique du rattachement à l'un des courants du parti (*le Monde* du 23 avril et du 8 mai).

Ce regroupement a été scellé par une déclaration commune, rendue publique le jeudi 18 juillet, qui proclame notamment : *« C'est dans l'articulation du réalisme économique et de l'audace dans l'organisation sociale que la France peut trouver une issue originale de gauche à la crise qu'elle traverse. Nous partageons la conviction que c'est autour de ces analyses que peut s'élaborer pour les années à venir un projet de gauche, moderne et rénové, à vocation majoritaire. Nous entendons donc créer ensemble un pôle de réflexion et de propositions autogestionnaires au sein du Parti socialiste. »*

A l'heure, en effet, où M. Michel Rocard, qui a symbolisé l'aspiration autogestionnaire pendant des années, ne croit plus au pouvoir mobilisateur de ce mot et préfère parler d'*« autonomie »*, les néo-rocardiens et les anciens PSU associés à eux veulent reprendre le flambeau. *« Lorsqu'un mot évoque quelque chose, on a tort de ne pas l'utiliser »*, a lancé l'ancien porte-parole adjoint du PSU, qui regrette un nouveau vocabulaire « aseptisé ».

Outre l'autogestion, les amis de M. Salvator ont discerné deux autres convergences importantes avec ceux de M. Alain Richard, député du Val-d'Oise : la nécessité de la politique de rigueur, mais aussi la volonté de transformation sociale. Cette dernière convergence est notamment apparue lors du colloque sur les inégalités, organisé conjointement les 18 et 19 mai, qui marquait la première étape du rapprochement entre ces deux tendances (*le Monde* du 21 mai).

#### La « timidité » des transcourants

Dans les mois à venir, les néo-rocardiens ainsi élargis vont faire plusieurs propositions aux autres socialistes, en particulier l'organisation d'une convention nationale sur la protection sociale et les moyens de la solidarité. Ils vont aussi préparer la motion qu'ils ont l'intention de déposer au congrès de Toulouse. Ils souhaitent associer à ce texte — afin d'en faire la motion qui rassemble les « rénovateursdu PS » — les auteurs de certaines des contributions préparatoires déposées au mois de mai, qui semblent témoigner de préoccupations proches des leurs.

A ce propos, M. Richard a estimé que la contribution « transcourant », positive parce que très *« décapante »*, exprime toutefois une timidité certaine dans la volonté de transformation de la société. M. Rocard lui-même n'échappe pas aux critiques à cause d'une contribution trop axée sur le passé, selon M. Richard. Alors, y a-t-il encore possibilité d'un langage commun, voire d'une motion commune, avec l'ancien père spirituel des néo-rocardiens ? *« Il y a doute »*, répond M. Richard, qui dit ses amis prêts au débat.

C'est sans doute ce goût pour le débat qui plaît à M. Salvator. Si l'ancien dirigeant du PSU, en rejoignant la plus petite des minorités du parti, a refusé le *« mode majeur »* pour rentrer au PS, il sent ses amis, *« au sein du PS, comme des poissons dans l'eau »*...

J.-L. A.

● *Démission au R.P.R.* — M. Arthur Moulin, sénateur, maire d'Avesnes, vient de se démettre de ses fonctions de président du comité départemental du RPR du Nord. Des *« raisons de santé »* seraient, dit-on officiellement, à l'origine de cette décision. Mais il existe peut-être d'autres raisons. M. Moulin s'était en effet élevé avec beaucoup de vigueur contre la candidature de M. Albin Chalandon, ancien ministre, à la conduite de la liste du RPR aux législatives dans le Nord. A Lille, parmi les militants du mouvement chiraquien, une pétition circule contre ce « parachutage ». Cependant, M. Chalandon multiplie les contacts avec les dirigeants RPR de la région et les responsables des milieux économiques, et sa candidature est maintenant considérée comme acquise.

RECTIFICATIF. — C'est par erreur que nous avons écrit dans un titre, vendredi 19 juillet, que le Sénat demandait que le référendum sur la Nouvelle-Calédonie soit avancé. Ainsi que l'indiquait notre texte, la majorité sénatoriale souhaite, au contraire, que le référendum prévu par le gouvernement, au plus tard le 31 décembre 1987, soit organisé un an plus tard, c'est-à-dire en 1988.

## JOURNAL D'UN AMATEUR, *par Philippe Boucher*

# *Jardins*

DANS les jardins des palais nationaux, le pouvoir ne reçoit que lui-même ; ou à la rigueur ce qui l'entoure, le pouvoir du deuxième cercle, la presse. Parce qu'entre ces deux cercles existe un langage commun, celui du pouvoir précisément, qui donne à trop de mots, à trop de gestes, une signification qu'ils n'ont pas pour le reste des mortels. Il n'y a pas d'effort à faire sinon pour se méfier l'un de l'autre.

Une fois l'an, pourtant, l'Elysée, le parc des parcs (bien qu'il ne soit ni le plus beau ni le plus grand de Paris, le plus grand c'est l'hôtel de Matignon (1), s'ouvre à la France. Pour une fois, le fait d'être régulièrement accueilli dans les palais le reste de l'année ne donne pas *ipso facto* le droit de déambuler dans les jardins de ces palais. Le 14 juillet, il faut faire place aux Français et faire refluer la masse de ceux qui les gouvernent.

Point n'est besoin pour distinguer les gouvernants des gouvernés de faire porter à chacun ces étiquettes que l'on nomme badges, on ne sait pourquoi. Les manières pourvoient à l'identification des uns et des autres.

Les gouvernants se reconnaissent parce qu'ils se connaissent. Dans ces procédures de reconnaissance, les attouchements jouent un grand rôle comme, paraît-il, chez les francs-maçons ; avec, au premier rang, le baiser façon rencontre Jospin-Fabius. En l'espace de quelques heures, il s'échange une quantité absolument incalculable de ces embrassades dont Judas donna le premier exemple. Est essentielle aussi l'aisance de l'interpellation, qu'authentifiera une touche de vulgarité pas toujours simulée. Quoi de plus étonnant que ce *« bonjour, ma poule »* sorti d'une bouche d'ordinaire si morgueuse ?

L'affectation d'une grande lassitude, si ce n'est d'ennui, n'est pas non plus de mauvais aloi pour bien montrer qu'on a dans ces lieux ses habitudes, qui sont anciennes. Les mains sont rapidement effleurées, pour le principe plutôt que pour saluer, si l'interlocuteur ne pèse rien.

L'élu de province traîne après lui le notable local à qui il prouvera, en multipliant les présentations, combien il compte à Paris — parce qu'il est prié par « le président de la République et Madame François Mitterrand », mais aussi parce qu'il a des amitiés nombreuses dans la capitale, elles aussi honorées d'une invitation à l'Elysée.

Le notable local, à demi reconnu, est le juste intermédiaire entre les gens de pouvoir et les reçus de la première fois. La démarche de ces derniers est, dans les débuts, plus hésitante. Nul mentor pour les guider. Pas de relations, fussent-elles incertaines, à qui se raccrocher pour masquer ce noviciat dans les solennités républicaines.

Les moins embarrassés d'eux-mêmes sont les envoyés des terres lointaines, parce qu'ils sont venus à plusieurs et restent entre eux. Comme ces Pondichériens qui évoquent, à l'intention de leur ancien visiteur, la rue des Missions étrangères, ou la personne de Robert Duvauchelle, premier maître du consulat général, dont il ouvrait si généreusement les jardins, face à un embarcadère dépourvu de vie depuis le rattachement de Pondichéry à la « plus grande démocratie du monde. »

Les plus audacieux de ces invités d'un jour, ou les plus naturels, patrouillent à travers la foule à la recherche de célébrités qui signeront des autographes sur le bristol (?) d'invitation. Serge Gainsbourg, Juliette Gréco rivalisant ainsi de demandes avec leur porte-parole dans l'Etat, le ministre de la culture, qui a maintenant un tour de main de professionnel.

Puis le temps passe. Le président de la République a pris congé, au profit d'autres devoirs. Les ministres ont fui ce territoire trop disputé. Les inconnus sont restés et ont pris leurs aises. Les pelouses deviennent nonchaloirs. Les belles tenues se défont. Les bouquets sont pillés, à titre de souvenir. Les militaires sirotent un dernier godet. Tout se gâte. Tout se dégrade. Spectacle triste comme une fête qui continue sans ses hôtes. Il faut toujours partir avant le rimmel.

AUTANT que les murs et les forteresses, les jardins et les parcs sont une arme du pouvoir. Chacun de ces symboles a son rôle, aux deux extrémités de l'exercice du pouvoir : terrifier ou séduire. La muraille est prison ; le jardin, promenade.

Supprimée la lettre de cachet, le souverain, quelque nom qu'il porte aujourd'hui, ne dispose plus de la prison, dont il avait jadis un usage personnel. Entre le prison et le souverain, s'est interposé le juge. Docile ou rebelle au souhait du monarque, qu'importe ! Le juge interdit depuis longtemps le périlleux dialogue direct du prince et de ses sujets en fait de liberté.

Si le monarque veut encore dire son mot à propos des prisons, ce ne peut être que pour les ouvrir. Pour diminuer le nombre de ceux qui les peuplent, contre leur gré, mais à raison de leurs fautes. Entre les mains du monarque, la prison n'est plus qu'un outil de liberté, une grâce. Les constitutions de la République se suivent et se ressemblent sur ce point.

Se suivent et se ressemblent les jardins dont roi et président font l'hommage à ceux qu'ils y convient. Successeurs des rois, les présidents ont hérité de leurs jardins. Ils en sont les occupants précaires et non plus viagers, mais les jardins font pareillement partie de leur arsenal politique.

Lorsque la gauche vient au pouvoir en 1981, une de ses premières décisions vise effectivement les jardins. Plusieurs ministres, notamment les communistes, permettent qu'ils soient dorénavant ouverts au personnel de leur ministère. Les enfants quelquefois rejoignent leurs parents. C'était reconnaître l'essence politique de cet espace, et s'affirmer à gauche, que d'en autoriser l'accès à qui ne gouvernait pas.

PAR ses recoins et ses détours, ses ombres et ses impasses, le jardin à l'anglaise appelle à l'intrigue, le cas échéant amoureuse, et même au meurtre, si l'on en croit le cinéma.

Le jardin à la française, tel que Le Nôtre en a figé l'idée, est par excellence un jardin pour le pouvoir. Son titulaire exhibe celui qu'il honore en l'invitant ostensiblement à la promenade, où le *laisser-aller* épouse le *laisser-dire*. Le reste de la cour, devenu cercle, ne peut méconnaître la marque de distinction dont l'élu du moment est l'objet. Au milieu des parterres, le couple se détache, comme une incongruité verticale.

La fausse familiarité d'une conversation jardinière connue de tous surpasse en importance et en témoignage de considération le tête-à-tête d'une audience discrète. Parce qu'il s'y mêle un on-ne-soit-quoi d'intime par lequel il n'est pas déshonorant de se laisser tromper.

Pour une promenade dans les jardins de Marly, suivie de l'œil par toute la cour, Samuel Bernard, le plus riche des financiers du règne, protestant converti au nom de ses intérêts, fait remise à Louis XIV des sommes colossales que ce dernier lui doit (ou plutôt croit lui devoir, en vertu des ahurissantes pratiques du recouvrement fiscal à l'époque). Puisqu'on ne pouvait faire subir à Bernard, pourtant grand voleur lui aussi, le sort de Fouquet, qui fut oublié dans la forteresse de Pignerol, la séduction devait produire ce que la force ne produisait plus. Ce curieux bras dessus-bras dessous est l'un des récits qui restent de Marly, à défaut du bâtiment, que la Révolution détruisit.

Le lieu de promenade du monarque et du financier n'était pas le fait du hasard. Arpenter les jardins de Marly est l'ambition absolue des courtisans de Versailles, qui, pour y parvenir, pousseront au-delà de l'imaginable le rite de la prosternation. *« Sire, Marly ! »*, entendait-on de toutes parts quand le moment s'annonçait d'un déménagement du roi.

Plus tard, bien plus tard, être ou ne pas être admis au maigre parc de Colombey-les-Deux-Eglises (qui n'en compte qu'une comme chacun sait) fut, pour les gaullistes, l'indice d'une hiérarchie non écrite entre les compagnons du général. D'autres aujourd'hui s'écrivent.

***

L'Association pour défendre la mémoire du maréchal Pétain s'étonne d'un passage du « Journal d'un amateur » publié dans *le Monde* du 6 juillet sous le titre « Mémoire ». L'association écrit notamment :

*« Le maréchal Pétain n'a pas trahi la France. Ce chef d'accusation fut abandonné lors de son procès. Et, depuis, des historiens « dépassionnés » (cf Henri Amouroux) ont rétabli la vérité. Quant à sa prétendue sénilité, s'il est exact qu'à son âge le chef de l'Etat traversait, par moments, des phases d'absence, des témoins innombrables ont salué sa forme physique. Quelques semaines encore avant la Libération, ne faisait-il pas l'admiration des foules à Paris, Rouen, Nancy et Dijon par son allure et par ses propos ? »*

(1) C'est son nom exact, tel qu'il figure sous le tympan du portail, au 57 de la rue de Varenne.

# société

## SEPT NATIONALISTES CORSES DEVANT LA COUR D'ASSISES DU RHONE

# Victoire juridique pour la défense

*De notre envoyé spécial*

Lyon. – Nous y voilà donc, dans cette affaire de l'enlèvement de Guy Orsoni, dans les discussions à n'en plus finir sur ses origines, sur ses mobiles, sur le déroulement de l'enquête. Il le fallait bien, puisque, devant la cour d'assises du Rhône, les principaux accusés de l'exécution, à la prison d'Ajaccio, de Jean-Marc Leccia et Salvatore Contini, *impliqués dans l'enlèvement de* Guy Orsoni, entendent justifier cet acte par le sentiment qu'ils avaient de l'impunité judiciaire de leurs victimes.

Mais rien n'a été facile. Car pour entendre sur ce chapitre un témoin comme le commissaire Ange Mancini, chef du SRPJ d'Ajaccio, il convenait d'abord de lever un obstacle juridique. Certes, la cour d'assises du Rhône avait déjà à sa disposition la copie de toutes les pièces du dossier judiciaire ouvert à Ajaccio après la disparition de Guy Orsoni, le militant nationaliste. Mais ce dossier n'étant pas clos, ceux qui y ont concouru, à commencer par le commissaire Mancini qui agissait sur commission rogatoire du magistrat instructeur, Mme Marie-Françoise Knittel, pouvaient-ils être délivrés, du secret de l'instruction que commande l'article 11 du code de procédure pénale ?

Pour le procureur général, M. Pierre Truche, cela n'était pas possible. Il invoquait la jurisprudence de la Cour de cassation. La défense soutenait, au contraire, que le principe de l'oralité des débats d'assises, leur nécessaire caractère contradictoire, commandaient d'autoriser M. Mancini à déposer et à répondre à ses questions.

La cour d'assises a donné satisfaction aux avocats par un arrêt qui retiendra assurément l'attention des juristes. Elle a estimé que le dossier Orsoni étant joint à celui dont elle a la charge, en l'occurrence l'affaire de la prison d'Ajaccio. M. Mancini, comme *les autres personnes tenues au* secret de l'instruction, devait être délié de ce secret, étant entendu qu'il n'aurait à s'exprimer que sur les pièces contenues dans le dossier Orsoni.

Ce fut le seul élément intéressant de cette journée, dans la mesure où il s'agissait d'une innovation en matière de procédure pénale. Mais si cet arrêt permettait à la défense d'engager son vrai combat, c'est-à-dire de porter officiellement sur la place publique le dossier Orsoni, dans le but de démontrer que ses failles et ses insuffisances autorisaient les accusés à croire qu'on ne voulait pas la vérité et même que Leccia et Contini auraient bénéficié de trop d'indulgence, ce combat n'est pas encore gagné.

M. Mancini a, en effet, tenu tête avec autant de fermeté que d'agacement aux assauts qui lui furent portés. Il lui était, en particulier, reproché la disparition d'un procès-verbal d'audition de l'un des inculpés de l'affaire Orsoni, Paul Andréani. Celui-ci, *selon la défense, aurait déclaré* que Guy Orsini avait été torturé. Pourquoi cette affirmation ? Parce que, dans un autre procès-verbal, qui, lui, figure bien au dossier, un collaborateur de M. Mancini, interrogeant Salvatore Contini, lui aussi impliqué dans l'enlèvement, lui a posé la question suivante : « *Dans ses déclarations, Paul Andréani affirme notamment que vous avez participé à l'enlèvement de Guy Orsoni. Est-ce que vous avez participé à son assassinat, après l'avoir torturé au chalumeau ?* » Pourquoi une pareille question si Andréani n'avait rien déclaré de tel ?

M. Mancini a répondu qu'Andréani n'avait jamais tenu *de tels propos*, qu'il avait *simplement* parlé d'un découpage au chalumeau de la voiture Mercedes dans laquelle fut enlevé Guy Orsoni et que cela avait pu créer une confusion et faire croire à l'existence d'une torture au chalumeau. Mais il est formel : « *Aucun procès-verbal, je le déclare sous la foi du serment, n'a disparu de cette procédure. Toutes les pièces établies se trouvent dans le dossier.* »

### Les difficultés d'une filature

Et si, personnellement, il a la conviction que Guy Orsoni fut bien torturé et tué, il ajoute qu'aucune déclaration d'aucun des protagonistes mis en cause ne permet d'en apporter la preuve.

Quant aux raisons de l'enlèvement de Guy Orsoni, le 17 juin 1893, le commissaire, en dépit de son enquête, ne saurait s'aventurer. Tout ce qu'il a pu établir et recouper, c'est que l'oncle de Guy Orsoni, Roger, avait un différend avec un homme du milieu, Jean-Marc Leccia, et qu'il méditait de mener contre lui une opération de racket. Il en parle devant Andréani, ajoutant qu'il avait deux neveux membres du FLNC (Front de libération nationale de la Corse), Guy et Alain. Tout cela serait revenu aux oreilles de Leccia, qui ainsi aurait décidé de prendre les devants. Ce que sait encore M. Mancini, c'est que peu avant le jour de l'enlèvement, ses services surveillaient Andréani et le filaient, car on le soupçonnait de préparer une attaque de banque.

La défense voit là, aussitôt, un nouvel argument pour sa thèse : si Andréani était filé et même écouté, *comment se fait-il qu'il ait* pu échapper à cette filature le jour de l'enlèvement où, précisément, à bord d'une voiture Visa rouge, il devait intercepter la Mercedes à bord de laquelle se trouvait Guy Orsoni ? Tout simplement, a-t-il répondu, aucune police au monde ne peut filer quelqu'un en permanence pendant plusieurs jours.

Il ajoute aussi que l'attention de Leccia fut attirée par un communiqué du FLNC qui aurait contrarié l'enquête.

### Un débat confus

Le président André Cerdini a cherché à délimiter ce débat agité et confus :

« – *Pour la police*, a-t-il demandé au commissaire, *cet enlèvement et cette disparition de Guy Orsoni doivent-ils être situés dans un contexte politique ?*

– *Nous acceptons tous les contextes*, a répondu le policier. *Nous avions même adressé un appel à tous ceux qui étaient susceptibles de nous apporter des éléments sur lesquels nous aurions bien volontiers travaillé. Mais rien n'est venu, ni du FLNC ni d'ailleurs. C'est pourquoi en l'état du dossier la seule explication qui puisse être donnée à cette affaire, c'est que les propos de Roger Orsoni, oncle de Guy et Alain, annonçant une opération contre Leccia, sont revenus aux oreilles de ce dernier, qui a voulu agir le premier avec le concours d'Andréani et de Contini. Comme, le jour de l'enlèvement, Roger Orsoni avait prêté sa Mercedes à son neveu Guy, c'est sans doute pourquoi celui-ci fut finalement la victime.* »

Mais pour le commissaire une chose n'en est pas moins sûre, c'est que ni Guy *ni* Alain Orsoni ne sauraient, en aucune manière, être soupçonnés d'avoir, eux, touché au milieu ni avoir projeté une opération de racket.

Ainsi, a dit la défense, une chose est donc certaine : Guy Orsoni est mort pour rien. Ce sera pour elle un point majeur, mais elle n'a pas pour autant brûlé toutes ses cartouches.

Dans le box, Noël Pantalacci l'a déjà fait savoir : « *M. le président, il n'y a pas que les éléments du dossier judiciaire. Il y a aussi pour nous des éléments extérieurs : le fait qu'un mouvement intitulé France résurrection ait appelé à l'élimination physique de membres du FLNC et proféré, dès décembre 1982, des menaces contre Alain Orsoni, et la venue à Bastia, le 18 juin 1983, lendemain de l'enlèvement, de M. Joseph Franceschi alors secrétaire d'Etat à la sécurité publique.* »

Les journées à venir promettent d'être chaudes. Les jurés, eux, font ce qu'ils peuvent pour se retrouver dans cet imbroglio.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

## A VOIR

### SUR FR3

# Le diable, probablement

Le pacte avec le diable, les poupées de cire qui tuent, les envoûtements... tout cela existe encore ? Pas évident d'enquêter sur la sorcellerie en France. Non pas que la pratique se meure, au contraire, *elle regagne les villes*, mais ceux qui la pratiquent – les clients surtout – ne tiennent pas trop à se montrer, ils craignent des retours de forces maléfiques, ils préfèrent garder l'anonymat.

Béatrix de l'Aulnoit, qui a *réalisé* avec Jean-Charles Deniau et Antoine Léonard Maestrati le reportage qu'on verra vendredi dans le magazine « France à la *trois* », *a épluché les petites* annonces et remonté des filières. Il a fallu insister, convaincre, trier aussi, non pas ce qui paraissait le plus vraisemblable, mais disons le plus « sérieux », c'est-à-dire le moins charlatan ou le plus courant.

A Saint-Anthème, par exemple, dans une ferme isolée du Puy-de-Dôme, la famille Jucquel *voit depuis une dizaine d'années* des épingles apparaître un peu partout, dans leur maison, dans leurs champs, de vraies pelotes même, qu'on retrouve dans la panse de leur bétail : la quasi-totalité de leurs bêtes ont péri.

A Pau, Gabriel Olivares a laissé tomber une petite affaire de peinture pour devenir prêtre exorciste de l'Eglise gallicane et *reçoit en moyenne un* « *possédé* » *par jour*, qu'il désenvoûte avec des litanies, et pour la somme rondelette de 700 F.

Car la sorcellerie rapporte gros. Patrick Guérin, qui exerce dans un immeuble en ville, accueille une vingtaine de clients par jour. Ce sorcier moderne, qui a créé les Editions Balsamo, vend sur catalogue poupées et poudres maléfiques, organise d'étranges rituels où l'on voit son ventre se gonfler, son corps se cabrer. Il part, dit-il « dans l'astral » pour agir sur le subconscient de l'autre, et prend entre deux ou trois mille francs.

Tout cela est-il comique ou inquiétant ? Les sorciers d'aujourd'hui sont-ils des imposteurs, des thérapeutes clandestins ? Quel est le sens de ces messes noires filmées à une centaine de kilomètres de Paris, de ces cultes rendus à Satan ? Le reportage ne le dit pas, il ramasse des faits, les montre, ne prend pas position. Petits spots qui font bouillonner la tête. Le débat qui accompagne ces histoires d'épingles, de plumes d'oreillers, de « Kyrie eleison », apportera-t-il quelques menues réponses ?

CATHERINE HUMBLOT.

★ La France à la trois : *le Sorcier habite l'immeuble*, FR 3, le 19 juillet, 21 h 30.

## JAMBOREE A JAMBVILLE

# L'énigme scoute

**Quinze mille scouts de France se réuniront à Jambville (Yvelines), du vendredi 19 au dimanche 21 juillet, pour un jamboree national organisé sur le thème « Aujourd'hui, construisons demain ». Des centaines d'ateliers rassembleront des scouts venus de plusieurs pays étrangers : une chapelle doit être construite en deux jours. L'administration des télécommunications a parsemé le camp d'écrans télématiques et vidéos qui permettront la réalisation d'un journal permanent. MM. Alain Calmat, ministre de la jeunesse et des sports, et Michel Delebarre, ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle, sont attendus à ce rassemblement.**

Les scouts agacent, amusent ou étonnent depuis soixante-dix ans, mais ils sont toujours là. Leur père spirituel, le lieutenant-général Robert Baden-Powell, avait inventé au début du siècle une méthode éducative pour redonner une ardeur patriotique à la jeunesse britannique. Ils sont aujourd'hui cent soixante-dix-mille en France – dont cent mille Scouts de France, branche catholique et masculine du mouvement – à assumer l'héritage. Comment une morale volontariste inventée en pays protestant a-t-elle pu être « récupérée » par l'Eglise catholique et survivre à tous les soubresauts de la société française ?

Pour percer cette énigme, Philippe Laneyrie, sociologue et chercheur dans une équipe associée au CNRS, a effectué une plongée de longue durée dans l'*histoire des Scouts de* France (1). Sa passionnante enquête est aussi l'interrogation d'un ancien scout : comment le mouvement a-t-il aidé des centaines de milliers d'adolescents à passer à l'âge adulte ? Que leur reste-t-il de cette éducation ?

A l'image figée d'une structure essentiellement conservatrice, voire réactionnaire, Philippe Laneyrie préfère celle d'un mouvement auquek ses contradictions permanentes ont fait tenir, selon les époques, un rôle d'outil de reproduction ou de changement social.

### Retour aux insignes

L'Eglise de France avait rejeté le scoutisme des origines comme un produit « *importé* » et « *protestant* », puis s'y était investie, après, 1918 pour ne pas laisser le terrain aux réformés et aux laïques. Mais ce scoutisme devenu catholique n'échappe pas aux contradictions. Héritier de l'anglais Baden-Powell, il professe le nationalisme ; fondé sur la responsabilité individuelle des jeunes, il les organise à la manière militaire ; inspiré de pédagogies nouvelles, il est traversé par des courants anti-républicains. Entre les deux guerres, le scoutisme renie ses origines britanniques novatrices et populaires. Il s'adresse à l'élite de la jeunesse bourgeoise et puise ses modèles dans la chevalerie médiévale et les conquêtes coloniales. Ce qui ne l'empêche pas de se développer rapidement.

Le mouvement se fondra logiquement dans la « Révolution nationale » de Vichy. Sa branche *aînée calquera même sa loi sur le* « travail-famille-patrie » du maréchal. Les épreuves de la captivité et du STO, l'influence du « personnalisme communautaire » d'Emmanuel Mounier, les engagements individuels dans la Résistance ébranleront l'appareil scout.

A la Libération, le scoutisme catholique finit par admettre la dimension politique de sa démarche mais ne la remet pas en cause : il reste une « *croisade* » qui « *ne peut trouver sa pleine efficacité qu'auprès de ceux qui ont la trempe des croisés* ». Pourtant, les événements avivent les débats entre partisans de la tradition et de l'évolution. Entre ceux qui veulent transmettre à la société la morale scoute à travers la formation d'une élite et ceux qui recherchent les valeurs dans la jeunesse telle qu'elle est.

Le conflit algérien, le concile Vatican II et mai 1968 sonneront l'heure des crises avec leur lot de ruptures. L'Eglise post-conciliaire utilise le scoutisme mais conteste son élitisme. La Ve République naissante l'intègre dans sa politique de la jeunesse. Peu à peu, le mouvement se « sécularise » et s'ouvre à la vie sociale. Il renonce à imposer une vérité et tente d'élargir sa base de recrutement, appelle les adolescents à d'autres engage*ments*.

Le balancier de l'histoire du scoutisme catholique continue d'osciller entre tradition et modernisme, assurant la pérennité du mouvement. Hasard ou nécessité ? Les périodes de rénovation correspondent à des chutes d'effectifs, alors que les scouts semblent revenir au bercail lorsqu'on restaure les valeurs originelles. Tel est le contexte actuel du « réveil » des Scouts de France depuis 1979, marqué par un certain retour des insignes et des uniformes, sur lequel Philippe *Laneyrie n'apporte que peu* d'éclaircissements.

Le scoutisme catholique a certes perdu la moitié de ses adhérents en dix ans, mais il *reste l'un des premiers parmi la* jeunesse. Le secret de cette jouvence, Philippe Laneyrie croit le trouver dans la démarche éducative du scoutisme, « *la plus efficace jamais inventée* (...) [pour] *faire intégrer par des jeunes un système de valeurs proposé par des adultes* ». Pour rompre leur isolement, explique le sociologue, les adolescents ont terriblement besoin de « *construire des ponts* ». N'est-ce pas précisément ce que leur propose le scoutisme ?

PHILIPPE BERNARD.

(1) Philippe Laneyrie, *les Scouts de France*, Editions du Cerf, 456 pages, 145 F.



## FAITS ET JUGEMENTS

### Attentat à l'hôtel de ville de Bobigny

Un engin incendiaire a été jeté, jeudi 18 juillet à 10 heures, dans le hall du deuxième étage de l'hôtel de ville de Bobigny (Seine-Saint-Denis), à proximité des bureaux du cabinet du maire, M. Georges Valbon (PC), président du conseil général. Deux personnes ont été incommodées par les dégagements de fumée provoqués par l'incendie, qui a détruit une salle d'attente et sérieusement endommagé deux bureaux. Sept casernes de sapeurs-pompiers du département sont intervenues et l'incendie a été rapidement maîtrisé.

Le substitut du procureur de la République, M. André Rippert, s'est rendu sur les lieux, ainsi que le préfet, commissaire de la République. Une information judiciaire a été ouverte et l'enquête confiée à la brigade criminelle. Des débris de l'engin ont été confiés au laboratoire central de la préfecture de police de Paris pour examen.

L'acte, d'origine criminelle, n'a pas été revendiqué, et les enquêteurs n'écartent aucune hypothèse, pas plus le geste d'un déséquilibré ou d'un habitant éconduit par les services de la mairie qu'une agression politique. La municipalité de Bobigny « *demande à chacun de réagir contre ce climat de violence* » et elle organise une manifestation, vendredi 19 juillet à 18 heures, sur le parvis de l'Hôtel de ville.

### Le directeur d'un supermarché de nouveau incarcéré

Le directeur d'un supermarché de Homécourt (Meurthe-et-Moselle), qui avait été écroué après avoir été inculpé de coups et blessures sur un jeune garçon, puis mis en liberté, a été de nouveau incarcéré à la prison de Briey. Le 4 mai, un adolescent de quinze ans, M. Norbert Royer, avait été gravement blessé, au cours d'un contrôle, au magasin Intermarché (*le Monde* daté 12-13 mai). Le directeur, M. Jean-Marie Madranges, accusant le jeune homme d'avoir volé une bouteille de whisky, a déclaré qu'il l'avait « *poussé un peu fort* », le faisant tomber sur un coin de bureau. L'adolescent et deux de ses camarades ont contesté cette version et affirmé que M. Madranges avait blessé M. Norbert Roger à coups de genou dans l'abdomen. Inculpé et incarcéré, M. Madranges avait été remis en liberté, le 12 juin, contre une caution de 30 000 francs, par la chambre des mises en accusation de la cour d'appel de Nancy. Le juge d'instruction a estimé que « *des éléments nouveaux laissent penser que M. Madranges n'a pas donné une version exacte des faits* ». Le magistrat instructeur a aussi demandé une expertise médicale, le jeune homme ayant dû être de nouveau hospitalisé.

# MÉDECINE

## AU CONGRÈS MONDIAL DE GÉRONTOLOGIE

### Les défenses naturelles vieillissent aussi

De notre envoyé spécial

New-York. – Il existe chez les personnes âgées une augmentation de la fréquence et de la gravité des maladies infectieuses. Ce fait, bien connu des médecins, était jusqu'à présent mal compris. Au cours du treizième congrès mondial de gérontologie, qui a eu lieu à New-York, le docteur Marc Weksler (Cornell University Medical College) a montré que cette recrudescence des maladies infectieuses chez les personnes âgées était due, en grande partie, au vieillissement du système immunitaire. Le docteur Weksler a repéré, chez les personnes âgées, un véritable déficit immunitaire physiologique qui se manifeste par une involution de la glande thymique, une diminution de sécrétion des hormones thymiques et, au niveau du sang, par une diminution du nombre des lymphocytes T. En revanche, les lymphocytes B et les macrophages, les autres cellules qui participent au processus de défense immunitaire, seraient beaucoup moins touchés par l'âge.

Ces constatations ont plusieurs conséquences pratiques importantes. Tout d'abord, le docteur Weksler se demande si l'efficacité de certains vaccins – ceux qui protègent contre la grippe et contre la pneumonie en particulier – n'est pas altérée par ce processus de senescence immunitaire. Ne vaudrait-il pas mieux, dans ces conditions, vacciner les personnes âgées non pas tous les ans, mais tous les trois mois ? D'autre part, le docteur Weksler s'est interrogé sur l'opportunité d'administrer, en même temps que le vaccin, une certaine dose d'hormones thymiques. Selon ce spécialiste américain, on pourrait peut-être ainsi améliorer l'efficacité des vaccins chez les personnes âgées.

#### Trois fois plus de tuberculose

Les conséquences de cette sénescence immunitaire apparaissent pleinement dans une étude faite parmi des personnes âgées vivant dans l'Arizona. Ainsi, l'incidence de la tuberculose est trois fois plus élevée chez les personnes de plus de soixante-cinq ans que dans la population générale. On s'aperçoit aussi que la fréquence de la tuberculose est quatre fois plus élevée chez les personnes âgées placées en institution que chez celles qui continuent à vivre chez elles.

Autres infections couramment observées chez les personnes âgées et dont l'apparition s'explique en grande partie par ces phénomènes de sénescence immunitaire : les infections intra-abdominales et les infections urinaires. A propos de ces dernières, il est intéressant de noter que si dans la population générale elles sont trois fois plus fréquentes chez les femmes que chez les hommes, chez les personnes âgées la proportion n'est plus que de deux et demie environ.

FRANCK NOUCHI.

# SCIENCES

## Selon « VSD »

### UNE BOMBE ATOMIQUE POUR 73 MILLIONS DE DOLLARS

Acheter une bombe atomique ? Rien de plus facile. Aidé d'un ami marchand d'armes récemment « retiré des affaires », lesté de la recommandation d'un avocat parisien ami et de beaucoup de culot, un reporter de l'hebdomadaire *VSD* a réussi à se procurer, pour un prix de 73 millions de dollars, la promesse de vente de 18,7 kilogrammes d'uranium enrichi et de 1 kilogramme de plutonium.

Photos et schémas à l'appui, l'hebdomadaire détaille ensuite, dans son édition du 18 au 24 juillet, comment il serait enfantin, pour des bricoleurs moyennement doués, munis de cette matière première, de fabriquer la bombe dans une maison louée en plein cœur de Paris. « *Seule précaution*, précise *VSD*, *régler la minuterie sur douze heures minimum pour avoir le temps de prendre le large.* » En 1976, un étudiant américain de vingt et un ans affirme être parvenu à dresser en quatre mois les plans d'une bombe atomique.

Les empêcheurs de bombiner en rond pourront faire remarquer que la masse critique minimale de plutonium nécessaire pour fabriquer une bombe est de 4 kilogrammes à l'état de métal et d'environ 6 kilogrammes lorsqu'il s'agit d'un oxyde : on est ainsi loin du compte.

D. S.

## « MADE IN SPACE »

Une nouvelle appellation est née : « *made in space* ». Pour la première fois, en effet, des matériaux fabriqués dans l'espace, à bord de la navette spatiale américaine Challenger, sont commercialisés. Il s'agit de billes de latex d'un diamètre de dix microns (dix millièmes de millimètres), qui serviront d'étalon de mesure dans divers secteurs industriels de haute technologie, comme l'électronique ou l'instrumentation médicale. Elles pourront, par exemple, permettre d'évaluer la taille d'objets minuscules observés au microscope, ou de calibrer des fibres, des compteurs de particules, des membranes poreuses.

Des billes microscopiques de latex sont élaborées dans les laboratoires terrestres mais, en raison de la pesanteur, leur taille ne peut pas dépasser trois microns. Au-delà, le mouvement brownien qui agite les billes en suspension au moment de leur formation cesse, et les boules ont tendance à s'agglomérer en une sorte de crème. Seules les conditions de quasi-apesanteur règnant dans l'espace permettent de produire des sphères de dix microns – ou plus – parfaitement homogènes (*le Monde* du 19-20 août 1984).

Dix sociétés ont déjà acheté les billes élaborées à bord de Challenger. Elles comptent les vendre, sous forme de récipients contenant trois millions de sphères, au prix de 384 dollars (environ 3 300 francs). Le produit de la vente sera partagé entre la NASA et le National Bureau of Standard (le bureau de normalisation américaine), pour couvrir les coûts de production et de certification de ces minuscules étalons.

# ENVIRONNEMENT

## A HELSINKI

### La conférence des pollueurs pollués

De notre envoyée spéciale

Helsinki. – En 1661, le roi d'Angleterre, Jacques II, reçut un rapport de Sir John Evelyn, intitulé « Fumifugium ». Il dénonçait les méfaits de la pollution atmosphérique que sévissant à Londres, due à l'usage intense du charbon. Les émanations avaient endommagé... les vignobles de la côte française. Depuis lors, la pollution transfrontière a fait les progrès que l'on sait, mais la lutte contre ce péril progresse elle aussi, et de manière spectaculaire, notamment en Europe, où les pollueurs pollués sont des pays industrialisés, à l'est comme à l'ouest.

A l'issue de cinq jours de travaux à Helsinki, les délégués des trente pays signataires de la convention de Genève (1979) sur la « *pollution atmosphérique transfrontière à longue distance* » – tous les pays européens, plus les Etats-Unis et le Canada – se sont mis d'accord pour le lancement de trois programmes internationaux : la Suède accueillera un centre de recherche sur la corrosion des matériaux et la conservation des monuments historiques ; la Norvège est chargée de suivre l'acidification des cours d'eau et des lacs, grâce à son institut de recherche sur l'eau ; la Tchécoslovaquie et l'Allemagne fédérale mèneront sur le terrain des analyses conjointes afin d'étudier en profondeur le dépérissement des forêts.

Quant à la réduction des émissions d'oxyde de soufre, il n'a pas été possible de parvenir à un consensus. Dix-neuf pays seulement ont signé l'accord engageant les Etats à réduire de 30 % leurs émissions de soufre d'ici à 1993 (*le Monde* du 11 juillet). La France a ratifié l'accord sans hésitation, étant donné qu'elle a décidé en 1984 de réduire ses émissions de soufre de 50 % d'ici à 1990.

Ceux qui ont refusé de signer l'ont fait pour des raisons très différentes. Les Etats-Unis ont estimé qu'ils ont tellement réduit leurs émissions de soufre depuis 1973 qu'ils ne peuvent s'engager à les réduire encore de 30 %. La Grande-Bretagne a aussi refusé la date de référence (1980), jugée « *arbitraire* » et surtout désavantageuse pour un pays comme le Royaume-Uni qui a réduit ses émissions de 40 % depuis 1970, l'« *année de pointe* » de la pollution atmosphérique. Les autres ont refusé de signer parce qu'ils ne s'estiment pas encore prêts. Même la Pologne, pourtant très polluée par ses centrales thermiques au charbon, a renoncé à ratifier un accord que sa situation économique ne lui permettrait pas de respecter. Pas de consensus non plus pour la pollution par les oxydes d'azote – essentiellement due aux gaz d'échappement des automobiles. La Suisse, appuyée par l'Autriche, le Canada et la Norvège, a regretté vivement que l'on ne puisse se mettre d'accord sur des mesures de réduction des émissions d'oxyde d'azote, considéré comme l'élément le plus actif dans le dépérissement des forêts.

ISABELLE VICHNIAC.

# SPORTS

## LE TOUR DE FRANCE CYCLISTE

### Les vérités de Bernard Hinault

**Vainqueur mercredi 18 juillet de la dix-neuvième étape Bordeaux-Pau, devant Kelly, Castaing et le peloton, le Belge Eric Vanderaerden a gagné le plus beau sprint du Tour, mais un sprint qui n'apporte aucun changement au classement général. Hinault conserve 2 mn 13 s d'avance sur son équipier Lemond et 3 mn 33 s sur Roche.**

De notre envoyé spécial

Bordeaux. – « *Cette fois, on ne pourra rien me reprocher, car l'arrivée a été parfaitement régulière. J'ai battu Kelly et Castaing, le classement est logique.* »

Vanderaerden vient de démontrer qu'il est le plus rapide et ne se prive pas de le faire savoir. Il attendait cet instant depuis deux semaines. A Reims, il avait franchi le premier la ligne, mais il avait été déclassé pour avoir « balancé » ses adversaires, Kelly et Castaing, précisément. A quatre jours du retour à Paris, il obtient sa revanche et remporte, enfin, une étape en ligne.

Tandis qu'il raconte sa course, devant une gerbe de micros, Hinault, à quelques mètres de distance, reprend son souffle. L'œil un peu moins tuméfié que la veille, mais plus sombre que jamais, il rompt le silence pour dire... qu'il n'a rien à déclarer. « *Ce n'est pas le moment de discuter. Je donnerai une conférence à la salle de presse.* »

*Deux heures plus tard, juché sur le tan-sad d'une moto, il fera une entrée spectaculaire dans le hall des expositions où travaillent trois cents journalistes. Le porteur du maillot jaune va profiter de cette visite impromptue à la manière d'un chef d'Etat pour découvrir l'envers du décor : la permanence, la salle des téléscripteurs, le laboratoire Belin, le standard téléphonique transformé en tour de Babel. Sous l'influence de Bernard Tapie, Hinault est devenu un homme de communication. Il a décidé de tout connaître et de ne rien cacher.*

#### Assez d'hypocrisie

C'est ainsi qu'on en vient à évoquer le championnat du monde, qui aura lieu le 1er septembre en Italie, selon la formule traditionnelle des sélections nationales. On assistera à cette occasion, comme chaque année, à un renversement des alliances. Le groupe La Vie claire, pour prendre un exemple typique, se trouvera totalement désarticulé puisqu'il comprend plusieurs coureurs étrangers, dont un Américain, un Canadien, un Suisse et un Danois, qui seront versés dans leurs équipes fédérales respectives.

Extrêmement soucieux des intérêts de sa formation, le Breton, qui a son franc-parler, dit tout haut ce que les autres pensent : « *Si, au cours du championnat du monde, mes équipiers habituels, Lemond, Bauer, Andersen ou Ruttimann s'échappent, il ne faudra pas compter sur moi pour leur courir après* (sic) *sous prétexte qu'ils portent un maillot différent. Cependant, si l'un d'eux gagne, les coureurs de l'équipe de France seront dédommagés. Cela me paraît normal.* »

Il fallait bien que, tôt ou tard, le sujet fût abordé aussi franchement. Alors qu'une épreuve par étape de trois semaines, comme le Tour de France, qui cimente les amitiés, se prêterait à nouveau au système des équipes nationales, la même formule appliquée à une course d'un jour, fût-elle un championnat du monde, est aberrante.

Les dirigeants de l'Union cycliste internationale finiront-ils par l'admettre ? Hinault, lui, estime que l'hypocrisie a assez duré.

JACQUES AUGENDRE.

## Renault se retirerait des courses cyclistes

De notre envoyé spécial

Bordeaux. – La régie Renault pourrait renoncer au sport cycliste. Dans cette hypothèse, l'équipe professionnelle, dirigée par Cyrille Guimard et formée autour de Laurent Fignon, serait reprise par un nouveau commanditaire.

Les représentants du groupe Renault-Gitane qui suivent actuellement le Tour de France, en particulier Guy Nosbaum, directeur de la communication, déclarent ne pas être au courant. « *Notre équipe cycliste*, nous a-t-il dit, *est un élément porteur de première importance, ainsi que l'indiquent les sondages.* »

Il semble que la direction de la Régie attende l'arrivée du Tour de France pour annoncer officiellement ce retrait. La dissolution de l'équipe professionnelle, dont les résultats ne sont guère brillants dans le Tour de France (Madiot est vingt-septième et Mottet trente-septième), s'inscrirait assez logiquement dans la politique sportive actuelle de la Régie : une politique remise en question par les mauvais résultats financiers du secteur automobile. Au reste la situation de la Manufacture industrielle des cycles et motocycles Gitane, qui a enregistré des pertes cumulées ces deux dernières années de 72 millions de francs doit être examinée par le comité d'entreprise de la Régie le mardi 23 juillet. D'autre part, l'équipe de Guimard, qui avait déjà perdu ces dernières années Bernard Hinault et Greg Lemon, vient de voir Pascal Simon et Vincent Bartau signer chez Luis Ocana, et Bruno Wojtinek souhaiter partir.

J. A.

## TENNIS

### ECU sur les courts

Ils ne sont plus très nombreux, les tennismen qui, comme le jeune Allemand Boris Becker, après sa victoire à Wimbledon, partent pour la principauté de Monaco mettre leur pécule à l'abri du fisc. L'âge d'or pour les baladins de la petite balle est terminé : les commanditaires n'investissent plus que sur les premiers mondiaux et, à la rigueur, les tout premiers nationaux. Nombre de petits tournois emportés par la dérive vertigineuse des cours du dollar ont disparu, les privant de ressources importantes ; et ils sont dans le même temps de plus en plus nombreux à se partager la galette des courts.

Quand les joueurs prennent le chemin de Monaco, c'est désormais plus pour y trouver des conseils financiers qu'un paradis fiscal. Serge Castel et Francis Pétain, qui dirigent la société monégasque de management sportif REP, leur proposent, en effet, une formule originale pour se prémunir contre les fluctuations des devises : des contrats en ECU. « *L'étalon monétaire de la CEE offre les meilleures garanties contre les variations de change qui peuvent sensiblement affecté les revenus de nos clients* », nous ont expliqué les deux responsables de REP qui s'occupent également des intérêts de skieurs nautiques, d'équipages du Rallye Paris-Dakar, de boxeurs et d'équipes de football.

La première à avoir bénéficié de contrat en ECU, a été la championne française Cathy Tanvier. « *Cela l'a intéressée, car elle souhaitait renforcer son image de marque d'Européenne. Deux firmes avec lesquelles nous avons négocé ses contrats ont accepté cette formule.* »

Cathy Tanvier a rapidement mesuré l'intérêt de la formule : quelques semaines après la signature de ces contrats, le dollar a commencé à baisser, affectant les revenus qu'elle tire de ses contrats libellés en billets-verts. Seul inconvénient : « *De toute façon, Cathy est forcée de changer pour des dollars quand elle est sur le circuit, car ses chèques en ECU ne seraient pas honorés, aux Etats-Unis par exemple.* »

A. G.

## Les résultats du jeudi 18 juillet

**TOUR DE FRANCE MASCULIN**

**Dix-neuvième étape** : *Pau - Bordeaux*. – 1. Vanderaerden (Bel.), les 203 km en 5 h 42 mn 13 s ; 2. Kelly (Irl.) ; 3. Castaing (Fr.) ; 4. Lieckens (Bel.) ; 5. Van Brabant (Bel.) ; le peloton dans le même temps.

**Classement général.** – 1. Hinault (Fr.), 101 h 13 mn 29 s ; 2. Lemond (E-U), à 2 mn 13 s ; 3. Roche (Irl.), à 3 mn 33 ; 4. Kelly (Irl.), à 5 mn 35 s ; 5. Anderson (Aus.), à 7 mn 16 ; 6. Delgado (Esp.), à 8 mn 24 s ; etc.

**TOUR DE FRANCE FÉMININ**

**Troisième étape de la deuxième partie** : *Luxey - Bordeaux*. – 1. Top (P-B), les 87,200 km en 2 h 1 mn ; 2. Wasmuth (RFA) ; 3. Levin (Suè) ; 4. Seghzzi (It.) ; 5. Sapdaccini (It.), même temps ; etc.

**Classement général.** – 1. Cannins (It.), 15 284 pts ; 2. Longo (Fr.), 13 932 ; 3. Odin (Fr.), 13 195 ; 4. Chiappa (It.), 13 049 ; 5. Bonanomi (It.), 12 964 ; etc.

● GOLF : *open de Grande-Bretagne*. – L'Irlandais Christy O'Connor junior a réalisé un exploit le 18 juillet sur les links de Sandwich (sud de l'Angleterre) en terminant le premier tour de l'open de Grande-Bretagne avec une carte de 64 (par 70), qui constitue le record du parcours du Royal Saint-George. Il a laissé les favoris Watson et Langer, à 8 coups et Ballesteros à 11 coups.

● TENNIS : *tournoi de Washington*. – Le Français Guy Forget a été éliminé au troisième tour du tournoi sur terre battue de Washington, doté de 200 000 dollars, par le Suisse Hlasek (3-6, 7-5, 7-6), qui s'entraîne comme lui avec Georges Deniau à Nîmes.

## ESCRIME

### Philippe Boisse champion du monde à L'épée

Champion olympique à Los Angelès, le Français Philippe Boisse a confirmé sa suprématie à l'épée en devenant champion du monde, jeudi 18 juillet à Barcelone, en présence cette foi des représentants des pays de l'Est. Son compatriote Philippe Riboud, médaille de bronze aux derniers Jeux olympiques, a également terminé troisième après avoir été battu de justesse en demi-finale (11-12) par le Tchécoslovaque et vétéran Jaroslav Jurka, trente-six ans.

Médecin radiologue, licencié au club de Saint-Gratien, dont il est aussi le vice-président, Philippe Boisse, trente ans, a décroché en finale le seul titre qui manquait à son palmarès, puisqu'il avait déjà été, en 1980, champion olympique par équipes et champion du monde par équipes en 1982 et 1983. Avant de battre en finale Jurka par dix touches à huit, Boisse avait été durement accroché en demi-finale par le Hongrois Kolczonay, qui mena un moment 9-5. Le titre mondial conquis à Barcelone met le Français à égalité avec l'Allemand de l'Ouest Pusch qui avait réussi il y neuf ans le premier doublé de l'histoire : championnats du monde-Jeux olympiques.

Fin tacticien, possédant une vitesse et une puissance de jambes peu commune et une technique sans reproche, Boisse est surtout un épéiste rusé capable de manœuvrer ses adversaires et d'en imposer aux arbitres. Dimanche 21, il espère bien conquérir un nouveau titre par équipe, avec l'équipe de France dont il est chef de file.

# culture

## FESTIVALS

### « LE BRUIT ET LA FUREUR », joué à Avignon

# A l'écoute de Faulkner

*L'immense écrivain américain* William Faulkner est présent pour la première fois au Festival d'Avignon. Du moins entendons-nous quelques pages de son œuvre. Un beau spectacle, intitulé *Je songe au vieux soleil...*, porte à la scène des chapitres du *Bruit et la Fureur* et d'*Absalon, Absalon !*

Ce salut chaleureux à William Faulkner, dans le climat d'invention et de passion d'Avignon, est un vrai bonheur, et il vient à point, car on dirait que Faulkner est un peu moins lu ces temps-ci dans notre pays. Les jeunes d'aujourd'hui lui semblent moins attachés qu'ils ne l'étaient au lendemain de la guerre, vers 1945, lorsque cette affection de la jeunesse française aida beaucoup Faulkner à surmonter des heures pénibles. Ses concitoyens lui battaient froid, ses livres n'étaient pas réédités, il manquait d'argent pour le nécessaire, et il avait beaucoup de mal à écrire de nouveaux livres, tant il était prisonnier d'un contrat draconien que lui imposait la compagnie cinématographique Warner, à Hollywood, qui le faisait travailler à des scénarios sans valeur, contre un salaire misérable.

Les livres de Faulkner sont parmi les plus beaux de ce siècle. Ils se trouvent presque tous en édition de poche ; un premier tome de son œuvre est paru dans « la Pléiade », et c'est une excellente édition, bourrée de documents annexes, d'interviews.

Le spectacle *Je songe au vieux soleil* met en scène un personnage essentiel de l'œuvre de Faulkner, Quentin Compson. Il est étudiant de l'université de Cambridge dans le Massachusetts ; nous sommes en 1910, à quelques jours de la fin des classes. Sa sœur Caddy s'est mariée en avril. Quentin va se tuer ce soir. Nous l'écoutons, dans un long monologue intérieur, nous confier ses obsessions de suicide et d'inceste.

Faulkner a dit que Quentin n'était pas « *amoureux du corps de sa sœur mais d'une certaine idée de l'honneur de la famille Compson, soutenue précairement par la virginité de sa sœur* ». Faulkner ajoute : « *Quentin aimait par-dessus tout la mort ; il aimait et vivait délibérément, presque avec perversion, dans l'anticipation de la mort. Lui et sa sœur pourraient se précipiter dans l'enfer où il pourrait à jamais la protéger et la garder intacte au milieu des flammes éternelles.* »

Dans le désordre de son délire, Quentin Compson écrase sa montre pour conjurer la marche des secondes, brûle le papier qui enveloppe les fers à repasser qu'il a achetés pour se les attacher aux chevilles quand il se tuera. Ce *monologue insensé est le* deuxième chapitre du roman *le Bruit et la Fureur*.

Dans *Absalon, Absalon !* paru sept ans après *le Bruit et la Fureur*, en 1936, Faulkner nous montre ce même Quentin Compson quelques mois avant son suicide. Il est convoqué un soir, dans une maison abandonnée, par une femme, Rosa Coldfield, qu'il ne connaît pas. Elle a soixante-cinq ans.

Elle a tenu à rencontrer Quentin parce que le grand-père du jeune homme avait été le camarade très proche d'un certain Thomas Sutpen, dont on peut dire, en simplifiant les choses, qu'il a détruit la vie de Rosa Coldfield. Et Rosa, *qui n'a jamais trop* bien compris la conduite de Sutpen, a espéré apprendre certaines choses de Quentin, obtenir de lui des détails sur Sutpen, que lui aurait racontés le grand-père.

Pour cette rencontre de Rosa et de Quentin, le montage de Laurence Mayor, *comédienne d'origine suisse*, qui a suscité *Je songe au vieux soleil*, mêle des extraits du premier et du cinquième chapitre de *Absalon, Absalon !*

Il était hasardeux de réaliser ce spectacle. L'œuvre de Faulkner, certes superbe, n'est pas une lecture de tout repos. C'est une écriture d'une richesse inouïe, multiforme, puisque aussi foisonnante et désordonnée que la conscience même. Les sensations se chevauchent, comme si Faulkner se coupait lui-même la parole. Le texte brûlant est soutenu par une fièvre combattante.

#### Un pays de sabres et de magnolias

« *Nous, Sudistes*, dit Faulkner, *tentons soit de dresser un réquisitoire impitoyable de la scène contemporaine, soit de la fuir dans un pays de sabres, d'oiseaux moqueurs et de magnolias, qui n'a peut-être jamais existé nulle part.* » « *Dans le Sud*, dit-il aussi, *l'art doit être une cérémonie, quelque chose d'intermédiaire entre un camp de bohémiens et une vente de charité.* »

Or ce spectacle est remarquable, avant tout peut être parce que les deux acteurs, André Marcon (Quentin Compson) et Laurence Mayor (Rosa Coldfield) manifestent un grand talent. Tous deux raniment le rythme de la parole de Faulkner, son frémissement, *son feu, et ils donnent une* image saisissante des personnages, une image d'une ressemblance frappante.

Le décor, qui représente les grandes pièces désertes de la maison du Mississipi, est très beau. Le soleil, à travers les persiennes *closes, dessine des raies* mouvantes sur les vieux parquets et le salpêtre des murs. Le décorateur, Nicolas Sire, est parvenu à imposer la mémoire de cette demeure, le souffle des absents, la charge occulte, fantomatique, des crimes qui y furent commis. Les costumes, dus au même Nicolas Sire, sont d'une force d'évocation stupéfiante, ils nous aident à partager ces drames d'une époque tout de même éloignée.

Alain Françon a dirigé la mise en scène. Il est l'un des réalisateurs de théâtre qui, une saison dans l'autre, accomplissent de très belles choses dans un esprit de rigueur.

Que Laurence Mayor, auteur du projet, André Marcon, Alain Françon, Nicolas Sire soient remerciés d'avoir réussi cet hommage à William Faulkner : les spectateurs de la pièce se jettent spontanément sur *le Bruit et la Fureur*, chef-d'œuvre de Faulkner, sur *Absalon, Absalon*, et sur deux autres romans, comme *Lumière d'août* ou *Sartoris*.

MICHEL COURNOT.

★ Chapelle des Pénitents blancs, jusqu'au 27 juillet, 21 h 30.

**■ MÉDAILLES. – La médaille de la ville d'Avignon a été remise, le 18 juillet, par le maire, M. Jean-Pierre Roux, aux trois « vedettes » étrangères du trente-neuvième Festival : Peter Brook, Tadeusz Kantor et Merce Cunningham.**

### A STRASBOURG

# Inauguration d'Europa cantat en présence de MM. Mitterrand et Kohl

De notre correspondant

Strasbourg. – MM. François Mitterrand et Helmut Kohl sont restés des spectateurs muets au concert d'ouverture du festival de chant choral Europa cantat, le 18 juillet, à Strasbourg. Le chef de l'État et le *chancelier fédéral ont, en effet*, renoncé aux courtes allocutions prévues avant l'interprétation du *Te Deum*, de Marc-Antoine Charpentier par quelque trois cents choristes alsaciens et l'*Orchestre philharmonique* de Strasbourg, dirigés par Theodor Guschlbauer.

La présence de MM. Mitterrand et Kohl a été accueillie comme un encouragement à cette manifestation organisée tous les trois ans par la Fédération européenne des jeunes chorales. Dans son mot de bienvenue, le président, M. Marcel Corneloup, y a vu le symbole d'une « *communauté polyphonique européenne* » et a plaidé pour la création d'une école franco-allemande de chant choral.

Europa cantat mobilise, en effet, à Strasbourg, jusqu'au 28 juillet, quelque quatre mille trois cents choristes. Outre, une centaine de concerts, de nombreux ateliers, une animation dans la ville, des spectacles décentralisés dans toute l'Alsace marqueront cette neuvième édition. Un « chant commun », tous les jours en fin d'après-midi, permettra de répéter le *Magnificat* pour triple chœur, de Heinrich Schütz qui, avec le *Te Deum*, de Berlioz, composera le programme du concert de clôture.

La ville de Strasbourg a fait spécialement aménager pour le festival l'acoustique d'un hall immense du parc du Wacken, qui peut accueillir, sur 86 000 mètres carrés, six mille cinq cents spectateurs. Mais Europa cantat compte bien investir la ville entière, ses places et ses églises.

#### A cœur joie

*Devant quelque six mille personnes*, le concert d'ouverture a marié la solennité et l'émotion. Les premières mesures du *Te Deum* (connu surtout comme indicatif de l'Eurovision...), n'ont pas masqué le travail intelligent des choristes A cœur joie, d'Alsace et de Lorraine : un bel équilibre des masses sonores ajustées avec soin par Theodor Guschlbauer, attentif à éviter l'emphase et toujours maître de ce balancement entre les voix solistes et l'éclat des chœurs. Cette maîtrise allait s'affirmer ensuite dans la *Rhapsodie espagnole*, de Maurice Ravel : un test étonnant pour la nouvelle acoustique du hall Rhenus, mais aussi un plaisir partagé pour l'Orchestre philharmonique.

Jeudi soir on a pu prendre l'exacte mesure des trois cents choristes alsaciens et de la cohérence de leur travail. Le pari d'Europa cantat sera de répéter cette démonstration à l'échelle de plusieurs milliers de voix. La diversité du programme, le soin apporté aux ateliers et aux « chants communs » devraient l'y aider.

JACQUES FORTIER.

# *Rock et reggae à l'algérienne*

De notre envoyé spécial

Alger. – « *Chouf Rod Stewart* ». La vedette se déchaîne sur l'écran vidéo géant, jean ultra moulant rayé bleu-blanc, à la sans-culotte, crinière jaune hérissée, aussitôt imitée par une jeunesse algérienne en délire. Entre les groupes qui se succèdent sur la scène, des clips entretiennent l'ambiance surchauffée. L'esplanade de l'Office Riadh al Fath (parc de la Victoire) est comble. Plusieurs milliers de jeunes viennent *d'assister à un super-show* de rock.

Un rock pas comme les autres. Cent pour cent algérien. Le groupe T 34 avait trouvé un nom, simplement parce qu'il avait l'habitude de se réunir dans la chambre 34 du pavillon T de la cité universitaire de Ben Aknoun.

*Depuis huit ans, il allait de* complexes touristiques en car-ferries, de soirées plutôt estudiantines en cabarets de la « côte ouest ». Il aura fallu que l'Office du parc de la Victoire organise ce premier Festival de la jeunesse, la semaine de la fête de l'indépendance (du 1er au 5 juillet), *pour qu'il trouve une consécration*. C'est fait. Tout Alger le connaît. Le reste du pays aussi, car la télévision naionale a retransmis, en direct, la quasi-intégralité de ces cinq soirées magiques.

Le colonel Senoussi, directeur de l'Office, a fait les choses en grand. A la tête de ses troupes, il a mis sur pied une semaine de folle musique, faisant la part belle à l'Afrique et à l'Amérique latine. De mémoire d'Algérien, *on n'avait jamais vu ça. Le Festival* panafricain de 1969 – mort-né puisque aucun pays n'a relevé le flambeau depuis – est sorti des annales. Jugez plutôt de l'affiche : Eddie Palmieri et Jorge Ben, invités du continent américain : Irakere, de Cuba ; Alpha Blondy, Salif Keita, Mory Kante, Youssou N'Dour, King Sunny Ade et Toure Kounda, pour l'Afrique noire ; le groupe antillais Kassav : les Algériens de l'immigration Djamal Allam, Djil Forsane, *Brahim Izri, Karim Kacel* et Rachid Bahri : et deux purs produits algéro-algériens, le groupe rock T 34 et le très attendu Raina Raï.

Attendu, parce que le raï est un genre qui ne fait pas l'unanimité en Algérie. Longtemps banni des circuits officiels, jugé vulgaire par des esprits chagrins, il vient d'Oran, dont les mauvaises langues disent que les mœurs y ont toujours été plus relâchées qu'ailleurs. Seulement, *comment maintenir dans la marginalité* un courant de plus en plus fort ? Quand il se fait raz de marée et déferle, emportant tout sur son passage, à flots continus de cassettes piratées, ici où là, il devient urgent de lui reconnaître droit d'antenne et de cité. C'est fait.

Et cela aussi est à *mettre au* crédit de cet étonnant colonel Senoussi. « *Il est aimé de notre jeunesse, donc il est bon* », dit-il, voyant un peu plus loin : « *C'est une possibilité d'exporter une musique qui peut être reçu, par tous alors que l'Andalou ne touche qu'un public restreint de connaisseurs. Le raï est africain et il pourrait devenir notre reggae.* » Juste ! La parenté est troublante entre les deux styles.

L'absence de temps forts marqués donne, à l'un comme à l'autre, cet effet de balancement qui fait grimper des fourmis dans les jambes et incite à la danse. Raina Raï n'est pas Bob Marley, et Chab Khaled – le chantre du raï à Oran – n'est pas Jimmy Cliff, personne n'en doute. Mais qui a vu, sur la scène, au pied du monument *élevé à la mémoire* des martyrs de la guerre d'indépendance, illuminé par des batteries de projecteurs de l'armée se démener le groupe de Sidi-bel-Abbès, émouvant de fraîcheur et de jeunesse, alors qu'en ombre chinoise se découpe la silhouette d'une sentinelle, baïon*nette au canon, a compris qu'une* page allait être tournée en Algérie.

#### Les mots crus du raï

Le raï, avec ses paroles populaires, parfois à la limite de la grossiereté, est né presque dans *la rue. Il s'improvise* au cours des mariages ou des fêtes. Les mots sont souvent crus et, ce qui est plus grave, en pays arabe, dénués de *poésie* académique. Il *fait l'apologie de la femme et de* l'amour, de l'alcool et de l'ivresse. De quoi choquer bien des oreilles. Mais Raina Raï l'a un peu édulcoré. Le texte est écrit, la musique aussi. Quel progrès ! Heureusement, il ne vient au détriment ni de la spontanéité ni de la chaleur. Raina Raï a reçu des lettres de créance du colonel Senoussi. Il l'a *présenté* au public algérois et le chanteur s'est fait agréer, séance tenante. Peut-être en souvenir d'un des plus *célèbres poètes arabes. Abou* Naouas, qui, il y a bien longtemps, chantait déjà le vin et les femmes.

FRÉDÉRIC FRITSCHER.

## COMMUNICATION

### UN ENTRETIEN AVEC JACK LANG

# « Faire des Français des producteurs »

**Entre deux fêtes du cinéma et à la veille des décisions gouvernementales sur les télévisions privées, le ministre de la culture réaffirme la priorité de la création audiovisuelle sur le développement des réseaux. Face à l'opposition qui prône le désengagement de l'Etat, M. Jack Lang affirme la nécessité de mesures de soutien au cinéma et à la production de programmes.**

*« Rapport Bredin sur les télévisions privées, mesures fiscales d'incitation à l'investissement, promulgation de la loi sur les droits d'auteurs : le gouvernement met l'accent sur les programmes et non plus sur les « tuyaux »...*

– Le septennat de François Mitterrand est celui de la libération audiovisuelle : libération des espaces (radios privées, télévisions privées) et des techniques de communication (fibres optiques, nouvelles images, technologies du son...), mais aussi libération des imaginations par le développement des programmes. Et là est le plus important. Nous avons choisi de privilégier une logique de création plutôt qu'une logique de diffusion.

*– Est-ce la raison pour laquelle le chef du gouvernement a fait adopter aussi rapidement les mesures d'incitation fiscale pour le financement de la production audiovisuelle ?*

– Voilà, reconnaissez-le, un gouvernement et un premier ministre qui savent prendre des décisions ! Quelques jours à peine après la remise du rapport Bredin, le premier ministre annonçait le principe de ces mesures. Moins d'un mois après, l'ensemble du dispositif était discuté au Parlement. La surprise naît sans doute du contraste avec l'immobilisme du précédent septennat sur ces sujets comme sur d'autres. Hommes d'action, Laurent Fabius est aussi le premier ministre de la vraie modernité.

» D'abord on ne met plus la charrue avant les bœufs : on s'occupe des programmes avant de lancer de nouveaux réseaux. Ensuite, renforcer l'investissement en amont, dans la production, c'est reconnaître que les industries de programmes n'ont rien à voir avec une culture de série, soumise aux seuls impératifs des sondages. Ce sont des industries de prototypes dont la prospérité naîtra de la vitalité de l'initiative individuelle des producteurs indépendants. Y a-t-il *philosophie moins étatique et plus* libérale ?

» La profession cinématographique a accueilli ces mesures avec satisfaction et parfois avec enthousiasme. Le producteur Alain Terzian, par exemple, disait que le gouvernement actuel était « *le premier – le seul – qui essaie de se préoccuper des intérêts du cinéma et qui les prenne au sérieux* ».

*– Si les professionnels ont bien accueilli ces mesures, l'opposition politique semble les avoir boudées au cours du débat parlementaire.*

– Le mot est faible. Ce fut, à l'Assemblée, un spectacle irréel ! Je leur parlais cinéma, ils me répondaient agriculture ou sidérurgie ! Je leur parlais mécénat, ils me rétorquaient que j'étais un affreux « *suppôt du capitalisme* » ! Plaider le désengagement total de l'Etat et refuser d'encourager l'investissement privé : est-ce là toute la politique culturelle de l'opposition ?

*– L'alternance politique mettrait-elle en cause le développement des industries de programmes ?*

– Si, dans un moment de folie, le programme de l'opposition était appliqué, le pays n'aurait plus qu'à osciller entre une dérégulation sauvage et meurtrière qui tuerait la création, et un dirigisme bureaucratique qui la paralyserait. Privatiser, comme le propose l'opposition, les chaînes publiques des télévisions, TDF et les PTT, c'est décréter l'anarchie des ondes, et la concurrence au plus bas niveau. Je suis sûr que l'on assisterait alors à l'union sacrée des auteurs, des artistes, des producteurs et du public pour refuser cette mise en sac.

» C'est une des fonctions symboliques des mesures fiscales que nous venons de prendre. Nous disons aux Français : « *Le cinéma et la télévision, c'est votre affaire. Le cinéma a besoin de vous comme spectateur. Le cinéma a besoin de vous aussi comme producteur. Chaque Français peut désormais devenir investisseur.* » Quelle belle utopie concrète : faire des Français un peuple de cinéphiles et de producteurs de cinéma ! C'est à ce prix que la France restera un grand pays du cinéma.

#### Dès le mois d'août...

*– Précisément, comptez-vous prendre d'autres mesures pour soutenir le cinéma ?*

– Assurément. Elles sont nombreuses. Dès le mois d'août, nous inspirant de Robert Redford, aux Etats-Unis, sera créée à Châteauvallon une université d'été du cinéma qui préfigurera les activités du futur Institut national supérieur du cinéma. D'autres mesures suivront à la rentrée : modernisation de la cinémathèque – elle devrait devenir la première du monde, – intensification de la lutte contre la piraterie, développement des studios et création de lieux de production d'effets spéciaux, en particulier dans le domaine du film publicitaire.

» N'oubliez pas aussi la Fête du cinéma, les 21 et 22 septembre : du *Napoléon* d'Abel Gance avec l'orchestre de la Garde républicaine dirigé par Carmine Coppola, à la projection sur écran géant en plein air du nouveau film de Kurosawa, le cinéma sera en joie dans toutes les villes de France. La grande halle de la Villette deviendra une véritable Cinecitta, usine du rêve, animée par les cinéastes et les acteurs, avec, en tête, Gérard Depardieu et Michel Piccoli.

*– Revenons-en à la loi sur les nouveaux droits des créateurs, le consensus a été difficile à obtenir...*

– Ce texte a demandé trois ans d'efforts et de discussions. Trois ans pendant lesquels tous les partenaires de la création ont appris à mieux se connaître, à éprouver leur solidarité. La tâche était ambitieuse : il fallait bâtir avec auteurs, artistes-interprètes et producteurs, l'unité des créateurs face aux médias. Il fallait aussi explorer les nouveaux problèmes juridiques posés par le développement du câble, du satellite, des logiciels informatiques, de la création publicitaire ou de la copie privée.

» Patrie des droits des auteurs et des artistes, la France doit le rester plus que jamais. Heureuse coïncidence, c'est le 3 juillet qu'a été promulguée cette nouvelle loi, c'est aussi un 3 juillet, en 1777 qu'eurent lieu, grâce à Beaumarchais, les fameux Etats généraux de l'art dramatique, qui allaient donner naissance à la Société des auteurs et compositeurs dramatiques.

*– Quelle est votre position dans le débat sur la création de télévisions privées ?*

– Je ne peux pas préjuger les prochaines décisions du gouvernement. Les producteurs et les créateurs souhaitent que les nouvelles règles du jeu incitent les chaînes publiques et privées à payer les programmes et, notamment les films, à un plus juste prix.

» Je n'ai rien contre la gourmandise – je suis un gourmand moi-même ! – mais le glouton doit apprendre à payer le prix de son *plaisir, surtout lorsque* la confection d'un mets – et tel est le cas aussi d'un film – requiert du temps et de l'effort. Afin d'assurer le renouvellement du patrimoine d'images, il faut que les diffuseurs cessent de payer le festin des images de cinéma au prix du fast-food. Sans quoi les gisements de films seront bientôt épuisés. Et nos diffuseurs se nourriront alors de pain sec ! »

Propos recueillis par
JEAN-FRANÇOIS LACAN.

**■ REPRISE DU FILM « THE WALL ». – Le film *Pink Floyd - The Wall*, d'Alan Parker (1982), dont la vedette était Bob Geldof, initiateur de l'opération « Live Aid », sortira de nouveau dans les salles le 24 juillet. Une avant-première sera organisée la veille au profit de l'Ethiopie. La totalité de la recette s'ajoutera aux fonds collectés lors des concerts de Wembley et de Philadelphie.**

**■ SUCCESSION MIRO. – La famille de Joan Miro, mort en décembre 1983, a fait don de vingt-quatre tableaux et de deux cent quarante-trois gravures au gouvernement espagnol, afin de payer les droits de succession.**

# SPECTACLES

# théâtre

## Les salles subventionnées

OPÉRA (742-57-50), 19 h 30 : Tosca.
SALLE FAVART (296-06-11), 19 h 30 : Jeunes chorégraphes.
COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20). 20 h 30 : Bérénice.

## Les autres salles

ARTS-HÉBERTOT (387-23-23), 21 h : Doit-on le dire ?
BOUFFES-PARISIENS (296-60-24). 21 h : Tailleur pour dames.
CLOITRE DES BILLETTES (523-49-78), 19 h 30 : Le blé se couche.
CONCIERGERIE (353-29-83), 20 h 30 : Spartacus.
COUR D'HONNEUR DU PALAIS ROYAL (307-97-60), 21 h 30 : La Forêt Dodone : la Tête noire.
DAUNOU (261-69-14) 21 h : le Canard à l'orange.
DIX HEURES (606-07-48), 22 h : Scènes de ménage.
ESPACE KIRON (373-50-25) 20 h 30 : Puttin'on my boots, I'm Goin'to my roots (Farid Chopel).
ESPACE MARAIS (366-90-14), 18 h 30 : Tomb-al-Ca-Zar ; 20 h 30 : D. Jungelfon.
FONTAINE (874-82-34), 20 h 30 : Triple mixte
GALERIE 55 (326-63-51), 21 h : Madame's Late Mother.
GRAND HALL MONTORGUEIL (296-04-06), 21 h : les Précieuses ridicules.
HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon.
JARDIN SHAKESPEARE (271-44-06), 17 h . les Fourberies de Scapin.
LA BRUYÈRE (874-76-99), 21 h : Mort d'un supporter.
LUCERNAIRE (544-57-34), 20 h : I. C'est rigolo : II. 18 h : Parlons français nº 2 : 20 h : Commedia dell'arte : Petite salle, 21 h 30 : Rue des nuits blanches ; 21 h 45 : Chôme qui peut.
MICHEL (265-35-02), 21 h 15 : On dînera au lit.
ŒUVRE (874-42-52), 21 h : Comment devenir une mère juive en dix leçons.
PALAIS-ROYAL (297-59-81), 20 h 45 : le Dindon.
PORTE ST-MARTIN (607-37-53). 20 h 30 · Deux hommes dans une valise.
POTINIÈRE (261-44-16), 21 h : En camarades.
THÉATRE D'EDGAR (322-11-02). 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.
THÉATRE DE L'ILE-SAINT-LOUIS (633-48-65), 20 h 30 : Astro Follies Show.
THÉATRE TROIS SUR QUATRE (327-09-16), 20 h : la Nuit et le Moment.
THÉATRE 33 (877-38-03), 16 h 30 : Courteline pas mort.
TOURTOUR (887-82-48), 18 h 30 : Merveilleux épouvantail ; 22 h 30 : Tango pile et face.
VARIÉTÉS (233-09-92), 20 h 45 : N'écoutez pas mesdames.

## Les cafés-théâtres

ATHLÉTIC (624-03-83), 20 h 30 : la Libératrice : 21 h 15 : le Fétichiste.
AU BEC FIN (296-29-35), 20 h 30 : Chants d'elles ; 22 h : Crazy Cocktail ; 23 h 15 : Banc d'essai des jeunes.
BLANCS-MANTEAUX (887-15-84). I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones loulou : 22 h 30 : les Sacrés Monstres. – II. 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes ; 22 h 30 : Fin de siècle.
BOURVIL (373-47-84), 21 h 15 : Y'en a marr... ez vous ?
CAFÉ D'EDGAR (320-85-11). I. 20 h 15 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. II. 20 h 15 : Ça balance pas mal ; 21 h 30 : Le chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.
CAFÉ DE LA GARE (549-27-78), 20 h 30 : Riez, riez, profitez-en... ; 22 h : Les méthodes de Camille Bourreau.
ÉCUME (542-71-16), 20 h 30 : explosion dans un sous-marin ; 22 h : le Watrok's.
PETIT CASINO (278-36-50), 21 h : Non je n'ai pas disparu ; 22 h 15 : Des gratte-cul dans la crème fraîche.
POINT-VIRGULE (278-67-03), 20 h 30 : Moi je craque, mes parents raquent.
SPLENDID ST-MARTIN (208-21-93), 21 h : Nuit d'ivresse.



## Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h : la Gauche mal à droite.

## La danse

THÉATRE DU JARDIN (745-23-72). 20 h 30 : Ballets E. Pagava.
MAIRIE DU IVe, PLACE BAUDOYER (278-60-56), 21 h : Ballets historiques du Marais (danses authentiques de l'époque Louis XIV).

## Le music-hall

CAVEAU DES OUBLIETTES (354-94-97), 21 h : Chansons françaises.
ÉLYSÉE-MONTMARTRE (252-25-15). 21 h : Boulevard du music-hall.
ESPLANADE DE LA DÉFENSE, 22 h : Broadway Hollywood (spectacle gratuit).
LUCERNAIRE (544-57-34). I. 21 h 45 : Areski et Fontaine.
TOURTOUR (887-82-48), 22 h 30 : Tango pile et face.
FONDATION ARTAUD (582-66-77). 21 h : Younki (comédie musicale).

## Les concerts

(voir également la rubrique « Festival »)

THÉATRE 3 SUR 4, 18 h 30 : C. Whitman (flûte), G. Torma (clavecin), M. Volovna (mezzo-soprano (Bach).
LA TABLE VERTE, 22 h : J.-M. Bon, clarinette (Chopin, Bach, Debussy).
LUCERNAIRE, 20 h : J. Anthony (violoncelle), G. Wolkstein (piano).

## Jazz, pop, rock, folk

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : Saint-Guérault et B. Vasseur Quintet.
ESPACE MARAIS (271-10-19), 21 h : Jazz-Epinette avec J. Erdos.
FORUM (297-53-47), 21 h : les Pédagogues.
MEMPHIS MELODY (329-60-73), 20 h 30 + 22 h : Have Perce ; à 0 h 30 : Loalwa.
MONTANA (548-93-08), 22 h : R. Urtreger.



## Vendredi 19 juillet

MUSIC'HALLES (261-96-20), 22 h : S. Lazarevitch, Ph. Mace, M. Benita, T. Rabeson.
OLYMPIA (742-25-49), 20 h 30 : Kid Créole and the Coconuts.
PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h 30, Metropolitan Jazz Band.
PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : Eric Le Lann, O. Hutman, C. Alvim, A. Ceccarelli.
PHIL'ONE (776-44-26), 22 h : Mango Nuts.
SLOW CLUB (233-84-30), 21 h 30 : M. Saury.
SUNSET (261-46-60), 23 h : Quartet Aldo Romano, E. Barret, E. Daniel, D. Di Piazza.
TROIS MAILLETZ (354-00-79), 23 h : Voices of America, Paul Cooper.

## XXe Festival estival de Paris

(354-84-96)

ÉGLISE SAINT-MERRI, à 21 h : Musique ancienne (réal. : J. Skowron).

## En région parisienne

FETES ET FORTS, BANLIEUE 89, (671-07-75).
AUBERVILLIERS, Fort, 20 h 30 : Apartheid not, Roots of exil, Azikmen, Ras Negus.
Fort de l'Est, 20 h 30 : soirée FMR.
CHAMPIGNY, Fort, 20 h 30 : Trio Juan Carlos Carasco, Alwin Nikolais Dance Company.
ISSY, Fort, 21 h 30 : le Puits aux images.
IVRY, Fort : projection de films.
ROSNY, Quartier du Pré-Gentil, 21 h 30 : les Goulues, Zone rock, Stade A. Girodit.

# cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

## La Cinémathèque

### CHAILLOT (704-24-24)

Carte blanche à P. Vecchiali : 16 h, A Venise, une nuit, de Christian-Jaque ; 19 h, la Maison d'en face, de Christian-Jaque ; 21 h : Cinéma japonais contemporain - 3e partie : Ballade de l'arbre de soie, de M. Miyagi.

### BEAUBOURG (278-35-57)

15 h, Westerns : Ride Lonesome, de B. Boetticher ; 17 h, Aventures : The Exile, de M. Ophuls ; 19 h : La comédie américaine : The Half-Naked Truth, de G. La Cava.

## Les exclusivités

ADIEU BONAPARTE (Franco-égyptien) : Cluny Palace, 5e (354-07-76).
AMADEUS (A., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Lucernaire, 6e (544-57-34) ; George-V, 8e (562-41-46) : Parnassiens, 14e (320-30-19).
LES ANGES SE FENDENT LA GUEULE (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Impérial Pathé, 2e (742-72-52) ; Fauvette, 13e (331-56-86) : Mistral, 14e (589-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).
L'ARBRE SOUS LA MER (Fr.) : Grand Pavois (H. sp.), 15e (554-46-85).
L'AVENTURE DES EWOKS (A., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Denfert, 14e (321-41-01) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).
BABY (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).
LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNÉE (Bré., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36).
LE BÉBÉ SCHTROUMPF (Belge) : Templiers, 3e (772-94-56) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Boîte à films, 17e (622-44-21).
BIRDY (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) : Marignan, 8e (359-92-82) : Parnassiens, 14e (320-30-19). – V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).
BRAZIL (Brit., v.o.) : Parnassiens, 14e (320-30-19).
CARMEN (Saura) (v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11).
CHOOSE ME (A., v.o.) : Reflet Logos I, 5e (354-42-34) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14).
COCAINE (A, v.f.) (*) : Paris Ciné, 10e (770-21-71).
LE CONSUL (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82).
CONTES CLANDESTINS (Fr.), République, 11e (805-51-33).
CRAZY DAY (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82).
COTTON CLUB (A., v.o.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37).
DAVID, THOMAS ET LES AUTRES (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) : UGC Normandie, 8e (563-16-16) : UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; UGC Convention, 15e (574-93-40).
LA DÉCHIRURE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82) ; v.f. : Opéra Night, 2e (296-62-56).
DESIDERIO (It., v.o. ) : Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) : Parnassiens, 14e (335-21-21).
DÉTECTIVE (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-99-22).
L'EAU ET LES HOMMES (Fr.) : Géode, 19e (245-66-00).
EMMANUELLE IV, George-V, 8e (562-41-46).
LES ENFANTS (Fr.), Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Rialto, 19e (607-87-61).
ESCALIER C (Fr.) : Forum 1er (297-53-74) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) : Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) : Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) : Gambetta, 20e (636-10-96).
LE FLIC DE BEVERLY HILLS (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40).
LA FORET D'ÉMERAUDE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) : Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) : Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Pathé Wépler, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).
GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN, SEIGNEUR DES SINGES (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).
GROS DEGUEULASSE (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) : UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) : UGC Gobelins, 13e (336-23-44).
HEAVENLY BODIES (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (562-20-40).
L'HISTOIRE SANS FIN (All., v.f.) : Boîte à films, 17e (622-44-21) ; Saint-Ambroise (H. sp.), 11e (700-89-16).
LES JOURS ET LES NUITS DE CHINA BLUE (A., v.o.) (**) Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) : UGC Champs-Elysées, 8e (562-20-40). – V.f. : UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40).
JOY AND JOAN (Fr.) (**) : George-V, 8e (562-41-46) ; Maxéville, 9e (770-72-86).
JUSQU'A UN CERTAIN POINT (Cub., v.o.) : Denfert (h. sp.), 14e (321-41-01).
KAOS, CONTES SICILIENS (It., v.o.) : 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81).
LA MAISON ET LE MONDE (Ind., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).
MARCHE A L'OMBRE (Fr.) : Maxéville, 9e (770-72-86).
MARIA'S LOVERS (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56) : Calypso, 17e (380-30-11).
MASK (A., v.o.) : St-Michel, 5e (326-79-17) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52).
MISHIMA (A.) : Cinoches, 6e (633-10-82).
NOSTALGHIA (It., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).
LA NUIT PORTE JARRETELLES (Fr.) (*) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Denfert, 14e (321-41-01) ; République, 11e (805-51-33).
LES NUITS DE LA PLEINE LUNE (Fr.) : République Cinéma, 11e (805-51-33).
PARIS, TEXAS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-51-36).
PATROUILLE DE NUIT (A., v.f.) : Gaîté Boulevard, 2e (233-67-06).
PÉRIL EN LA DEMEURE (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) : Rialto, 19e (607-87-61).
PETER LE CHAT (Suédois, v.f.) : Templiers, 3e (272-94-56) ; Studio 43, 9e (770-63-40).
LES POINGS FERMÉS (Fr.) : Latina, 4e (278-47-86) ; République, 11e (805-51-33).
POLICE ACADEMY 2 : AU BOULOT (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (225-21-21) ; Murat, 16e (651-99-75). – V.f. : Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-53-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wépler, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).
PORTÉS DISPARUS (A. v.o.) : UGC Ermitage, 8e (563-16-16). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) : UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; Gaîté Rochechouart, 9e (878-81-77).
POULET AU VINAIGRE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
RENDEZ-VOUS (Fr.) : UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40).
LES RIPOUX (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).
ROUGE MIDI (Fr.) : Latina, 4e (278-47-86).
LA ROUTE DES INDES (A., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08). – V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33).
SANG POUR SANG (A., v.o.) (*) : Forum, 1er (297-53-74) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).
SHOAH (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic, 14e (544-43-14).
LES SPÉCIALISTES (Fr.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97).
SPÉCIAL POLICE (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).
STARMAN (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Escurial, 13e (707-28-04). – V.f : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).
STEAMING (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82).
STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
SUBWAY (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46) ; Miramar, 14e (320-89-52).
TERMINATOR (A., v.f.) : Arcades, 2e (233-54-58).
THAT'S DANCING (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (562-20-40).
LE THÉ AU HAREM D'ARCHIMÈDE (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38).
UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
VISAGES DE FEMMES (Ivoir., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; St-André des Arts, 6e (326-48-18) ; Reflet Balzac, 8e (561-10-60) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
WITNESS (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; George V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Capri, 2e (508-11-69) ; Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).

## Les grandes reprises

ALICE DANS LES VILLES (A., v.o.) : 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68).
APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (*) : Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94).
AUTANT EN EMPORTE LE VENT (A., v.o.) : Action Lafayette, 9e (329-79-89).
LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (335-21-21). – V.f. : Impérial, 2e (742-72-52).
LA BALADE INOUBLIABLE (It., v.o.) : Latina, 4e (278-47-86).
BARRY LYNDON (Angl., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Calypso, 17e (380-30-11).
LA BELLE ET LE CLOCHARD (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).
BROADWAY DANNY ROSE (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).
LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARD (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21) ; Rialto, 19e (607-87-61).
LA CAGE AUX FOLLES (Fr.) : UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (563-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44).
LA CROISÉE DES DESTINS (A., v.o.) : Balzac, 8e (561-10-60).
DÉLIVRANCE (A., v.o.) (*) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).
LA DIAGONALE DU FOU (Fr.-it., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Elysées-Lincoln, 8e (354-36-14).
DIEU ME SAVONNE (Bost, v.o.) : Panthéon, 5e (354-15-04).
LE DERNIER TANGO A PARIS (It., v.o.) : Saint-Ambroise (h. sp.), 11e (700-89-16).
DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01) ; Saint-Lambert, 15e (532-91-68).
DUNE (A., v.o.) : Grand Pavois (h. sp.), 15e (554-46-85).
EASY RIDER (A., v.o.) (*) : Templiers, 3e (272-94-56).
LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).
L'ÉTOFFE DES HÉROS (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11).
EXCALIBUR (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11).
EXTÉRIEUR NUIT (Fr.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94).
ET POUR QUELQUES DOLLARS DE PLUS (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (225-10-30).
LES FAUCONS DE LA NUIT (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; George V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; V.f. : Rex, 2e (233-42-26) ; Français, 9e (770-33-88) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).
FAUX MOUVEMENT (All., v.o.) : 14 Juillet Racine, 6e (326-19-68).
LA FEMME ET LE PANTIN (A., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30).
LA FEMME MODÈLE (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07).
LA FIÈVRE DANS LE SANG (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).
LA FILLE DE RYAN (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).
LE FLINGUEUR (A., v.o.) (*) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76). – V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Images, 18e (522-47-94).
FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46) : V.f. : Lumière, 9e (246-49-07) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
GUERRE ET PAIX (A., v.o.) : Reflet Médicis, 5e (633-25-97) : Reflet Balzac, 8e (561-10-60).
HAIR (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).
HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
JÉSUS DE NAZARETH (It.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
LAWRENCE D'ARABIE (A., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14) ; Ranelagh, 16e (288-64-44).
LES LARMES AMÈRES DE PETRA VON KANT (All., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).
MACAO LE PARADIS DES MAUVAIS GARÇONS (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).
LE MARIAGE DE MARIA BRAUN (All.) : Rialto, 19e (607-87-61).
MERLIN L'ENCHANTEUR (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).
MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Studio Galande (h. sp.), 5e (354-72-71) ; Saint-Ambroise (h. sp.), 11e (700-89-16).
METROPOLIS (All.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).
MOGAMBO (A.) : Champo, 5e (354-51-60).
MONTY PYTHON LA VIE DE BRIAN (Brit.) : Rialto, 19e (607-87-61).
MONTY PYTHON SACRÉ GRAAL (Brit., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).
MOONRAKER (A., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08). – V.f. : Berlitz, 2e (642-60-33) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
OPÉRATION JUPONS (A., v.o.) : Logos, 5e (354-42-34) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14).
ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) (**) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14) ; Boîte à films, 17e (622-44-21).
ORFEU NEGRO (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
PAIN, AMOUR ET FANTAISIE (It., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14) ; Saint-Lambert, 15e (532-91-68).
PIERROT LE FOU (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).
LE PROCÈS (A., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).
PROVIDENCE (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56).
QUARANTE-HUIT HEURES (A., v.o.) : Paramount City, 8e (562-45-76).
ROBIN DES BOIS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).
LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).
RUE CASES-NÈGRES (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-56-85).
SCANNERS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
SOLEIL VERT (A., v.o.) (*) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Lumière, 9e (246-49-07) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Images, 18e (522-47-94).
LA STRADA (It., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).
TAXI DRIVER (A., v.o.) (**) : Boîte à films, 17e (622-44-21).
THE BLUES BROTHERS (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21) ; Rialto, 19e (607-87-61).
LA TAVERNE DE LA JAMAIQUE (A.) : Action Christine, 6e (329-11-30) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).
THÉORÈME (It., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).
TO BE OR NOT TO BE (Lubitsch, v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).
UN FAUTEUIL POUR DEUX (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).
LES VALSEUSES (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; PLM Saint-Jacques, 14e (589-68-42).
Y A-T-IL UN PILOTE DANS L'AVION ? (A., v.o.) : Paramount City, 8e (562-45-76). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

## Les festivals

CINÉASTES DE NOTRE TEMPS, Olympic, 14e (544-43-14), E. von Stroheim + J. von Sternberg.
L'ÉTÉ D'EASTWOOD (v.o.), Action rive-gauche, 5e (329-44-40), la Corde raide. – Salle 2, Bronco Billy.
A. KUROSAWA (v.o.), St-Lambert, 15e (532-91-68), en alternance : Dersou Ouzala, Barberousse, + Denfert, 14e (321-41-01), en alternance : les Sept Samouraïs (version intégrale), Chiens enragés, Dersou Ouzala.
PROMOTION DU CINÉMA (v.o.), Studio 28, 18e (606-36-07), Amadeus.
CYCLE A. TANNER, 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; la Salamandre.
CYCLE TCHEKHOV (v.o.), Cosmos, 6e (544-28-80), 20 h, la Steppe (Latmada) ; 22 h, Objet d'art ; la Sorcière ; la Dame au petit chien ; 16 h : Récit d'un inconnu ; 18 h, Dans la ville de S.
TEX AVERY (v.o.), Action-Christine, 6e (329-11-30) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Action La Fayette, 9e (329-79-89).

## LES FILMS NOUVEAUX

LE FEU SOUS LA PEAU, film français de Gérard Kikoïne : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) : Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).
LES FRÉNÉTIQUES, film américain de David Winters (v.f.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City Triomphe, 9e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).
NOM DE CODE : OIES SAUVAGES, film allemand d'Anthony Dawson (v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08). V.f. : Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Images, 18e (522-47-94) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).
PUMPING IRON II FUTUR SEXE, film américain de George Butler (v.o.) : Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; UGC Ermitage, 8e (563-16-16) ; Sept Parnassiens, 14e (335-21-21). V.f. : Lumière, 9e (246-49-07) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44).
SALE TEMPS POUR UN FLIC, film américain d'Andrew Davis (v.o.) : Forum Arc-en-ciel, 1er (297-53-74) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16). V.f. : Grand Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; Nation, 12e (343-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94) ; Les Trois Secrétan, 19e (241-77-99).
STICK, LE JUSTICIER DE MIAMI, film américain de Burt Reynolds (v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46). V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Français, 9e (770-33-88) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).



هكذا من الأصل

# LE CARNET DU Monde

## Décès

– Mme Henri Alias,
son épouse,
M. et Mme Jacques Alias,
ses enfants,
Michèle, Jean-Marc, Jean-Pierre Alias,
ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès du

**colonel Henri ALIAS,**
commandeur de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1940,

survenu le 17 juillet 1985, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 23 juillet, à 10 h 30, en l'église Sainte-Jeanne-de-Chantal, porte de Saint-Cloud, Paris-16e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

15, avenue du Mont-Bati,
*78160 Marly-le-Roi.*

---

– M. et Mme Maurice Bayrou
Et toute leur famille,
ont la douleur de faire part du décès de

**M. Alain BAYROU,**

survenu à *Paris le 13 juillet 1985*, dans sa trentième année.

La cérémonie religieuse a été célébrée dans l'intimité familiale le mercredi 17 juillet en l'église Saint-Dominique, à Paris-14e, sa paroisse, suivie de l'inhumation au cimetière de Montauban dans le caveau de famille.

7, rue Méchain,
75014 Paris.

---

– Le colonel (H)
et Mme Henry Boileau,
M. et Mme Jean Lemoine,
M. et Mme Philippe Vincent,
Brigitte, Patricia, Bruno et Béatrice Boileau,
Marion et Alexandre Vincent,
Les familles Galopin, Lefèvre, Henry et Duvallet,
ont la douleur de faire part du décès accidentel de

**Mme René BOILEAU,**
née Louise, Marie-Marthe Guérin,
ancien agent
des forces françaises combattantes,

survenu le 14 juillet 1985, dans sa quatre-vingt-dixième année.

Les obsèques auront lieu le samedi 20 juillet, à 15 h 30, en l'église de La Madeleine-de-Nonancourt (Eure).

Cet avis tient lieu de faire-part.

*15 ter*, rue du Sergent-Hoff,
94170 Le Perreux-sur-Marne.
BP V 29,
Abidjan (Côte-d'Ivoire).

La Madeleine-de-Nonancourt (Eure).
34, avenue Henri-Barbusse,
92200 Bagneux.

---

– Lyon. Tourcoing.

M. et Mme Jean Brochier,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Denis Le Blan,
leurs enfants et petits-enfants,
Les enfants et petits-enfants de M. et Mme Michel Trentesaux (†),
Mme Michel Trentesaux
et ses enfants, Philippe, Nicolas,
M. Patrick Van Bloeme,
M. et Mme Achille Bossut,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Henri Brochier,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Bernard Brochier,
leurs enfants et petits-enfants,

M. et Mme Jacques Brochier
et leurs enfants,
M. et Mme Jean Chavanis,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Robert Brochier
et leurs enfants,
M. et Mme Michel Brochier
et leurs enfants,
Mme Bernard Dewavrin-Coisne,
M. et Mme Pierre Dewavrin-Lepoutre,
Les familles Dewavrin et Verspieren,
M. Fernand Badin

ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

**Mme Joseph BROCHIER,**
née Henriette Dewavrin,

survenu le 17 juillet 1985, dans sa quatre-vingt-onzième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 19 juillet, à 15 heures, en l'église Saint-Bruno-des-Chartreux (corps déposé).

---

– Christine et Olivier CHIAVASSA

ont l'immense douleur de faire part du décès accidentel de leur fille

**Marie,**

24 mars 1983-16 juillet 1985.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Honoré d'Eylau, 66 *bis*, rue Raymond-Poincaré, Paris-16e, où l'on se réunira à 10 h 30, le samedi 20 juillet 1985.

*« Priez pour Marie. »*

Cet avis tient lieu de faire-part.

167, avenue Victor-Hugo,
75116 Paris.

---

*Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*

---

– Mme Charles Durand-Ruel,
*née Madeleine Bréguet,*
son épouse,
M. et Mme Paul-Louis Durand-Ruel
et leurs enfants,
M. et Mme Claude Foussé
et leurs enfants,
M. et Mme Jacques Durand-Ruel
et leurs enfants,
M. et Mme André Godfroy
et leurs enfants,
ses enfants et petits-enfants,
Les familles Durand-Ruel et Bréguet,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

**M. Charles DURAND-RUEL,**
membre correspondant de l'Institut,

survenu le 16 juillet 1985, dans sa quatre-vingtième année, muni des sacrements de l'Eglise.

La cérémonie religieuse aura lieu dans l'intimité, en l'église d'Houlgate (Calvados), le lundi 22 juillet, à 9 heures, suivie de l'inhumation au cimetière de Montmartre à Paris, à 15 heures.

Une messe à son intention sera célébrée en septembre à Paris.

Ni fleurs ni couronnes.

Des dons aux Petits Frères des pauvres, 64, avenue Parmentier, 75011 Paris.

Villa Doris,
14510 Houlgate.
19, avenue Léopold-II,
75016 Paris.

M. Charles Durand-Ruel, né le 27 novembre 1905 à Paris, appartenait à une famille d'experts en tableaux, qui exerçait cette profession de père en fils depuis le début du dix-neuvième siècle. Il s'était pour sa part spécialisé dans les tableaux modernes et était membre correspondant de l'Institut (Académie des beaux-arts) depuis 1983.

---

– On nous prie d'annoncer le décès de

**François ERNOULT,**
ingénieur.

La cérémonie religieuse aura lieu samedi 20 juillet, à 11 h 30, en l'église du Grand-Auverné.

De la part de
Mme François Ernoult-Boulle,
Mme Claude Ernoult-Lafaye,
Mme Jules Ernoult-Lestienne,
Le docteur Marguerite Boulle,
Et de ses enfants, petits-enfants, frères et sœurs.

Ni fleurs ni couronnes.

Villeneuve, 44520 Grand-Auverné.
44, rue Charles-de-Gaulle,
95270 Luzarches,
2, impasse Combier,
49400 Saumur.

---

– Marie-Louise Guillaume,
son épouse,
Nicole et Michel Fialeyre,
Marine, Mélanie et Marc-Olivier,
Bernard et Patricia Guillaume,
ses enfants et petits-enfants,
Et toute la famille,

ont la tristesse d'annoncer la mort de

**l'ingénieur général**
**René *GUILLAUME*,**
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,

survenue le 16 juillet 1985.

6, rue Charles-le-Goffic,
75014 Paris.
9, rue Henri-Wallon,
94120 Fontenay-sous-Bois.

---

– Mme Denise Koechlin,
Le docteur et Mme Daniel Koechlin
et leurs enfants,
M. et Mme Eric Koechlin
et leurs enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

**M. Georges-Rodolphe KOECHLIN,**

survenu le 16 juillet 1985, dans sa soixante-treizième année.

La *cérémonie religieuse a eu lieu* dans la plus stricte intimité le 19 juillet, à Mulhouse, berceau de sa famille.

---

– Paris. Avallon.

On nous prie d'annoncer le décès de

**Mme Pierre LORTAT-JACOB,**
née Henriette Dauwe.

La cérémonie religieuse a eu lieu à Notre-Dame d'Auteuil, et l'inhumation dans le caveau de famille à Avallon, le 15 juillet 1985.

---

– M. Claude Martin,
professeur à l'université Lyon-II,
et son épouse,
Jean-Christophe, Frédéric et Emmanuèle Martin,
ont la douleur de faire part du décès de leur mère et grand-mère,

**Mme Jean MARTIN,**
née Henriette Andruétan,

survenu le 16 juillet 1985, dans sa quatre-vingt-troisième année, après neuf longs mois d'inutiles souffrances.

Selon son désir exprès, elle a été inhumée *dans la stricte intimité familiale le* 19 juillet, au cimetière d'Oyonnax (Ain).

3, rue Alexis-Carrel.
69110 Sainte-Foy-lès-Lyon.

---

– Montpellier.

Mme André Meloux,
M. et Mme Jean Meloux
et leurs enfants.
Et toute la famille,

ont la douleur de faire part du décès de

**M. André MELOUX,**
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
médaille de vermeil des transmissions,
président honoraire
du tribunal de commerce
de Montpellier,
membre du Rotary Club,

survenu à Evian-les-Bains (74), le mercredi 17 juillet 1985, à l'âge de quatre-vingt-sept ans.

Les obsèques seront célébrées le lundi 22 juillet, à 14 h 15, en l'église Don-Bosco à Montpellier, où l'on se réunira.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Adresse de la famille :
Mme André Meloux,
24, avenue du Pont-Juvénal,
34000 Montpellier.
Me Jean Meloux,
10, rue Granier.
34000 Montpellier.

---

– Sa famille, ses amis,
ont la douleur d'annoncer le décès de

***M. Robert* SIOHAN.**
inspecteur général de la Musique,
officier de la Légion d'honneur.

survenu le 16 juillet 1985, muni des sacrements de l'Église.

Le service religieux sera célébré le mardi 23 juillet, à 8 h 30, en l'église de la Trinité (Paris-9e), suivi de l'inhumation au cimetière de Montmartre.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Ni fleurs ni couronnes.

16, rue Chaptal, Paris-9e.

---

– Le président.
Le conseil de gestion.
Le département URSS.
Et tout le personnel de l'Institut national des langues et civilisations orientales.
ont le profond regret d'annoncer le décès de

**M. Stéphane TATISCHEFF,**
maître de conférences de russe.

survenu le 14 juillet 1985 à Hyères.

---

– Laure ADLER

Et Alain VEINSTEIN

ont la douleur de faire part de la mort de leur fils

**Rémi,**

à l'âge de dix mois.

## Remerciements

– Mme Marcelle (Daisy) Nahmias,
née Masri,
Mlles Pascale-Ethel et Nathalie-Diane,
profondément touchées des marques de sympathie et d'amitié qui leur ont été témoignées lors du décès de leur regretté époux et père,

**M. Davis NAHMIAS,**

le 6 juillet 1985.
vous expriment leurs sincères remerciements.

## Anniversaires

– Le 21 juillet 1980 disparaissait cruellement, à l'âge de vingt-quatre ans,

**Olivier FLAME.**

Ses parents,
Son frère, sa sœur
souhaitent que l'on pense à lui.

Une commémoration aura lieu le dimanche 21 juillet, à 11 h 30, au cimetière parisien de Bagneux.

# RADIO-TÉLÉVISION

## Vendredi 19 juillet

### PREMIÈRE CHAINE : TF 1

**20 h 35 Formule 1 : Eddy Mitchell.**
Émission proposée par Maritie et Gilbert Carpentier.
*Avec Johnny Hallyday, D. Balavoine, N. Baye, V. Read, P. Juvet, M. Sardou.*

**21 h 40 Variétés : Chapeau, Chantal Goya.**
Émission de M. et G. Carpentier.
*Avec Alice Dona, Yves Lecoq et des extraits du dernier spectacle de Chantal Goya, « Le Dragon bleu », « Marie Chiffon », etc.*

**22 h 35 Histoires naturelles.**
Emission d'E. Lalou, I. Barrère et J.-P. Fleury.
*La tenderie aux grives dans les Ardennes.*

**23 h 5 Journal.**

**23 h 20 Choses vues : Hugo lu par Piccoli.**

### DEUXIÈME CHAINE : A 2



**20 h 35 Feuilleton : Tendre comme le rock.**
De H. Baker, réal. J. Espagne. Avec P. Norbert, A. Gattegno, M. Laborit, C. Lathens...
*Nº 3. Maria Benvenutti se glisse dans le studio de Jo pour surprendre le chanteur au lit. Les deux détectives engagés par Garuzzi ont apporté à l'Hôtel Excelsior les photos où l'on voit Maria dans les bras du concierge de Jo. Scandale !*

**21 h 40 Apostrophes.**
Magazine littéraire de B. Pivot.
*Sur le thème « Les derniers élans du cœur », sont invités : Henri Troyat* (le Bruit solitaire du cœur), *Éric Ollivier* (l'Arrière-Saison), *Roger Ikor* (les Fleurs du soir), *Yvan Audouard* (la Clémence d'Auguste), *Bruno Gay-Lussac* (les Anges fous).

**22 h 50 Journal.**

**23 h Ciné-été : le Voleur de crimes.**
Film français de N. Trintignant (1969), avec J.-L. Trintignant, R. Hossein, F. Bolkan, S. Marquand, K. Blanguernon (Rediff.).
*Un homme bien ordinaire, menant une vie médiocre, veut se faire passer pour un assassin en s'accusant de crimes dans des lettres anonymes envoyées aux journaux. Mise en scène à la fois sobre et obsédante pour l'étude d'un curieux cas psycho-pathologique.*

### TROISIÈME CHAINE : FR 3

**20 h 35 Série : Manimal.**
De S. Hayers.
*Nº 5. Un enjeu d'importance. Transformé en aigle, Jonathan Chase réussit à éviter un attentat meurtrier.*

**21 h 15 France à la 3 : le sorcier habite l'immeuble.**
Magazine vendredi d'André Campana et Igor Barrère.
*Autour de ce qu'on appelle la sorcellerie. Des scènes fortes : une femme de vingt-cinq ans exorcisée par un prêtre de l'Église gallicane ; un sacrifice rituel destiné à sceller un pacte avec le Mal ; enfin une séance de désenvoûtement pratiquée par un sorcier professionnel à Paris. Cette émission sera suivie d'un débat en direct de la ferme de la vallée de l'Enfer, près de Saint-Anthème (Puy-de-Dôme), avec un exorciste, un sorcier, un physicien, un psychanalyste, la famille Tournebise et Jean-Charles Deniau, l'auteur de ce reportage, avec B. de l'Aulnoit et A.-L. Maestrati.*

**22 h 10 Journal.**

**22 h 30 Spécial tropiques.**
*Festival d'Angoulême 84. Salif Keita et les Ambassadeurs. A la découverte d'un musicien à la voix aiguë de griot, un Malien, nègre albinos, jazzy-bluesy, l'émouvant, l'étonnant, le bouleversant Salif Keita.*

**23 h 25 Prélude à la nuit.**

### CANAL PLUS

**20 h 20**, Football ; **22 h 20, Carthage en flammes**, film de C. Gallone ; **0 h 5, Butterfly**, film de M. Cimber ; **1 h 35, Dortoir des grandes**, film de P. Unia ; **3 h 5, Rue Cases-Nègres**, film de E. Palcy ; **4 h 45, Black Journal**, film de M. Bolognini.

### FRANCE-CULTURE

**20 h 30 Le grand débat** : le retour du libéralisme, avec Y. Cannac, P. Rosanvallon, A. Lipietz.

**21 h 30 Festival de Montpellier** : jazz, avec Michel Portal, Daniel Humair, J. Kuhn, A. Mac Kee, M. Cinelu.

**22 h 30 Autour des arts du récit**, en direct du Festival de Radio-France et de Montpellier.

### FRANCE-MUSIQUE

**20 h 30 Concert** (émis de Stuttgart) : *Prélude et fugue sur Bach*, de Liszt ; *Concerto pour clavecin, flûte, hautbois, clarinette, violon et violoncelle*, de de Falla ; air de *Butterfly*, extrait du 2e acte, de Puccini ; air de *Marguerite*, extrait du 3e acte de « Mefistofele », de Boito ; *Concerto pour violon et orchestre nº 2*, de Bartok, par l'Orchestre symphonique de la radio de Stuttgart, dir. C.A. Buente, sol. E. Lauer, W.M. Klosiewicz, M. Russo, T. Kubota.

**22 h 25 Concert** : *El tango*, de Milva et Astor Piazzola, avec le Quintette de tango contemporain.

**0 h 10 Concert** : œuvres de Zelenka, Bach, Haendel, par la Camerata nova de Prague.

Les programmes du samedi 20 et du dimanche 21 juillet se trouvent dans « le Monde Loisirs »

# INFORMATIONS « SERVICES »

## Orphelins d'Érythrée

France Gublin, présidente d'Enfance et partage, explique pourquoi cette association humanitaire a choisi l'Érythrée comme dix-huitième mission au service de l'enfance du tiers-monde : *« On fait le silence sur une région qui lutte depuis vingt-cinq ans pour obtenir son indépendance ; sur un peuple qui est passé de la féodalité à un monde où les femmes ont des droits et des responsabilités ; sur un mode de gouvernement* [celui du Front populaire de libération de l'Érythrée (FPLE)] *qui ne pratique pas la contrainte car il préfère expliquer et susciter l'adhésion. »* Autant de preuves, donc, pour France Gublin, que les Érythréens prennent leur sort en main et méritent qu'on les aide.

Huit années d'expérience sur tous les continents et sous tous les régimes ont appris à Enfance et partage la marche à suivre. La mission en Érythrée, cette province au nord de l'Éthiopie, se déroule en trois temps : phase d'observation pour déterminer les besoins, envoi de secours, contrôle des résultats.

Envoyés par Enfance et partage, Arnaud Marsauche et Marie-Luce Townsend sont partis le 23 mai pour une mission de trois semaines en Érythrée. Ils ont été accueillis et pris en charge par l'ERA (Erythrean Relief Association), une association humanitaire érythréenne dont le siège est à Khartoum et l'antenne européenne à Cologne.

Arnaud s'intéressait à l'agriculture, Marie-Luce aux enfants. Circulant la nuit pour ne pas être la cible des Mig, ils sont arrivés, après quatorze heures de piste et de marche, dans la région d'Orotta. Là, le FPLE a organisé une vallée hôpital, une vallée orphelins et une vallée école.

La vallée hôpital s'étend sur 7 kilomètres. Dans des containers camouflés sont aménagés une maternité, des laboratoires, une pharmacie où l'on fabrique des médicaments, des salles d'hospitalisation et plusieurs blocs opératoires. Une douzaine de chirurgiens érythréens formés en Occident y pratiquent une chirurgie très élaborée. Tout fonctionne la nuit ; le jour, on dirait un désert. La contribution d'Enfance et partage consiste à fournir du matériel et les médicaments qui manquent à ces médecins, *« très compétents »*, d'après France Gublin.

La vallée des orphelins abrite six cents enfants de quelques mois à sept ans. A flanc de montagne, les tentes sont camouflées sous des branchages. Des jeunes filles encadrent les enfants. *« Elles ont des idées, savent s'occuper d'eux mais sont très démunies. »* Dans un abri-bibliothèque : quelques livres d'images en anglais. Sous la tente-salle de jeux, une dizaine de poupées, de voitures, un Lego : pour distraire six cents orphelins. Enfance et partage a commencé à stocker des jeux, des puzzles, du matériel d'éveil, des cubes, *« sans imposer de schémas »*.

Les enfants sont regroupés par tranches d'âge, dans les rochers ou sous les arbres. Deux fois par jour, on pose devant la tente une gamelle de lentilles et des galettes de sorgho. Ni bols, ni assiettes : tout le monde mange dans la même gamelle. *« Le menu est identique toute l'année, ce qui explique les ventres ballonnés »*, explique France Gublin. Pour lutter contre la malnutrition, Enfance et partage n'enverra pas de boîtes de conserves : elle financera un élevage de poulets sur place et prévoit un complément nutritionnel. Surtout elle veut aider les familles démunies à accueillir les orphelins privés d'affection. L'un d'eux, dans sa quête de tendresse, a suivi Marie-Luce Townsend pendant plusieurs heures...

A sept ans, les enfants vont dans la vallée-école. Les classes ont lieu sous les arbres, les enfants assis par terre autour du maître – des jeunes hommes amputés devenus enseignants et des jeunes femmes – Les élèves écrivent sur des bouts de carton, du matériel de fortune.

Enfance et partage doit fournir du matériel scolaire et du papier. Le FPLE, qui possède une imprimerie, imprimera lui-même les livres en tigrinya, la langue dans laquelle est dispensé l'enseignement.

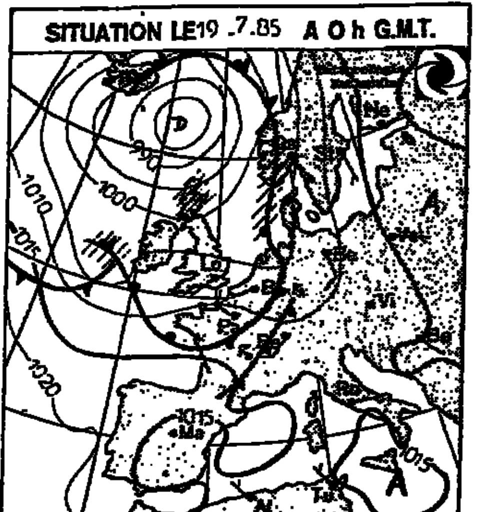
*« Au-delà de l'urgence, nous voulons construire l'avenir avec eux »*, déclare France Gublin. *« Leur volonté d'arriver à l'autarcie est extraordinaire. »* En Érythrée comme ailleurs, Enfance et partage applique son grand principe : construire petit, limité dans l'espace et le temps.

DANIELLE TRAMARD.

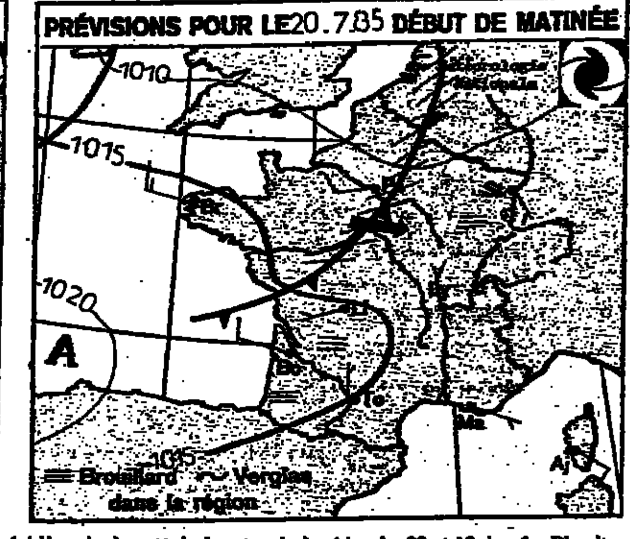
★ Enfance et partage, 38 bis, rue Henri-Barbusse, 75005 Paris, tél. : (1) 329-70-53. CCP 16 764 56 R Paris.

## MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 19.7.85 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 20.7.85 DÉBUT DE MATINÉE




**Evolution probable du temps en France entre le vendredi 19 juillet à 0 heure et le samedi 20 juillet 1985 à minuit.**

**Situation générale**

La hausse du champ de pression qui se produit par le sud-ouest atténuera l'activité des perturbations qui traversent la moitié nord-est de la France.

**Prévisions**

Samedi : un temps clair ou peu nuageux prédominera dès le matin sur la plupart des régions, avec toutefois quelques bancs de brume ou de brouillard observés de l'Aquitaine à l'Est, et des nuages abondants près des côtes de la Manche et sur le Nord. Au cours de la journée, le beau temps se généralisera, mais des nuages se formeront de la Bretagne au Bassin Parisien et aux régions du nord et du nord-est.

Quelques orages d'évolution diurne pourront également éclater sur le relief du Jura, des Vosges et du nord des Alpes, ainsi que très localement sur le Massif Central.

Les températures, voisines le matin de 11 à 14 degrés (15 à 20 degrés sur les régions méridionales), atteindront l'après-midi 20 degrés près des côtes de la Manche, 22 à 25 degrés de l'Atlantique à l'Est, 26 à 30 degrés sur les régions méridionales.

**Prévision pour dimanche :**

Des conditions anticycloniques vont prédominer, et le temps sera bien ensoleillé dès le matin malgré quelques brumes et nuages bas locaux, en particulier sur les régions du nord-est.

Au cours de la journée, le beau temps se maintiendra avec cependant quelques passages nuageux de la Manche orientale aux Vosges.

En soirée, les nuages redeviendront abondants sur la Bretagne, et pourront même être accompagnés de quelques pluies en début de nuit.

Les températures minimales seront en légère baisse, les maximales stationnaires.

*Températures* (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 18 juillet ; le second, le minimum dans la nuit du 18 au 19 juillet) : Ajaccio, 29 et 19 degrés ; Biarritz, 22 et 16 ; Bordeaux, 25 et 18 ; Bréhat, 19 et 12 ; Brest, 19 et 12 ; Canne, 27 et 19 ; Cherbourg, 17 et 12 ; Clermont-Ferrand, 30 et 18 ; Dijon, 28 et 19 ; Dinard, 19 et 11 ; Embrun, 29 et 15 ; Grenoble-St-M.-H., 33 et 18 ; Grenoble-St-Geoirs, 33 et 18 ; Lille, 20 et 11 ; Limoges, 23 et 16 ; Lorient, 17 et 11 ; Lyon, 30 et 18 ; Marseille-Marignane, 30 et 21 ; Menton, 28 et 22 ; Nancy, 29 et 17 ; Nantes, 23 et 13 ; Nice, 28 et 22 ; Nice-ville, 29 (maxi) ; Paris-Montsouris, 25 et 14 ; Paris-Orly, 26 et 12 ; Pau, 22 et 15 ; Perpignan, 30 et 22 ; Rennes, 17 et 12 ; Rouen, 17 et 11 ; Saint-Etienne, 30 et 17 ; Strasbourg, 30 et 18 ; Toulouse, 28 et 16 ; Tours, 24 et 14.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 30 et 21 ; Genève, 30 et 17 ; Lisbonne, 24 et 18 ; Londres, 19 et 11 ; Madrid, 36 et 16 ; Rome, 32 et 21 ; Stockholm, 22 et 14.

*(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)*

## EN BREF

### ENVIRONNEMENT

**PROMOTION ANTIPOLLUTION.** – Le premier numéro de la *Lettre de l'environnement industriel urbain et rural* vient de paraître. « Ni écolo, ni bureaucrato », comme il l'affirme dans son éditorial, ce nouveau mensuel s'est donné pour but la promotion des techniques anti-pollution. Il est en vente sur abonnement exclusifment au prix de 495 F par an (11 numéros), 47 bis rue du Rocher, 75008 Paris. Tél. : (1) 293-69-01.

### EXPOSITIONS

**LES CHEFS-D'ŒUVRE D'AUBUSSON A MONTREUX.** – Une grande exposition, Les chefs-d'œuvre d'Aubusson, se tiendra jusqu'au 31 aout au Centre des congrès de Montreux. Y sera présentée une rétrospective unique de cinquante ans de tapisserie contemporaine.

★ **Office national suisse du tourisme, 11 *bis*, rue Scribe. 75009 Paris. Tél. : 742-45-45.**

### LOISIRS

**MÉTRO, VÉLO, BOULEAUX.** – Les samedis, dimanches et fêtes, de 9 heures à 19 heures, la RATP et le Bicy Club de France louent des bicyclettes à Saint-Germain-en-Laye et à Vincennes (ligne A du RER), à Courcelle-sur-Yvette (ligne B du RER) et à Bobigny-Pantin-Raymond Queneau (ligne 5 du métro). A partir de ces stations, il est possible de sillonner la forêt de Saint-Germain, le bois de Vincennes, la vallée de Chevreuse, et d'utiliser la piste cyclable qui longe le canal de l'Ourcq. Il est également possible de louer tous les jours, en juillet et août, de 9 heures à 19 heures, des vélos à la Croix-Catelan, dans le bois de Boulogne. Renseignements complémentaires : (1) 346-41-24.

**EVASION A LA CARTE.** – Le Camping-club de France vient de mettre en place un service spécifique pour les randonneurs-campeurs. La carte Evasion propose une assurance couvrant la responsabilité civile, le matériel de camping, les effets personnels, les frais de recherche et de sauvetage, ainsi qu'une assistance si un accident survenait pendant la randonnée.

★ **Camping-club de France, 218, bd Saint-Germain, 75007 Paris. Tél. : (1) 548-30-03. Carte individuelle : 80 F, familiale 110 F.**

## WEEK-END D'UN CHINEUR

### ILE-DE-FRANCE

**Meaux**, 14 heures : bibelots, tableaux, meubles, argenterie. **Provins**, 14 heures : archéologie, Extrême-Orient. **Rambouillet**, 14 heures : meubles, objets d'art. **Samoreau (77)**, 14 heures : meubles, tableaux, argenterie, objets d'art. **Versailles Chevau-Légers**, 14 heures : Extrême-Orient, tableaux anciens, tableaux modernes, meubles. **Versailles, Palais des congrès**, 14 h 15, tableaux anciens, objets d'art, meubles.

### PLUS LOIN

**Samedi 20 juillet**

**Aix-les-Bains**, 21 heures : argenterie, bijoux. **Arles**, 14 h 40, meubles, tableaux, objets d'art, tableaux, argenterie. **Aubagne**, 14 h 30, meubles, objets d'art, tableaux, argenterie. **Bagnoles-de-l'Orne**, 14 h 30, argenterie, bijoux, monnaies, Extrême-Orient. **Cannes**, 14 h 30, armes. **Cognac**, 14 heures, meubles rustiques, tableaux. **Cosne-sur-Loire**, 14 heures, meubles rustiques, bijoux. **La Rochelle**, 14 heures, meubles. **Saint-Brieuc**, 21 heures, objets d'art, meubles, tableaux, argenterie, bijoux.

**Dimanche 21 juillet**

**Aix-les-Bains**, 15 heures : tableaux, armes, meubles, faïences. **Barcelonnette**, 10 heures et 14 h 30 : arts nouveaux, objets d'art, argenterie, meubles. **Biarritz**, 14 h 30 : meubles, faïences, armes, tableaux. **Deauville**, 10 heures : livres, 14 heures : objets d'art, meubles, faïences. **Fécamp**, 14 h 15 : argenterie, bijoux, meubles, tableaux. **Granville**, 14 h 30 : tableaux, meubles, objets d'art. **Lacoste**, château du marquis de Sade (84), 15 h 30 : argenterie, bijoux, tableaux, objets d'art, meubles. **Limoges**, 14 heures : objets d'art, meubles ? **Nogent-le-Rotrou**, 10 heures : affiches, régionalisme, journaux. 14 heures : objets d'art, jouets, tableaux, meubles. **Saint-Dié-les-Vosges**, 14 heures : meubles, tableaux, objets d'art. **Villeneuve-l'Archevêché (89)**, 14 heures : meubles, bijoux, tableaux.

### FOIRES ET SALONS

**Aubazine** (19), **Chinon**, **Draguignan**, **Mouans-Sartoux** (06), **Pujols** (47).

**Les mots croisés se trouvent dans « le Monde Loisirs » page X**

## ADMISSIONS AUX AGRÉGATIONS

(Par ordre alphabétique)

● **Sciences physiques option physique**

Mmes et MM. : Christian Alcaraz (86e ex.) ; Daniel Arnaudin (40e) ; Christophe Augier (62e) ; Jean Ballet (2e) ; Christine Bardin (55e) ; Vincent Basiuk (76e ex.) ; Françoise Beguin (39e) ; Carole Bellevaux (80e ex.) ; Rodolphe Boisgard (37e ex.) ; Daniel Botton (59e) ; Antonia Bouillault (52e ex.) ; Christian Bourreau (83e ex.) ; Véronique Buat (56e) ; Jean-Luc Buraud (23e ex.) ; Jean-Pierre Casubolo (72e) ; Dominique Chenevat (67e ex.) ; Denis Cote (10e) ; Jean Daillant (33e ex.) ; Daniel Damman (36e) ; Isabelle Dangeard (50e) ; André Delattre (76e ex.) ; Jean-Marie Delorme (44e) ; Monique Demont (80e ex.) ; Bruno Denet (25e) ; Nicole Deprez (61e) ; Laurent Desnoel (23e ex.) ; Philippe Devoulon (26e) ; Gilles Esposito-Farese (5e) ; Michel Farizon (45e ex.) ; Claude Fermon (41e ex.) ; Xavier Garbet (13e) ; Geneviève Giacomo (67e ex.) ; Henri Gibaud (78e ex.) ; Françoise Gibrat (41e ex.) ; Joël Gilbert (52e ex.) ; Pierre Gontard (37e ex.) ; Olivier Gorceix (11e ex.) ; André Gorius (74e ex.) ; Claire Guille (78e ex.) ; Véronique Gurfein (22e) ; Régis Guyonnet (33e ex.) ; Bénédicte Hennion (65e) ; Marie Houssin (27e) ; Dominique Irlinger (70e) ; René Joubert (66e) ; Martine Laborde (17e) ; François Lainée (3e) ; Brigitte Langlois (41e ex.) ; Serge Lasou (71e) ; Guy Le Parc (45e ex.) ; Bertrand Le Rodallec (19e) ; Emmanuel Lellouch (11e ex.) ; Bruno Lepetit (18e) ; Anne Leuridan (49e) ; Jean Limet (90e) ; Philippe Louarn (16e) ; Didier Malafosse (64e) ; Diane Marsot (32e) ; Gérard Massacrier (6e ex.) ; Christine Métivier (47e ex.) ; Christian Miniatura (29e ex.) ; Florence Nicolas (15e) ; Marc Pacheco (73e) ; Pierre Peaucellier (47e ex.) ; Raymond Pellegrin (85e) ; Luc Peterschmitt (51e) ; Bernard Petit (60e) ; Jean-Marc Petit (9e) ; Marc Peyrat (83e ex.) ; Anne-Marie Picard (8e) ; Denis Plantier (82e) ; Philippe Potvin (86e ex.) ; Philippe Rebourgeard (31e) ; André Reinhart (54e) ; Laurence Rezeau (33e ex.) ; Etienne Rottner (63e) ; Marc Saillard (58e) ; Gisèle Salvetti (1re) ; Hervé Sauer (57e) ; Vanina Savelli (14e) ; Philippe Simonpietri (67e ex.) ; Geneviève Soucail (4e) ; Geneviève Tastevin (20e) ; Paul Tchenio (21e) ; Sylvie Tchenio (74e ex.) ; Rémi Tupinon (30e) ; Denis Ullmo (89e) ; Bruno Velay (28e) ; François Wellers (6e ex.) ; Marie-Christine Weynans (88e).

● **Economie et gestion**

Mmes et MM. Jocelyne Abraham (68e) ; Martine Aignelot (69e ex) ; Gérard Ancelet (46e ex) ; Bernard Andruccioli (92e ex) ; Carine Ayati (57e ex) ; Agnès Baillet, née Madet (19e ex) ; Christian Bataillou (11e) ; Paulette Bauvert, née Malka (52e ex) ; Georges Becquart (4e) ; Jean-Louis Bertrand (33e ex) ; Thierry Bertrand (75e ex) ; Pascal Biardeaud (41e ex) ; Dominique Cabanillas (14e) ; Isabelle Cardon (9e) ; Laurence Charensol (50e ex) ; Nicole Chene (15e) ; Florence Chevalier, née Ouakil (26e) ; Jean-Pierre Chevalier (61e ex) ; Pierre Chollet (46e ex) ; Christine Colas, née Lion (31e ex) ; Michel Commelin (84e ex) ; Stéphane Cousin (76e ex) ; Edwige Curti (76e ex) ; Michel Debruyne (8e) ; Eric Depardieu (16e) ; José Destours (60e) ; Isabelle Destrez, née Bercu (21e) ; Gilles Detot (80e ex) ; Dierick, née Vanheule (29e ex) ; Engelhardt, née Lemaire (84e ex) ; Michel Esteve (28e) ; Françoise Flamain 90e ex) ; Paul Gasz (36e) ; Paul Gautreau (5e ex) ; Bernard Gayme (12e ex) ; Francis Gérard (65e ex) ; Gérard Godefroy (80e ex) ; Gourion, née Ensellem (17e) ; Patrick Gueniot (7e) ; Guichard, née Aribaud (19e ex) ; Patrick Guichard (33e ex) ; Guiramand, née Domergue (39e ex) ; Guyon, née Lebreton (2e) ; Bernard Hugonnet (61e ex) ; Marie-Rose Jolly (23e) ; Réjane Kerdaffrec (37e ex) ; Gérard Khenkine (17e ex) ; Daniel Koch (46e ex) ; Jean-Luc Koehl (54e ex) ; Lacroix, née Chapel (1re) ; Maurice Le Roy (24e ex) ; Gérard Lebas (72e ex) ; Marie-Claude Legros (80e) ; Daniel Leroy (46e ex) ; Alain Liautaud (56e) ; Lienart, née Berthoux (72e ex) ; Luitaud, née Lambert (57e ex) ; Jean Maillard (44e) ; Nicole Marquilly (69e ex) ; Valérie Martinot (84e ex) ; Catherine Marty (3e) ; Danièle Meresse (79e) ; Yves-Marie Mouflin (62e ex) ; Jean-Pierre Nadal (10e) ; Nivelle, née Cardinale (78e) ; Nowak, née Montaron (39e ex) ; Laurence Nury (54e ex) ; Pétris, née Jullien (57e ex) ; Fabrice Peyre (24e ex) ; Nicole Picault (84e ex) ; Jean-Luc Pirola (61e) ; Prevet, née Bonardel (65e) ; Ludovic Pruche (37e ex) ; Sylvie Reynaudon (88e) ; Rolland-Michel, née Rolland (22e) ; Rossi, née Jullian (41e ex) ; Françoise Roulenq (52e ex) ; Jean Rouze (61e ex) ; Chantal Sauviat (31e ex) ; Catherine Segarra (12e ex) ; Jean-Jacques Sidoun (80e ex) ; Jean-Luc Siegnart (72e ex) ; Speri, née Broizet (90e ex) ; Florence Tedoldi (27e) ; Marie-Hélène Texier (50e ex) ; Gilles Trigano (45e) ; Vanhille, née Kordek (5e ex) ; Jean Vanneste (29e ex) ; Veillet, née Thibaudin (92e) ; Pierre Vinard (35e) ; Jean-Claude Weiler (67e) ; Michèle Yven (88e ex) ; Nathalie Zibrat (43e).

● **Sciences naturelles**

Mmes et MM. : Acramel, née Pedurand (46e) ; Louis Allano (42e ex aequo) ; Gérard Amzallag (6e) ; Sophie Avignant (60e) ; Françoise Badoux (11e) ; Véronique Baras (73e) ; Yann Bassaglia (38e) ; Christian Bassot (42e ex) ; Alain Bernot (26e) ; Philibert Bidgrain (10e) ; Gilberte Billaud (55e ex) ; Sandrine Blat (30e) ; Valérie Bolomier (20e) ; Maxime Bontoux (22e ex) ; Thierry Castanié (15e) ; François Chabaux (1er ex) ; Laurence Charbey, née Chappard (55e ex) ; Laurence Chauvière (49e) ; Corinne Chovrelat, née Lacreuse (13e ex) ; Agnès Crétual (48e) ; Bernard Defranoux (29e) ; Dominique Dron (32e) ; Brigitte Dubois (7e) ; Louise Du Lac (54e) ; Sylvie Dulbecco (47e) ; Georges Estragnat (34e ex) ; Maurice Fayolle (62e ex) ; Pascale Febvet, née Antoine (18e) ; Isabelle Gauduchon (21e) ; Dominique Guilloux (25e) ; Guiserix, née Berda (58e) ; Isabelle Hay (66e) ; Florence Kemkémian (12e) ; Sylvie Lacroix (61e) ; Vincent Lainé (51e ex) ; Dominique Larrouy (67e) ; Anna LeBaillie (74e ex) ; F. Lebas, née Thibault (64e ex) ; Béatrice Le Bourdelles (45e) ; Thierry Leclercq (34e ex) ; M.-L. Le Dret, née Cojan (28e) ; M. Le Franc, née Marquet (62e ex) ; Caroline Lerat (68e) ; Catherine Maillot (17e) ; Jacques Maria (27e) ; Agnès Martin (1er ex) ; J.-Chr. Matillon (39e) ; Jean-Paul Mazen (72e) ; Eliane Mehier, née Mathon (44e) ; Christophe Melzassard (55e ex) ; Laurence Meunier (69e) ; Bertrand Meyer (9e) ; Catherine Michaud (40e) ; Anne Mugnier (36e) ; Eric Nancé (3e) ; Bertrand Pajot (19e) ; Florence Pavillard (70e ex) ; Sylvie Percot, née Denis (13e ex) ; Marie-Hélène Perez (51e ex) ; D. Peyre, née Samain (64e ex) ; Michel Picard (74e ex) ; Denis Piolet (24e) ; Thierry Rabier (31e) ; Roselyne Robic (4e) ; Patrice Robisson (22e ex) ; Martine Roffi (33e) ; Ghislaine Rospars (51e ex) ; Jean-Marie Sani (41e) ; Diane Schmitt (59e) ; B. Stoliaroff-Pépin (50e) ; Catherine Thiéblemont (16e) ; Florence Trentin (8e) ; Christine Val (70e ex.) ; Daniel Verdière (37e) ; Myriam Weinzaepfel, née Hug (5e).

## AUX GRANDES ÉCOLES

(Par ordre de mérite.)

**Ecoles normales supérieures de Fontenay et de Saint-Cloud. Section des sciences :**

– *Série mathématiques :*

Mmes et MM. François Graner, Francis Bernardeau, François Sauvageot, Kais Gzara (à titre étranger), Emmanuel Bacry, Laurent Michel, Gérard Gosse, Francis Nier, Alain Descamps, Pascal Menoud, Pascal Degiovanni, Jérôme Chabert, Christophe Dorin, Philippe Donnat, Thomas Perrier, Philippe Talleux, Philippe Gac, Jacques Rey, Vincent Boinay, David Sauzin, Frédéric Klopp, Jean-Marc Cassagne, Christophe Bigot, Anne Blanchard, Edouard Lucas, Marc Arnaudon, Olivier Ramare, Olivier Auliaro, Alain Albouy, Laure Desvillettes, Alain Soyeur, Jérôme Lacaille, Jérôme Laurens.

– *Série sciences physiques :*

Mmes et MM. Emmanuel Vincent, Roland Lehoucq, Christine Lefrou, Philippe Boire, Pierre-Yves Lagrée, Yann Genetay, Bertrand Cavaye, Christophe Chaubet, Jérôme Muller, Alain Hilgers, Eric Sandre, J.-Renaud Billuart, Eric Germes, Pierre Bouisson, Benoît Raillard, Laurent Giovinlani, Philippe Missana, Jean-Eric Campagne, Patrice Hello, Laurent Penard, François Carnet, Carine Giovannangeli, Philippe Rolland, Michel Josset, Didier Perrin, Laurent Billet, Rupert Barror, Michel Pommier, Gérard Escande, Nathalie Le Loch, Georges Balzer, Emmanuelle Lacaze, Philippe Marinnetti, Xavier Dennery.

– *Série sciences naturelles :*

Mmes et MM. Nadine Gazeau, Michel Cohen-Tannoudji, Sylvie German, Olivier Madon, Christophe Coudret, Eric Meunier, Elisabeth Jacquet, Tatiana Vallaeys, Sylvie Meyer, Germain Rousselet, Véronique Vitart, Béatrice Milletre, Claire Trouve, Bertrand Messner, Sylvestre Chagnard, Didier Caire, Franck Michel, Arnaud Lange, Bertrand Pain, Thierry Tchenio, Christophe Minot, Alexis Piettre, Hélène Le Jeune, Catherine Gueth, Vincent Piveteau, Antoine Gourdon, Chassande dit Patr, Bertrand Rabault, Valérie Frances, Béatrice Fauveau.

## SOLUTION DES JEUX DU JEUDI

**Anagramme :**

a) paradygme ; b) cicatrice ; c) tungstène ; d) libellule ; e) marsupial

**Suites logiques :**

a) 137. On ajoute à chaque nombre une puissance de 2 qui suit une progression ; b) 153. Deux séries sont en fait alternées où les nombres se suivent par multiplication par 3 du précédent 28, 84, 252 et 17, 51, 153 ; c) Suite de multiples de 7 ; l'écart entre chaque est de 28.

**Qui a dit quoi ?**

1. De Gaulle ; 2. Defferre ; 3. Duclos ; 4. Mollet ; 5. Duclos.

## LOTO NATIONAL

N° 29 — TIRAGE DU MERCREDI 17 JUILLET 1985




PROCHAIN TIRAGE : SAMEDI 20 JUILLET 1985

VALIDATION : POUR LE MERCREDI 24 JUILLET 1985 ET LE SAMEDI 27 JUILLET 1985 JUSQU'AU MARDI APRES-MIDI

| | NOMBRE DE GRILLES GAGNANTES | RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1F) |
|---|---|---|
| 6 BONS N^os | 5 | 1 821 800,00 F |
| 5 BONS N^os + complémentaire | 22 | 193 220,00 F |
| 5 BONS N^os | 1 546 | 8 640,00 F |
| 4 BONS N^os | 102 789 | 125,00 F |
| 3 BONS N^os | 1 975 212 | 9,00 F |

SOCIÉTÉ DE LA LOTERIE NATIONALE ET DU LOTO NATIONAL

# économie

## REPÈRES

### Dollar : réaction technique à 8,73 F

**Après un nouveau fléchissement, jeudi 18 juillet, aux alentours de 2,82 DM et 8,59 F, sur l'annonce de la révision en baisse du PNB américain au deuxième trimestre, le dollar a vivement réagi à la hausse, remontant à 2,89 DM et 8,77 F avant de revenir, vendredi 19 juillet, à 2,87 DM et 8,73 F environ. Les taux d'intérêt se sont tendus aux États-Unis, et certains vendeurs de dollar les ont rachetés. Le franc français est toujours ferme par rapport au deutschemark, tombé à 3,0440 F, et la Banque de France continue à acheter deutschemarks et dollars.**

### Conflits du travail : en baisse

**Le nombre de journées de travail perdues en raison des conflits sociaux est resté à un très faible niveau en mai dernier : les statistiques du ministère du travail font état de 35 400 journées non travaillées dans des conflits localisés contre 49 500 en avril et 116 200 en mai 1984. Quelque 16 700 salariés ont cessé le travail contre 18 100 en avril et 39 900 en mai 1984. Les conflits ont concerné 178 établissements employant au total 95 400 personnes.**

### Démographie : 7,760 milliards d'habitants dans le monde en 2020

**La population mondiale devrait atteindre 7,760 milliards en 2020, selon une projection élaborée à partir des travaux de la division de la population des Nations unies publiée par le bulletin de l'Institut national d'études démographiques, *Population et Sociétés* (nº 193, juillet-août 1985). En 2020, sept pays totaliseront plus de la moitié de la population mondiale : la Chine (1,288 milliard), l'Inde (1,246 milliard), l'URSS (364 millions), les Etats-Unis (297 millions), l'Indonésie (293 millions), le Nigéria (258 millions) et le Brésil (251 millions). La France devrait compter 57 millions d'habitants. Quant à l'Europe des douze, elle devrait passer de 322 millions en 1985 (estimation) à 319 millions en 2020. En 1985, la population mondiale est estimée à 4,845 milliards, cinq pays (Chine, Inde, URSS, Etats-Unis et Indonésie) totalisant plus de la moitié de la population mondiale.**

## CONJONCTURE

LE RALENTISSEMENT DE L'EXPANSION AUX ÉTATS-UNIS

### Vifs remous sur les marchés financiers mondiaux

Le rythme d'expansion de l'économie des Etats-Unis au deuxième trimestre 1985 a été moins élevé que prévu : 1,7 % en termes réels (hors inflation), contre 3,1 % suivant les « *estimations avancées* » du 20 juin dernier.

En prenant en compte l'augmentation de 0,7 % au premier trimestre, *la croissance du PNB américain* pour le premier semestre 1985 tombe à 1 % en rythme annuel, contre 6,8 % pour l'ensemble de l'année 1984.

La révision en baisse des « *estimations avancées* » est nettement plus forte que la moyenne des prévisions des économistes, qui tablaient généralement sur une progression de 2 % au deuxième trimestre 1985. Elle est attribuée à deux facteurs. Tout d'abord, la stagnation de la production industrielle américaine depuis le début de l'année se poursuit (+ 0,1 % seulement en juin). Cette stagnation est la conséquence de la montée des importations, le département du commerce soulignant qu'une part croissante de la demande intérieure est satisfaite par des produits étrangers. Ensuite, les exportations américaines fléchissent (– 12,5 % au deuxième trimestre 1985). Dans les deux cas, le responsable est le dollar, dont les cours se sont envolés au premier trimestre, avant de reculer à partir de mai-juin.

De tels chiffres ont déçu la Maison Blanche, qui, contrairement à son habitude, n'a fait aucun commentaire. Elle voit, en effet, s'évanouir l'espoir d'une expansion de 4 % en 1985, formulé au début de cette année. Le plus ennuyeux est, qu'à l'heure actuelle, aucun signe apparent d'accélération de la reprise *n'est perceptible aux Etats-Unis*, où la consommation des ménages et les achats d'automobiles restent soit médiocres, soit en diminution pendant les premières semaines de juillet. Sans doute, un certain nombre d'experts, dont M. Paul Volcker, président de la Réserve fédérale, prévoient, pour l'ensemble de l'année 1985, une progression du PNB de 2,5 % à 3,5 %, *mais il faudrait une forte accélération au deuxième semestre pour y parvenir.* Quant à la chute récente du dollar (12 %), elle n'exercera pas ses effets bénéfiques sur l'industrie américaine avant six mois au moins.

A cet égard, un phénomène curieux a été observé sur les marchés des *changes jeudi 18 juillet*, après la publication à 8 h 30 – heure de New-York – (14 h 30 à Paris) du chiffre du PNB, impatiemment attendu par les milieux financiers internationaux. Le dollar, qui avait très vivement fléchi les jours précédents dans la perspective d'une révision en baisse de ce chiffre, a commencé par fléchir à 8,59 F et 2,82 DM, avant de rebondir brusquement jusqu'à 8,77 F et 2,89 DM. Il s'est ensuite stabilisé, vendredi 19 juillet, aux alentours de 8,73 F et 2,878 DM.

#### Remettre de l'ordre dans la maison

Outre les rachats habituels de vendeurs de dollar à découvert, les propos de M. Paul Volcker, président de la Réserve Fédérale, tenus jeudi devant le Congrès, ont calmé les spéculateurs à la baisse : « *Je ne suis pas intéressé à épouser le mouvement actuel de repli du dollar et à le pousser plus bas. Un tel mouvement, s'il se poursuit, ne peut être considéré comme une bonne chose tant que nous n'aurons pas remis de l'ordre dans notre maison.* » (Lisez : une réduction du déficit budgétaire menace l'économie américaine, dans la mesure où une baisse du dollar risque de décourager les prêteurs étrangers : en ce cas, la Réserve *fédérale serait contrainte de relever* les taux d'intérêt pour retenir ces capitaux, et la reprise de l'économie s'en trouverait compromise.)

La baisse du dollar conduit les banques centrales des autres pays à prendre des mesures pour freiner l'afflux des capitaux quittant les Etats-Unis (on signale des ventes saoudiennes pour plus de 5 milliards de dollars en deux semaines). La Banque de France, on le sait, a réduit jeudi d'un quart de point son taux d'intervention, tandis que la Banque fédérale d'Allemagne ramenait de 5,1 % à 4,8 % son propre taux d'intervention et en profitait pour injecter dans l'économie 3 *milliards de DM supplémentaires* (9 milliards de francs). Dans ce dernier cas, la baisse du dollar et la remontée du DM permettent aux autorités monétaires de stimuler davantage l'économie.

FRANÇOIS RENARD.

#### En France

#### MALGRÉ UNE AMÉLIORATION EN FIN D'ANNÉE LA CROISSANCE SERA LIMITÉE A 1 % EN 1985 prévoit Gema

L'activité économique en France sera médiocre cette année, puis encore en 1986, avec 1 % de croissance seulement, prévoit GAMA (Groupe d'analyse macroéconomique appliquée, qui dépend du CNRS et de l'université de Paris-Nanterre).

Au second semestre, pourtant, la situation s'améliorera avec un taux d'expansion de 0,9 % contre 0,1 % au premier semestre. Le chômage se stabilisera jusqu'à la fin de l'année, du fait notamment du succès des TUC (travaux d'utilité collective).

En 1986, le budget exercera une influence dépressive d'environ 0,6 point sur le taux de croissance, qui, de ce fait, restera limité à 1 %. Mais cela favorisera le rééquilibrage du commerce extérieur, qui pourrait être excédentaire de 15 milliards de francs, après un déficit de l'ordre de 22 milliards de francs cette année. Il ne sera donc pas nécessaire de procéder à un réajustement du franc par rapport au DM. Le chômage atteindra 2,6 millions de personnes fin 1986.

GAMA estime que la promesse faite par le gouvernement de faire baisser le poids des prélèvements obligatoires « *ne sera pas tenue* », ceux-ci restant cette année « *pratiquement au même niveau qu'en 1984* ».

● **M. Bérégovoy : « *la bonne voie* ».** – M. Pierre Bérégovoy a invité, jeudi 18 juillet, les Français à renouveler leur confiance à la majorité lors des prochaines élections législatives. « *On ne change pas une équipe qui est en train de réussir* », a-t-il déclaré à Europe 1. Le ministre de l'économie, des finances et du budget comprend « *que les Français n'aient pas un moral du tonnerre* », mais estime que « *ce n'est pas le moment de changer de cap* » puisque la France « *est dans la bonne voie* ».

● **Consommation des ménages : forte baisse en juin.** – La consommation des ménages en produits industriels a baissé de 2 % en juin par rapport à mai, du fait surtout des textiles. En un an (par rapport à juin 1984), la baisse est de 1,7 %.

L'INSEE calcule un autre indice de consommation des ménages en produits manufacturés excluant de son champ l'automobile et la pharmacie. Selon cet indice, la baisse est encore plus forte : – 2,2 % en juin et – 6,5 % en un an.

Selon les calculs et prévisions de l'INSEE (*Situations et perspectives de l'économie française en juillet*) le pouvoir d'achat du revenu disponible des ménages a augmenté de 0,8 % au premier trimestre, mais a baissé de 0,4 % au deuxième. L'évolution de la consommation reflète donc bien ces variations. Aux troisième et quatrième trimestres, le pouvoir d'achat du revenu disponible devrait augmenter de 1 %, puis de 0,7 %. La consommation des produits manufacturés recommencera probablement à augmenter au cours des prochains mois.

● ***Prix : + 0,4 % en juin selon la* CGT.** – Les prix de détail en France ont augmenté de 0,4 % en juin par rapport à mai, selon l'indice calculé par la CGT. Depuis le début de l'année, les prix ont augmenté de 4 %. En un an (juin 1985 comparé à juin 1984), la hausse est de 8,2 %. En juin, les hausses les plus fortes ont été enregistrées sur le textile (+ 0,9 %), les transports-télécommunications (+ 0,6 %), l'hygiène-santé (+ 0,5 %), l'habitation (+ 0,4 %). Les prix alimentaires sont restés stables en raison de la baisse saisonnière des fruits et légumes frais.

## AFFAIRES

### Monsanto rachète les laboratoires Searle pour 24 milliards de francs

Monsanto, le troisième groupe chimique des Etats-Unis (61 milliards de francs de chiffre d'affaires) va racheter la firme américaine Searle, un des dix plus importants laboratoires pharmaceutiques du monde.

Dix fois remis, en raison des hésitations de la famille Searle (34 % du capital), soucieuse de passer la main dans les meilleures conditions financières possibles – plusieurs candidats étaient en lice, notamment Pfizer et Angus Chemicals, – l'accord sur la fusion a été conclu, jeudi 18 juillet dans la soirée. Les deux parties se sont finalement mises d'accord sur un prix de rachat de 65 dollars par action. Monsanto a immédiatement proposé aux autres actionnaires de reprendre leurs titres sur les mêmes bases. Afin d'éviter toute contre-attaque extérieure, la famille Searle cède à Monsanto, au prix convenu, une option sur 7,7 millions d'actions restant à créer (18 % environ du capital), lui donnant ainsi théoriquement le contrôle de l'affaire.

Si l'opération réussit, le coût s'élèvera à 2,7 milliards de dollars (24,3 milliards de francs). Les cotations des actions Monsanto et Searle ont été immédiatement suspendues à la Bourse de New-York (dernier *cours de Searle : 64 dollars*).

Pour Monsanto (fibres synthétiques, spécialités chimiques, agrochimie, silicone, traitements de surfaces, électronique, systèmes de contrôle, pétrole et gaz), c'est une belle opération de diversification. Dans la santé, le groupe n'exerçait jusqu'ici qu'une très faible activité, essentiellement dans la biologie (1,5 milliard de francs de chiffre d'affaires) et les trois quarts de ses bénéfices (environ 4 milliards de francs au total) provenaient de ses ventes d'herbicides (Round up et, maintenant, Lasso).

Au plan pharmaceutique pur, Searle est en déclin, mais fait d'énormes profits grâce à ses ventes d'aspartame, un édulcorant de synthèse (marque Nutrasweet). En 1984, ce groupe a dégagé 161,6 millions de dollars (1,45 milliard de francs) de profits dont les deux tiers procurés par l'aspartame, sur un chiffre d'affaires de 1,25 milliard de dollars (11,25 milliards de francs).

Ensemble Monsanto et Searle réaliseront un chiffre d'affaires voisin de 8 milliards de dollars (72 milliards de francs). Tout porte à croire qu'une fois l'opération bouclée, Monsanto va investir massivement dans la pharmacie de Searle pour élargir son portefeuille de spécialités.

### LE CONTROLE DE LA SOCIÉTÉ DES VINS DE FRANCE PERNOD-RICARD L'EMPORTE SUR MARGNAT-SÉNÉCLAUZE

Après des mois de péripéties, le groupe Pernod-Ricard va pouvoir racheter – pour 45 millions de francs – 49,7 % du capital de la Société des vins de France (SVF) détenu par la Sapvin, en règlement judiciaire depuis 1981. Le tribunal de commerce de Marseille a, en effet, déclaré irrecevable, le 18 juillet, une action du groupe Margnat-Sénéclauze (concurrent de Pernod-Ricard pour ce rachat) et mis fin ainsi à ses espoirs.

Le groupe le reconnaît d'ailleurs puisque, s'il affirme vouloir se pourvoir en cassation, il se plaint dans un communiqué de ce que « *les actions SVF détenues par Sapvin vont être transférées à Pernod-Ricard* » (en fait, elles l'ont été le 18 juillet). Et Margnat-Sénéclauze poursuit : « *Cependant, la même somme, 45 millions de francs, avait été offerte à l'administrateur provisoire de Sapvin, Mᵉ Denis Bellue, par l'un et l'autre des deux groupes, le 9 juillet. Et pourtant, l'offre de Margnat-Sénéclauze permettait de maintenir dans les actifs de Sapvin les actions SVF et de sauvegarder son capital. Margnat-Sénéclauze était à même d'apporter une synergie professionnelle tant à Sapvin qu'à SVF.* »

Pernod-Ricard possédait déjà 45 % du capital de la société des vins de France, première société de distribution de vins de table en France (*le Monde* daté 10-11 février 1985).

### Après l'affaire des minitels

### M. MEXANDEAU S'ÉLÈVE CONTRE LA MISE EN CAUSE DES TÉLÉCOMS

M. Louis Mexandeau, le ministre délégué chargé des PTT, s'est élevé contre certains journaux qui avaient mis en cause son administration à la suite des défaillances du réseau Transpac.

« *Il faudra quand même publier les chiffres sur les profits réalisés grâce à la technologie des Télécommunications françaises* », a déclaré le ministre, jeudi 18 juillet, en inaugurant la direction opérationnelle des télécommunications de Saint-Etienne. « *A la suite de défaillances du réseau Transpac dues à son trop grand succès, j'ai vu un journal parisien, que nous avions beaucoup aidé à développer toutes ses pages télématiques et qui a doublé son revenu dans les deux derniers mois, crier à la gabegie et à l'incurie des Télécoms.* »

**[L'interruption momentanée des services grand public du Minitel (*le Monde* daté 14-15 juillet) avait été critiquée notamment par *le Parisien libéré* et *Libération*. Ces deux quotidiens ont eux-mêmes largement investi dans la mise en place de services télématiques.]**

L'AVENIR DE L'INDUSTRIE AUTOMOBILE AMÉRICAINE

### Detroit sous la pression des Japonais

**Les rachats spectaculaires effectués par les constructeurs automobiles américains General Motors et Chrysler, dans l'espace et la défense – Hughes Aircraft pour le premier, Gulfstream Areospace pour le second – ont quelque peu occulté ce qui se passait dans leur activité de base, l'automobile. Tout n'y est pourtant pas gagné d'avance. Les résultats des ventes enregistrés début juillet par les constructeurs américains accusent une baisse de 14,9 % par rapport à la période correspondante de 1984. Des performances qui ont, entre autres, incité l'opposition démocrate américaine à déposer un projet de loi prévoyant une surtaxe de 25 % sur les importations en provenance de pays qui ont un excédent commercial excessif vis-à-vis des Etats-Unis, ce qui toucherait en premier lieu le Japon.**

**Dans le même temps, de l'autre côté du Pacifique, le Japonais Toyota, plus encore que son fidèle second Nissan, annonce, pour les six premiers mois de 1985, un niveau record d'exportations (+ 7,3 % pour les véhicules particuliers par rapport au premier semestre de 1984), essentiellement dû au marché américain, libéré des quotas imposés jusqu'au 1ᵉʳ avril 1985 aux importations de voitures japonaises.**

Certes, les importations japonaises ne sont pas le seul élément qui explique le fléchissement de l'automobile américaine amorcé en juin. Les signes de faiblesses donnés par la croissance économique du pays ne sont pas faits pour stimuler les ventes. D'autant que les constructeurs américains ont atteint des sommets, en avril et en mai, grâce à une panoplie d'avantages financiers (prêts à taux privilégiés, remises importantes) destinée à séduire le client. Leurs ventes ont ainsi grimpé à 8,5 millions d'unités (en moyenne annuelle) dans les premiers mois de 1985.

Mais, une fois les incitations financières abandonnées, elles sont retombées au niveau de 7,6 millions d'unités en juin. Les analystes du secteur estiment qu'elles devraient se stabiliser autour de 7,8 millions *pour l'année. Ce qui ne ferait pas du* tout l'affaire des constructeurs, qui ont tablé sur une production de 8,16 millions, continuant ainsi sur la lancée de 1984.

#### Envahissement

C'est au moment où l'offre américaine risque d'être surabondante que *les étrangers se* font le plus envahissants. Leurs ventes ont atteint leur plus haut en juin avec 26,9 % du marché américain, contre 23,5 % un an plus tôt. Une poussée due en majeure partie aux Japonais, qui accaparent 76,8 % des importations américaines. Si l'on en croit une étude réalisée en avril par le département du commerce, les choses risquent de ne pas s'arranger pour les Américains. Les « trois grands de Detroit » – General Motors, Ford, Chrysler – verraient leurs ventes chuter de plus de 1,4 million d'unités, pour atteindre 6,4 millions en 1988. Côté japonais, au contraire, tout irait pour le mieux : leur part du marché s'élèverait à près de 3,1 millions d'unités à la même date (contre 1,9 million actuellement).

Envahissants, les Japonais le sont aussi par leurs projets d'implantations industrielles aux Etats-Unis. Toujours selon la même étude du département du commerce, ils pourraient quintupler leurs capacités de production actuelles, en les portant à quelque 775 000 unités par an. Certains sont déjà installés sur le territoire américain : Honda à Marysville, dans l'Ohio, Nissan à Smyrna, dans le Tennessee, et Mazda a commencé la construction d'une usine au sud de Detroit. Le numéro un japonais de l'automobile, Toyota, ne pouvait être en reste.

Certes, Toyota est déjà présent aux Etats-Unis par le biais d'une société commune avec General Motors. Celle-ci produit à Fremont, en Californie, une petite cylindrée commercialisée récemment et entièrement par l'Américain, mais, selon des informations officieuses, la firme japonaise serait tentée par une production autonome de ses propres modèles aux Etats-Unis. Nombreux sont les observateurs qui considèrent que l'annonce de la construction d'une usine Toyota d'une capacité de 200 000 unités par an, mise en service en 1988, pourrait être faite par la société à l'automne.

#### Voitures moyennes

Comme les autres Japonais, Toyota ne peut manquer de redouter une possible réaction de protectionnisme de la part des Américains. Aussi, même si les coûts de production sont plus élevés aux Etats-Unis que chez eux, les Japonais ont-ils intérêt à s'y implanter industriellement. La démarche de Toyota est d'autant plus intéressante que le créneau serait celui des voitures moyennes.

Le marché des petites cylindrées, largement promu par les Japonais, est désormais bien encombré aux Etats-Unis. D'autant que les Sud-Coréens doivent y faire leur apparition dès l'an prochain. Toyota, en misant sur la gamme intermédiaire, a au moins une certitude, c'est de faire plus de profit. Une étude de Data Resources Inc. estime en effet que Toyota et Nissan gagnent 5 800 dollars sur une voiture *moyenne vendue aux Etats-Unis*, contre seulement 933 dollars pour une petite.

La stratégie des Japonais ne laisse en tout cas pas de marbre les Américains, qui font porter tous leurs efforts sur la recherche et l'abaissement des coûts de production. Les constructeurs automobiles ont ainsi, selon l'hebdomadaire *Business Week*, augmenté de 16 % leurs dépenses de recherche en 1984, soit plus que la moyenne nationale (14 %). Et, avec respectivement, 3 et 1,9 milliard de dollars investis dans la recherche, General Motors et Ford se placent dans le peloton de tête des sociétés américaines, aux côtés d'IBM et d'ATT.

Dans leur course à la productivité, les plus grands n'ont aucun orgueil mal placé. C'est ainsi que l'on voit General Motors apprendre auprès de Toyota, dans l'usine de Fremont, de nouvelles méthodes de travail, qu'il entend ensuite faire appliquer dans ses propres usines. Un pari que le numéro un mondial de l'automobile est peut-être en passe de gagner, si l'on en juge par l'accord préalable conclu avec le syndicat des ouvriers de l'automobile, qui met à mal bien des droits acquis, comme les salaires fixes et la garantie de l'emploi (*le Monde* du 13 juillet 1985). Un accord conclu dans le cadre d'un projet (le projet Saturne) dont la réalisation paraît encore bien floue, mais qui pourrait servir de référence à des négociations sociales beaucoup plus concrètes et immédiates.

Du côté des Américains comme du côté des Japonais, la partie est donc largement engagée. Et elle ne laisse guère de place à l'automobile européenne.

CLAIRE BLANDIN.

### Nominations

● **M. MIGUEL BOYER**, quarante-six ans, ancien ministre espagnol de l'économie et des finances, a été nommé président du Banco Exterior, huitième établissement financier espagnol.

● Chez Technip, **M. JEAN-PIERRE CAPRON** a été nommé directeur général et directeur des moyens. M. Capron, quarante et un ans, ingénieur en chef du corps des mines, a été directeur des carburants puis des hydrocarbures au ministère de l'industrie de 1978 à 1984. Il était, depuis l'an passé, directeur du plan chez Thomson.

● **A l'Institut de recherche des transports (IRT), M. MICHEL RONDREUX** a été nommé président. M. Rondreux est directeur de la recherche et du développement de la Manufacture française des pneumatiques Michelin.

● **Chez Redland, M. BERNARD SOUTUMIER** a été nommé directeur général. Agé de quarante-cinq ans, M. Soutumier est ancien élève des facultés de droit et de sciences économiques. Il était directeur général des Papeteries de la Seine, filiale du groupe Saint-Gobain. Redland est également une filiale de Saint-Gobain, employant huit cents personnes dans la fabrication de tuiles.

● **A la Fédération générale des salariés des organisations agricoles et de l'agro-alimentaire (FGSOA), M. GUY VAN INGHELANDT**, salarié à l'Essor agricole du Nord, a été élu secrétaire général. La FGSOA est un syndicat autonome représentatif chez les salariés de l'agriculture.

# SOCIAL

## L'ENQUÊTE DU CREDOC

## A contre-courant

*(Suite de la première page.)*

« *Nous nous serions déshonorés*, a surenchéri M. André Bergeron, *si nous n'avions pas tout mis en œuvre pour revaloriser leur allocation.* » Ils ont permis au syndicalisme de renouer en effet avec sa tradition première, celle de la solidarité.

Mais les salariés risquent de rechigner : on les appelle à être plus solidaires — mouvement qui va s'amplifier avec la future convention d'assurance-chômage et la perspective à terme d'une parité dans la répartition de la cotisation — alors qu'ils ont tendance à se replier sur leurs propres problèmes.

Certes, dans l'enquête du CREDOC, un tiers des Français se déclarent favorables à une augmentation des cotisations ou des impôts en faveur des chômeurs. Ceux qui défendent cette opinion pensent qu'il faut d'abord « *donner un minimum aux chômeurs qui n'ont pas de ressources* ». La proportion est supérieure à un tiers chez les chômeurs eux-mêmes, les ouvriers, les habitants d'agglomérations de moins de 100 000 habitants, les hommes de soixante ans et plus, les jeunes de moins de vingt-cinq ans, bref, chez ceux qui se sentent les plus exposés et qui ont donc besoin de la solidarité nationale.

Mais 54,5 % des Français interrogés par le CREDOC pensent que, pour faire face aux charges croissantes du chômage, il vaut mieux... pénaliser les chômeurs eux-mêmes, en réduisant le nombre des bénéficiaires, le montant des allocations ou la durée des versements. Les partenaires sociaux devront donc faire preuve de beaucoup de pédagogie pour prendre à contre-pied cette opinion majoritaire. Le chômage inquiète tout le monde mais il n'est pas « *l'affaire de tous* ».

MICHEL NOBLECOURT.

### Pessimisme

L'enquête du CREDOC (1) publiée le 18 juillet et menée depuis sept ans sur « *les conditions de vie et les aspirations des Français* » a été effectuée en novembre-décembre 1984 auprès d'un échantillon représentatif de la population nationale, âgée de dix-huit ans et plus, de deux mille personnes. Sur la perception que chacun a de l'évolution de son propre niveau de vie depuis une dizaine d'années, 47,9 % des Français (contre 38 % en 1983 et 31,6 % en 1981) pensent que, *ça va moins bien* ». C'est le pourcentage le plus fort depuis le début de l'enquête en 1978. Ils sont 25,1 % (contre 31 % en 1983) à penser que « *ça va mieux* » et 24 % (28 %) à trouver que « *c'est pareil* ».

Pour le niveau de vie de l'ensemble des Français, 65,3 % pensent que « *ça va moins bien* » (contre 47,7 % en 1983), 16,7 % (contre 27,2 %) que « *ça va mieux* » et 13,7 % (contre 19,3 %) que « *c'est pareil* ».

Pour les cinq prochaines années, 39,7 % pensent que leurs conditions de vie personnelles « *vont se détériorer* » (contre 40,1 % en 1983), 32,8 % (28 %) qu'elles vont rester « *semblables* » et 18,7 % (24 %) qu'elles vont « *s'améliorer* ». 65 % (contre 62,2 %) s'imposent « *régulièrement* » des restrictions sur certains postes de leur budget.

Le pessimisme domine aussi sur l'évolution du chômage. 82,8 % pensent qu'il va augmenter pendant plusieurs années, 14,9 % se stabiliser et 1,2 % diminuer « *dans un avenir proche* ». Mais seuls 30,5 % pensent qu'eux-mêmes, ou des membres de leur foyer, sont menacés de chômage. Pour 50,2 %, le montant et la durée des indemnités de chômage devraient être identiques pour tous. Pour faire face aux charges du chômage, 33 % pensent qu'il faut « *augmenter les cotisations ou les impôts* », 21,1 % qu'il faut « *diminuer le nombre de bénéficiaires* », 12,7 % diminuer les allocations, 20,7 % réduire la durée des versements...

(1) Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie, 142, rue du Chevaleret, 75013 Paris.

## Grève dans deux ateliers de confection parisiens employant des travailleurs étrangers

### « Douze heures par jour, 3 700 F par mois »

Depuis le 8 juillet, deux ateliers de confection employant des travailleurs étrangers à Paris (10e) sont en grève afin d'obtenir le paiement des heures supplémentaires. A tous les étages du 80, rue du Faubourg Saint-Denis, où les machines à coudre crépitent sur un fond de musique orientale, ils sont plusieurs centaines de Turcs et de Paskitanais à travailler selon les mêmes horaires « *8 heures du matin, 8 heures du soir* ». Ils sont payés « *de 3 700 F à 5 000 F par mois* ». M... (Pakistanais), en France depuis cinq ans, vient chaque matin de Villiers-le-Bel (Val-d'Oise), K... (Turc), en France depuis huit ans, vient, lui, de Clichy-sous-Bois (Seine-Saint-Denis) pour travailler « *tous les jours, samedi inclus, parfois même le dimanche et les fêtes* ».

Comme ils ne cessaient « *de réclamer le paiement des heures supplémentaires* », la patronne leur a fait signer un solde de tout compte qu'ils ont paraphé sans vérifier ne sachant pas lire. » Mais quand ils sont revenus travailler après le week-end, « *elle a dit qu'on était licenciés* ». L'atelier entier (treize personnes) s'est alors mis en grève, avec occupation des locaux. Le patron, dont on ignore l'identité, ne s'est pas manifesté. L'électricité, le téléphone, ont été coupés, mais les salariés sont bien décidés à rester « *jour et nuit* ». Dans l'atelier voisin, ils sont aussi en grève . Voilà deux mois qu'ils « *ne sont pas payés* ».

La CGT dénonce « *la surexploitation de ces travailleurs étrangers* », les « *dépôts de bilan frauduleux, les ateliers qui disparaissent du jour au lendemain* ». « *Les patrons de l'habillement se mettent hors la loi sans jamais être condamnés* », souligne le syndicat.

Ce mouvement va-t-il s'étendre ? Les grévistes eux-mêmes sont sceptiques. « *Même si les autres sont d'accord avec la grève au fond d'eux-mêmes, ils n'ont pas le courage de la faire. Ils ont trop peur de perdre leur travail.* »

M. Ch. R.

● **A « l'Union de Reims » : le Syndicat du livre veut sauvegarder les emplois et le pluralisme.** — Après la proposition de rachat de *l'Union de Reims* par M. Philippe Hersant, la Fédération française des travailleurs du livre CGT (FFTL-CGT) a déclaré qu'elle « *ne se prononcera pas à partir de la personnalité des repreneurs, mais sur la validité des plans proposés susceptibles de sauvegarder le journal et les emplois correspondants* ». C'est la première prise de position officielle de la FFTL-CGT depuis la mise en règlement judiciaire de *l'Union* voici deux mois. Elle a affirmé « *qu'il est toujours possible de préserver l'originalité pluraliste de « l'Union* ».

### LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

| | COURS DU JOUR | | UN MOIS | | DEUX MOIS | | SIX MOIS | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | + bas | + haut | Rep. + ou dép. − | | Rep. + ou dép. − | | Rep. + ou dép. − | |
| $ E.-U. | 8,7640 | 8,7640 | + 120 | + 135 | + 240 | + 270 | + 630 | + 730 |
| $ can. | 6,5039 | 6,5085 | + 26 | + 47 | + 48 | + 84 | + 105 | + 203 |
| Yen (100) | 3,6743 | 3,6771 | + 103 | + 112 | + 212 | + 230 | + 612 | + 663 |
| DM | 3,0331 | 3,0362 | + 112 | + 123 | + 228 | + 244 | + 674 | + 721 |
| Florin | 2,6962 | 2,6996 | + 69 | + 77 | + 146 | + 160 | + 464 | + 504 |
| F.B. (100) | 15,0817 | 15,0921 | + 96 | + 148 | + 192 | + 296 | + 408 | + 709 |
| F.S. | 3,6743 | 3,6779 | + 137 | + 153 | + 284 | + 306 | + 826 | + 894 |
| L (1 000) | 4,6942 | 4,6983 | − 136 | − 78 | − 259 | − 194 | − 920 | − 797 |
| £ | 12,2696 | 12,2870 | − 297 | − 250 | − 588 | − 422 | − 1078 | − 842 |

### TAUX DES EUROMONNAIES

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| $ E.-U. | 7 3/4 | 8 | 7 15/16 | 8 1/16 | 7 15/16 | 8 1/16 | 8 3/16 | 8 5/16 |
| DM | 5 | 5 1/4 | 5 1/6 | 5 3/16 | 5 1/16 | 5 3/16 | 5 3/16 | 5 5/16 |
| Florin | 6 1/2 | 6 3/4 | 6 1/2 | 6 3/4 | 6 1/4 | 6 3/8 | 6 1/8 | 6 1/4 |
| F.B. (100) | 8 7/8 | 9 3/8 | 8 11/16 | 8 7/8 | 8 3/4 | 9 | 8 15/16 | 9 3/16 |
| F.S. | 1 1/2 | 2 | 5 | 5 1/16 | 5 | 5 1/16 | 5 1/16 | 5 3/16 |
| L (1 000) | 11 | 12 | 11 3/8 | 11 7/8 | 11 7/8 | 12 3/8 | 13 1/8 | 13 1/2 |
| £ | 12 3/4 | 13 | 12 3/16 | 12 5/16 | 11 7/8 | 12 | 11 1/2 | 11 5/8 |
| F. franç. | 8 1/2 | 8 3/4 | 8 9/16 | 8 13/16 | 8 9/16 | 8 13/16 | 9 13/16 | 10 1/16 |

# ÉTRANGER

## MALGRÉ LE REMANIEMENT MINISTÉRIEL

## L'Espagne poursuit sa politique d'austérité

De notre correspondant

Madrid. — Le récent remaniement ministériel n'entraînera aucune modification dans la politique économique de rigueur des socialistes espagnols (*le Monde* du 6 juillet), vient de souligner M. Carlos Solchaga, le nouveau ministre de l'économie.

Malgré l'approche des élections législatives, qui doivent avoir lieu l'an prochain, l'austérité est toujours de mise. Pour M. Solchaga, les trois priorités restent la lutte contre l'inflation, la réduction du déficit public et l'amélioration de la compétitivité des entreprises. En ce qui concerne le premier de ces objectifs, le ministre a affirmé que la hausse des prix (malgré un premier trimestre peu favorable) pourrait être limitée en 1985 à 7,9 % (contre 9 % en 1984).

A plus long terme, M. Solchaga a reconnu que l'introduction, le 1er janvier prochain, de la TVA devrait avoir un impact inflationniste de 1,5 à 2 points. Il a toutefois précisé que l'abaissement des barrières douanières, lié à l'adhésion à la CEE, ainsi que le ralentissement de la hausse du dollar, devraient, en revanche, contribuer à freiner la hausse des prix. Dans ces conditions, a conclu le ministre, le gouvernement prévoit pour 1986 une inflation semblable à celle de l'année en cours. Il est d'ailleurs décidé à accélérer la libéralisation du commerce extérieur et à pratiquer une politique monétaire restrictive pour que cet objectif soit respecté.

M. Solchaga a, par ailleurs, annoncé que le déficit public (qui s'était réduit pour la première fois en 1984, passant de 6 à 5,5 % du PNB) continuerait à baisser en 1985. Il s'agit d'éviter, a-t-il précisé, que les nécessités de financement du déficit public ne conduisent à expulser le secteur privé du marché des capitaux au moment même où l'on enregistre une timide reprise de la demande de crédit de la part des entreprises.

Quant à l'amélioration de la compétitivité du secteur privé, que l'adhésion à la CEE rend impérative, M. Solchaga a annoncé qu'elle s'appuyerait notamment sur une baisse de la pression fiscale sur les bénéfices des entreprises, qui jouiront désormais d'un « *traitement fiscal nettement différent de celui réservé aux autres types de revenus* ». C'était là l'une des revendications principales du patronat.

M. Solchaga a, par ailleurs, relevé une lente reprise de l'investissement privé, mais s'est montré plus elliptique sur l'emploi, alors que le chômage, qui atteint aujourd'hui 2,6 millions de personnes, constitue sans conteste le problème le plus sérieux qu'affronte l'économie espagnole. Même s'il a baissé en juin de 1,2 % par rapport au mois précédent et ne touche plus que 19,6 % de la population active.

THIERRY MALINIAK.

## EN GRANDE-BRETAGNE

## Bataille autour du salaire minimum

Le gouvernement britannique veut réduire les rémunérations des jeunes en supprimant la garantie de salaire minimum. Le bas de l'échelle est trop payé, considère le gouvernement. Surtout les jeunes, premiers visés par le projet qui, s'il est voté par le Parlement, les exclurait de la compétence des *wage councils* (conseils régionaux patronat-salariés-administration) chargés de fixer les salaires minimaux. Dans une deuxième étape, le gouvernement envisage même d'étendre ces restrictions aux rémunérations des adultes, en réduisant les attributions de ces conseils à la fixation d'un salaire minimum horaire général et d'une tarification unique des heures supplémentaires.

Les entreprises, selon le gouvernement et le patronat, hésitent à employer les jeunes chômeurs, que la réglementation actuelle protège trop en fixant un salaire minimum « démesuré » et en imposant un contrôle tatillon aux entreprises. La centrale syndicale TUC (Trade Union Congress) a dénoncé le « permis d'exploiter » les jeunes travailleurs que le gouvernement concèderait aux employeurs.

Cette polémique intervient, paradoxalement, alors que le premier ministre entend augmenter les salaires d'une poignée de hauts fonctionnaires de 32 % à 46 %.

Les revenus les plus élevés seront les plus augmentés, puisque les instituteurs ne gagneront que 6 % de plus et les infirmières 9 %. C'est que Margaret Thatcher entend surtout lutter contre « *la baisse de moral* » des hauts fonctionnaires, qui pourraient gagner le double dans le secteur privé. Elle semble entraîner une crise des vocations parmi les diplômés les plus doués, qui se détournent de la fonction publique.

## LES NÉGOCIATIONS DU GATT

## Les États-Unis demandent la convocation d'une réunion préparatoire « à haut niveau »

Genève. — Le conseil des représentants du GATT (accord général sur les tarifs douaniers et le commerce) qui se réunissait à Genève, a achevé ses travaux dans la nuit du jeudi 18 au vendredi 19 juillet. Il a décidé de se réunir à nouveau à une date indéterminée, pour rediscuter du principe et de la date d'une réunion préparatoire à haut niveau sur le nouveau round des négociations commerciales.

Les Etats-Unis, représentés par M. Peter Murphy, ont toutefois demandé de convoquer « *une réunion spéciale à haut niveau pour le mois de septembre* ». Cette proposition a déjà reçu le soutien de la Communauté européenne du Canada, du Japon, de l'Espagne et du Portugal.

Les membres du conseil des représentants, en dépit de nombreuses heures de consultation, ne sont pas arrivés à se mettre d'accord sur l'une ou l'autre des propositions faites au cours de cette cession de jour.

La première proposition émanait de la Communauté européenne, qui demandait que cette réunion se tienne le 9 septembre « *sans condition préalable et sans engagement de la part des pays participants* ». Le Brésil, pour sa part, qui parlait au nom des pays en développement, avait proposé qu'une réunion sur le commerce des produits se tienne en septembre et qu'une autre sur le commerce des services ait lieu en octobre. Le contentieux porte, en effet, sur la question des services, que les pays en développement veulent voir traiter tout à fait à part. — (*AFP.*)

# FAITS ET CHIFFRES

### Affaires

● **La CGE dans Eurêka.** — Le groupe industriel CGE espère participer au programme Eurêka. Une série d'accords de coopération ont été conclus avec des sociétés étrangères qui prendront effet s'ils obtiennent le label Eurêka. Dans le domaine de l'intelligence artificielle, la CGE a conclu un accord avec TXT (Italie), Danet (RFA) et la Société générale de Belgique (SGB), des négociations sont en cours pour l'élargir à INMOS (Grande-Bretagne). Dans le domaine du contrôle industriel un accord a été conclu avec la SGB, Systems Europe (Belgique) et est en discussion avec Philips. Dans la robotique, la CGE s'est associée avec IGM (Autriche). Dans les lasers, un accord de recherche a été conclu avec DFVLR (RFA). D'autres accords sont en cours de négociation dans les télécommunications, notamment avec Telefonica (Espagne).

### Social

● **Les ouvriers d'Unimétal bloquent Valenciennes.** — Les ouvriers de l'usine Unimétal de Trith-Saint-Léger (Nord) ont bloqué les entrées de la ville de Valenciennes le jeudi 18 juillet, de 10 h 45 à 16 heures, en dressant aux principaux carrefours menant à la ville des barrages de pneus enflammés. Les ouvriers entendaient ainsi protester contre l'annonce d'une fermeture possible de leur usine qui emploie sept cent soixante-dix salariés et où cent soixante-dix suppressions d'emploi ont déjà été annoncées en juin dernier.

Cette opération « blocus » s'est déroulée sans incident. Après la levée des barrages, une centaine de salariés se sont rendus devant la sous-préfecture où ils ont à nouveau fait brûler de petits tas de pneus tandis qu'une délégation de l'intersyndicale (CFDT, CGT, CGC) était reçue par le sous-préfet.

● **Les Blanchisseries de Grenelle mises en liquidation.** — Le tribunal de commerce de Nanterre (Hauts-de-Seine) a prononcé, le 17 juillet, la liquidation de biens des Blanchisseries de Grenelle (huit cent dix-sept salariés), mises en règlement judiciaire le 25 juin dernier. La fédération CGT du textile s'est élevée contre le plan présenté par l'administrateur judiciaire, qui « *conduirait à des sacrifices inacceptables pour les salariés* ».

● **Tourisme et travail prépare un plan de restructuration.** — Le bureau fédéral de l'association Tourisme et travail prépare un plan de restructuration de l'entreprise qui devrait permettre, selon lui, à l'association de « *poursuivre ses activités* ». Des licenciements sont prévus, de même que la mise en place d'une structure nationale de gestion du patrimoine social. Le tribunal de grande instance de Paris a autorisé, le 17 juillet, Tourisme et travail à contracter un emprunt de 60 millions de francs afin de permettre à l'association d'exécuter les contrats en cours.

● **Renault : débrayages diversement suivis.** — Les établissements Renault du Mans, de Sandouville et de Billancourt ont diversement participé, le 18 juillet, aux débrayages tournants organisés par la CGT pour protester contre la réduction de la prime de septembre attribuée en fonction des résultats économiques de l'entreprise. La plus forte mobilisation a été enregistrée au Mans, où, selon la direction, le mot d'ordre a été suivi par 28 % des présents le matin, 31 % l'après-midi, mais elle a baissé par rapport aux jours précédents. Selon la direction, à Sandouville, 6 % des effectifs ont participé à ces débrayages ; à Billancourt, 15 % des effectifs.

● **NORMED : une nouvelle bataille de Dunkerque, selon M. Sainjon.** — M. André Sainjon, secrétaire général de la Fédération CGT de la métallurgie, est venu apporter, le 18 juillet, son soutien aux salariés des établissements dunkerquois de NORMED (Chantiers du Nord et de la Méditerranée), menacés de sept cents suppressions d'emplois supplémentaires (*le Monde* des 17 et 18 juillet 1985). Il s'est déclaré prêt à engager avec eux une « *nouvelle bataille de Dunkerque* ». Mettant en cause « *la stratégie de repli sciemment déterminée par la CEE, avec le consentement du gouvernement actuel* », M. Sainjon a annoncé que le mécontentement des salariés pourrait prendre une ampleur surprenante « *s'il n'y a pas d'autre moyen pour eux de se faire entendre* » — (*Corresp.*)

● **Barrages sur les canaux de la Marne.** — Des bateliers bloquent, depuis le 12 juillet, la navigation fluviale à Reims et à Vitry-le-François (Marne). Ils protestent ainsi contre le manque de fret. Certains d'entre eux n'ont pas travaillé depuis le mois de mai. En raison du retard de la moisson, leur situation ne devrait pas s'améliorer avant plusieurs semaines. Les barrages des mariniers affectent surtout la navigation de plaisance.

● **Le Sénat et les congés de conversion.** — La conférence des présidents, réunie jeudi 18 juillet, a inscrit à l'ordre du jour des travaux du Sénat le projet de loi sur les congés de conversion. La discussion aura lieu le mercredi 24 juillet, c'est-à-dire après l'examen du texte sur l'évolution de la Nouvelle-Calédonie, qui doit commencer mardi 23 juillet.

La commission sénatoriale des affaires sociales avait demandé que la discussion sur les congés de conversion soit reportée à l'automne (*le Monde* du 18 juillet).

### Urbanisme

● **Le Conseil constitutionnel** a déclaré conforme à la Constitution la loi relative à la « *définition* » et à la « *mise en œuvre de principes d'aménagement* » concernant le code de l'expropriation et le code de l'urbanisme. Les sénateurs, qui avaient saisi le Conseil constitutionnel, contestaient le fait que toute division d'un terrain dans les zones protégées doive être soumise à autorisation administrative.

# TRANSPORTS

## La Chine achète dix-sept moyen-courriers à l'Union soviétique

Pékin (*AFP*). — La Chine a signé, jeudi 18 juillet, à Pékin, un contrat d'achat à l'Union soviétique de dix-sept avions moyen-courriers Tupolev 154 MS (un moyen-courrier transportant cent soixante passagers). Ce nouvel achat répond à un besoin croissant de l'aviation civile en Chine. Selon Chine nouvelle, le nombre de passagers transportés par la compagnie nationale, la CAAC, a augmenté de 46,7 % au cours des six premiers mois de l'année par rapport à la même période de l'année dernière. L'agence indique également que, dans le même temps, le transport de fret de la CAAC a augmenté de 39,1 %.

La Chine a fait, au cours de ces deux dernières années, l'acquisition de quarante nouveaux avions civils, tous américains ou soviétiques, si l'on excepte un Airbus européen A-310 livré en avril dernier (deux autres Airbus seront livrés au cours des six prochains mois).

● **Les routiers hostiles à la surtaxation des assurances.** — M. Maurice Voiron, président de la Fédération nationale des transports (FNTR), vient de demander au premier ministre de renoncer à surtaxer l'assurance automobile au profit de la Sécurité sociale. Il estime que cette hausse de 3 %, prévue pour le 1er août, « *est d'autant plus antiéconomique et inacceptable que le gouvernement s'était engagé à alléger la fiscalité sur les assurances des transporteurs français* ».

● **Les cheminots japonais contre la privatisation.** — La plus puissante confédération syndicale du Japon, Sohyo, a décidé, le 18 juillet, de créer un « quartier général » contre la privatisation des chemins de fer nationaux. Ceux-i devraient être divisés par le gouvernement en six compagnies indépendantes à partir de 1987. Les syndicalistes redoutent que la réduction du réseau de 21 000 à 12 000 kilomètres n'entraîne la suppression de quatre-vingt-douze mille emplois. Forte de ses 4,5 millions d'adhérents, Sohyo se déclare prête à aller jusqu'à la grève générale pour défendre un service public très populaire.

● **Pas de sécurité dans les aéroports = pas d'aide américaine.** — Une commission de la Chambre des représentants des Etats-Unis souhaite que l'aide américaine aux pays en voie de développement soit liée à l'application par ces pays de mesures de sécurité dans leurs aéroports. Cette mesure pourrait entrer en vigueur à partir du 1er octobre prochain, lorsque commenceront les déblocages des 14,3 milliards de dollars (125 milliards de francs) affectés à l'aide à l'étranger dans le budget 1985-1986 des Etats-Unis.

# MARCHÉS FINANCIERS

## PARIS

18 juillet

### Déception générale

*L'information avait du mal à circuler jeudi en début de séance rue Vivienne. La plupart des boursiers ne savaient pas qu'à midi la Banque de France avait décidé d'abaisser son taux d'intervention d'un quart de point et que la réduction des taux de base bancaires était attendue dans les heures à venir. La nouvelle fut quand même collationnée. Mais aucune réaction ne se produisit. A la clôture, l'indicateur instantané était à zéro.*

*D'une façon générale, les observateurs étaient terriblement déçus. Tout plaidait en faveur d'une hausse des cours, sinon forte, du moins raisonnable : le nouveau record battu par Wall Street, le redressement de la balance des paiements, les prévisions moins frileuses des chefs d'entreprise, la progression de la production industrielle qui a déjà atteint 1,5 % en mai (dernier chiffre publié mercredi soir), enfin la détente monétaire tant attendue.*

*De deux choses l'une : ou les boursiers ne se sont pas tenus au courant de l'actualité, ou bien en l'absence des grands patrons de l'investissement leurs adjoints n'ont pas osé prendre d'initiatives à trois séances de la liquidation.*

*Mais il y a peut-être une troisième explication : avec les grandes vacances, la Bourse aurait décidé de prendre un profil bas.*

*Des points de fermeté ont néanmoins émaillé la cote. Citons : La Redoute, Moulinex, CSF, Midi, Europe-1, Duriez, Bouygues, Béghin, Printemps et, un peu plus loin, Peugeot. A l'inverse, des dégagements ont pesé sur Leroy-Somer.*

*La devise-titre s'est plus ou moins stabilisée entre 8,99 F et 9,07 F contre 8,96 F-9,19 F.*

*Recul de l'or, avec, à Londres, le prix de l'once à 322,25 dollars (– 3,35 dollars), et à Paris le lingot à 89900 F (– 150 F). Le napoléon s'est lui aussi alourdi : 559 F (– 6 F).*

## NEW-YORK

### Ventes bénéficiaires

Après deux séances de forte hausse, des ventes bénéficiaires se sont produites jeudi à Wall Street, et l'indice des industrielles, parvenu la veille à un niveau historique, a perdu 7,06 points pour s'établir en clôture à 1 350,91. Le bilan de la journée a été comparable à ce résultat. Sur 2 026 valeurs traitées, 993 ont baissé, 596 ont monté et 437 n'ont pas varié.

D'origine technique, ce repli des cours a été également favorisé par l'annonce d'une augmentation de 1,7 % seulement (sur une base annuelle) du PNB pour le second trimestre. La déception a été générale. Le marché ne s'attendait pas à un miracle, mais le chiffre publié se situe en dessous des plus mauvaises prévisions.

Les analystes ne manifestaient cependant pas trop d'inquiétudes sur l'évolution économique. Le plus grand nombre estimaient que les éléments étaient en place pour déclencher une reprise de l'expansion au troisième trimestre.

D'une manière générale, ils jugeaient très modérée la réaction de la Bourse, qui, en d'autres temps, aurait marqué de façon beaucoup plus marquée son désappointement. Avant que sa cotation ne soit suspendue, l'action SEARLE a monté de 6,5 % à l'annonce du rachat du groupe pharmaceutique par Monsanto. Elle a compté parmi les plus traitées (1,7 million de titres).

L'activité a diminué et 131,35 millions de titres ont changé de mains, contre 159,90 millions la veille.

| VALEURS | Cours du 17 juillet | Cours du 18 juillet |
|---|---|---|
| Alcoa | 35 1/8 | 35 7/8 |
| A.T.T. | 22 7/8 | 22 1/4 |
| Boeing | 49 7/8 | 49 1/4 |
| Chase Manhattan Bank | 62 1/4 | 62 1/8 |
| Du Pont de Nemours | 59 | 59 1/4 |
| Eastman Kodak | 46 5/8 | 46 3/8 |
| Exxon | 52 7/8 | 52 1/2 |
| Ford | 43 5/8 | 43 1/2 |
| General Electric | 63 3/8 | 62 3/8 |
| General Foods | 82 5/8 | 82 |
| General Motors | 69 | 69 1/8 |
| Goodyear | 28 3/4 | 28 1/8 |
| I.B.M. | 129 3/8 | 128 5/8 |
| I.T.T. | 31 3/4 | 31 5/8 |
| Mobil Oil | 29 3/8 | 29 1/2 |
| Pfizer | 52 3/4 | 52 |
| Schlumberger | 37 1/4 | 37 3/4 |
| Texaco | 36 5/8 | 36 1/2 |
| U.A.L. Inc. | 56 1/4 | 54 1/4 |
| Union Carbide | 48 | 47 7/8 |
| U.S. Steel | 27 7/8 | 27 7/8 |
| Westinghouse | 35 5/8 | 35 1/8 |
| Xerox Corp. | 54 3/4 | 54 1/8 |

## AUTOUR DE LA CORBEILLE

**ROUSSEL-UCLAF VEND A L'AMÉRICAIN UNION CARBIDE SES ACTIVITÉS « BIOCIDES ».** – Le groupe pharmaceutique Roussel-Uclaf (54 % Hoechst, 40 % Etat français) a revendu au chimiste américain Union Carbide toutes ses activités « biocides ». Les biocides sont des produits employés pour détruire ou contrôler le développement des micro-organismes. L'acquisition faite par Union Carbide, à un prix resté confidentiel, comprend toute la ligne de produits trouvant une application dans le traitement de l'eau et du papier, l'industrie des peintures, des adhésifs et le forage pétrolier. Déjà présent dans ce secteur, Union Carbide va, par cette opération, élargir la gamme de sa clientèle.

**ACCORD DE COOPÉRATION HENKEL-LION CORP.** – Les numéros un allemand et japonais des produits de toilette, Henkel (ligne « FA » notamment) et Lion Corp., ont signé un accord de principe pour développer et vendre en commun de nouveaux produits.

Le porte-parole de Lion Corp. a précisé que son groupe détiendrait 51 % dans les sociétés conjointes qui seront formées au Japon et en Asie du Sud-Est, mais que la firme allemande détiendrait 51 % dans celle qui opérera en Europe.

Les exportations de la firme japonaise passeront à 40 milliards de yen (1,5 miliard de francs) dans six ans, contre 18 milliards de yen (666 millions de francs) à l'heure actuelle.

**DOW CHEMICAL : DES BÉNÉFICES CONTRASTÉS.** – Dow Chemical Corp., numéro deux de la chimie aux Etats-Unis, annonce, pour le second trimestre, un bénéfice de 155 millions de dollars, en hausse de 40,9 % par rapport à la période correspondante de 1984, mais en baisse de 16,6 % par rapport aux trois premiers mois de 1985.

Le chiffre d'affaires de la société a atteint 3 milliards de dollars, contre respectivement 2,75 et 2,98 milliards de dollars.

**INDICES QUOTIDIENS**
(INSEE, base 100 : 28 déc. 1984)

| | 17 juillet | 18 juillet |
|---|---|---|
| Valeurs françaises | 118,9 | 118,6 |
| Valeurs étrangères | 99,7 | 99,5 |

**Cie DES AGENTS DE CHANGE**
(Base 100 : 31 déc. 1981)

| | 17 juillet | 18 juillet |
|---|---|---|
| Indice général | 219,6 | 219,3 |

**TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE**
Effets privés du 19 juillet ...... 9 1/2 %

**COURS DU DOLLAR A TOKYO**

| | 18 juillet | 19 juillet |
|---|---|---|
| 1 dollar (en yens) | 236,26 | 238,43 |

# BOURSE DE PARIS — Comptant — 18 JUILLET

| VALEURS | % du nom. | % du coupon |
|---|---|---|
| 3 % | 31 05 | 2 392 |
| 5 % | 47 55 | 2 301 |
| 3 % amort. 45-54 | .... | 2 893 |
| Emp. 7 % 1973 | 8115 | .. |
| Emp. 8,80 % 77 | 119 60 | 1 374 |
| 9,80 % 78/93 | 98 40 | 0 188 |
| 8,80 % 78/86 | 98 40 | 5 280 |
| 10,80 % 79/94 | 100 20 | 9 409 |
| 13,25 % 80/90 | 106 35 | 1 670 |
| 13,80 % 80/87 | 106 50 | 10 435 |
| 13,80 % 81/89 | 109 10 | 6 995 |
| 16,75 % 81/87 | 111 64 | 14 318 |
| 16,20 % 82/90 | 118 90 | 8 300 |
| 16 % juin 82 | 119 60 | 1 763 |
| E.D.F. 7,8 % 61 | 147 | 7 432 |
| E.D.F. 14,5 % 80-92 | 106 20 | 1 823 |
| Ch. France 3 % | 163 | .. |
| CNB Bques janv. 82 | 102 41 | 0 546 |
| CNB Paribas | 103 70 | 0 546 |
| CNB Suez | 103 80 | 0 546 |
| CNI janv. 82 | 102 41 | 0 546 |

### Actions au comptant

| VALEURS | Cours préc. | Dernier cours |
|---|---|---|
| Aciers Peugeot | 161 | 156 |
| A.G.F. (St Cent.) | 1855 | 1855 |
| Amrep | 49 | 48 90 |
| André Roudière | 278 | 278 |
| Applic. Hydraul. | 375 | 375 |
| Arbel | 72 | 74 90 |
| Artois | 1550 | 1550 |
| Avenir Publicité | 1100 | 1100 |

| VALEURS | Cours préc. | Dernier cours |
|---|---|---|
| Fnac | 550 | 550 |
| Focep (Chât. eau) | 900 | .... |
| Foncière (Cie) | 378 | 376 |
| Fonc. Agache-W. | 271 | .... |
| Fonc. Lyonnaise | 2020 | 1950 |
| Foncina | 316 | 311 |
| Forges Strasbourg | 260 50 | 260 50 |
| Forinter | 1150 | 1145 |
| Fougerolle | 85 | 85 |
| France I.A.R.D. | 192 | 199 70 |
| France (La) | 2792 | 2904 |
| From. Paul Renard | 734 | 726 |
| GAN | 3000 | 2950 |
| Gaumont | 570 | 593 d |
| Gaz et Eaux | 1650 | 1640 |
| Gerty S.A. | 410 | 422 |
| Gér. Arm. Hold. | 67 | 67 |
| Gévelot | 290 | 278 40 |
| Gr. Fin. Constr. | 283 | 284 |
| Gds Moul. Corbeil | 205 | 150 80 o |
| Gds Moul. Paris | 481 | 481 |
| Groupe Victoire | 1700 | 1700 |
| G. Transp. Ind. | 188 50 | 188 50 |
| H.G.P. | 12190 | 12360 |
| Hydroc. St-Denis | 153 | 147 |
| Immindo S.A. | 311 | 305 |
| Immoinvest | 222 | 228 |
| Immobail | 420 20 | 427 20 |
| Immobanque | 685 | 685 |
| Immob. Marseille | 4160 | 4155 |
| Immofice | 430 | 442 |
| Industrielle Cie | 1695 | 1660 |
| Invest. (Sté Cent.) | 1200 | 1152 |
| Jaeger | 210 | 210 |
| Lafitte-Bail | 420 | 420 |
| Lambert Frères | 58 50 | 60 80 |
| La Brosse-Dupont | 300 50 | 312 50 |
| Lille-Bonnières | 395 | 385 |

### SECOND MARCHÉ

| VALEURS | Cours préc. | Dernier cours |
|---|---|---|
| A.G.P.-R.D. | 1950 | 1950 |
| BAFIP | 630 | 625 |
| Calberson | 334 | 335 |
| Cap Gemini Sogeti | 1022 | 1025 |
| C. Equip. Elect. | 294 | 296 |
| C. Occid. Forestière | 144 | 142 |
| Dalsa | 251 50 | 251 50 |
| Dauphin O.T.A. | 1890 | 1980 |
| Elect. S. Dassault | 918 | 922 |
| Filipacchi | 552 | 554 |
| Guy Degrenne | 701 | 691 |
| Merlin Immobilier | 346 | 350 |
| Metallurg. Minière | 227 50 | 227 50 |
| M.M.B. | 365 | 369 60 |
| Navale-Delmas | 401 | 396 |
| Om. Gest. Fin. | 310 | 304 10 |
| Petit Bateau | 322 | 322 |
| Petrofigaz | 653 | 645 |
| Pocher | 1680 | 1575 |
| Poron | 301 50 | 301 |
| S.C.G.P.M. | 315 | 315 |
| S.E.P. | 814 | 814 |
| Sofibus | 223 | 227 |
| Sovac | 910 | 899 |

### Hors-cote

| VALEURS | Cours préc. | Dernier cours |
|---|---|---|
| Bore | 295 | .... |
| Cochery | 59 | 58 |
| Coparex | 472 | .... |
| Hydro-Energie | 281 | 285 |
| Rorento N.V. | 129 70 | 128 20 |
| S.P.R. | 140 | 138 |
| Thann et Mulhouse | 111 | .... |
| Ufinex | 342 | 345 |

### Étrangères

### SICAV 18/7

# Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé ; ♦ : prix précédent.

| Compensation | VALEURS | Cours précéd. | Premier cours | Dernier cours | % + – |
|---|---|---|---|---|---|
| 1604 | 4,5 % 1973 | 1608 | 1610 | 1610 | + 0 24 |
| 1031 | B.N.P. | 1035 | 1035 | 1035 | .... |
| 970 | C.C.F. | 986 | 986 | 986 | .... |
| 4238 | C.N.E. 3 % | 4245 | 4230 | 4232 | – 0 30 |
| 1510 | Electricité T.P. | 1470 | 1475 | 1475 | + 0 34 |
| 1070 | Renault T.P. | 1035 | 1030 | 1030 | – 0 48 |
| 1679 | Rhône-Poul. T.P. | 1664 | 1662 | 1663 | – 0 06 |
| 1273 | St-Gobain T.P. | 1130 | 1132 | 1132 | + 0 17 |

| Compensation | VALEURS | Cours précéd. | Premier cours | Dernier cours | % + – |
|---|---|---|---|---|---|
| 210 | Elf-Aquitaine | 191 60 | 189 | 189 | – 1 30 |
| 206 | – (certific.) | 187 | 186 | 186 | – 0 53 |
| 1530 | Epeda-B-Faure | 1321 | 1350 | 1350 | + 2 19 |
| 2420 | Essilor | 2342 | 2300 | 2300 | – 1 79 |
| 520 | Esso S.A.F. | 458 | 458 | 457 | – 0 21 |
| 1510 | Eurafrance | 1530 | 1500 | 1500 | – 1 96 |
| 970 | Eurocom | 883 | 886 | 886 | + 0 33 |
| 1120 | Euromarché | 1160 | 1140 | 1140 | – 1 72 |

| Compensation | VALEURS | Cours précéd. | Premier cours | Dernier cours | % + – |
|---|---|---|---|---|---|
| 275 | Electrolux | 291 60 | 305 | 304 | + 4 25 |
| 310 | Ericsson | 266 50 | 269 50 | 269 50 | + 1 12 |
| 495 | Exxon Corp. | 471 50 | 472 | 472 | + 0 10 |
| 425 | Ford Motors | 397 20 | 398 20 | 398 20 | + 0 25 |
| 255 | Free State | 232 | 235 10 | 235 | + 1 29 |
| 152 | Gencor | 151 | 149 | 148 | – 1 98 |
| 285 | Gén. Belgique | 280 30 | 280 20 | 282 50 | + 0 78 |
| 585 | Gén. Electr. | 572 | 577 | 577 | + 0 87 |
| 680 | Gen. Motors | 625 | 627 | 625 | .... |
| 66 | Goldfields | 65 20 | 64 60 | 64 60 | – 0 92 |
| 35 | Gd Metropolitan | 36 30 | 37 10 | 37 10 | + 2 20 |
| 133 | Harmony | 124 50 | 122 70 | 122 20 | – 1 84 |
| 27 | Hitachi | 27 15 | 27 95 | 27 75 | + 2 20 |
| 725 | Hoechst Akt. | 695 | 716 | 711 | + 2 30 |

| Compensation | VALEURS | Cours précéd. | Premier cours | Dernier cours | % + – |
|---|---|---|---|---|---|
| 84 | Shell transp. | 85 90 | 84 90 | 85 | – 0 93 |
| 1980 | Siemens A.G. | 1743 | 1750 | 1740 | – 0 17 |
| 145 | Sony | 151 50 | 150 50 | 150 50 | – 0 79 |
| 171 | T.D.K. | 165 40 | 163 | 163 | – 1 45 |
| 13 50 | Toshiba Corp. | 13 75 | 13 55 | 13 55 | – 1 45 |
| 980 | Unilever | 992 | 990 | 990 | – 0 20 |
| 395 | Unit. Techn. | 403 | 384 80 | 383 | – 4 96 |
| 580 | Vaal Reefs | 836 | 850 | 843 | + 0 59 |
| 250 | Volvo | 264 50 | 271 | 270 90 | + 2 41 |
| 440 | West Deep. | 411 | 403 | 403 | – 1 94 |
| 295 | West Hold. | 287 | 287 | 287 | .. |
| 485 | Xerox Corp. | 498 | 499 40 | 499 40 | + 0 28 |
| 1 70 | Zambia Corp. | 1 76 | 1 76 | 1 76 | |

## COTE DES CHANGES

| MARCHÉ OFFICIEL | COURS préc. | COURS 18/7 | COURS DES BILLETS AUX GUICHETS – Achat | Vente |
|---|---|---|---|---|
| Etats-Unis ($ 1) | 8 631 | 8 630 | 8 300 | 8 950 |
| ECU | 6 842 | 6 839 | .... | .... |
| Allemagne (100 DM) | 303 500 | 303 510 | 293 | 313 |
| Belgique (100 F) | 15 095 | 15 099 | 14 500 | 15 400 |
| Pays Bas (100 fl.) | 270 100 | 269 620 | 260 | 280 |
| Danemark (100 krd) | 84 300 | 84 250 | 80 | 88 |
| Norvège (100 k) | 104 500 | 104 340 | 102 | 109 |
| Grande-Bretagne (£ 1) | 12 216 | 12 203 | 11 850 | 12 600 |
| Grèce (100 drachmes) | 6 732 | 6 695 | 6 100 | 7 600 |
| Italie (1 000 lires) | 4 687 | 4 687 | 4 500 | 5 |
| Suisse (100 fr.) | 367 | 368 200 | 3 540 | 3 700 |
| Suède (100 krs) | 103 680 | 103 610 | 100 | 107 |
| Autriche (100 sch) | 43 220 | 43 200 | 42 | 44 |
| Espagne (100 pes.) | 5 265 | 5 269 | 5 100 | 5 650 |
| Portugal (100 esc.) | 5 205 | 5 195 | 5 200 | 6 |
| Canada ($ can 1) | 6 405 | 6 405 | 6 150 | 6 600 |
| Japon (100 yens) | 3 662 | 3 651 | 3 520 | 3 720 |

## MARCHÉ LIBRE DE L'OR

| MONNAIES ET DEVISES | COURS préc. | COURS 18/7 |
|---|---|---|
| Or fin (kilo en barre) | 89900 | 89500 |
| Or fin (en lingot) | 90050 | 89900 |
| Pièce française (20 fr) | 565 | 559 |
| Pièce française (10 fr) | 415 | 430 |
| Pièce suisse (20 fr) | 532 | 525 |
| Pièce latine (20 fr) | 520 | 516 |
| Souverain | 656 | 651 |
| Pièce de 20 dollars | 3905 | 3905 |
| Pièce de 10 dollars | 2170 | 2180 |
| Pièce de 5 dollars | 1400 | 1325 |
| Pièce de 50 pesos | 3445 | 3475 |
| Pièce de 10 florins | 545 | 540 |

Le Monde

## UN JOUR DANS LE MONDE



# Quatre normaliens entreront sans concours à l'ENA

## *Une réforme mal accueillie*

**Un décret actuellement soumis à la signature du premier ministre va modifier certaines conditions d'entrée à l'Ecole nationale d'administration. Il prévoit que chaque année quatre élèves de l'Ecole normale supérieure seront directement admis à l'ENA.**

L'ouverture de la scolarité dispensée par l'ENA à quatre « normaliens » avait été annoncée par M. Laurent Fabius, dans une déclaration faite le 12 janvier dernier. Evoquant les réformes en préparation concernant les écoles normales supérieures, le premier ministre, lui-même agrégé de lettres et ancien élève de Normale sup – avant de passer le concours d'entrée à l'ENA en 1971 – avait souligné, à l'occasion du Symposium Alfred-Kastler, que les écoles de la rue d'Ulm et de Sèvres ne devaient plus se limiter à leur vocation initiale, la formation des enseignants du secondaire et du supérieur.

Ces écoles devraient, à l'avenir, avait dit M. Fabius, « *donner des hommes et des femmes formés à et par la recherche aux entreprises publiques et privées, et aux administrations qui ont besoin de spécialistes de haut niveau* ». Parmi les débouchés nouveaux qu'envisageait le premier ministre, figurait celui qui fait l'objet du décret à paraître : « *Il sera fait en sorte*, disait-il, *que l'accès direct à l'Ecole nationale d'administration soit ouvert chaque année pour deux élèves littéraires et deux élèves scientifiques issus d'Ulm-Sèvres.* » Il ajoutait qu'ainsi les élèveS de Normale sup « *pourront prétendre à des carrières variées, mobiles et très attractives* ».

La sélection des candidats – qui ne seront pas soumis au concours d'entrée – se fera selon des modalités particulières : un jury spécial étudiera le dossier des postulants et aura avec chacun d'eux un entretien portant essentiellement sur leurs motivations. Les quatre élèves, une fois admis, suivront la même scolarité que ceux qui sont recrutés par les concours interne et externe, et participeront au même titre qu'eux au classement de sortie de l'ENA.

Déjà depuis 1948 deux élèves de l'École polytechnique peuvent entrer sans concours à l'ENA. M. Valéry Giscard d'Estaing, par exemple, a été en 1949 l'un des premiers bénéficiaires de cette disposition. Les deux postes sont chaque année accordés aux anciens X en fonction de leur rang de sortie sans autre forme de sélection. Le choix entre les candidats issus de Normale sup devra en revanche être fait par un jury puisqu'il n'y a pas de classement à la sorie de la rue d'Ulm ou de Sèvres.

Les promotions d'élèves de l'École nationale d'administration n'étaient pourtant pas, jusqu'alors, privées d'anciens polytechniciens, d'anciens normaliens ou d'anciens agrégés. Les titulaires de ces diplômes pouvaient – et peuvent toujours – se présenter aux concours réservés aux étudiants (concours externe) ou aux fonctionnaires (concours interne).

Ainsi, de 1972 à 1984, 27 agrégés ont été reçus au concours étudiants de l'ENA et 172 (soit 22,9 % des lauréats) l'ont été au concours fonctionnaires. Il y a également parmi les reçus, mais en moindre proportion, des normaliens non agrégés (7 au total). Il y a eu enfin, au cours des treize dernières années, 39 polytechniciens et 94 diplômés de l'Ecole des Hautes Etudes commerciales reçus par concours (en plus des 26 X admis d'office).

### Une levée de boucliers

L'adjonction à partir de la fin 1985 de quatre normaliens ne modifiera donc pas profondément la composition des promotions d'énarques qui comptent environ cent cinquante élèves chacune. Et pourtant cette réforme a provoqué une levée de boucliers.

M. Guy Bayet, président de la Société des agrégés de l'Université, écrit ainsi : « *L'exigence de justice et d'élitisme républicain devrait se traduire par la suppression du privilège dont bénéficient à l'entrée de l'ENA deux anciens élèves de l'X et non par son extension injustifiée à deux littéraires et à deux scientifiques de la seule Ecole normale supérieure. La compétition pour les concours d'entrée à l'ENA est extrêmement vive. Il faut à tout prix qu'elle se déroule dans des conditions de parfaite équité. Il faut donc supprimer les places réservées. Tout candidat ne devrait être reçu qu'après avoir subi toutes les épreuves des concours d'entrée.* »

De même, en mai dernier, le conseil d'administration de l'Association des anciens élèves de l'ENA s'est prononcé contre le projet du premier ministre. M. Alomar, président de l'association, écrivait alors à M. Fabius que la diversification souhaitable du recrutement ne devait pas se traduire par l'« *institution de voies d'accès privilégiées* ».

Il rappelait que le recrutement par concours était « *un des principes fondamentaux de la fonction publique française* », et il redoutait que d'autres grandes écoles, scientifiques ou commerciales, ne demandent à leur tour un semblable accès direct. Dans la réforme projetée, il voyait enfin un changement de nature de l'ENA qui deviendrait un simple « *centre d'initiation aux techniques administratives* » ouvert aux élèves des autres grandes écoles. Enfin, le conseil d'administration de l'ENA lui-même a émis à une nette majorité un avis défavorable

Le gouvernement n'a pas eu, jusqu'à présent, la main très heureuse avec les réformes de l'ENA qu'il a entreprises. L'instauration de la « troisième voie » d'accès en 1982 n'a pas connu un très grand succès, ni numérique ni qualitatif. Son instauration avait également entraîné de nombreuses protestations. Avec elle, mais aussi avec les tours extérieurs – qui viennent de faire un certain bruit à la Cour des comptes – avec le projet de réforme du Conseil d'Etat – pour le moment en suspens – le gouvernement veut réaliser une sorte de brassage qui donne un peu le tournis et bouleverse les normes. Il oublie, semble-t-il, que les fonctionnaires sont, peut-être, des poètes qui s'ignorent et qui pensent comme Baudelaire : « *Je hais le mouvement qui déplace les lignes.* »

L'ouverture aux normaliens d'aujourd'hui n'obéit pas aux mêmes motivations. Il s'agit surtout, dans l'esprit de M. Fabius, de trouver des moyens pour que l'Ecole normale supérieure « *continue d'attirer les étudiants parmi les meilleurs* ». Le premier ministre suggère aussi qu'il redoute une « crise des vocations » et une baisse de niveau des candidats à l'« art d'enseigner » pour lequel le décret du 9 brumaire an III (1794) avait fondé l'Ecole. Le destin de « prof » de lycée, voire de chercheur (ajouté en 1962) ne séduit peut-être plus assez de « meilleurs ». Pour y parer, le gouvernement veut donc diversifier les débouchés au risque de mélanger les genres. L'entrée de l'ENS sur le pré-carré de l'ENA se fait donc au « forcing ».

ANDRÉ PASSERON.

## *Sur le vif*

### Sécurité

Je ne sais pas ce qu'on a en ce moment, on n'est pas dans notre assiette. On maronne. On rouspète. L'autre jour, dans le métro, il faisait une chaleur à crever, j'entendais deux grincheux accuser Mitterrand de tous les maux. Y compris de la météo. Faut pas pousser. Les beaux jours sont là. C'est bientôt, c'est déjà les vacances. Alors, qu'est-ce qui ne va pas ? Eh bien ça, justement, les vacances.

On n'en prend pas. On en prend moins. On ne va pas où on veut. On doit faire aller avec trop peu. On rogne sur tout. Le déjeuner au restaurant, plus question. Ou on saute le repas de midi. Ou on emmène son casse-croute. Ou on bouffe un sandwich à la terrasse des cafés. L'hôtel, la pension, la demi-pension, terminé. C'est trop cher pour ce que c'est. On campe ou on descend chez l'habitant.

Et on râle sec en voyant s'étaler sur les plages privées des palaces à 4 900 balles par jour et par personne, rien que pour la chambre, ces étrangers en goguette, Amerloques en tête, suivis par des paquets d'Australiens et de Sud-Américains, bardés de billets verts. Sans parler des Japonais qui ont envahi Cannes, Nice, La Baule et Biarritz, le yen entre les dents. On n'a rien contre. On n'est pas raciste. Le Pen, très peu pour nous. Mais enfin, quand même, ça fait mal au cœur de constater que partout ailleurs ça va mieux que chez nous.

Remarquez, si ça peut vous consoler, à peine débarqués, la shampouineuse nippone et le cadre new-yorkais commencent à le regretter. Ils sont littéralement dévalisés. On leur pique tout : leur bagnole, leur radio, leur fric, leur montre, leurs papiers, leurs cartes de crédit, et même le short et la serviette abandonnés sur le sable le temps d'aller faire trempette. Ils déboulent comme des fous, en maillot de bain, dans les commissariats débordés.

Entre le Majestic et le Negresco, ils le disaient encore sur Europe 1, le festival de la fauche bat son plein. Des nuées de voleurs et de pickpockets se sont abattus sur la Côte. Il y en a toujours eu, notez, mais il paraît que là c'est dément.

Alors, voyez-vous, dans votre camping, entre votre Butagaz et votre corde à linge, ça ne risque pas de vous arriver. On ne vous prendra rien. C'est ça de pris.

CLAUDE SARRAUTE.

## LA CRISE FINANCIÈRE DE LA BBC

# Le défi de la rigueur

De notre correspondant.

Londres. – Obligée de s'imposer une politique de stricte rigueur durant les deux années à venir, la BBC relève le défi. En effet, cette vénérable et puissante institution britannique promet, d'une façon apparemment paradoxale, d'offrir davantage de programmes tout en faisant de substantielles économies et d'augmenter les productions « made in Britain » tout en produisant moins...

« *Ce seront les changements les plus importants et les plus fondamentaux depuis trente ans.* » Le directeur général, M. Alasdair Milne, a ainsi résumé les conséquences d'une vaste réorganisation qui est dictée par la nécessité d'une réduction budgétaire et qui devrait se traduire notamment par la suppression de près de quatre mille emplois, soit environ le sixième des effectifs de la grande maison. L'annonce d'une telle mesure a évidemment provoqué la colère des syndicats, et un de leurs représentants a prédit que la BBC allait connaître « *le conflit le plus sanglant* » de son histoire.

A l'origine de ce plan : la décision prise en mars dernier par le gouvernement de faire passer le montant de la redevance de 46 à 58 livres (530 à 668 F). Déjà contraints auparavant de limiter sensiblement les dépenses, les dirigeants de la BBC demandaient 7 livres de mieux. Mais ils se sont heurtés, comme ils s'y attendaient, à la ferme détermination d'un gouvernement qui s'est donné pour mission de soumettre l'ensemble des services publics à un régime draconien, quand il ne s'agit pas de les privatiser plus ou moins.

La revendication de la BBC était d'autant moins acceptable pour le cabinet de Mme Thatcher, que celui-ci devait compter avec les fortes pressions des « ultras » de la majorité qui, plus thatchériens que la « dame de fer », voudraient une véritable révolution : que le financement de la BBC soit assuré par l'introduction de la publicité, comme dans le cas des deux chaînes de télévision, et des stations de radios indépendantes. Une cinquantaine de députés conservateurs se sont même rebellés contre le gouvernement, en tentant de s'opposer à toute augmentation de la redevance.

Pour le moment, le débat sur la publicité est repoussé, car les dirigeants de télévision indépendante ne voudraient pas voir la concurrence de la BBC renforcée et les recettes diminuées. Mais les partisans de la transformation de l'organisme public ne s'avouent pas vaincus et ont obtenu la création d'une commission d'études qui, d'ici à deux ans, est chargée d'examiner les moyens d'améliorer la gestion de la BBC et, parmi eux, le recours à la publicité.

La direction et la plupart des membres du personnel de la BBC, soutenus par l'opposition, refusent cette solution qui, selon eux, aboutirait à une « *compétition dans la médiocrité* » avec les compagnies privées. A la BBC, on reste persuadé de faire « *les meilleures radio et télévision du monde* » et d'obliger les indépendants à maintenir « *un certain niveau de qualité* ».

Voilà pourquoi M. Milne est résolu à faire accepter les pénibles dispositions qu'il a révélées le 17 juillet en soulignant que la BBC devait maintenant tabler sur un budget inférieur de 350 millions de livres aux prévisions. Deux mille postes devraient être supprimés dans l'administration et deux mille emplois dans le secteur de la programmation vont faire l'objet d'une reconversion. On va proposer aux personnes visées par cette mesure de travailler désormais sous contrat.

Là réside la réforme principale : à la télévision, la diffusion de programmes réalisés à l'extérieur de la maison va passer de vingt à cent cinquante heures par an. Au prix de ces sacrifices et de ce compromis, M. Milne se fait fort d'accroître les services fournis par la BBC et de limiter l'achat de productions étrangères. Il promet d'étendre à l'ensemble de la journée et sans interruption la durée d'émission des deux chaînes de télévision, d'augmenter de 20 % les crédits affectés aux journaux ou magazines d'information et d'accorder un budget supplémentaire de 3 millions de livres à la création de dramatiques ou feuilletons de prestige.

FRANCIS CORNU.

## Selon la radio israélienne

### MOSCOU SERAIT PRÊTE A NORMALISER SES RELATIONS AVEC JÉRUSALEM

Tel-Aviv (*AP-Reuter*). – L'Union soviétique aurait fait part à Israël de son intention de renouer des relations diplomatiques et d'autoriser sans restriction l'émigration des juifs, a annoncé ce vendredi 19 juillet la radio israélienne. Toujours selon la radio de Jérusalem, l'ambassadeur soviétique à Paris, M. Youli Vorontsov, aurait déclaré en début de semaine à son collègue israélien, M. Ovadia Sofer, que Moscou était prêt à une importante révision de ses relations avec Jérusalem, en échange de l'arrêt de la campagne israélienne de propagande antisoviétique.

L'Union soviétique avait rompu ses relations diplomatiques avec Israël à la fin de la guerre de six jours (juin 1967) et avait été suivie par tous ses alliés du pacte de Varsovie, à l'exception de la Roumanie. Les deux pays, essentiellement en relation par le biais des Pays-Bas et de la Finlande, conservent cependant des liens scientifiques et culturels.

L'émigration des juifs, qui n'a pas été directement affectée par la rupture des relations diplomatiques, a cependant fortement diminué, en passant d'un record de cinquante et un mille personnes en 1979 à moins de neuf cents l'an dernier.

Ce serait en fait la première fois que l'Union soviétique aurait suggéré la reprise des relations sans exiger le retour d'Israël à ses frontières d'avant 1967.

### LE LIBERIA ROMPT SES RELATIONS DIPLOMATIQUES AVEC L'URSS

Le Liberia a rompu, jeudi 18 juillet, ses relations diplomatiques avec l'Union soviétique. Les membres de l'ambassade d'URSS à Monrovia se sont vu signifier un délai de soixante-douze heures pour quitter le pays. Dans un communiqué du ministère des affaires étrangères, les autorités précisent que les représentants du Liberia à Moscou ont été rappelés, et expliquent leur décision en indiquant que quatorze étudiants, qui transmettaient aux Soviétiques des « *informations confidentielles sur différentes installations militaires* » ont été arrêtés mercredi. Des documents saisis sur ces étudiants, alors qu'ils pénétraient dans les locaux diplomatiques soviétiques, « *prouvent que des informations sur les capacités militaires de défense du Liberia ont été communiquées aux Soviétiques* ». Le gouvernement de Monrovia considère qu'il s'agit d'une « *grave violation des principes régissant les relations internationales et d'une ingérence grossière dans les affaires intérieures du Liberia* ». – (*AFP, AP, Reuter.*)

## SELON UN JUGE D'INSTRUCTION PARISIEN

# Un membre d'Action directe inculpé d'assassinat en France serait protégé par l'Algérie

M. Jean-Louis Bruguière, juge d'instruction à Paris, a écrit, le 26 juin 1985, à l'ambassade d'Algérie à Paris pour protester contre le manque de coopération des autorités algériennes au sujet d'un mandat d'arrêt international délivré contre M. Mohand Hamami, membre présumé d'Action directe, qui se trouverait en Algérie. Des extraits de cette lettre ont été rendus publics, vendredi 19 juillet, par Europe 1 : « *Monsieur l'ambassadeur*, écrit le magistrat, *j'ai appris de source autorisée que M. Mohand Hamami se trouverait actuellement en Algérie. J'ai donc demandé aux autorités de votre pays, par le canal d'Interpol, des éclaircissements sur ce point. Toutes mes demandes, contrairement aux usages, sont restées sans réponse à ce jour. J'ai sollicité* [en vain] *d'être autorisé à me rendre en Algérie à cette occasion. Je ne peux que m'étonner de ce mutisme et m'interroger sur les raisons qui conduisent les autorités compétentes de votre pays à adopter une telle attitude contraire aux usages diplomatiques et au droit international (...)* » Une copie de cette lettre a été adressée au Quai d'Orsay.

Un mandat d'arrêt international avait été lancé, le 4 décembre 1984, contre M. Mohand Hamami, pour sa participation, le 31 mai 1983, à la fusillade de l'avenue Trudaine (*le Monde* du 2 juin 1983) au cours de laquelle deux policiers avaient été tués alors qu'ils voulaient interpeller deux hommes et une femme qui leur avaient paru suspects. Les malfaiteurs avaient ouvert le feu immédiatement, sans que les policiers aient eu le temps de dégainer.

Ils avaient ensuite pris la fuite à bord d'une voiture volée. M. Mohand Hamami est inculpé depuis décembre 1984 d'assassinat et tentative d'assassinat pour cette affaire. Au cours de l'été précédent, une militante présumée d'Action directe interpellée par la police, Mlle Frédérique Germain, avait accusé nommément des militants d'Action directe d'avoir participé à cette fusillade, et, parmi eux, M. Régis Schleicher – actuellement détenu – et M. Mohand Hamami. A l'époque, le parquet de Paris avait estimé que rien n'accréditait cette hypothèse.

M. Mohand Hamami, né à Voiron (Isère), de nationalité algérienne, est issu d'une famille qui s'est illustrée au cours de la guerre d'indépendance. L'un de ses oncles serait aujourd'hui directeur de la Sécurité, à Alger, où il bénéficierait, à ce titre, de protections. Ancien militant maoïste, il avait été arrêté en 1980 en compagnie de trois militants italiens de Prima Linea et soupçonné d'appartenir à Action directe.

Il avait été amnistié pour ces faits, mais restait poursuivi pour des hold-up. Au terme d'une grève de la faim de trente-huit jours, M. Mohand Hamami avait été libéré pour raisons médicales en octobre 1981.

Le 9 avril 1982, il avait été à nouveau interpellé alors qu'il se rendait en compagnie de Mlle Joëlle Aubron dans un box de la rue du Borrégo à Paris (20e), où un important stock d'armes avait été entreposé. Parmi celles-ci, l'un des pistolets mitrailleurs qui avaient été utilisés contre la mission d'achat du ministère israélien de la défense à Paris, le 31 mars 1982. En dépit des réquisitions du parquet il avait été relaxé. Depuis, les enquêteurs ont acquis la conviction que M. Mohand Hamami continue d'appartenir à la mouvance d'Action directe et qu'il a participé à un certain nombre de ses actions.

Ag. L.

● *Manifestation à Marignane après le meurtre d'un Algérien.* – Les associations antiracistes appellent à manifester, samedi 20 juillet, à 15 h 30, dans le hall de l'aéroport de Marignane (Bouches-du-Rhône), afin que « *toute la lumière soit faite sur le meurtre du Laïd Meghit* », immigré algérien de trente ans, tué dans cette ville, dans la nuit du 14 au 15 juillet.

## Aux Etats-Unis

### MANQUE DE TACT

**Washington, (*Reuter*). – Plusieurs députés crient à la censure. 100 000 dollars étaient en jeu. La Chambre des représentants a, cependant décidé de refuser, par 216 voix contre 193, un projet qui lui était soumis par la bibliothèque du Congrès. Les parlementaires estiment que, s'il est tout à fait louable de mettre à la disposition des aveugles de grandes œuvres littéraires, il n'y a pas lieu de consacrer une telle somme à une « *entreprise frivole* ».**

**Les aveugles américains sont victimes de la vertu parlementaire. Jugée par trop dépourvue de tact, l'édition en braille de la revue *Playboy* ne sera pas publiée.**







Le numéro du « Monde » daté 19 juillet 1985 a été tiré à 434 436 exemplaires



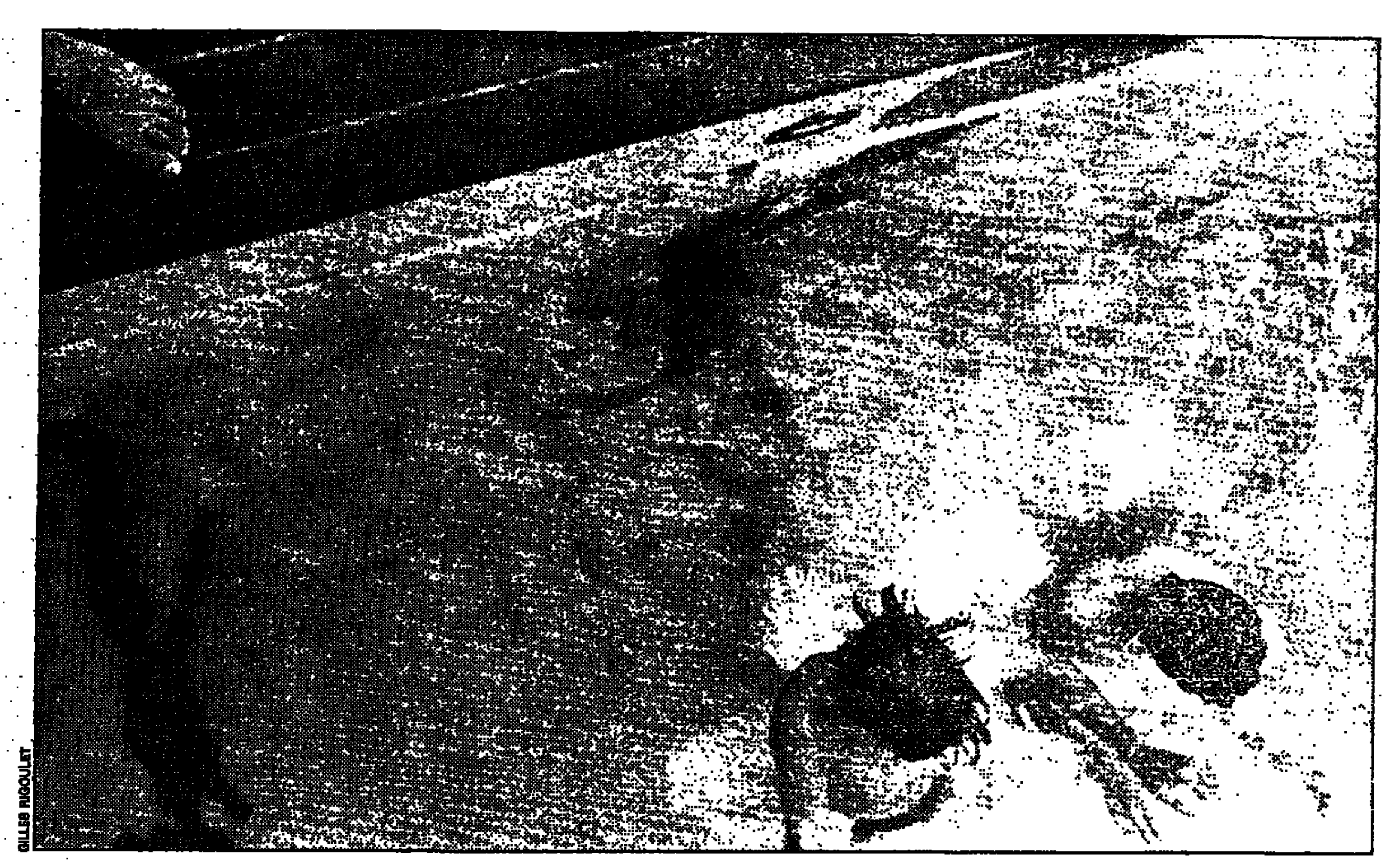

A B C D F G H

هكذا من الاعلام

Le Monde

# LOISIRS

# Bains parisiens



GILLES RIGOULET

**Serviette à l'épaule, le tour des piscines de la capitale.**

FRISSON clinique sur mosaïque turquoise ; vertige du chlore, rires d'enfants au son de cathédrale, vapeur d'eau irisée et yeux rougis... l'appel moite des piscines se fait plus pressant en ces jours torrides. De brique ou de verre, en béton ou céramique, leurs façades muettes cachent des lacs tranquilles propices aux brasses paresseuses.

Paris n'est pas le Sahara : les seules oasis ne sont pas la piscine Deligny, superbe mais bondée, ou les stades nautiques de la grande couronne. La capitale compte aujourd'hui *trente-deux* piscines municipales (dont six concédées) et trois privées. Toutes ne sont pas faites de la même eau, mais la palette est suffisamment vaste pour que le nageur solitaire trouve son port d'attache.

Quelques précautions d'usage : à la différence des lacs éternels, les piscines ont besoin d'être nettoyées. Certaines sont en réfection, changent de mosaïques, de vestiaires ou de douches. Actuellement une dizaine d'entre elles sont fermées, au moins pour le mois d'août. Et comme un accident est vite arrivé (ruptures de canalisations ou autres), un coup de téléphone est recommandé avant de chausser ses palmes.

Autre problème, celui des horaires : les individualistes forcenés (plus de la moitié des trois millions d'entrées annuelles) doivent jongler avec les heures de travail pendant l'année scolaire : les matinées et les après-midi sont réservés aux enfants des écoles, les soirées aux associations sportives. Restent l'aurore, la mi-journée et l'heure du thé. Chaque soir (sauf le dimanche), une ou deux piscines jouent les prolongations jusqu'à 20 heures ; le dépliant de la Ville de Paris et un plan de métro sont donc indispensables pour les amateurs de soirées nautiques. Que les aoûtiens se rassurent, pendant les mois de vacances, les piscines sont ouvertes de 7 heures à 19 h 30 sans interruption, pratiquement tous les jours.

Plongeons dans l'atmosphère bleutée d'une dizaine d'entre elles, parmi les plus caractéristiques ; d'abord les piscines couvertes, de loin les plus nombreuses. Un toit est bien souvent un gage de tranquillité, lorsque le soleil brille. On gagne en détente ce qu'on perd en bronzage.

Premier arrondissement : de l'univers chaotique et willervalien des Halles à l'esplanade grouillante de Beaubourg, le soleil ne laisse point de répit. Les fontaines de Niki de Saint-Phalle sont une invitation à s'engouffrer dans le blockhaus grisâtre qui abrite la piscine Saint-Merri (rue du Renard). Mauvaise surprise : les cabines des vestiaires sont à moitié inondées, malgré des passages de balai frénétiques ; les douches à l'éclairage sépulcral, sont actionnées au pied à l'aide de poires incrustées dans le sol, qui obligent à faire le grand écart pour atteindre le jet. Le bassin de 25 mètres s'inscrit dans un décor de parking, digne d'un remake punk des ballets nautiques d'Esther Williams.

## Le clair-obscur

Cette première expérience malheureuse – un cas limite – ne doit pas décourager le nageur. D'autant que le ventre de Paris disposera dès l'automne d'une piscine digne de ce nom, avec l'ouverture dans le trou des Halles du bassin conçu par l'architecte Paul Chemetov. En attendant, mieux vaut poursuivre sa quête dans les arrondissements périphériques.

Pour les nostalgiques des années 30, les sœurs Pontoise (dans le sixième) et Pailleron (dans le dix-neuvième) qui, comme la piscine Molitor, sont l'œuvre de l'architecte Pollet, offrent un cadre idéal. Façade en brique, guichet en bois, céramique blanche agrémentée de pointillés en mosaïque jaune d'or et bleu roi, cabines rangées sur deux étages tout autour du bassin de 33,3 mètres... un sentiment de calme envahit le nageur qui s'ébat dans leurs eaux translucides. Une vague tristesse aussi : la réminiscence de ces vieux palaces cent fois repeints qui, malgré tous les efforts de réfection, ne retrouveront jamais leurs fastes passés. Une mélancolie insupportable en tout cas pour les sportifs « nouvelle vague », à la recherche d'un univers « clean » et clair. Malgré les verrières de Pontoise et les baies d'Edouard Pailleron, les deux sœurs jumelles baignent dans le clair-obscur.

Passons aux modernes. Une mention spéciale pour les Amiraux (dans le dix-huitième), vieille piscine réalisée, comme le reste du bâtiment qui l'abrite, par l'architecte hygiéniste Henri Sauvage, entièrement restaurée et réouverte il y a trois ans. Le mariage de l'ancien et du moderne y est particulièrement réussi. Les jaunes et bleus pastel des céramiques murales constrastent avec la façade très californienne aux couleurs presque criardes. Seule réserve : le bassin de 33,3 mètres est un peu étroit (10 mètres de largeur), en raison de la conception de l'immeuble, véritable pyramide de logements.

Mêmes tons pastel pour la toute neuve piscine de l'îlot Riquet (rue Mathis, dans le dix-neuvième). De larges baies laissent pénétrer le soleil et permettent d'entrevoir les immeubles blancs rénovés. L'ensemble, comme la coque d'un bateau, semble voguer entre les HLM. Une piscine urbaine aux bassins de 25 mètres et 12 mètres, souvent clairsemés.

Très lumineuse également, la piscine du lycé Henry IV, Jean Tharis (rue Touin, dans le cinquième), clapote au pied d'une pente verdoyante : une grande baie vitrée donne sur le parc du lycée. Pas de chlore dans les deux bassins (12 mètres et 25 mètres) mais un traitement à l'ozone. Evidemment, sa situation à deux pas du Panthéon et du boulevard Saint-Michel fait qu'elle est souvent surpeuplée. Mais l'ouverture au printemps dernier de la piscine Saint-Germain (rue Clément dans le sixième), offre un havre de fraîcheur supplémentaire – sobre et agréable – aux fanatiques du quartier Latin.

## Maillots « panthère »

Beaucoup plus calme, la piscine de l'Aspirant Dunand accueille les habitants du quatorzième arrondissement (rue Sarrail). L'édifice, planté au milieu d'un square, ne laisse deviner que son toit, sorte de terrasse dominant légèrement la place. Le bassin de 25 mètres est installé en sous-sol mais, là encore, une baie vitrée laisse pénétrer la lumière naturelle. Peintures bleu soutenu et décorations métalliques, éclairage discret : l'ensemble dégage une atmosphère jeune et intime.

Pour les adorateurs du soleil qui veulent toutefois nager en paix, les piscines couvertes avec un solarium offrent un bon compromis. Les adeptes du bronzage ne font que se tremper et laissent l'espace nautique aux sportifs.

A deux pas du bois de Boulogne, la piscine Henri-de-Montherlant (boulevard Lannes, dans le seizième) dispose de deux bassins qui donnent, grâce à des portes-fenêtres, sur des gradins de béton grimpant vers le ciel et les arbres. Le solarium rappelle un peu les roches artificielles du zoo de Vincennes ; la couleur fauve du carrelage intérieur sillonné par quelques maillots de bain « panthère » rajoutent une petite note « jungle ». Architecturalement, hélas ! l'édifice manque d'âme.

La palme du genre revient sans doute à la petite piscine Bernard-Laffay (rue de la Jonquières, dans le dix-septième). Les sportifs branchés ou néo-écolos se réjouiront du système de chauffage par capteurs solaires. D'ailleurs, le soleil est roi dans cet établissement : le toit est à moitié composé de verrières et la baie donne sur un solarium qui mord sur un petit square. Pas trop de monde, une ambiance bon enfant, un « must »...

Pour finir, deux piscines découvertes, très agréables : Roger-Le Gall (boulevard Carnot, dans le douzième) et Georges-Hermant (rue David-d'Angers, dans le dix-neuvième). Leur conception est identique : un chapiteau amovible permet de faire fonctionner l'équipement hiver comme été. Les foules se pressent, bien sûr, sur les bords et sur les gradins ; *mais les bassins sont olympiques : ils* mesurent 50 mètres et, même aux heures de pointe, il est possible de faire des longueurs sans heurter trop de bambins ou de bouées à la dérive. Les deux piscines sont concédées et coûtent donc un peu plus cher que les municipales.

Au fil de ces découvertes, on mesure le chemin parcouru depuis les bains en bord de Seine du dix-huitième siècle, en passant par les prémices hygiénistes des années 20, où Paris comptait alors sept piscines et la France entière vingt (contre mille trois cent soixante-deux en Allemagne...). Aujourd'hui, choisir une piscine devient un rite. Plan en main, on vérifie les horaires. Les connaisseurs changent de quartier à chaque plongeon, nagent autour de Paris, transformant leur capitale en Venise ou cité d'Ys. Pour eux, derrière l'écran de buée, les piscines ont une âme, qu'ils dévoilent en un soupçon d'écume, au rythme de leurs jambes et de leurs bras.

PHILIPPE CHEVILLEY.

## LIRE



Supplément au numéro 12588.
Ne peut être vendu séparément. Samedi 20 juillet 1985.

## Nager et bronzer

*Tarifs* : 8,50 F l'entrée dans les piscines municipales ; 13,50 F à 15 F dans les piscines concédées. Une carte donne un droit d'entrée permanent dans les vingt-six piscines de la Ville de Paris : elle est valable trois mois et coûte 123,40 F.

*Horaires d'été* : le lundi de 14 h 30 à 19 h 30, du mardi au samedi de 7 h à 19 h 30 et le dimanche de 8 h à 18 h.

*Horaire d'hiver* : du mardi au vendredi ; le matin de 7 h à 8 h 30, le midi de 11 h 30 à 13 h 30 et le soir de 16 h 30 à 18 h 30 ; le samedi : de 7 h à 18 h 30 ; le dimanche de 8 h à 18 h.

*Nocturnes* jusqu'à 20 h : lundi, piscines Amiraux et Dunois ; mardi, Cour des lions et Henry de Montherlant ; mercredi, Armand Massard, jeudi, Hébert et Clignancourt ; vendredi, Jean Taris et Bernard Lafay ; samedi, Aspirant Dunand. Les piscines concédées ont des nocturnes plus fréquentes (au moins deux fois par semaine), parfois jusqu'à 21 heures.

*Travaux d'été* : la piscine Valeyre est fermée pour réfection jusqu'au 6 septembre, Dunoy du 5 août au 6 septembre, Château-des-Rentiers jusqu'au 2 août, Emile Antoine du 15 au 31 août, Hébert *jusqu'au 20 juillet, Amiraux* jusqu'au 29 juillet, Montherlant du 29 juillet au 1er août. Outre ces « liftings » annuels, les piscines sont fermées deux ou trois jours par trimestre, pour être désinfectées.

*Renseignements divers* : la mairie de Paris publie la liste des piscines, leurs coordonnées et leurs horaires détaillés dans un dépliant ; l'édition 1985 sera disponible dans les jours qui viennent à l'accueil de l'hôtel de ville.

Pour toute information complémentaire, un numéro de téléphone : celui du standard sportif de la municipalité, particulièrement efficace, Allô sport : 276-54-54.

Ph. C.





# Maroni express

**Entre Guyane et Suriname, sur la pirogue de Coolie.**

SAINT-LAURENT-DU-MARONI. Un beau matin. Amarrée à son piquet, la pirogue se frotte le long du ponton. Soins extrêmes de Coolie, le chef de l'expédition, à la répartition des poids. Quatre cantines – tout l'avitaillement pour les huit jours du périple, – 750 litres d'essence, plus les paquetages, sont calés dans la moitié avant de la pirogue.

*Nous prenons place. Nous, les* trois « clients » – mais la pirogue peut en porter jusqu'à huit, – Alain, le guide et l'organisateur du périple, Johan, le manieur des *takaris*, ces perches qui servent à parer les dangers, et surtout Coolie, l'indispensable, l'homme du fleuve, grand capitaine de la pirogue..., plus un petit passager, noir comme l'encre, vif comme l'écureuil, rieur et malicieux, Aweno, haut comme cinq printemps et neveu de Coolie. C'est son premier voyage, son initiation, le début du long apprentissage qui le mènera peut-être au métier de convoyeur sur le fleuve. Un métier souverain dans ce pays qui ne se laisse pénétrer *que par les voies* d'eau *(si l'on* excepte les cinq ou six localités desservies par avion).

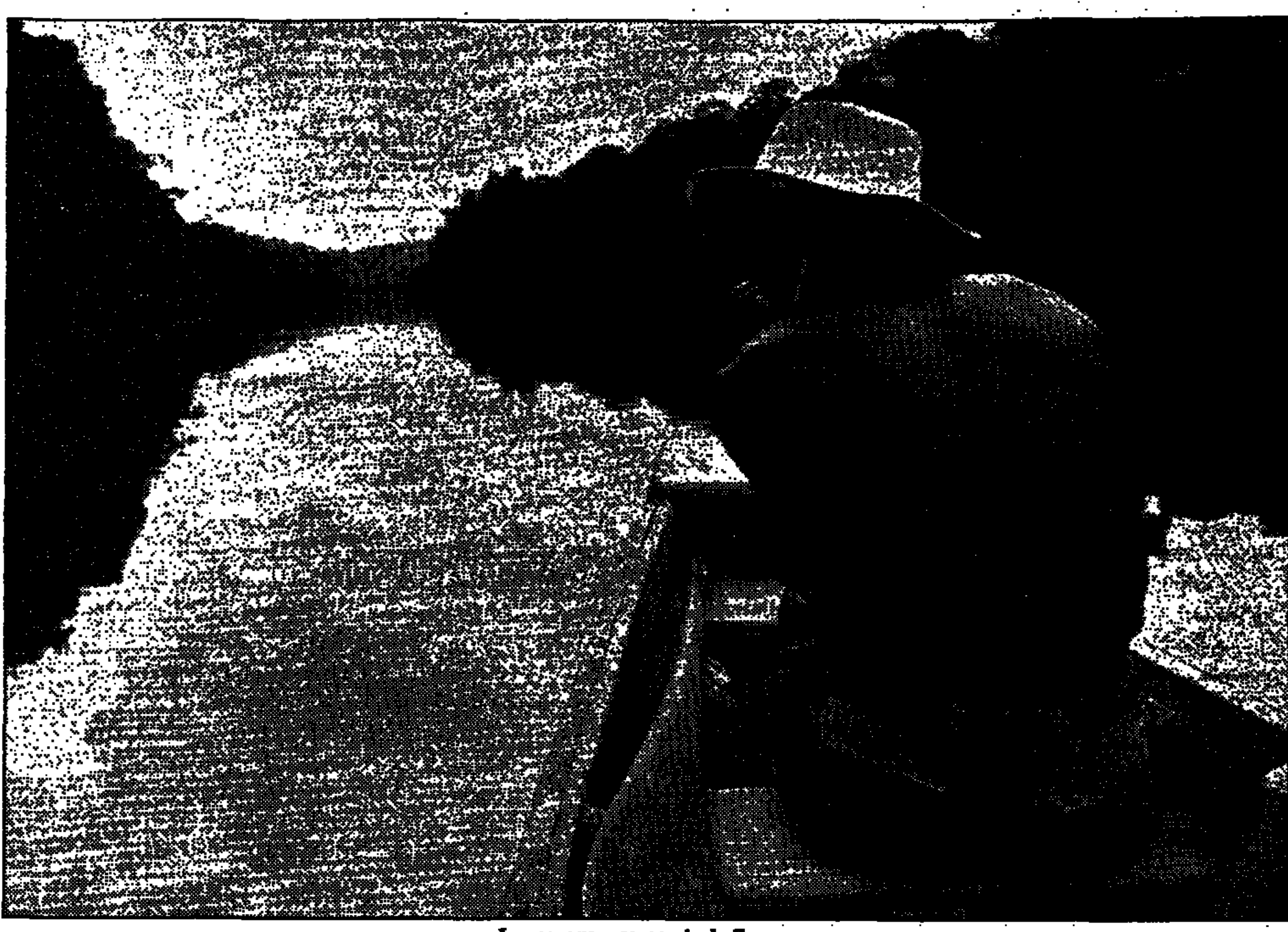
Johan repousse de sa perche le bois du ponton. Coolie lance les 40 chevaux du moteur hors-bord.

Sur 350 kilomètres, nous allons louvoyer entre la Guyane et le Surinam, nous arrêtant indifféremment de l'un ou de l'autre côté du fleuve, ou plus souvent au milieu, sur les îles innombrables qui jalonnent son cours.

Bientôt, c'est le premier saut. Saut Hermina. Saut imposant qui coupe en deux ou trois zigzags toute la largeur du fleuve. Le courant s'accélère, les flots écument, la roche, ici et là, émerge. Coolie lance tous ses chevaux, pique droit sur le passage étroit, entre un massif herbeux et la rive. Dressé de toute sa taille à l'arrière de la pirogue, la main sur la poignée des gaz, il dirige, concentré, le canot entre les écueils. Johan, debout à la pointe avant, les pieds calés sur les plats-bords, genoux fléchis pour assurer son équilibre, sonde avec son takari, une fois à gauche, une fois à droite, dans un mouvement rapide et parfaitement rythmé. Communication parfaite du takariste et de son *bossman* dans un langage gestuel qu'ils sont seuls à comprendre. Chaque mouvement décrit par la perche indique un danger, intime un ordre à Coolie : une roche à fleur d'eau, un courant vicieux, un fond insuffisant qui exigera de relever le moteur.

Les embruns volent. Le courant forcit encore. La pirogue embarque un peu d'eau. Chacun retient son souffle. Coolie conduit, avec une maîtrise superbe, les 18 mètres et les 2,5 tonnes de son embarcation.

Des sauts, nous en franchirons quarante-sept tout au long de la remontée. Certains impressionnants. D'autres plus modestes : le fleuve est haut, la saison des pluies bat son plein. Le courant est à son maximum et la moindre faiblesse du moteur met l'embarcation en péril. Nous aurons d'ailleurs, cet après-midi-là, notre petite frayeur, la seule sérieuse du *parcours. Une poussière dans le* circuit d'alimentation, un moteur qui répond un ton au-dessous de la normale, et la pirogue commence à dériver vers la roche. Il faudra toute la puissance du takariste, arc-bouté sur la perche pour redresser en une fraction de seconde le long canot face au courant. Soulagement discret et petites lampées de rhum.


SEBASTIAO SALGADO/MAGNUM

*Le convoyeur souverain du fleuve.*

Le soleil décline. Il est 5 heures. Temps de préparer le campement. Ce soir, nous dormirons à Apigi, village boni. Les Bonis sont, avec les Djukas, les Paramacas et les Saramakas, les descendants des nègres marrons, ces Noirs *qui se sont enfuis* au dix-huitième siècle de la Guyane hollandaise pour se réfugier dans les forêts de la Guyanne française. Ce sont des ethnies qui, avec les Indiens, peuplent les rives du Maroni.

Apigi profile ses cases dans un soleil rasant. On décharge la pirogue. Coolie, le colporteur des nouvelles, le raconteur d'histoires, rassemble son monde. Il ne cessera qu'à la nuit ses propos chantants. Avant le punch, installation des hamacs sous les deux *carbets* destinés aux hôtes de passage. Chaque village a ainsi ses abris, faits d'une structure en bois recouverte d'un toit tressé en feuilles de palmier. Le punch délie les langues tandis que le guide nous mitonne un *aïmara*, le brochet du Maroni, à la mode locale avec force piments. Coolie nous fera goûter son *couac*, cette semoule de manioc qui constitue la base de l'alimentation dans tout l'intérieur du pays.

Très vite la nuit nous entoure. Une nuit transparente, qui porte tous les bruits, tous les cris de la vie nocturne. Le son mécanique du crapaud-buffle, l'appel strident du singe hurleur et bientôt le crépitement rafraîchissant, puis les trombes d'une pluie d'orage sur le toit de palmes.

Réveil à l'aube naissante sous une avalanche de cocoricos qui salueront désormais tous nos levers. Parce que les peuples du fleuve ne se contentent pas du seul gibier qui hante à profusion la forêt. Ils élèvent aussi de la volaille. Détail pour le moins curieux, ils mangent les poussins mais pas les œufs ! La religion l'interdit.

Au saut du hamac, c'est le bain savonneux dans la rivière, à deux pas, en contrebas des carbets. Déjà l'eau du café bouillonne. Coolie manque à l'appel. Nous l'entendons lancer des incantations auxquelles répondent les cris de colère d'un bébé. Coolie officie. A tous ses talents, notre piroguier ajoute la qualité de sorcier ! Et l'enfant qu'il s'efforce de tremper dans la bassine où flotte une mixture étrange refuse, à presque deux ans, de marcher.

Johan libère l'amarre, et nous voilà de nouveau pointant vers les rapides, Poligoudou, Singatété, Mambali : 10 mètres de dénivelée sur moins de 2 kilomètres. Cette fois, et presque toutes les autres à venir, nous prendrons le *bistouri*. Pas question d'attaquer le rapide de front. La rupture de chute est trop importante. Le saut se franchira par des itinéraires détournés, tout près des rives, au ras des arbustes, qui en cette saison ont les pieds dans l'eau.

La maîtrise de Coolie, chaque fois, est impressionnante. On se raconte sur le canot quelques histoires tragiques de pirogues retournées, de cantines à la dérive, de glissades effroyables dans le courant...

L'heure de la halte approche. Nous déjeunerons au village d'Elysabeth, la femme de Coolie. Mais elle n'est pas là. Elle est à l'*abattis*, le potager familial. C'est un terrain gagné sur la forêt tropicale. On le débarrasse dans un premier temps de sa végétation, on laisse celle-ci sécher sur place – l'humidité frôle ici les 90 %, – on y met alors le feu et on fume l'abattis avec les cendres. Il produit le manioc, les bananes, le riz et quelques légumes pour toute la maisonnée.

## Quiétude indienne

Coolie convient avec le guide d'une halte au retour, lors de la descente. Il ne voit Elysabeth qu'une ou deux fois par mois ! C'est la norme dans les villages du Maroni. La femme habite le village de sa mère. L'homme, celui de sa propre mère, ou la ville. L'homme qui prend une épouse n'est pas libéré pour autant de toute obligation. C'est lui qui construit l'habitation, défriche l'abattis, achète les produits de première nécessité. La femme, elle, élève les enfants, cultive la terre, confectionne le couac et la *cassave*, sorte de galette, à partir des tubercules de manioc. Rien *d'une sinécure !*

Elysabeth a donné sept enfants à Coolie. Quatre qu'elle élève, deux dont s'occupe Coolie et qui vivent avec lui à Saint-Laurent-du-Maroni. L'aîné va à l'école et vit à Grand-Santi, le centre administratif surinamien, à un jour de pirogue du village.

A nouveau, les rapides, les embruns qui mouillent, les marmites creusées par les courants. Sans transition, nous basculons, pour notre deuxième nuit, sur le fleuve dans le monde des Indiens. Abouna Sounga, premier village wahyana du Maroni, nous étonne par sa belle ordonnance, son sol en pente douce, soigneusement damé, son carbet de passage au plafond décoré d'un bouclier, somptueux cadeau de son époux à la fille du « capitaine », le chef du village.

Autre civilisation, autres coutumes : les Wahyanas, l'une des quelques ethnies indiennes qui tentent de survivre dans les forêts de Guyane, habitent en famille. Une femme écorche un grand singe, le découpe sur la pierre, au bord du fleuve. L'homme, près d'elle, accroche les entrailles de l'animal à l'hameçon qu'il lance au bout d'un simple fil de nylon. Le piraye, cousin du piranha, aime la chair fraîche. L'Indien en sortira coup sur coup trois spécimens. L'un finira dans notre marmite, en compagnie de quelques morceaux du singe.

A la tombée de la nuit, invite discrète des Indiens. Sous le carbet du capitaine, Coolie entame son histoire. Chante alors le taki-taki, cette langue trait d'union entre les gens du fleuve. Une langue cosmopolite, qui emprunte son vocabulaire à l'anglais, au néerlandais et sa syntaxe à l'Afrique. Quiétude souriante des Indiens. Regard tantôt lointain, tantôt rieur des Indiennes ; l'une file le coton, l'autre tisse, une femme se balance, son enfant serré contre elle, dans son hamac. Puis les ombres qui se retirent une à une dans la nuit.

Le grain nous cueille à l'aube. Un grain violent qui lacère les visages, vite enfouis sous la capuche du ciré. Le froid nous gagne tandis que le fleuve se couche sous la risée. Imperturbable, Coolie poursuit sa progression : Lessé Dédé (en clair, « laissé pour mort ») et, beaucoup plus en amont, les Abattis Cotticas et leurs 30 mètres de dénivelée. Brève accalmie, le temps de longer un ponton où s'affairent, vêtus de leurs scaphandres, un couple d'orpailleurs. Car le Maroni re*cèle aussi de l'or !*

Escale sous le soleil à Maripasoula, ville de huit cents habitants, côté français du Maroni, une liaison quotidienne avec Cayenne. De chaque côté du « port » de Maripasoula – un plan incliné en béton, – deux bâtisses énormes, à gauche la gendarmerie, à droite la mairie, en voie d'achèvement. Deux constructions incongrues dans ce village de cases en bois dispersées par petits paquets dans la verdure. Après un déjeuner d'une fricassée de biche et de poulet boucané, nous quittons la « ville » pour Aloïké, autre village, et terme de notre voyage.

*Aloïké abrite une seule et* même famille, une petite trentaine de personnes au total, qui vivent sous une dizaine de carbets, serrés les uns contre les autres, comme assiégés par la forêt.

Soirée d'adieux, teintée de nostalgie, adoucie par la chaleur du rhum. Demain, c'est l'envol pour Cayenne, au départ de Maripasoula. Et la place que l'on cède à ceux qui descendent vers Saint-Laurent.

A moins de refuser l'arrachement brutal, de prolonger la glissade hors du temps et de se laisser porter par le courant pour regagner le monde... Ce que nous ferons.

MARINE AUGRAIN.

## Partir

**POUR SE RENDRE EN GUYANE**

Vol « vacances » hebdomadaire Air France, sur Cayenne. Tarif (au départ de Paris) :

– haute saison (20 juin au 15 septembre et 15 décembre au 20 avril) : 5 890 F ;

– basse saison (26 septembre au 14 décembre) : 5 115 F ;

– très basse saison (21 avril au 19 juin) : 4 875 F (tarif 1985).

Attention : vaccination contre la fièvre jaune encore obligatoire.

**POUR REMONTER ET DESCENDRE LE MARONI**

Takari Tour : Hôtel du Montabo, 97300 Cayenne. (594)-31-19.

**CE QU'IL FAUT SAVOIR**

Le Maroni se remonte en toute saison, même en saison des pluies (novembre à février et mai-juin). Mais la saison touristique s'étend surtout de juillet à septembre.

**CE QU'IL FAUT EMPORTER**

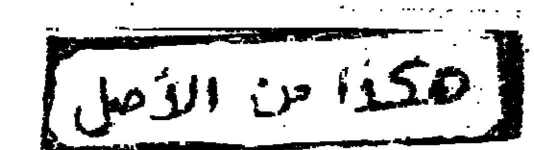
Sac de voyage étanche (si possible), et robuste ; chapeau et vêtement... contre le soleil ; crème solaire à indice de protection élevé ; maillot de bain ; un pull pour mettre après l'averse ; sandales pour marcher dans l'eau ; Flavoquine, contre le paludisme (à prendre pendant et cinq semaines après le voyage) ; cirés ; lampe de poche ; cartes de l'Institut géographique national.

**A LIRE AVANT LE VOYAGE**

*Français et Indiens de Guyane*, de J.-M. Hurault (coll. « 10-18 ») ; *Africains de Guyane*, du même auteur.

● Office de tourisme des Antilles et de la Guyane française : 12, rue Auber, 75009 Paris. Tél. : (1) 268-11-07.





# N'oubliez pas le pèlerinage

**Sur la route des plages, les saints.**



## SAINT GRELUCHON

CONNAISSEZ-VOUS Gargilesse, près d'Argenton-sur-Creuse ? La Creuse serpente en contrebas, à 200 où 300 mètres du village, auquel vous accédez par une petite route bordée d'une profusion de fleurs. George Sand adorait l'endroit, on la comprend. Un château, de vieilles maisons, un hôtel, Le Relais fleuri, je ne vous dis que ça : couvert de lierre, des chambres agréables, une cuisine copieuse et bonne. Quand j'ai reçu la note, pension complète, j'ai cru qu'on ne m'avait compté que la chambre ! Et encore... moins cher qu'un garni à Paris.

Il y a aussi une église, en face de l'hôtel. Elle date des onzième et douzième siècles. Une gardienne vous ouvrira la porte et vous montrera les chapiteaux représentant les vingt-quatre vieillards de l'Apocalypse, et la crypte ornée de fresques médiévales. C'est là, dans l'obscurité, pour ne pas voir rougir votre guide, qu'il faut lui demander où se trouve saint Greluchon, le saint phallique de la région, recours privilégié des femmes stériles et des épouses insatisfaites.

La statue du saint, toute virilité dehors, a longtemps trôné dans cette crypte, derrière un rideau vert. *« Il y avait des femmes qui embrassaient l'énorme membre, et d'autres qui semblaient faire l'acte sexuel,* vous diront les vieux du village. *Avec un petit couteau, elles grattaient le sexe du saint et finissaient par détacher de petits morceaux de bois qu'elles buvaient ensuite en tisane pendant neuf jours. Malgré les femmes qui grattaient, la statue avait toujours une partie bien respectable. Il m'a été dit que le sacristain, de quelques coups de maillet, arrangeait les choses* (1). » On peut croire aisément que le crédit de Greluchon aurait pâti de l'érosion ! Des langues mécréantes ajoutent que le sacristain ne se contentait pas de revigorer le saint, mais le relayait parfois. En ce cas, bien sûr, plus besoin de couteau.

Lors d'un changement de curé, la statue fut emmurée. Les désespérées se jetèrent alors sur le gisant du chevalier de Naillac, dont la pierre tombale fut, à son tour, l'objet d'ardentes sollicitations.

Saint Greluchon n'a, hélas ! jamais existé en chair et en os. Son nom vient de « greliner » (agiter des grelots), *et de* « grelicher » (chatouiller, greli... greli... greli...). C'est l'ancêtre de nos actuelles « greluches ».

## SAINT CLAIR

PLUS fiable, puisque officiellement canonisé, saint Clair est fêté le 17 juillet, à Saint-Clair-sur-Epte, près de Gisors, à la frontière entre la Normandie et l'Ile-de-France (Charles le Simple et Rollon y ont scellé, en 911, le traité créant le duché de Normandie). C'est un coin idéal pour les amateurs de randonnées. C'est surtout un haut lieu de pèlerinage pour tous ceux que tourmentent des problèmes oculaires. Clair rend la vue claire : en termes techniques, on appelle cela une vertu parétymologique. Car rien dans la vie de Clair ne justifie ces pouvoirs thaumaturgiques unanimement reconnus.

Il avait de beaux yeux, c'est vrai, et toutes les Anglaises de son village natal d'Orchester étaient amoureuses de lui. Il s'enfuit en France, où les Normandes supportèrent mal ses *« ni oui, ni non »*. L'une d'elles le fit assassiner sur les bords de l'Epte. On l'inhuma sur place. A quelque temps de là, un aveugle de naissance s'endormit *près du tombeau. Il reçut en* songe le conseil de *« prendre de la terre où reposait ce saint et de s'en frotter les yeux ; ce qu'il fit à son réveil, et aussitôt il reçut la lumière »* (Vita).

Le pèlerinage d'aujourd'hui part de l'église du village, un très beau monument composite. En sortant, traversez la route nationale et dirigez-vous vers la chapelle Saint-Clair, près des bords de l'Epte, là où le saint avait installé son ermitage. A deux pas de cette chapelle, dont les grilles ne sont ouvertes que le 17 juillet, une source minuscule offre encore un peu d'eau aux aveugles et à tous ceux, menacés de cécité, qui s'y lavent les yeux. Hélas ! ce char*mant trou d'eau, sanctifié* par une statuette de saint Clair, est souillé par les détritus qui font le triste environnement de notre univers dit civilisé et rationnel. A ceux qui n'osent plus croire et ne voient plus, saint Clair répond : *« Croyez et vous verrez ! »*


GUY LE QUERREC/MAGNUM

## SAINT CHRISTOPHE

A Saint-Christophe-le-Jajolet, sur la route d'Argentan à Sées, il n'y a pas plus de deux cents à trois cents habitants. Mais le 25 juillet et le dimanche qui suit, on y trouve l'un des plus formidables embouteillages de France. C'est pourtant là que je vous invite à *vous rendre, car on y célèbre saint* Christophe, le grand patron des automobilistes. Et Dieu sait si son intercession est utile en ces jours de migrations !

On connaît l'histoire de ce géant anthropophage de la tribu des *« hommes à tête de chien »*. Il s'appelait en fait Reprobus et s'était engagé comme mercenaire. *Il sert d'abord un roi, puis le diable*, car celui-ci est plus puissant que les hommes, et enfin le Christ, qui est plus fort que le diable. Mais où trouver le Christ ? Reprobus interroge un ermite, qui lui donne un curieux conseil : *« Tu vois cette rivière large et profonde ? Moult gens y passent qui périssent. Installe-toi près de ce fleuve, et aide les voyageurs à le traverser. »*

Une nuit, un enfant se présente et demande à passer. Christophe met le petit sur ses épaules, prend son bâton et entre dans l'eau. Mais à mesure qu'il avance, le poids de l'enfant devient considérable. Reprobus parvient péniblement sur l'autre rive et dit à l'enfant : *« Ah ! mon petit, tu m'as mis en grand danger, et tu as tant pesé sur moi que, si j'avais porté le monde entier, je n'aurais pas eu les épaules plus chargées ! »* Et l'enfant de répondre : *« Ne t'en étonne pas, Reprobus, car non seulement tu as porté sur tes épaules le monde entier, mais aussi Celui qui a créé le monde. »* Après cette aventure, Reprobus se fait baptiser et prend le nom de Christophe, ou Christophore, celui qui porte le Christ.

L'existence de ce saint colossal, souvent représenté avec une tête de chien, a été maintes fois mise en doute, et Christophe a été retiré du calendrier au profit d'un homonyme martyrisé à Cordoue au neuvième siècle. C'est un peu dommage, car son culte avait de profondes racines symboliques. Avatar du dieu-chien Anubis, Christophe était fêté le 9 mai en Orient et le 25 juillet dans nos pays. Or ces deux dates correspondent respectivement au coucher de l'étoile Sirius, puis à son lever dans la constellation du Chien. Elles étaient célébrées dès la plus haute Antiquité par les fêtes d'Anubis, en mai, et par les cérémonies grecques et romaines du massacre des chiens, le 25 juillet.

A Saint-Christophe-le-Jajolet, on ne massacre pas les chiens. Vous vous contenterez de défiler en voiture devant la statue du colosse, à proximité de l'église. Mais ne vous croyez pas pour autant assuré de l'impunité en écrasant allégrement qui bon vous semblera. Saint Christophe, comme Anubis, se contente de veiller sur le passage de la vie à la mort. S'il vous évitera la mort subite – jugée autrefois redoutable car elle ne laissait pas le temps de se préparer au grand départ, – il ne vous épargnera pas nécessairement les années passées sur un lit d'hôpital.

## SAINTE ANNE

SI vous êtes breton, n'oubliez pas aussi d'aller au Grand Pardon de Sainte-Anne-d'Auray, près de Vannes, les 25 et 26 juillet. L'histoire de ce pèlerinage commence en 1623. Yves *Nicolazic, un paysan de Keranna*, près d'Auray, voit à plusieurs reprises sa maison s'illuminer, et est plusieurs fois reconduit la nuit en son logis par une chandelle allumée avançant devant lui.

Enfin, près de la source où il mène boire ses bœufs, il se trouve en présence d'une dame vêtue d'une robe de lin blanc, qui empêche les animaux de boire à *« sa fontaine »*. Le 25 juillet 1624, alors qu'il dort sur la paille de sa grange, la dame apparaît de nouveau : *« Yves Nicolazic, ne craignez rien, je suis Anne, mère de Marie. Dites à votre recteur qu'il y avait ici autrefois une chapelle dédiée en mon nom. C'était la première de tout le pays. Il y a neuf cent vingt-quatre ans et six mois qu'elle a été ruinée ; je désire qu'elle soit rebâtie au plus tôt. »*

Nicolazic essaie en vain de persuader le curé. Dans la nuit du 8 mars 1625, il se rend, en compagnie de plusieurs amis et du seigneur de l'endroit, au lieu-dit Bocenno. La chandelle qui les conduit s'arrête dans un champ de seigle, et, en creusant, on tire du sol une vieille statue de bois où tous reconnaissent sainte Anne. Une chapelle est édifiée. C'est aujourd'hui le plus important sanctuaire d'Armorique. *« Mort ou vivant*, dit le dicton, *à Sainte-Anne une fois doit aller tout Breton. »*

## SAINTE ALPAIS

SI vous prenez l'autoroute du Sud, passez la bretelle Sens-Courtenay et sortez donc à Cudot. Vous aurez à peine 1 kilomètre à faire pour trouver le tombeau d'une paysanne qui fut lépreuse, paralytique, thaumaturge et voyante, et qui ne mangea rien pendant quarante ans.

Sainte Alpais est née vers 1168. A douze ans, elle fut contaminée par la lèpre. *« Son corps offrit alors un spectacle horrible à voir et répandit une odeur si fétide que sa mère elle-même en eut horreur... Elle lui apportait de temps en temps un peu de pain d'orge ; mais, à cause de l'odeur intolérable de la lépreuse, elle le lui jetait de loin comme à une chienne. »* (Acta.) Elle se résolut enfin à la laisser mourir de faim. Quelques mois plus tard, la jeune fille respirait toujours. Un matin, après une apparition de la Vierge, la lèpre disparut. Mais Alpais restait paralytique et ne pouvait plus rien avaler.

*« La renommée de ce jeûne miraculeux arriva aux oreilles de l'archevêque de Sens, Guillaume. Comme il ne croyait pas à ce récit, qu'il regardait comme un conte de bonne femme, il envoya auprès d'Alpais une commission nombreuse de dames. Elles restèrent un mois et plus à leur poste, où elles se relevaient tour à tour comme des sentinelles. »* (Acta.) Jamais elles ne virent Alpais manger la moindre miette.

Des malades attirés par ce prodige se rendirent en pèlerinage à Cudot. *« Un jour, on vit arriver, conduite par ses parents, une petite fille muette de naissance. La mère saisit la main de la sainte, et, malgré le refus persistant et énergique de la paralytique, elle promena cette main, en forme de croix, sur les lèvres de la muette et en introduisit les doigts dans la bouche de l'enfant. »* Aussitôt la petite recouvra la parole.

Alpais avait de fréquentes visions qui lui faisaient connaître les secrets des consciences et les mystères du futur. Mais comment la croire lorsqu'elle affirmait, plusieurs siècles avant Galilée, *« que la Terre ressemble à un œuf suspendu dans l'espace »*.

**ALAIN DAG NAUD.**

(1) Enquête C. Soto « Le culte des saints dans la Brenne », Institut d'ethnologie - Microfiche 70583-18.

# Sentiers camisards

ON connaît depuis longtemps l'excellente revue publiée par le parc national des Cévennes. La dernière livraison, *Désert et pays camisard*, ne déroge pas à la règle. Rédigé à l'occasion de la célébration du tricentenaire de la révocation de l'édit de Nantes, ce numéro doit être mis en bonne place dans la valise du touriste curieux qui s'aventure entre Florac et Alès (1). Un ouvrage unique pour le voyageur, qui découvrira les bourgs et les villages ignorés par les guides à grand tirage, où eurent lieu les événements tragiques qui bouleversèrent cette province, à feu et à sang, au début du dix-huitième siècle.

Une longue histoire. Appartient-elle au protestantisme ou, plus profondément, au combat de l'homme pour la liberté d'expression ? C'est la question que pose la révolte qui embrasa les Cévennes une centaine d'années environ avant la Révolution. Une révolution unique dans l'histoire de France, bien loin des traditionnelles jacqueries rapidement matées. Car les camisards, ces gueux de la Réforme, prirent leurs faux, leurs poignards et leur Bible pour s'élever contre la décision de Louis XIV, après la révocation de *l'édit de Nantes, de ne plus reconnaître* la RPR (« religion prétendue réformée »).

*« Repentez-vous. »* Ce cri résonne alors dans les vallées cévenoles. *« Repentez-vous »*, entend-on crier aux portes d'Alès, sur les pentes du Bouges, dans la vallée Borgne, aux bords des gardons de Mialet, de Sainte-Croix et sur les chemins couverts de genêts qui mènent à Saint-Jean-du-Gard.

On se réunit dans les combes. Au milieu des convulsions, on prie, on chante des cantiques, on écoute les « prédicants ». Et c'est la tuerie. Emmenée par Esprit Seguier, Gédéon Laporte, Salomon Couderc et Abraham Mazel, une petite troupe de camisards se dirige dans la nuit du 24 juillet 1702 vers le Pont-de-Montvert. *Là réside le fameux abbé du* Chaila, grand chasseur de réformés et qui concentre sur sa personne toute la haine des Cévenols. *« Nous arrivâmes vers 10 heures du soir »*, raconte Mazel. On attaque le presbytère. L'abbé se sauve. Ses agresseurs le poursuivent, le rattrapent. *« Pierre Esprit tira son sabre, duquel il le frappa sur la tête de toute sa force. »* Le corps du malheureux abbé fut retrouvé percé de cinquante-deux coups de poignard. Ainsi commença la guerre des Cévennes. Réplique des dragons du roi qui se dirigent du côté de Barre-des-Cévennes.

Un témoin affirme : *« A une portée de pistolet du bourg, le capitaine Poul fit couper treize têtes de camisards et laissa les cadavres exposés sur les grands chemins pendant huit jours, où les chiens les dévorèrent sans qu'on voulut permettre qu'ils fussent enterrés jusqu'à ce que la puanteur les y forçât. »* Bref *« l'épée de l'éternel »* est sans pitié et les papistes cognent dur. Massacres de catholiques, tueries de huguenots, bûchers, roues et dragonnades sont le lot quotidien des Cévennes. Au bout du chemin, les galères.

L'affaire dura deux ans. Un jour Versailles décida d'en finir. Le maréchal de Villars prend la route vers ce pays brûlé et ensanglanté. Il gagne la bataille de Nages et traite avec Cavalier, un chef rebelle. Hormis quelques camisards qui continuent la lutte, la guerre est finie.

Anduze, ce « boulevard du protestantisme ». Barre-des-Cévennes, le collet de Dèze, le plan de Fontmort, le mas Soubeyran, Monoblet, Moissac, Villefort, racontent cette terrible histoire. Des cicatrices dans un grandiose labyrinthe coupé de vallées trouées de grottes, où sautent les gardons, dominé par des monts aux couleurs mauves et rousses.

Ce pays austère et sauvage, parfaitement connu de ses habitants, explique, peut-être, pourquoi les Cévenols résistèrent deux ans aux dragons du roi. Pas de troupe organisée. Mais chaque « canton » a son chef et ses guerriers, Bible et couteau au côté. Les actions ne sont pas coordonnées mais bien souvent décidées selon les circonstances. Une fois *le coup de main accompli, on re*gagne son mas couvert de lauzes. Bien avant Guevara ou les théoriciens chinois, les camisards avaient parfaitement assimilés la guérilla. Une lecture de la Bible au premier degré, un terrain qui n'a plus de secrets pour les « enfants de Dieu », une population favorable, ont en effet permis à une poignée de paysans de tenir tête à des troupes regulières.

Mais cette violence n'aura pas été inutile. Pour s'en convaincre, le voyageur se rendra au plan de Fontmort, dans la vallée française. Là se dresse un obélisque commémorant l'édit de tolérance signé en 1787 par Louis XVI. La pratique de la religion réformée était désormais autorisée.

**JEAN PERRIN.**

(1) *Désert et pays camisard*, 55 F. Maison de la Lozère, 4, rue Hautefeuille, 75005 Paris.

En vente également dans les dépôts de presse et librairies du Gard, de la Lozère et de l'Aveyron. Par correspondance : Revue *Cévennes*, Parc national des Cévennes, BP 15, 48400 Florac.

**• De nombreux sentiers de grande randonnée permettent de parcourir à pied cette région. Les randonneurs ont donc intérêt à s'adresser au Parc des Cévennes pour toute documentation sur ces parcours.**

**• Pour bien connaître la vie et les luttes cévenoles de ce début du dix-huitième siècle, le visiteur doit s'arrêter au musée du Désert, mas Soubeyran, Mialet, 30140 Anduze. Tél. : (66) 85.32.72.**

**• *Enfin* signalons qu'une vingtaine d'associations et de mouvements protestants organisent les 12 et 13 octobre prochain à la Maison de la mutualité un colloque sur le thème « Protestantisme et liberté ». Protestantisme et Liberté, 46, rue de Vaugirard, 75006 Paris.**

## Jeux de rôle

SUITE à l'article intitulé « Prisonniers des Donjons » relatif aux jeux de rôle, paru dans « le Monde loisirs » du 8 juin 1985, M. François Nédelec, des éditions Robert Laffont, nous indique qu'il existe sur le marché un certain nombre de jeux de rôle de fabrication française : dans le domaine du médiéval-fantastique, *l'Ultime Epreuve* et *Légendes celtiques*, édités par Jeux Descartes. Dans le domaine de la science-fiction, *Mega*, et surtout *Empire galactique* édité chez Robert Laffont.

Ces jeux de rôle français présentent, selon M. Nédelec, un double avantage sur les jeux américains : *« Ils sont beaucoup moins chers, de deux à trois fois au moins, en raison de leur présentation sous forme de livre. Qu'est-ce qu'un jeu de rôle, en effet, sinon deux ou trois fascicules à l'intérieur d'une boîte ? De plus, leurs règles tiennent en quelques pages, elles sont beaucoup plus élaborées, donc beaucoup plus simples que celles des jeux américains »*.

# Rock

## « The Dream of the Blue Turtles »...

Quelle merveille de disque ! Plus on l'écoute et mieux on l'apprécie et plus on le découvre, plus il en impose. Par quoi faut-il commencer ? La richesse, la diversité de l'inspiration qui se tient pourtant dans un registre classique ? La superbe des architectures, la brillance de l'interprétation ? L'intelligence des textes, la subtilité des mélodies ? La sensibilité de la création, les prouesses vocales ? Ou simplement le bonheur de quelques chansons qui aussitôt entendues font partie de nous-mêmes ?

Voilà donc Sting, leader de Police, rock-star interplanétaire, aux commandes d'un groupe de jazz – Omar Hakim à la batterie, Darryl Jones à la basse, Kenny Kirkland aux claviers, Branford Marsalis aux saxophones et percussions : des pointures empruntées à Miles Davis et à Weather Report, qui l'ont également accompagné sur scène – pour une aventure solo le temps d'un disque dont on ignore encore s'il aura une suite – l'existence de Police n'étant pas remise en cause par les enregistrements en parallèle de chacun des trois musiciens. Sting au passage a troqué la basse contre la guitare.

On sait combien ce genre de parenthèses n'ont habituellement d'autres justifications que celle de satisfaire l'ego de musiciens qui se font plaisir : on expurge son trop-plein velléitaire, on va le nez au vent dans tous les sens et toutes les tendances non autorisés par la formation-mère et l'on obtient au final un exercice de style décousu dont il ne reste que de vagues idées mal exploitées. Ici, rien de tel, l'œuvre est achevée : ni esbroufe, ni tâtonnement, elle est guidée par une réelle nécessité de s'exprimer à travers une autre forme. Sting vient du jazz, il y revient. Avec dans son bagage, son expérience, sa connaissance du rock, sa science de la synthèse.

C'est pourquoi, à la différence des musiciens de rock qui se sont essayés au jazz, il n'y a ici aucun laisser-aller démonstratif, aucun sacrifice à la virtuosité. Si Sting invente avec le jazz sur un format chanson (il ne s'agit pas de jazz-rock), c'est justement la chanson qui prime et l'habileté des musiciens est à son service.

Quelle que soit la complexité de leurs interventions, à l'arrivée, c'est la simplicité, l'évidence de ce que l'on entend qui touchent. Les humeurs, les climats changent au rythme des morceaux : pur et dépouillé (*Russians :* quelle magie mélodique !), « africanisant » et hypnotique (*We Work the Black Seam*), funky et énergique (*Shadows in the Rain* : la seule reprise de Police), jazzy et bleuté (*Consider me Gone, over Bourbon Street*), enlevé et touffu (*If You Love Somebody Set them Free :* c'est le titre choisi pour le 45 tours qui rappelle la dernière période de Traffic avec ses percussions qui développaient les espaces et qui bizarrement n'a jamais inspiré la relève).

A ces atmosphères correspondent une poésie limpide, des textes brillants et concernés (*We Work the Black Seam,* par exemple, est un plaidoyer, pudique et étonnamment conscient, pour les mineurs anglais) qui sont ceux d'un homme mature qui vit avec son âge, qui réfléchit sur son époque sans jouer au rocker, en père de famille, et qui aborde souvent les thèmes à travers les enfants (*Russians :* « J'espère que les Russes aiment aussi leurs enfants », *Children's Crusade :* les enfants qu'on envoie mourir à la guerre). Enfin, il y a la voix, aux registres nuancés, claire et gorgée de feeling, à la fois fragile et puissante. Derrière cette blonde bobine, on découvre ce que l'on pressentait déjà : une tête bien faite. Un grand créateur.

ALAIN WAIS.

● **Polydor 393750-1.**

## ... « The Rhythmatist », de Stewart Copeland

Stewart Copeland, c'est l'autre : batteur en titre de Police. L'un des meilleurs, des plus inventifs dans son domaine. Son disque est loin d'avoir la dimension du *Dream of the Blue Turtles* de Sting, mais il s'en tire néanmoins avec tous les honneurs. On pouvait, en effet, s'attendre au pire : les batteurs, qui n'ont jamais su s'empêcher de taper sur tout ce qui leur tombe sous la main, ont la désagréable manie de faire des disques de « batteur » qui tournent à vide.

Copeland, qui est aussi un compositeur, ne s'est pas limité à faire étalage de ses possibilités : même si l'assise rythmique des compositions est d'une importance omniprésente, il est resté discret sur ce point. Avec Ray Lema, qui chante sur la plupart des titres, l'Anglais est allé en Afrique pour faire un tour d'horizon des différentes traditions ethniques et de leurs développements (Tanzanie, Kenya, Burundi, Zaïre, Congo).

Il verse parfois dans des mixtures grandiloquentes et des élans pompiers, mais son approche est sentie et ne donne à aucun moment le sentiment d'une ballade touristique.

A. W.

● **Polydor, 395084-1.**

# Jazz

## « The Great Songs from the Cotton Club », de Maxine Sullivan

Le film de Coppola, qui fait revivre le plus glorieux des restaurants-théâtres de Harlem a pour conséquence, après la publication de sa musique reconstitutive chez Geffen Records (GEF 70 260), de susciter chez RCA des rééditions d'œuvres d'époque frappées de l'estampille d'authenticité : citons les « Cotton Sessions » du Hi-De-Ho Man (NL 89 560) ou « The Cotton Club Legend » (NL 89 506) rassemblant la totalité des noms qui fit la réputation de l'établissement de luxe fréquenté par « the mink set » – « la société en vison ». Ne font défaut que les danseurs. Défilent dans ce disque : « The Missourians », le « Jungle Band » d'Ellington, les orchestres de Cab Calloway, Jimmie Lunceford, Willy Bryant, Teddy Hill, mais aussi Eubie Blake, et les chanteuses Ethel Waters et Lena Horne.

Deux personnages, membre de l'équipe fabricatrice des revues, ont contribué à fournir la scène du « Cotton » de chansons populaires qui envahirent les Etats-Unis et le monde : Harold Arlen, le compositeur, et Ted Koehler, le parolier. De Arlen, fils d'un choriste du temple juif de Buffalo, Ethel Waters disait : *« Il est le Blanc le plus noir du quartier, les artistes du club l'aiment énormément ».* Maxine Sullivan, vedette des années 20 et 30, depuis lors adulée par les historiens mais mal connue sinon ignorée des médias, a enregistré, en novembre 1984, à New-York, quinze thèmes signés Arlen et Koehler.

A l'audition naïve du disque, on pourrait penser que l'interprète est quadragénaire et n'a pas connu les riches heures du « Cotton ». Cette dame admirable, de soixante-quatorze ans, à l'écoute, trompe sur son âge. Elle fut et reste une personnalité de grand métier. Cela est sensible, notamment dans *Stormy Weather,* écrit en 1933 pour le vingt-deuxième spectacle du club d'Owney Madden. Maxine Sullivan assure avec sobriété la tristesse de cette œuvre, où Ethel Waters trouvait pour sa part, comme dans un réel transposé, la *« propre histoire de sa misère ».*

LUCIEN MALSON.

● **Milan A 270. Distribution RCA.**

# Classique

## Léonie Rysanek : trente-cinq ans de scène


D.R.

Une artiste d'exception, comme on en compte fort peu par génération. Possédant une école parfaite (qui lui permet, aujourd'hui encore, à près de soixante ans, de chanter les rôles les plus lourds du répertoire), une discipline exigeante et une véritable éthique de son art, faite de probité et de mesure. Outre des moyens hors du commun, dont un aigu rayonnant et interminable (au point que Karl Böhm lui reprochait de *« s'y installer » !),* elle dispose d'un tempérament dramatique fascinant, qui l'a prédisposée aux rôles à forte caractérisation et l'a toujours vue plus à l'aise sur scène que dans les studios d'enregistrement.

Ainsi, surdouée vocalement, et tellement versatile, on lui confia tout : Wagner et Strauss, où elle fut toujours remarquable quand elle n'y fut pas unique (Senta, son rôle historique, Hélène d'Egypte, où elle dispensait un radieux ut dièse, Chrysotemis...), mais aussi les italiennes de tessiture ardue (Aïda, Turandot, Lady Macbeth...) où, malgré une technique de vocalisation peu orthodoxe (elle supprime même les trilles de la Cabalette d'Abigaïl), elle apportait ses facilités et son génie d'interprétation. Ne lui manqua qu'Isolde, son rêve et notre regret.

Cet album présente l'essentiel de ses compositions (sauf, hélas, sa mémorable Kundry et son inoubliable Femme sans ombre), depuis l'époque de ses débuts à Sarrebrück (1950) jusqu'à Paris (1984) en passant par le Met où elle connut la gloire. Nul déclin, nulle faute sur ce parcours, mais au contraire l'approfondissement de l'interprétation et la consolidation des moyens (notamment d'un médium et d'un grave au départ un peu faibles) et toujours l'honnêteté absolue, l'engagement du son et du mot.

Avec, en outre, les plus grands chefs : Sawallisch, Keilberth, Jochum, Cluytens, Knappertsbusch...

A écouter avec autant de respect que d'admiration.

ALAIN ARNAUD.

● **Deux disques Rodolphe Productions, distribution Harmonia Mundi RP 12433/34. Extraits de *Fidelio, le Vaisseau fantôme, Macbeth, Turandot, Obéron, Otello, Aïda, Hélène d'Egypte, la Walkyrie, Lohengrin, Don Carlo, Nabucco, Tannhauser, Tosca, Elektra.***

## Œuvres pour orgue de Bach

L'orgue – est-il besoin de le rappeler ? – est une composante essentielle chez Bach, un monument dans le monument des œuvres, si l'on peut dire. Et il est bien évident que la célébration du Cantor passe également, en cette année-anniversaire, par les tribunes, d'époque ou non, d'Europe et d'Amérique. Ainsi de ce récital – un peu routinier quant au programme – enregistré sur le célèbre orgue de Gottfried Silbermann de la Hofkirche de Dresde.

Au fil de pages archi connues, victimes (trop souvent) de leur popularité – comme la *Toccata et fugue en ré mineur* ou la *Passacaille et fugue en ut mineur* – et dont *a priori* l'auditeur n'a plus rien à attendre après les versions inspirées et complémentaires des plus grands interprètes (de Walcha à Chapuis et Marie-Claire Alain). Herbert Tachezi impose une conception et un style. Mieux : une personnalité indiscutable dans la perspective germanique qui aime structurer de grandioses architectures, des cathédrales de certitudes, plutôt que de remettre en question l'acquis de la tradition.

Vision euphorisante, monolithique en un sens (et favorisée par les sonorités fastueuses de cet admirable échantillon du dix-huitième siècle, exemplairement restauré en 1971), mais assez indifférente aux décapages radicaux proposés par les chefs de file de la nouvelle école, par Ton Koopman, par exemple, dans le même répertoire. Au point que les amoureux de registrations inventives, abusés par la couleur classique des timbres et des traits, feront peut-être une moue dédaigneuse devant cette mise en œuvre triomphale, ô combien, et pourtant stimulante pour l'oreille autant que pour l'esprit.

Reste que Tachezi, déjà connu pour sa contribution à de nombreux disques du *Concentus Musicus* de Vienne, fait montre d'une aisance souveraine, valorisée par une prise de son superbe, claire et spectaculaire à souhait. Et d'ailleurs, à qui sait entendre, l'irrésistible présence des rythmes (*Toccata et fugue en ré mineur, Prélude et fugue en mi bémol,* etc.) dit ici, sous l'impression dominante de puissance et de gloire, la permanence d'un *état* d'esprit baroque où se lit l'influence d'Harnoncourt.

A écouter et à apprécier, pour le message et pour le plaisir.

R. T.

● **Telefunken 6.43119.**

## Deux messes et un motet de Victoria

Le rêve mystique de Victoria, brûlant comme une flamme, n'a jamais été mieux servi par le disque qu'à l'époque des enregistrements admirables de la chorale de l'Agrupacion de Pampelune, il y a de cela près de trente ans. Reste qu'il ne faut pas bouder la tradition des maîtrises britanniques qui ont maintenu à leur répertoire la riche polyphonie latine de la Renaissance, à commencer par Palestrina et précisément Victoria, qui fut son continuateur à Rome, dans le sillage de l'Oratoire fondé par saint Philippe Neri.

Fidèles à cette continuité, les chœurs de la cathédrale de Westminster chantent ici, avec un motet, deux des plus belles messes (*O quam gloriosum* et *Ave maris stella*) du Castillan qu'ils situent dans la perspective spirituelle qu'exigent les chefs-d'œuvre nés des consignes de la Contre-Réforme et du concile de Trente.

Sans doute s'agit-il là de versions qui, avec leurs effectifs étoffés, n'ont pas grand-chose à voir avec les interprétations volontiers solistisantes de la « nouvelle musique ancienne ». Mais ce faisant, ces approches sont accordées à l'histoire puisqu'elle perpétuent le style choral qui a toujours prévalu à Saint-Pierre de Rome (comme en témoignent encore aujourd'hui les accents « céciliens » des chanteurs de la Sixtine) et rendent ainsi l'exacte dimension liturgique et collective d'un répertoire avant tout destiné à édifier les âmes en mariant ferveur et pure beauté. Et la clarté de l'étoffe contrapuntique – avec la musicalité des timbres et l'étagement des plans sonores, des lumineux aigus des petits sopranistes aux graves de velours des basses – semble préférable, pour la messe *O quam gloriosum,* à la perfection formelle, un brin figée, du King's College de Cambridge (*le Monde* du 21 avril 1984). Une lecture bienvenue, en tout cas, de ces sommets de la polyphonie d'église du seizième siècle, et qui en retrouve les élans visionnaires, avec, aux mots-clés de la prière, comme un frémissement d'impatience répondant à l'intensité des certitudes qui traversent la musique.

● **Hyperion, distr. Adda, A 66114.**

ROGER TELLART.

## Nous avons aussi remarqué...

● **BERLIOZ : Symphonie fantastique**, par l'Orchestre symphonique de Montréal, dir. Charles Dutoit. – Version vigoureuse et fine à la fois, et très moderne d'esprit, de cette œuvre célèbre, par un chef et un orchestre qui depuis qu'ils travaillent ensemble ont réalisé d'excellents enregistrements, en particulier de musique française (Decca, 414.203).

● **JEAN-LOUIS DUPORT (1749-1819) : Concertos pour violoncelle nº 2 et 5, Duos pour violoncelles opus 1 nº 2 et 3,** par Frédéric Lodéon et Xavier Gagnepain (violoncelle) et l'Ensemble Orchestral de Paris, dir. Jean-Pierre Wallez. – Comme son frère aîné Jean-Pierre, créateur en 1796 des deux *Sonates opus 5* de Beethoven, Jean-Louis Duport fut longtemps violoncelliste à Berlin, au service du roi de Prusse. Les quatre œuvres ici enregistrées ne révolutionnent en rien notre connaissance de la musique du temps, mais sont agréables à écouter, et viennent opportunément enrichir le répertoire de l'instrument (Erato, NUM 75185).

● **REGER : Quintette pour clarinette et cordes opus 146,** par Franz Klein (clarinette) et le Quator Heutling. – La dernière œuvre de Reger, qui, après Mozart, Weber et Brahms, pour ne citer que les plus grands, eut recours à cette combinaison instrumentale difficile, et signa du coup une de ses plus grandes réussites (Schwann, distr. Schott, VMS 1045).

MARC VIGNAL.

## PHILATÉLIE nº 1905

### C'est bien trop !

Les considérations du président de l'IFSDA, M. Schitticatte, dans son éditorial d'*ifsda report* du mois de mai dernier, sur les rapports des organisations internationales et de la philatélie, se concluaient ainsi : *« Car trop, c'est beaucoup trop ! ».*

A l'UPU, il reproche son impuissance totale et son absence d'intervention auprès des administrations postales pour réglementer les émissions de timbres-poste. L'excès de timbres, cela ne le gêne pas. Il les reçoit gratuitement.

En ce qui concerne la FIP, il fait remarquer qu'elle accorde, chaque année, avec trop de facilité son patronnage à plusieurs expositions internationales. Cela permet à ses dirigeants d'être invités et de parcourir le monde sans bourse délier.

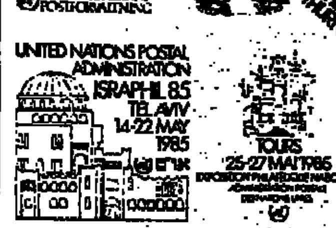
Au sujet de l'ASCAT, citons simplement la conclusion générale du président : *« J'ai l'impression que chaque association s'occupe plus de ce qui l'intéresse que du problème en général ».* En effet, certains de ses adhérents cataloguent toujours des blocs privés, comme si on n'avait pas assez d'émissions officielles.

Enfin, à l'égard de l'IFSDA même, le président est beaucoup trop modéré. Il déplore qu'il y ait trop de Bourses et d'expositions, et souhaite un calendrier plus rationnel. Cependant, nous notons qu'il fait encore silence sur les fabrications privées « émises » par ses propres adhérents.

Quant à nous, nous estimons qu'avant de balayer chez les autres, il convient de donner un coup de balai chez soi. Le monoïdéisme n'a jamais engendré de résultat concret.

Enfin, avant d'exiger des autres le respect des principes, montrer l'exemple en se rendant sans reproches.

● Quelques cachets d'oblitération uitlisés par l'administration postale des




Nations unies lors de sa participation à des expositions philatéliques à Tel-Aviv, Helsinki, Soleure et Tours.

### Calendrier des manifestations avec bureaux temporaires

- ⊙ 87590 St-Just-le-Martel, 28/IX.
- ⊙ 18270 Culan (philat.), 28-29/IX.
- ⊙ 82000 Montauban (phil.), 5-6/X.
- ⊙ 36110 Levroux (philat.), 12-13/X.
- ⊙ 02730 Villers-St-Christophe, 12-13/X.
- ⊙ 75015 Paris (exp.), 13 au 21/X.
- ⊙ 33700 Mérignac (aviat.), 19-20/X.
- ⊙ 03300 Cusset (philat.), 19-20/X.
- ⊙ 67000 Strasbourg (ONU), 23/XI.
- ⊙ 67000 Strasbourg (jeun.), 24/XI.

● **BENIN** : deux timbres P.A., par feuilles de vingt paires jumelées, sont émis afin de souligner la convention pos-



tale (16 février 1984) avec l'Ordre souverain militaire de Malte, 75 et 75 F. Offset, Cartor, d'après les maquettes locales.

● **CAMEROUN** : un deuxième timbre-poste souligne le vingtième anniversaire de la créaton d'Intelsat, 200 F,




représentant l'immeuble, siège de l'Intercam à Yaoundé. Offset, Cartor, d'après une maquette de Louis-Marie Lemana.

● **DJIBOUTI** : la création de l'association les Scouts de Djibouti a fait l'objet d'une émission de deux timbres-poste 35 et 65 F de Djibouti. Offset, Edila, d'après photo.

ADALBERT VITALYOS.

# TELEVISION

## Bayreuth, le centenaire dix ans après

### Rediffusion de la « Tétralogie » de Wagner, vue par Boulez et Chéreau.

LE *Crépuscule des dieux* : c'est la fin. La foule, immobile face au public, écoute l'oracle des profondeurs ; l'orchestre, sous la scène, appuie l'ultime accord majeur. Plan fixe sur l'humanité effarée, les applaudissements éclatent. Dans la salle, il faudra deux heures de rappels pour exorciser les sortilèges. C'était à Bayreuth en 1980. Pierre Boulez, le chef, et Patrice Chéreau, le metteur en scène, quittaient les lieux après cinq ans de présence : ce Ring du centenaire a vécu, les décors sont détruits. Reste, pour quelques milliers de spectateurs privilégiés, un souvenir ineffaçable. Pour les autres, le film.

Les films. Toute la *Tétralogie* de Wagner *(l'Or du Rhin, la Walkyrie, Siegfried, le Crépuscule des dieux)* en quatre longs métrages vidéo, réalisés par Bryan Large pour la télévision allemande, d'après les représentations de 1979 et 1980. Une mise en scène bien servie par la caméra, qui détruit moins l'illusion théâtrale qu'elle *ne* la *recompose*, sans tenter de se substituer au regard du spectateur du vingtième rang. Les gros plans, si risqués à l'Opéra, soulignent ici la finesse de la direction d'acteurs, même s'ils escamotent un peu l'architecture du plateau. Les cadrages respectent les mouvements de la mise en scène.

Ceux qui ont déjà vu l'ensemble de cette production, en été 1982, seront heureux de la revoir. Soulignons pour les autres la justesse des sous-titres, précieuse pour les néophytes, mais aussi pour ceux que rebute le va-et-vient du livret à l'écran : rien ne viendra les distraire de la magie du moment ! La scénographie, la direction musicale, les décors sont assez efficaces pour faciliter l'accès de ce chef-d'œuvre qu'on dit – à tort – indigeste.

Pour beaucoup, la *Tétralogie* n'est qu'une série de moments sublimes et de « tunnels » mortellement longs. Pierre Boulez attaque cet « *ennui wagnérien* » à la racine. Sous sa baguette précise, les contrastes dynamiques, la finesse et la rigueur de l'orchestration, la diversité des climats, rendent à l'œuvre toutes ses respirations. Ici, Wagner n'est jamais épais. Ce travail de décapage sert finalement la continuité dramatique, il restitue la puissance d'évocation de ces opéras. Et ce Boulez-là n'a rien de froid. Les chanteurs relaient honorablement le chef ; et un peu plus que cela pour Heinz Zednik (Loge, dans *l'Or du Rhin*, et Mime, dans *Siegfried*) et Gwyneth Jones, Brünnhilde véhémente (malgré quelques approximations vocales).



Wotan contre Siegfried : le grand-père et le petit-fils. *Siegfried*, Acte III
Donald Mac Intyre (Wotan), Manfred Jung (Siegfried).

Les acteurs-chanteurs sont les clefs du « théâtre musical » dont Wagner rêvait. Chéreau a su obtenir de son équipe une véritable présence scénique – non sans mal, paraît-il. Filles du Rhin en filles des rues, Walkyries nécrophiles, Siegfried en nœud papillon, Brünnhilde ostensiblement déguisée... en Walkyrie : sans dérision, sans tomber dans l'anecdote, Chéreau crée des images fortes. Il fallait bien évacuer la mythologie pour prendre le mythe au sérieux. Ce parti pris est beaucoup moins étranger au texte qu'on pourrait le croire : l'histoire est intemporelle ; on y voit des nains, des géants, des dieux, mais rien ne les oblige à porter des casques ailés.

La mise en scène de Chéreau n'est pas ésotérique. Elle est plutôt à la fois simple et complexe, comme la musique de Wagner : ses leitmotivs, intégrés naturellement dans le flux musical, manifestent un sens second que l'auditeur perçoit inconsciemment ; un même système de correspondances se retrouve chez Chéreau, alors que la progression dramatique ne perd jamais son rythme. Cette mise en scène ne redouble pas les intentions de la musique – ce serait inutile et pesant. Quelquefois, elle va même jusqu'à les contredire à dessein.

Cela peut expliquer son rejet par la frange conservatrice du public de Bayreuth, à qui l'on volait « son » Wagner. Pour Boulez et Chéreau, Wagner est à tout le monde. Et pour notre plus grand plaisir, il faut leur donner raison.

FRANÇOIS NEMER.

● **Le Ring du centenaire : *l'Or du Rhin* (144 min), *la Walkyrie* (216 min), *Siegfried* (227 min), *le Crépuscule des dieux* (248 min), A2, les lundis 22 et 29 juillet, 5 et 12 août, à 20 h 35. Diffusé simultanément en stéréophonie sur France-Musique.**

## Les films de la semaine. Le palmarès de Jacques Siclier.

■ A VOIR
■■ GRAND FILM

### DIMANCHE 21 JUILLET

**Les Cavaliers ■**

Film américain de John Ford (1959), avec J. Wayne, W. Holden.
TF 1, 20 h 35 (120 mn).

*John Wayne, plus militaire que jamais, mène un raid de cavaliers nordistes en territoire sudiste. Les multiples épisodes du scénario le rendent assez confus. John Ford, dont la guerre de Sécession fut une des périodes historiques favorites, s'est surtout préoccupé de la mise en scène des moments d'action, d'héroïsme désenchanté. Mais chez lui, même une œuvre mineure appelle l'attention.*

**Le Bel Antonio ■**

Film italien de Mauro Bolognini (1960), avec M. Mastroianni, C. Cardinale (v.o. sous-titrée, N.).
FR 3, 22 h 30 (95 mn).

*Un Sicilien de Catane, qui a la réputation d'un séducteur impénitent, se marie et se révèle impuissant. D'après un roman de Vitaliano Brancati – adapté, en France, au théâtre, par André Roussin sous le titre* la Mamma *– une bien curieuse satire sociale. Bolognini s'attaque à la morale « virile » et aux conventions siciliennes mais laisse tranparaître l'angoisse d'une homosexualité non assumée. Pasolini avait participé au scénario.*

### LUNDI 22 JUILLET

**Le Procès Paradine ■**

Film américain d'Alfred Hitchcock (1949), avec G. Peck, A. Valli (N.).
TF 1, 20 h 35 (125 mn).

*A Londres, un avocat chargé de défendre une femme accusée d'avoir empoisonné son mari s'éprend de celle-ci et risque sa carrière contre le juge qui mène le procès. Dernier film mis en scène par Hitchcock pour Selznick, qui le supervisa un peu trop. Atmosphère de passions, d'ambiguïté psychologique. Alida Valli est belle et mystérieuse.*

**La Guérillera ■**

Film français de Pierre Kast (1981), avec A. Belli, J.-P. Cassel.
FR 3, 20 h 35 (95 mn).

*Portugal, 1812, au moment du repli des armées napoléoniennes. Deux femmes de généraux français et leur escorte pactisent avec une guérillera et ses hommes qui les ont pris en otages. Mi-film d'aventures historique, mi-essai littéraire et philosophique sur les rapports des sexes et les accidents de la passion, thèmes chers à Pierre Kast.*

### MARDI 23 JUILLET

**Monsieur Verdoux ■■**

Film américain de C. Chaplin (1946), avec C. Chaplin, M. Raye (N.).
A2, 20 h 35 (120 mn).

*L'image de Charlot a définitivement disparu. Chaplin, en Verdoux, est un dandy à l'élégance tapageuse, séducteur et assassin de riches veuves. Chaplin acheta le sujet... à Orson Welles. Étalant la carrière criminelle de Verdoux sur l'ensemble des années 30, en France, il a réalisé un pamphlet social d'une grande violence sous le comique débridé, fustigeant à la fois le monde des affaires et le matriarcat américain. Choc en retour : ce film – sommet de l'œuvre chaplinesque – fut boycotté aux États-Unis.*

**Terreur dans la vallée**

Film américain de Roy Rowland (1957), avec S. Granger, R. Fleming.
FR 3, 20 h 50 (85 mn).

*Un aventurier revenu chez lui après des années d'absence doit reconquérir l'affection de son fils. Contre la loi du plus fort, le refus de la violence. Aucune originalité.*

**Le Beau Brummel ■**

Film américain de Curtis Bernhardt (1954), avec S. Granger, E. Taylor.
FR 3, 23 h (110 mn).

*Sous le règne de George III, les excentricités d'un dandy anglais, surnommé le roi de la mode dans la haute société londonienne. Le raffinement, l'élégance, les intrigues d'une époque somptueusement reconstituée dans d'authentiques châteaux d'Angleterre. Le personnage très complexe de Brummel (désir de briller, ambition, cynisme) a inspiré Curtis Bernhardt et Stewart Granger, dont c'est une des plus étonnantes interprétations. Liz Taylor en pleine jeunesse.*

### JEUDI 25 JUILLET

**La Bataille d'El-Alamein ■**

Film franco-italien de Mino Loy et Luciano de Martino sous le pseudonyme de Calvin Jakson Padget (1968), avec F. Stafford, G. Hilton.
A 2, 20 h 35 (100 mn).

*Été 42, en Afrique du Nord. L'avance du maréchal Rommel, la tactique des armées britanniques. Dans cette reconstitution, assez sommaire, d'une page décisive de la deuxième guerre mondiale, on a cherché à réhabiliter les Italiens, qui étaient considérés comme de piètres soldats, pour ne pas dire plus. Alliés des Allemands, on les voit, ici, pris au piège d'une mauvaise cause, et combattant courageusement.*

### VENDREDI 26 JUILLET

**Ogro ■**

Film italien de Gillo Pontecorvo (1979), avec G.-M. Volonte, A. Molina (v.o. sous-titrée).
A2, 23 h (110 mn).

*L'attentat organisé en 1973 à Madrid par l'ETA, Mouvement révolutionnaire de libération basque, contre l'amiral Carrero Blanco, placé par Franco à la tête du gouvernement. Ce fait divers historique, inspiré par un livre donnant la version revendiquée par l'ETA, a été traité en thriller politique. Il est inédit en France.*

## Samedi
### 20 juillet

**TÉLÉVISION FRANÇAISE 1**

8.00 **Bonjour la France.**
9.00 **Mode d'emploi/Initiatives.**
10.10 **Cinq jours en Bourse.**
10.20 **Musicalement.**
*« Concerto pour violon et orchestre », de Beethoven, par l'Orchestre national de France, dir. C. Abbado, sol. I. Stern.*
11.20 **Croque vacances** (et à 13 h 55 et 16 h).
*Variétés, infos, extraits de films...*
11.55 **La séquence du spectateur.**
12.25 **Téléfoot.**
12.35 **De port en port.**
13.00 **Journal.**
14.30 **Série : les Bannis.**
15.20 **Casaques et bottes de cuir,** magazine du cheval.
16.15 **Temps X : Astrolab 22.**
16.50 **Jeu : Enigmes du bout du monde.**
17.45 **Série : La dame de Monsoreau.**
18.35 **SOS Animaux.**
18.50 **Magazine auto-moto.**
19.15 **Jeu : Anagram.**
19.40 **Les vacances de M. Léon.**
20.00 **Journal.**
20.35 **Tirage du Loto.**
20.40 **Théâtre : SOS homme seul.**
Spectacle des tournées Charles Baret. Auteur : J. Vilfrid, réal. J. Pignol. Avec P. Douglas, M. Modo, D. Virieux...
*Un architecte seul au mois d'août à Paris et son voisin d'immeuble sont confrontés à deux jeunes touristes, une Suédoise et une Anglaise. Comment faire son ménage, son marché, tout en étant victime des charmes étrangers ? Une comédie.*
22.35 **Nuits vagabondes** (et à 23 h).
*Jeux, recherches, documents... un programme préparé par Patrick Barberis qui commence par le jeu du flâneur (et à 23 h 15, 23 h 25, 0 h 25, 0 h 40 et 1 h 10) ; à 23 h 20, Deux places au soleil ; à 23 h 55, Pacific Express (le Festival du Pacifique à Tahiti) ; à 0 h 30, Fictions Express (proposé par l'INA) ; à 0 h 45, Trans-hémisphères Express (un autre visage de l'Afrique du Sud). Fin à 1 h 10.*
22.45 **Journal.**

**ANTENNE 2**

11.25 **Journal des sourds et des malentendants.**
11.45 **Document : Des métiers dangereux et spectaculaires.**
De P. Legendre, réal. A. Tocco. (Redif.)
*La vie quotidienne d'un ancien plongeur sous-marin de la Marine nationale.*
12.45 **Journal.**
13.35 **Série : Lou Grant.**
14.30 **Sports été.**
*Athlétisme : meeting de Londres ; cyclisme : Tour de France ; athlétisme : championnats de France.*
18.00 **Le magazine été.**
*Demain j'enlève ma fille : Histoire d'os ; Nostalgie.*
18.50 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
19.15 **Emissions régionales.**
19.40 **Le journal du Tour.**
20.00 **Journal.**
20.35 **Variétés : Chantez-le moi.**
De J.-F. Kahn, réal. J. Samyn.
*On a osé chanter ça : avec Pierre Louki, Pierre Perret : évocation de la chanson égrillarde.*
21.45 **Magazine : les Enfants du rock.**
*Rock'n'roll graffiti, avec James Brown, Johnny Hallyday, Pat Boone, Monty, Marvin Gaye, Tina Turner ; en 2e partie : Kool and the Gang, concert enregistré à New-Orleans.*
22.55 **Journal.**
23.20 **Bonsoir les clips.**

**FRANCE RÉGIONS 3**

17.45 **Liberté 3.** Magazine des associations.
19.08 **Dessin animé : la Panthère rose.**
19.15 **Informations régionales.**
19.38 **Coups de soleil.**
19.55 **Dessin animé : Il était une fois l'homme.**
20.00 **Feuilleton : Comment se débarrasser de son patron ?**
Réal. M. Zinberg.
Trois secrétaires de choc, belles, jeunes et follement drôles, vivent ensemble, travaillent pour la même société, supportent des patrons abusifs... dont elles voudraient se débarrasser. Tiré d'un film à succès de la 20th Century Fox, *9 to 5*, ce feuilleton nous entraîne dans de joyeuses péripéties.
20.35 **Boulevard du rire.**
Emission de J.-L. Tribes.
*Troisième émission d'une série de huit dont la qualité des scènes de plateau dépend des invités présents. On regrette la fausse cordialité des acteurs et des chanteurs réunis autour d'une table avec des gros plans attrape-l'œil sur le champagne, le nœud papillon de Victor Lanoux. Quelques bons moments de café-théâtre quand même ! Cette semaine Miou-Miou, Pierre Richard, Jean Carmet, Rita Mitsouko.*
21.35 **Journal.**
22.00 **Feuilleton : Dynastie.**
*Suite des mésaventures d'une famille américaine.*
22.45 **Au nom de l'amour.**
Emission de Pierre Bellemare.
23.05 **Musiclub.**
*« Le Pas de deux » de* Gisèle *interprété par Patrick Dupond et Monique Loudières.*

**PÉRIPHÉRIE**

● **RTL**, 20 h, Columbo ; 21 h 50, Série : Celebrity.
● **TMC**, 20 h, Série : Ellis Island ; 20 h 55, La photo mystère ; 21 h, Téléfilm : Noces de soufre ; 22 h 50, Tour de France cycliste ; 23 h, Les carnets de la Côte.
● **RTB**, 20 h 10, Planète vivante : les déserts brûlants ; 20 h 45, *la Péniche du bonheur*, film de M. Shavelson ; 22 h 25, Europe à gogo.
● **TSR**, 20 h 5, Série (en fonction du choix des téléspectateurs) ; 21 h, Téléfilm : La rançon ; 22 h 30, Journal ; 22 h 45, Sports ; 23 h 15, Etoile à matelas ; 0 h 45, Festival de jazz de Montreux.

# TÉLÉVISION

## TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

### Dimanche 21 juillet

8.00 **Bonjour la France.**
9.00 **Emission islamique.**
9.15 **A Bible ouverte.**
9.30 **Foi et tradition des chrétiens orientaux.**
10.00 **Présence protestante.**
10.30 **Le jour du Seigneur.**
11.00 **Messe** à Poissy (Yvelines). Préd. P. Guy Cordonnier.
12.00 **Feuilleton : Arnold et Willy.**
12.30 **Dessins animés : Tom et Jerry.**
13.00 **Journal.**
13.25 **Série : Agence tous risques.**
14.20 **Sports dimanche vacances.**
*Automobile : Grand Prix de F 1 de Grande-Bretagne ; tiercé à Maisons-Laffitte ; moto : Grand Prix de France ; athlétisme : championnats de France.*
17.40 **Les animaux du monde.**
*Le don du Lord.*
18.05 **Série : Guerre et Paix.**
19.00 **Reprise : Infovision.**
*TF 1 rediffuse tout l'été ses meilleurs reportages de l'année. Cette semaine : Derrière les murs du couvent ; Sur la piste des assassins du pape ; Construire autrement.*
20.00 **Journal.**
20.35 **Cinéma : les Cavaliers.**
Film de John Ford.
22.40 **Sports dimanche soir.**
*L'actualité sportive du week-end.*
23.10 **Journal.**

### Lundi 22 juillet

11.15 **ANTIOPE 1.**
11.45 **La une chez vous.**
12.00 **Jeu : le grand labyrinthe.**
12.35 **De port en port.**
13.00 **Journal.**
13.45 **Choses vues : Victor Hugo, lu par Michel Piccoli.**
13.55 **Croque-vacances (et à 16 h 35).**
Dessins animés, variétés, bricolage...
14.30 **Les choses du lundi.**
Petits trains et jouets mécaniques.
15.45 **Challenges 85.**
16.15 **ANTIOPE 1, jeux.**
17.35 **La chance aux chansons.**
18.05 **Mini-journal pour les jeunes.**
18.15 **Série : Mandrin.**
19.15 **Jeu : Anagram.**
19.40 **Les vacances de monsieur Léon.**
20.00 **Journal.**
20.35 **Cinéma : le Procès Paradine.**
Film d'Alfred Hitchcock (cycle Hitchcock).
22.25 **Les ateliers du rêve, ou les grands studios de cinéma dans le monde.**
De C. Biegalski et S. Kurc, présentation et commentaires de Jeanne Moreau.
*La France : la règle de l'illusion. La magie de Meliès où le réel de Lumière ? Y a-t-il opposition ? Les Français raffolent de ce genre de débat, prétexte à des discussions théoriques et esthétiques sans fin. Pierre Braunberger, Claude Chabrol, Bertrand Tavernier, Jean-Jacques Beneix apportent leur commentaire.*
23.25 **Journal.**
23.40 **Choses vues : Victor Hugo, lu par Michel Piccoli.**

### Mardi 23 juillet

11.15 **ANTIOPE 1.**
11.45 **La une chez vous.**
12.00 **Jeu : Le grand labyrinthe.**
12.35 **De port en port.**
13.00 **Journal.**
13.45 **Choses vues : Victor Hugo lu par Michel Piccoli.**
13.55 **Croque-vacances (et à 16 h 45).**
Variétés, dessins animés, bricolage...
14.30 **Santé sans nuages.**
Plus loin sur... le sommeil de l'enfant.
15.30 **Musique : Vivaldi, c'est Venise.**
Emission de M. Persane-Nastorg.
17.35 **La chance aux chansons.**
18.15 **Mini-journal pour les jeunes.**
18.25 **Série : Mandrin.**
19.15 **Jeu : Anagram.**
19.40 **Les vacances de monsieur Léon.**
20.00 **Journal.**
20.35 **Haroun Tazieff raconte « sa Terre ».**
Numéro 4 : Les déserts arides de glace.
*Déserts de sable, déserts glacés des pôles, répartitions des zones désertiques sur la Terre, explications climatiques de ces phénomènes... par l'un des grands vulcanologues français, Haroun Tazieff.*
21.30 **Théâtre : Là où vous êtes.**
D'Alain Malraux, avec C. Marchand, H. Bellon, J. Davy.
*Les retrouvailles d'une famille désunie : un fils désœuvré et instable, une fille aînée très introvertie... tous se rassemblent autour de leur père gravement malade... Un drame psychologique.*
23.20 **Vidéo-danse : Vue imprenable.**
De J.-P. Botella, G. Martinez. Avec D. Larrieu, P. Henrot, G. Apeix.
*Les nouvelles techniques vidéo permettent d'élaborer des créations chorégraphiques originales.*
23.35 **Journal.**
23.50 **Choses vues : Victor Hugo, lu par Michel Piccoli.**

## ANTENNE 2

### Dimanche 21 juillet

10.10 **Informations et météo.**
10.15 **Les chevaux du tiercé.**
10.40 **Récré A 2.**
11.10 **Gym tonic.**
11.45 **Série : Le bar de l'escadrille.**
12.15 **Jeux de bandes.**
12.45 **Journal.**
13.15 **Il était une fois le cirque.**
14.10 **Série : Switch.**
15.00 **Les carnets de l'aventure.**
*La vie au bout des doigts (escalade à mains nues en solo).*
15.30 **Tour de France 1985 : l'arrivée.**
17.15 **Téléfilm : La dernière chevauchée des Dalton.**
De D. Curtis (1re partie).
*Les exploits des fameux frères Dalton dans leur propre ville de Coffeyville.*
18.30 **Stade 2.**
19.35 **Le journal du Tour de France.**
20.00 **Journal.**
20.35 **Jeu : La chasse aux trésors.**
*A Sydney, en Australie, avec des candidats parisiens.*
21.45 **Sports : catch.**
A Pantin.
22.15 **Harlem nocturne : Chicago mélodie.**
Emission présentée par P. Blanc-Francard.
*Little Johnny Christian, Sugar Blue, Cadillac Baby, Albert Collins... Du blues des campagnes au « Chicago blues » électrique, l'évolution d'une musique et celle du monde noir américain.*
23.10 **Journal.**
23.30 **Bonsoir les clips.**

### Lundi 22 juillet

6.45 **Télématin.**
11.45. **Récré A2.**
*Poochie ; les Petites canailles.*
12.00 **Journal et météo.**
12.10 **Jeu : L'académie des neuf.**
12.45 **Journal.**
13.35 **Série : Simon et Simon.**
14.25 **Aujourd'hui la vie.**
*Des rives, des rêves (les mariniers d'occasion).*
15.25 **Série : Douze légionnaires.**
15.25 **Sports été.**
*Moto : le Grand Prix de France ; auto : Grand Prix de F 1 de Grande-Bretagne ; le rallye des 1 000 pistes ; escrime : championnats du monde.*
18.00 **Récré A 2.**
Teddy, Winnetou.
18.50 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
19.15 **Informations régionales.**
19.40 **Feuilleton : Permis de construire.**
*Début d'une série racontant en 20 épisodes à dose homéopathique (15 minutes heureusement !) les aventures amoureuses et professionnelles d'un architecte dans les années 60 et 70. Rien de bien palpitant.*
20.00 **Journal.**
20.35 **Opéra : Le « Ring » du centenaire.**
*L'Or du Rhin*, de Wagner, sous la direction de P. Boulez, mise en scène P. Chereau. Avec D. McIntyre, M. Egel, S. Jerusalem...
*(Lire notre article)*
23.05 **Magazine : Plaisir du théâtre.**
de P. Laville.
*Au sommaire : « Tribulations de d'Artagnan en Chine », d'après Alexandre Dumas ; « le Dindon », de Feydeau ; « La Renaissance à Chateauvallon » ; Michel Galabru dans Molière...*
23.35 **Journal.**

### Mardi 23 juillet

6.45 **Télématin.**
11.45 **Récré A 2.**
*Poochie ; les Petites canailles.*
12.00 **Journal et météo (et à 18 h 40).**
12.10 **Jeu : L'académie des neuf.**
12.45 **Journal.**
13.35 **Série : Simon et Simon.**
14.25 **Aujourd'hui la vie.**
*Vivre en rock.*
15.25 **Série : Douze légionnaires.**
15.55 **Sports été.**
*Golf : open de Grande-Bretagne.*
18.00 **Récré A 2.**
Viratatoums ; Zora la rousse.
18.50 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
19.15 **Informations régionales.**
19.40 **Feuilleton : Permis de construire.**
20.00 **Journal.**
20.35 **Cinéma : Monsieur Verdoux.**
(Cycle Chaplin) Film de Charles Chaplin.
22.35 **Chefs-d'œuvre en péril : Carrosses et attelages.**
Magazine de P. de Lagarde.
*Carrosses et attelages d'avant et d'après la Révolution française, les plus belles collections de Londres, Vienne ou Lisbonne.*
23.05 **Journal.**
23.30 **Bonsoir les clips.**

## FRANCE RÉGIONS 3

### Dimanche 21 juillet

12.00 **D'un soleil à l'autre.**
Magazine agricole.
19.30 **RFO Hebdo.**
20.00 **Dessin animé : Il était une fois l'homme.**
20.35 **Série : Méditerranée.**
Réal. C. Vilardebo. (Redif.)
*Cinquième émission consacrée aux migrations. La Méditerranée s'ouvre sur les autres continents et devient un espace privilégié de commerce, de culture, d'échanges économiques et de population. Avec la participation des professeurs Georges Vallet, Giuseppe Voza, Vincenzo Tusa, Robert Mantran, Paul Auberson et Emmanuel Eydoux.*
21.30 **Jazz à Juan-les-Pins.**
Emission de Jean-Christophe Averty.
*Avec Phil Nelson, Jack Gilbert, Max Collie, Ron McKay...*
22.00 **Journal.**
22.30 **Cinéma de minuit : le Bel Antonio.**
Film de Mauro Bolognini (cycle Italie 1960-1972).
0.05 **Prélude à la nuit.**
*Deux chants polonais interprétés par les Chœurs Harfa de Varsovie.*

### Lundi 22 juillet

19.08 **Dessin animé : la Panthère rose.**
19.15 **Informations régionales.**
19.40 **Coups de soleil.**
19.55 **Dessin animé : Il était une fois l'homme.**
20.05 **Les jeux.**
20.35 **Cinéma : La Guérillera.**
Film de Pierre Kast.
22.10 **Journal.**
22.35 **Thalassa.**
Magazine de la mer, de G. Pernoud.
*Les compétitions de chasse sous-marine : chasse ou massacre ? Reportage de Claude Rives.*
23.02 **Prélude à la nuit.**
Printemps, *sextuor à vent de Tomasi, interprété par les Philharmonistes de Châteauroux.*

### Mardi 23 juillet

19.08 **Dessin animé : la Panthère rose.**
19.15 **Informations régionales.**
19.38 **Coups de soleil.**
19.55 **Dessin animé : Il était une fois l'homme.**
20.05 **Les jeux.**
20.35 **La dernière séance.**
Emission d'Eddy Mitchell et Gérard Jourd'hui. Actualités 1957 ; Dessin animé : Tom et Jerry au piano. A 22 h 15 Tex Avery ; les réclames de l'époque ; entracte ; l'attraction : Ph. Gauthier, accordéoniste.
20.50 **Premier film : Terreur dans la vallée.**
De Roy Rowland.
22.40 **Journal.**
23.00 **Second film : le Beau Brummel.**
De Curtis Bernhardt.

## PÉRIPHÉRIE

### Dimanche 21 juillet

- **RTL** 20 h, Téléfilm : San Francisco ; 21 h 40, Feuilleton : Saison violente.
- **TMC** 20 h, Lou Grant ; 20 h 55, Dessin animé ; 21 h, *Un merveilleux automne*, film de Mauro Bolognini ; 22 h 45, Tour de France cycliste ; 22 h 55, Forum RMC.
- **RTB**, 20 h 25, Document : La bataille des Ardennes ; 21 h 35, Téléfilm : Les saltimbanques.
- **TSR**, 20 h, Série ; 20 h 50, série noire : Aveugle, que veux-tu ? ; 22 h 15, Journal ; 22 h 30, Racines : Jorge Amado et le Brésil ; 23 h 20, Escrime.

### Lundi 22 juillet

- **RTL**, 20 h, *la Bande à Bonnot*, film de Ph. Fourastié (avec Jacques Brel) ; 21 h 45, Série : Nana.
- **TMC**, 20 h, Dallas ; 20 h 55, La photo mystère ; 21 h, *les Amants*, film de Louis Malle ; 22 h 35, Les carnets de la Côte.
- **RTB**, 20 h, Feuilleton : L'île aux trente cercueils ; 21 h, Grand film historique : *Français, si vous saviez*, de Harris et Sédouy.
- **TSR**, 20 h 10, Série ; 21 h, Cinéma au choix : *les Chariots de feu*, film de Hugh Hudson ou *le Choc des Titans*, film de Desmond Davis ou *Cosa Nostra*, film de Terence Young ; 22 h 55, Journal ; 23 h 10, Festival folk de Nyon 84.

### Mardi 23 juillet

- **RTL**, 20 h, *les Quatre Cavaliers de l'Apocalypse*, film de Vincente Minelli ; 22 h 30, Série : La guérilla.
- **TMC**, 20 h, Huit, ça suffit ; 20 h 55, La photo mystère ; 21 h, *Valentina*, film de A.-J. Betancor ; 22 h 40, Les carnets de la Côte.
- **RTB**, 20 h 10, Les sentiers du monde ; 21 h 25, Téléfilm : Minitrip.
- **TSR**, 20 h 10, Série ; 21 h, Télé-rallye ; 21 h 55, Dédicace ; 22 h 25, Journal ; 22 h 40, Etoile à matelas.

# TÉLÉVISION

## Mercredi 24 juillet

### TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

**11.15** ANTIOPE 1.
**11.45** La une chez vous.
**12.00** Jeu : Le grand labyrinthe.
**12.35** De port en port.
**13.00** Journal.
**13.45** Choses vues : Victor Hugo lu par Michel Piccoli.
**13.50** Croque-vacances (et à 16 h 35).
*Variétés, infos-magazine...*
**14.30** Reprise : Chapeau (Chantal Goya).
Diffusé le 19 juillet.
**15.25** Série : la Maison des bois.
**16.20** ANTIOPE 1, jeux.
**17.40** La chance aux chansons.
**18.05** Mini-journal pour les jeunes.
**18.15** Série : L'homme qui revient de loin.
**19.15** Jeu : Anagram.
**19.40** Les vacances de monsieur Léon.
**19.55** Tirage du Tac-o-tac.
**20.00** Journal.
**20.35** Tirage du Loto.
**20.40** Série : Quelques hommes de bonne volonté.
D'après l'œuvre de J. Romains, adapt. M. Jullian et F. Villiers. Avec D. Ceccaldi, C. Dauphin, J. Barney...
*N° 6. A la rencontre du matin. Paul Doumer, président de la République est abattu le 5 mai 1932. Un événement qui n'arrête nullement Havercamp dans la préparation de ses bons du Trésor. La situation internationale empire. Jerphanion annonce sa démission du ministère. Inspiré de la saga monumentale que Jules Romains avait écrite selon la méthode esthétique qu'il avait créée : l'unanimisme. Multiplicité des personnages et des milieux, un foisonnement de vies humaines prises dans le grand champ collectif d'une histoire en mouvement.*
**21.35** Variétés : Nana Mouskouri.
Une émission de M. et G. Carpentier.
*Concert au théâtre Hérode Atticus en 1984, Nana Mouskouri interprète une vingtaine de ses succès.*
**22.35** Journal.
**22.50** Téléfilm : Maladie mortelle.
Présenté par l'INA, réal. F. Weyergans. Avec A. Duperey, L. Terzieff, C. Marlier, A. Nilson.
*Un homme joue de sa maladie pour séduire trois femmes. Il mêle sa vie et ses fantasmes dans un « voyage intellectuel » dans le Paris d'aujourd'hui. Un travail de recherche, élaboré avec soin par François Weyergans, difficile, un peu aride, mais intelligent.*
**0.25** Choses vues : Victor Hugo, lu par Michel Piccoli.

### ANTENNE 2

**6.45** Télématin.
**11.45** Récré A 2.
*Poochie ; les Petites Canailles.*
**12.00** Journal et météo (et à 18 h 40).
**12.10** Jeu : L'académie des neuf.
**12.45** Journal.
**13.35** Série : Simon et Simon.
**14.25** Chroniques martiennes : les expéditions.
*Première d'une série en trois épisodes, d'après R. Bradbury, le grand maître de la littérature de science-fiction. Réal. M. Anderson.* (Redif.)
**16.00** Sports été.
*Golf : open de Grande-Bretagne.*
**18.00** Récré A 2.
*Watoo-Watoo ; Les mystérieuses cités d'or.*
**18.50** Jeu : Des chiffres et des lettres.
**19.15** Informations régionales.
**19.40** Feuilleton : Permis de construire.
**20.00** Journal.
**20.35** Téléfilm : Messieurs les jurés.
L'affaire Meigneux, réal. A. Franck. Avec V. Silver, G. Staquet, P. Laplace, R. Youg...
*Dans le box des accusés, Jacques Meigneux, petit voyou, truand sans envergure, condamné pour recel, vol à l'arraché et proxénétisme... et pour le meurtre d'une femme. Affaire à suivre.*
**22.35** Histoire courtes.
*« Eden », de R. Rea ; « Le point d'eau », de V. Moncorgé.*
**23.05** Journal.
**23.30** Bonsoir les clips.

### FRANCE RÉGIONS 3

**19.08** Dessin animé : La panthère rose.
**19.15** Informations régionales.
**19.38** Coups de soleil.
**19.55** Dessin animé : Il était une fois l'homme.
**20.05** Les jeux.
**20.35** Intervilles 85 : Dax-Bayonne.
Emission de Guy Lux et C. Savarit.
*Des tartes à la crème, des toboggans savonneux, le retour d'une émission-phare des premières années du petit écran : grand public.*
**22.15** Journal.
**22.35** Prélude à la nuit.
*Quatuor n° 14 en sol majeur, de Mozart, interprété par le Quatuor Rosamonde.*

### PÉRIPHÉRIE

- **RTL**, 20 h, *Maciste contre le vampire*, film italien de G. Gentilomo et S. Corbucci ; 21 h 45, Concert : Oeuvres d'Honegger, Poulenc, par l'Orchestre symphonique de RTL avec K. et M. Labèque.
- **TMC**, 20 h, Série : La lumière des justes ; 20 h 55, La photo mystère ; 21 h, Série : Elizabeth R (1re partie) ; 22 h 35, Les carnets de la Côte.
- **RTB**, 20 h, Jeu : le grain de sable ; 20 h 45, Série : Les rues de San-Francisco ; 21 h 25, La magie de la danse ; 22 h 50, Un autre regard.
- **TSR**, 20 h 10, Série ; 21 h, Cinéma au choix : *Pour cent briques t'as plus rien*, film de E. Molinaro, ou *Bronco Apache*, film de R. Aldrich ou *Adorable Voisine*, film de R. Quine ; 22 h 30, Journal ; 22 h 45, *Nicole ou l'enfant trouvé*, film de J.-P. Dougnac.

## Jeudi 25 juillet

### TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

**11.15** ANTIOPE 1.
**11.45** La une chez vous.
**12.00** Jeu : Le grand labyrinthe.
**12.35** De port en port.
**13.00** Journal.
**13.45** Choses vues : Victor Hugo, lu par Michel Piccoli.
**13.55** Croque-vacances (et à 16 h 35).
*Variétés, dessins animés, bricolage...*
**14.30** Le monde est un théâtre : la République fédérale d'Allemagne.
**15.30** Quarté à Enghien.
**16.00** Tify, s'il te plaît, raconte-moi une puce.
Magazine de l'informatique.
**17.35** La chance aux chansons.
**18.05** Mini-journal pour les jeunes.
**18.15** Série : L'homme qui revient de loin.
**19.15** Jeu : Anagram.
**19.40** Les vacances de monsieur Léon.
**20.00** Journal.
**20.35** Téléfilm : le Miroir opaque.
De Ch. Watton et A. Boudet. Avec A. Walle, Y. Beneyton...
*Une jeune femme aux longs cheveux roux sur le bord d'une route, immobile. Paul, célèbre photographe, s'arrête. Un accident les oblige à passer quelques jours dans une étrange demeure habitée par un sourd-muet et une demi-folle. La mystérieuse jeune fille tente de percer le secret de la maison, qui semble issu d'un drame ancien. Une bonne intrigue, envoûtante, des rebondissements qui mènent le récit aux rives de l'irrationnel. A la limite du policier, proche du drame psychologique, un film intéressant.*
**22.00** D'homme à homme : Sept jours, sept nuits.
Emission de P. Dumayet.
*Histoire d'une guérison au Sénégal. Une jeune femme, atteinte de dépression après un accouchement (elle ne parle plus, ne s'occupe pas de son bébé...) est soignée par une « guérisseuse » traditionnelle. Sept jours, sept nuits où l'on regarde un grand mystère, le rapport de l'homme avec la maladie, avec son entourage. C'est expliqué parfois par le psychiatre Maurice Dores – qui a tourné ce film – et commenté par N'Bissine Thérèse Diop avec autant de « lumière » que de simplicité.*
**22.50** Journal.
**23.05** Choses vues : Victor Hugo lu par Michel Piccoli.

### ANTENNE 2

**6.45** Télématin.
**10.30** ANTIOPE.
**11.45** Récré A 2.
*Poochie : Les petites canailles.*
**12.00** Journal et météo (et à 18 h 40).
**12.10** Jeu : l'Académie des neuf.
**12.45** Journal.
**13.35** Série : Simon et Simon.
**14.25** Aujourd'hui la vie.
*Des auteurs et vous.*
**15.25** Série : Douze légionnaires.
**15.55** Sports été.
*Golf : open de Grande-Bretagne ; tennis : coupe Annie Soisbault.*
**18.00** Récré A 2.
*Teddy ; Zora la Rousse.*
**18.50** Jeu : Des chiffres et des lettres.
**19.15** Informations régionales.
**19.40** Feuilleton : Permis de construire.
**20.00** Journal.
**20.35** **Cinéma : la Bataille d'El-Alamein.**
Film de Mino Loy et Luciano Martino.
**22.15** **Alain Decaux raconte Victor Hugo.**
Réal. J. Trefouel.
Deuxième partie. Victor Hugo quitte la pension Cordier et vit à Paris entre sa mère et son frère Eugène. Victor aime Adèle Foucher, « beauté espagnole » dont l'intelligence est indigne du génie de son fils selon Sophie Hugo. Il l'épousera. Toute la génération romantique se retrouvera chez le jeune couple : Berlioz, Gauthier... Alain Decaux, qui a publié en 1984 une biographie de Hugo, met toute sa verve pour raconter la vie tumultueuse d'un des écrivains les plus populaires de France.
**23.15** Journal.
**23.40** Bonsoir les clips.

### FRANCE RÉGIONS 3

**19.08** Dessin animé : La panthère rose.
**19.15** Informations régionales.
**19.38** Coups de soleil.
**19.55** Dessin animé : Il était une fois l'homme.
**20.05** Les jeux.
**20.25** Cinéma 16 : Je tue il.
Scénario de J.-C. Carrère ; Réal. de P. Boutron. (Redif.)
*Avec Pierre Vaneck, Nelly Borgeaud, Magali Renoir...*
*Ecrivain reconnu par l'ensemble de la critique et du public, Charles Courville s'apprête à publier un nouveau roman qui devrait le consacrer. Mais une série d'événements inexplicables et insolites lui laissent penser qu'il existe une énigme dans sa vie... Un film intelligent, subtil.*
**22.00** Journal.
**22.25** Bleu outre-mer.
Emission de RFO.
*Tropi-stars. Une nouvelle émission qui présente des clips sur des musiciens caribéens, brésiliens, africains. Ici Kassav, le groupe martiniquais qui a fait salle comble au Zénith, Dédé Saint-Prix, Curtis Louisar et le Brésilien Martinho da Silva.*
**23.25** Prélude à la nuit.
*Chants polonais de Chopin, interprétés par Marek Drewnoski, piano.*

### PÉRIPHÉRIE

- **RTL**, 20 h, *Trois Soirées au Plazza*, film d'Arthur Hiller ; 21 h 55, Henri Guillemin raconte.
- **TMC**, 20 h, Série : Shogun ; 20 h 55, La photo mystère ; 21 h, *Un colt pour une corde*, film de Ted Kotche ; 22 h 45, Les carnets de la Côte.
- **RTB**, 20 h, *Patton*, film de F.-J. Schaffner ; 22 h 45, Courts métrages belges : *l'Amour isocèle*, de P. Barre.
- **TSR**, 20 h 10, Les écrans du monde : L'orchestre noir ; 21 h 10, Dynasty ; 22 h, Journal ; 22 h 15, Natation ; 22 h 35, La veillée de Ricet-Barrier ; 22 h 55, Etoile à matelas.

## Vendredi 26 juillet

### TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

**11.15** ANTIOPE 1.
**11.45** La une chez vous.
**12.00** Jeu : Le grand labyrinthe.
**12.35** De port en port.
**13.00** Journal.
**13.40** Choses vues : Victor Hugo lu par Michel Piccoli.
**13.55** Croque-vacances (et à 16 h 40).
*Variétés, bricolage, dessins animés...*
**14.30** Nana Mouskouri.
2e partie du concert donné au Théâtre Hérode Atticus (été 1984).
**15.40** Images d'histoire.
La marine française au combat.
**16.10** Document : les Bouches-du-Rhône.
Carrousel provençal.
**16.25** ANTIOPE 1, jeux.
**17.40** La chance aux chansons.
**18.05** Mini-journal pour les jeunes.
**18.25** Série : L'homme qui revient de loin.
**19.15** Jeu : Anagram.
**19.40** Les vacances de monsieur Léon.
**20.00** Journal.
**20.35** Formule 1 : Le temps des yé-yé.
Réal. G. Jourd'hui. (Redif.)
*Dick Rivers, Sylvie Vartan, Richard Antony... toutes les années 60. Avec la participation de l'historien et sociologue anglais Theodore Zeldin, spécialiste des « passions françaises ».*
**21.40** Variétés : Chapeau (Sheila).
Émission de M. et G. Carpentier, animée par A. Donz et Y. Lecoq.
*Avec des extraits de chansons de Sheila en duo, en trio, avec Catherine Lara, Johnny Hallyday.*
**22.35** Histoires naturelles.
Emission d'E. Lalou, I. Barrère et J.-P. Fleury.
*Vivre et pêcher à la Réunion.*
**23.05** Journal.
**23.20** Choses vues : Hugo lu par Michel Piccoli.

### ANTENNE 2

**6.45** Télématin.
**10.30** ANTIOPE.
**11.45** Récré A 2.
*Poochie ; les petites canailles.*
**12.00** Journal et météo (et à 18 h 40).
**12.10** Jeu : L'académie des neuf.
**12.45** Journal.
**13.35** Série : Simon et Simon.
**14.25** Aujourd'hui la vie.
*Vivre à la Réunion.*
**15.55** Série : Douze légionnaires.
**15.25** Sports été.
*Tennis : Coupe de Galea, à Vichy.*
**18.00** Récré A 2.
*Viratatoums ; Watoo-Watoo ; Les mystérieuses cités d'or.*
**18.50** Jeu : Des chiffres et des lettres.
**19.15** Informations régionales.
**19.40** Feuilleton : Permis de construire.
**20.00** Journal.
**20.35** Feuilleton : Tendre comme le rock.
Réal. J. Espagne. Avec P. Norbert, A. Gattegno, M. Laborit...
*Avant-dernier épisode. Heureusement, les pistolets du duel Garuzzi-Zeitoun étaient chargés à blanc. Jo et les Flambeurs doivent passer « en direct » à la télévision.*
**21.40** Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
*Sur le thème : ça va pas la tête. Sont invités : Xavier Fauche et Lucien Rioux* (Rouquin, rouquine), *Bernard Lentéric* (la Guerre des cerveaux), *Michèle Manceaux* (Eloge de l'insomnie), *Jean Mulatier, Patrice Ricord, Jean-Claude Morchoisne* (Télé, ton univers impitoyable), *Didier Pourquery* (les Chasseurs de têtes).
**22.50** Journal.
**23.00** **Ciné-été : Ogro.**
Film de Gillo Pontecorvo.

### FRANCE RÉGIONS 3

**19.08** Dessin animé : la Panthère rose.
**19.15** Informations régionales.
**19.38** Coups de soleil.
**19.55** Dessin animé : Il était une fois l'homme.
**20.05** Les jeux.
**20.35** Série : Manimal.
De Chuck Bail.
*N° 6. Un enjeu d'importance. Transformé en aigle, Jonathan Chase réussit à éviter un attentat meurtrier.*
**21.15** **Vendredi.**
Magazine d'A. Campana et I. Barrère. Un reportage de M. Dumas et D. Colonna. (Redif.)
André et Jacqueline, un frère et une sœur, tous deux liés par la passion. Ces deux êtres ont adressé une lettre au président de la République afin d'obtenir une dérogation de mariage. *« Nous avons vingt-neuf et trente-quatre ans et nous nous aimons. Nous vivons ensemble depuis cinq ans et de notre amour vient de naître une petite fille... Enfants de l'Assistance publique, les hasards de la vie ont aussi voulu que nous nous rencontrions pour la première fois il y a sept ans. »* Un sujet difficile traité avec tact et délicatesse. Avec la participation du docteur René Alamovitch, qui évoque les problèmes génétiques, et Me Charles Libman, la reconnaissance législative.
**22.15** Journal.
**22.35** Spécial tropiques : Arturo Sandoval.
Réal. G. Barrier.
*C'est lui qui est à l'origine du fameux groupe cubain Irakere, rythmes véloces nettoyés par des trompettes rutilantes, jazz revisité façon salsa. Arturo Sandoval l'a quitté en 1981 pour fonder un autre groupe invité au Festival d'Angoulême en 1984.*
**23.30** Prélude à la nuit.
*« Deutsches Magnificat » de Schütz interprété par le Groupe vocal de France.*

### PÉRIPHÉRIE

- **RTL**, 20 h, *Prudence et la Pilule*, film de Fielder Cook ; 21 h 45, Quand la vie s'arrête : Un million de dollars pour six enfants.
- **TMC**, 20 h, Planche mag ; 20 h 20, Les carnets de la Côte ; 20 h 30, *Benny Hill* ; *20 h 55*, La photo mystère ; *21 h*, *Dynasty* ; *22 h*, *le Feu-follet*, film de Louis Malle.
- **RTB**, 20 h, L'œil des autres : Romands d'amour ; 21 h, Ciné-club : *la Carne*, film de P. Conrad et K. Sengers.
- **TSR**, 20 h 10, Série ; 21 h, Cinéma au choix : *la Passante du « Sans-Souci »*, film de J. Rouffio ou *Tarzan et sa Compagne*, film de C. Gibbons et J. Conway ; ou *l'Or de Naples*, film de V. de Sica ; 22 h 45 : Journal ; 23 h, Natation.




## L'une a tué, l'autre pas

Des bougies qui se reflètent dans des miroirs et une cascade de notes qui s'envolent, déferlent d'un piano. Des mains courent, celles d'un jeune homme, sur les touches noires et blanches. Une jeune fille en robe blanche, très élégante, l'écoute silencieusement derrière. Le meurtre est rapide.

La police perplexe : les témoignages ne manquent pas, au contraire, tous s'accordent. Seulement voilà, la demoiselle a une jumelle qui a répété le même soir dans un cours de danse. Chacune nie, les deux sœurs se « couvrent ». Une « affaire » qui rend chèvre l'inspecteur chargé de l'enquête. Les donzelles roublardes, il n'aime pas ça ! Il va s'acharner (et nous avec) à chercher la différence, le signe ! Totalement identiques physiquement, les jumelles n'ont pas eu la même histoire, elles ont été séparées à l'enfance, adoptées dans deux familles — et pas au même moment. Cela devrait laisser des traces, qu'on découvre assez rapidement. Il semble bien qu'elles n'aient pas du tout le même caractère : Jekyll-Hyde...

On a une conviction intime, bien sûr, en même temps qu'un grand doute. Il y a quelque chose qui cloche entre les jumelles ! L'atmosphère se charge, devient doucement menaçante, et, au fur et à mesure qu'on croit avancer, on s'enfonce dans l'obscurité. *Meurtre dans un miroir*, téléfilm américain réalisé par Richard Lang, est un de ces policiers qui flirtent avec la psychiatrie, un peu pervers, assez bien mené. Dommage que la dernière scène cède au rocambolesque inutile. Le petit jeu de glaces sait agacer les dents.

CATHERINE HUMBLOT.

● *Meurtre dans un miroir*, le 22 à 14 h, le 24 à 15 h 35, le 26 à 10 h 5.

## Sélection

**SPORTS, VARIÉTÉS**

**Les superstars du catch** (aux Etats-Unis, les combats ont lieu à visage découvert. Les managers sont des stars du pop rock, comme Diane Keaton ou Tina Turner... Quelques empoignades spectaculaires, une nouvelle série pour l'été), le 22 à 22 h 5.

## Les films

**HISTOIRE D'O Nº 2.** — Film français d'Eric Rochat (1984). Le 20 à 23 h, nuit du 22-23 à 0 h 45, nuit du 26-27 à 4 h 30.

O, initiée à la soumission la plus totale, accepte de devenir l'arme secrète utilisée par des magnats rivaux. Un mauvais film érotique.

**MAIS QU'EST-CE QUE J'AI FAIT AU BON DIEU POUR AVOIR UNE FEMME QUI BOIT DANS LES CAFÉS AVEC LES HOMMES ?** — Film français de Jan Saint-Hamond (1980). Le 21 à 18 h, le 23 à 10 h 40, le 25 à 23 h 50.

La zizanie chez deux couples, parents, enfants. Du comique pied-noir dont la sauce n'a pas pris. Navrant.

**LES GALETTES DE PONT-AVEN ■.** — Film français de Joël Seria (1975). Le 21 à 20 h 30, le 24 à 22 h 25, nuit du 26-27 à 1 h 30.

Un représentant en parapluies de Saumur, méprisé par sa famille, rompt les amarres, erre en Bretagne et se met à peindre « comme Gauguin ». Une comédie dont la verdeur rabelaisienne est un masque posé sur l'émotion.

**LE GUIGNOLO ■.** — Film français de Georges Lautner (1979). Le 23 à 20 h 30, le 25 à 9 h 30.

Un escroc vole des tableaux, rate ses coups et se trouve entraîné malgré lui dans une affaire d'espionnage. Du gros comique avec poursuites, fusillades, cascades, mais Belmondo est un sacré professionnel.

**LE CRÉPUSCULE DES FAUX DIEUX.** — Film italien de Duccio Tessari (1978) avec H. Berger. Le 24 à 20 h 55.

Dans l'Allemagne des années 20, en pleine période de chômage et avec la montée du nazisme, les frères Heidger, chefs de gang... tombent sous les balles de la police. Un inédit.

**CÉLESTE ■.** — Film allemand de Percy Adlon (1981). Le 25 à 20 h 30.

L'étrange relation de Marcel Proust et de sa gouvernante Céleste Albaret. D'après les Mémoires publiés par celle-ci, une reconstitution intimiste, en plans-séquences, jouée par des acteurs remarquables.

**BRAVADOS ■.** — Film américain de Henry King (1958). Le 26 à 20 h 55.

Un homme veut retrouver les bandits qui ont tué sa femme. Il frappe aveuglément. Un western âpre et complexe sur le problème de la justice individuelle. Grégory Peck donne toute sa mesure.

**REPRISES**

Pour les films suivants, lire nos commentaires parus dans les suppléments précédents.

**SHOGUN ASSASSIN ■.** — film japonais de K. Misumi (1972). Le 20 à 9 h 25, le 24 à 11 h 10, le 26 à 22 h 35.

**RUE CASES NEGRES ■.** — Film martiniquais d'E. Palcy (1983). Le 20 à 10 h 50, le 24 à 9 h 30, le 25 à 16 h.

**BLACK JOURNAL ■.** — Film italien de M. Bolognini (1978). Nuit du 20-21 à 2 h 45, le 25 à 22 h 20, le 26 à 0 h.

**L'ÉTINCELLE ■.** — Film français de M. Lang (1983). Nuit du 20/21 à 4 h 15.

**BUTTERFLY ■.** — Film américain de M. Cimber (1981). Le 21 à 6 h 25, le 23 à 13 h 45.

**L'AMOUR FUGITIF ■.** — Film français de P. Ortega (1983). Le 21 à 9 h 25, le 22 à 11 h.

**SIEGE ■.** — Film canadien de P. Donovan et M. O'Connel (1983). Le 21 à 10 h 50, le 23 à 22 h 20, le 26 à 14 h.

**ATTILA, FLÉAU DE DIEU ■.** — Film franco-italien de P. Francisci (1953). Nuit du 21-22 à 0 h 20, le 23 à 23 h 40, le 25 à 11 h 10.

**2019 APRÈS LA CHUTE DE NEW YORK.** — Film franco-italien de M. Dolman (1983). Nuit du 21/22 à 1 h 40, le 23 à 15 h 30, le 24 à 0 h 15.

**CARTHAGE EN FLAMMES ■.** — Film franco-italien de C. Gallone (1960). Le 22 à 9 h 10, le 26 à 15 h 50.

**LAUREL ET HARDY AU FAR-WEST ■.** — Film américain de J.W. Horne (1937). Le 22 à 20 h 30, le 25 à 14 h, le 26 à 9 h.

## Les soirées du prochain week-end

**SAMEDI 27 JUILLET**

**TF1.** — 20 h 40, Au Théâtre ce soir : « Pomme, pomme, pomme », de J. Audiberti ; 22 h 45, Nuits vagabondes (et à 23 h) ; 22 h 50, Journal.

**A2.** — 20 h 35, Gala des grandes écoles 1984 ; 21 h 35, Les enfants du rock ; 23 h 10, Journal.

**FR3.** — 20 h 35, Boulevard du rire ; 21 h 35, Journal ; 22 h, Dynastie ; 22 h 45, Au nom de l'amour ; 23 h 10, Musiclub.

**DIMANCHE 28 JUILLET**

**TF1.** — 20 h 35, Cinéma : *le Magnifique*, de Ph. de Brocca ; 22 h 10, Sports dimanche soir ; 22 h 35, Journal.

**A2.** — 20 h 35, Jeu : La chasse aux trésors ; 22 h 10, Harlem nocturne : Archie Shepp ; 23 h 10, Journal ; 23 h 30, Bonsoir les clips.

**FR3.** — 20 h 35, Série : Méditerranée ; 21 h 30, Court-métrage : l'Amour maternel chez les singes japonais ; 22 h, Journal ; 22 h 30, Cinéma de minuit : *les Évadés de la nuit*, film de Roberto Rossellini ; 0 h 40, Prélude à la nuit.

# France-Culture

### SAMEDI 20 JUILLET

**0.00** Les nuits de France-Culture.
**7.03** Fréquence buissonnière.
**8.04** Littérature pour tous : Virginie Woolf, la traversée des apparences, avec Viviane Forrester.
**8.30** Voix du silence : les Vietnamiens.
**9.05** Matinée du temps qui change : visages et masques du terrorisme.
**10.30** Musique : la mémoire en chantant (cigarette et whisky).
**10.50** Grand angle : Haïti, la grande oubliée du développement.
**12.00** Radio festival, en direct de Montpellier.
**12.45** Panorama : cinéma.
**14.00** Les amis de la musique de chambre.
**14.30** Le bon plaisir de... Michel del Castillo : vers une liberté retrouvée. (Rediffusion.)
**18.00** Radio festival, en direct d'Avignon — Journal du festival, à la Chartreuse de Villeneuve-lèz-Avignon (autour de Peter Brook et du « Mahabharata ») ; Media setas, musique et chants napolitains traditionnels et de création (à l'église de la Chartreuse) ; Jean Vilar, un homme, une œuvre (rediffusion) ; L'envers du décor : les décorateurs de théâtre ; Histoire d'une région ; Les contreforts d'Avignon.

### DIMANCHE 21 JUILLET

**0.00** Les nuits de France-Culture.
**7.03** Chasseurs de son.
**7.15** Horizon, magazine religieux.
**7.25** La fenêtre ouverte.
**7.30** Littérature pour tous, « le Beau Rivage », de Max Gallo.
**7.45** Dits et récits : « Le château enchanté », d'A. Espinoza.
**8.00** Foi et tradition.
**8.25** Protestantisme.
**9.05** Ecoute Israël.
**9.35** Divers aspects de la pensée contemporaine : la grande loge de France.
**10.00** Messe, à la cathédrale de Notre-Dame des Doms d'Avignon.
**11.00** Vous avez dit demain ?
**12.00** Des Papous dans la tête.
**13.40** L'exposition du dimanche : Roger van Rogger au musée de Toulon.
**14.00** Le temps de se parler.
**14.30** Lazare, d'André Obey. Avec P. Constant, J. Bollery, B. Dautun...
**16.15** La tasse de thé : rencontre avec J.-L. Barrault et Madeleine Renaud ; à 17 h 45, histoire-actualité : une nouvelle passion française, chiens et chats.
**19.10** Le cinéma des cinéastes : Jim Jarmush pour son film : « Stranger than paradise ».
**20.00** Musique : Avignon-échos du festival.
**20.30** Atelier de création radiophonique : machines à faire des vierges, de P. Kowalski.
**22.30** Nuit des percussions indiennes.

### LUNDI 22 JUILLET

**1.00** Les nuits de France-Culture.
**7.00** Le goût du jour.
**8.15** Les enjeux internationaux.
**8.30** Les chemins de la connaissance : deux fois un, les jumeaux (et à 10 h 50 : le corps tel qu'on le pense).
**9.05** Matinées : sciences et symboles : colloque international de Tsukuba, les voies de la connaissance (place de l'homme dans l'univers).
**10.30** Musique : miroirs (et à 17 h).
**11.10** Passeport pour l'avenir : rapport du Collège de France.
**11.30** Feuilleton : le dossier nº 113.
**12.00** Radio festival : en direct d'Avignon (et à 13 h 40).
**12.45** Panorama : histoire.
**14.00** Un livre, des voix : « la Rivière de la guerre », de Michel Droit.
**14.30** Jean Ferry, du surréalisme à la pataphysique (la chaire de doxographie n'est pas triste).
**15.30** Les arts et les gens : Antonio Saura, peinture 85 ; périscope ; enquête : itinéraires baroques en France (Bastia).
**17.10** Ile-de-France, faire de la musique l'été, en direct du conservatoire de Rueil.
**18.00** Subjectif : Agora (Jean Parvulesco) ; à 18 h 35, Tire ta langue...
**19.30** Perspectives scientifiques : les grandes structures de l'univers.
**20.00** Musique, mode d'emploi : J.-S. Bach, le père prodigue.
**20.30** Carte blanche, par Lily Siou : la Petite Fugue, de P. Besson. Avec F. Christophe, C. Hubeau, R. Favey...
**21.30** Radio festival, en direct d'Avignon. Autour des théâtres indiens ; rencontres improvisées avec la « vie » du festival ; à la Chartreuse de Villeneuve-lès-Avignon : ensemble Organum (chants grégoriens).

### MARDI 23 JUILLET

**0.00** Les nuits de France-Culture.
**7.00** Le goût du jour.
**8.15** Les enjeux internationaux.
**8.30** Les chemins de la connaissance : deux fois un, les jumeaux (et à 10 h 50 : le corps tel qu'on le pense).
**9.05** Matinée sciences et symboles: Colloque international de Tsukuba, les voies de la connaissance (l'ordre impliqué et le cerveau).
**10.30** Musique : miroirs (et à 17 h).
**11.10** L'école des parents et des éducateurs : la terre, moyen privilégié d'expression.
**11.30** Feuilleton : le Dossier nº 113.
**12.00** Radio festival, en direct d'Avignon (et à 13 h 40).
**12.45** Panorama : Avignon.
**14.00** Un livre, des voix : « le Temps des prodiges », d'Aharon Appelfeld.
**14.30** « Nouvelles procédures », de B. de Chenerilles. Avec J. Barbouth, L. Deschamps, C. Joly...
**15.30** Les mardis du théâtre : hot canal (le théâtre en direct des Pays-Bas).
**17.10** Le pays d'ici, à Béziers : l'Occitanie, dix siècles ou dix ans après.
**18.00** Subjectif : Agora (Emmanuel Hocquard) ; à 18 h 35, Tire ta langue...
**19.30** Perspectives scientifiques : douze clés pour la biologie.
**20.00** Musique, mode d'emploi : J.-S. Bach, le père prodigue.
**20.30** Pour ainsi dire : poésie sonore.
**21.30** Radio festival, en direct d'Avignon : les théâtres indiens d'aujourd'hui ; autour de l'acteur, de la peinture ; rencontres improvisées avec la « vie du festival » ; concerts indiens (enregistrés cour de l'archevêché le 17 juillet) : B. Krishna et N. Ramani.

### MERCREDI 24 JUILLET

**1.00** Les nuits de France-Culture.
**7.00** Le goût du jour.
**8.15** Les enjeux internationaux.
**8.30** Les chemins de la connaissance : deux fois un, les jumeaux (et à 10 h 50 : le corps tel qu'on le pense).
**9.05** Matinée : sciences et symboles : Colloque international de Tsukuba, les voies de la connaissance (le corps et l'esprit).
**10.30** Musique : miroirs (et à 17 h).
**11.10** Le livre, ouverture sur la vie : rencontre de jeunes lecteurs avec Michel-Aimé Baudouy.
**11.30** Feuilleton : le Dossier nº 113.
**12.00** Radio festival, en direct d'Avignon (et à 13 h 40).
**12.45** Panorama : le Liban.
**14.00** Un livre, des voix : « Douce lumière », de Renée Massip.
**14.30** Collège international de philosophie, par J. Munier.
**15.30** Lettres ouvertes, magazine littéraire.
**17.10** Le pays d'ici : Béziers, histoire d'air, histoire d'eau.
**18.00** Subjectif : Agora (Vincent Bardet) ; à 18 h 35, Tire ta langue...
**19.30** Perspectives scientifiques : recherches actuelles.
**20.00** Musique, mode d'emploi : J.-S. Bach, le père prodigue.
**20.30** Antipodes : l'une danse, l'autre écrit poèmes et musiques des nuits de Rabat, Port-au-Prince, Dakar, Beyrouth, Montréal, Pointe-à-Pitre, etc... (Redif.)
**21.30** Radio Festival, en direct d'Avignon. Les théâtres indiens aujourd'hui ; autour de l'acteur, de la peinture ; rencontres improvisées avec la « vie » du festival ; Musique profane italienne à la Chartreuse de Villeneuve-lèz-Avignon : groupes d'Irgoli et de Lungo.

### JEUDI 25 JUILLET

**1.00** Les nuits de France-Culture.
**7.00** Le goût du jour.
**8.15** Les enjeux internationaux.
**8.30** Les chemins de la connaissance : deux fois un, les jumeaux (et à 10 h 50 : le corps tel qu'on le pense).
**9.05** Matinée sciences et symboles : colloque international de Tsukuba, les voies de la connaissance (sciences du monde et sciences de l'âme, le problème du sens).
**10.30** Musique : miroirs.
**11.10** Répétez, dit le maître : 2 600 lycéens apprennent le chinois, pourquoi ?
**11.30** Feuilleton : le dossier nº 113.
**12.00** Radio festival, en direct d'Avignon (et à 13 h 40).
**12.45** Panorama.
**14.00** Un livre, des voix : « Château des déserts », de George Sand.
**14.30** Radios publiques de langue française : Karl Marx, dernier voyage, dernier retour.
**15.30** Musicomania : le bel été parisien de la musique.
**17.00** Le pays d'ici, à Béziers : l'aménagement du territoire en question.
**18.00** Subjectif : Agora (André Rollin) ; à 18 h 35, tire ta langue...
**19.30** Les progrès de la biologie et de la médecine : la traumatologie.
**20.00** Musique, mode d'emploi : J.-S. Bach, le père prodigue.
**20.30** Carte blanche : par Lily Siou : « la Querelle », de J. Varoujean. Avec A. Thomas, E. Bierry, D. Auteuil...
**21.30** Radio Festival, en direct d'Avignon : les théâtres indiens d'aujourd'hui ; autour de l'acteur, de la peinture... ; Avignon (enregistrement à la Cour de l'Archevêché) ; concerts indiens : K. Shandbaga et R. Narayan.

### VENDREDI 26 JUILLET

**1.00** Les nuits de France-Culture.
**7.00** Le goût du jour.
**8.15** Les enjeux internationaux.
**8.30** Les chemins de la connaissance : deux fois un, les jumeaux (et à 10 h 50 : le corps tel qu'on le pense).
**9.05** Matinée sciences et symboles : colloque international de Tsukuba, les voies de la connaissances (la science des symboles : Y a-t-il une science de l'âme ?).
**10.30** Musique : miroirs (et à 17 h).
**11.10** L'école hors les murs : les métiers du cirque.
**11.30** Feuilleton : le dossier nº 113.
**12.00** Radio festival, en direct d'Avignon (et à 13 h 40).
**12.45** Panorama.
**14.00** Un livre des voix : « Puynègre », de Brigitte le Varlet.
**14.30** Sélection prix Italia : histoire d'œuf, conte bantou.
**15.30** L'échappée belle : l'aventure quand même (handicaps et voyages) ; à 16 h 35, Terre des merveilles.
**17.10** Le pays d'ici, à Béziers : Lodève à la recherche d'énergies.
**18.00** Subjectif : Agora (Claude et René Kappler).
**19.30** Les grandes avenues de la science moderne : les orchidées.
**20.00** Musique, mode d'emploi : J.-S. Bach, le père prodigue.
**20.30** Le grand débat : qu'est-ce que le totalitarisme ? Avec Alain Besançon, Cornélius Castoriadis, Pierre Grémion, Michel Heller. (Rediff.)
**21.30** Radio festival : en direct d'Avignon. Les théâtres indiens ; autour de l'acteur, de la peinture... ; musique religieuse italienne, à la Chartreuse de Villeneuve-lèz-Avignon : groupes d'Irgoli et de Lungro.

# France-Musique

### SAMEDI 20 JUILLET

**2.00** Les nuits de France-Musique : Vaclav Talich.
**7.00** Avis de recherche : œuvres de Gluck, Bonporti, Mahler, Brahms, Milhaud.
**9.05** Carnet de notes : en direct d'Antibes.
**11.00** Musique française : œuvres de Roussel, Dutilleux.
**12.05** Le temps du jazz.
**12.30** Concert : œuvres de Rameau, Telemann, Bach, Leclair, par l'Ensemble baroque de France, dir. D. Cuiller.
**14.04** Oratorio : Concerto grosso op. 6 nº 3 en mi mineur de Haendel par The English Concert, dir. T. Pinnock.
**17.00** Désaccord parfait : autour de l'interprétation des œuvres de J.S. Bach ; à 19 h, Concert : Concertos BWV 1055, 1060, 1062, 1063, 1064 de Bach par l'Ensemble baroque de France, dir. D. Cuiller, sol. T. Koopman, T. Mathot, F. Ernst.
**20.05** Jazz (en direct de la Grande Parade du jazz à Nice et du Festival de Juan-les-Pins) : Woody Herman.
**20.34** Avant-concert.
**21.00** Concert (en direct de Montpellier) : « Norma », opéra en deux actes de Bellini par le Nouvel Orchestre philharmonique et les Chœurs de Radio-France, dir. S. Soltesz, sol. R. Plowright, E. Podles, F. Ortiz, L. Roni, M. Acerra, B.J. Mura.
**0.35** Récital : œuvres de Haendel, Scarlatti, par Scott Ross.

### DIMANCHE 21 JUILLET

**2.00** Les nuits de France-Musique : Joseph Joachim.
**7.00** Concert-promenade : œuvres de Ducols, Metra, Lecoq, Boieldieu...
**9.00** Les voyages musicaux du docteur Burney : « Comment le docteur Burney trouva à Rome le confort anglais » ; œuvres de Verdi, Almeida, Cavalieri, Philidor, Mozart...
**11.00** Récital (en direct de Montpellier) : Mélisande Chauveau interprète au piano des œuvres de Tchaïkovski.
**13.05** Récital : Gerda Hartmann, mezzo-soprano, et John Whitelaw, piano, interprètent des œuvres de Wolf, Schumann.
**14.04** Disques compacts : œuvres de Sibelius, Beethoven, Bruckner, Bach.
**17.00** Comment l'entendez-vous ? « La musique et le discours », par le professeur Michel Lacave, doyen de la Faculté de droit et des sciences économiques de Montpellier ; œuvres de Monteverdi, Bernier, Mozart, Rossini, Bizet, Debussy, Boulez.
**19.05** Concert : « Concertos brandebourgeois nºs 3, 4, 5 et 6 » de Bach, par l'Ensemble baroque de France, dir. D. Cuiller, par Y. Le Gaillard, clavecin.
**20.34** Avant-concert : œuvres de Bach, Telemann.
**21.30** Concert (donné le 19 juillet à La Grande-Motte) : Concerto en sol mineur de Vivaldi, Trio sonate en ré mineur de Telemann, Sonate en la majeur pour violon seul de Bach, Suite en do majeur de Marais, Trio sonate en la mineur, de Telemann, Cinquième Concert en ré mineur de Rameau par le Trio Medicis et Jaap Schroeder, violon.
**0.10** Le zodiaque bien tempéré : « La musique du lion » ; œuvres de Saint-Saëns, Waxman, Nielsen, Stravinski, Debussy, Sibelius...

### LUNDI 22 JUILLET

**2.00** Les nuits de France-Musique : Maureen Forrester.
**7.10** Réveille-matin.
**9.08** Occitanes : Germaine Cernay, Jean Planel, Jean Serane, Joseph Deltell, Charles Bonaparte, Mireille.
**12.05** Le temps du jazz.
**12.30** Récital : Jacques Beraza interprète à l'orgue des œuvres de Sweelinck, Scheidt, Couperin, Bach, de Grigny.
**14.04** La musique des rois.
**17.00** L'imprévu (en direct de Montpellier).
**18.30** Récital (en direct de la salle Molière) : Récital Philippe Bianconi, qui interprète des œuvres de Schumann, Liszt.
**20.30** Soirée lyrique (en simultané sur Antenne 2) — Festival de Bayreuth : « l'Or du Rhin » de Wagner par les chœurs et l'orchestre du Festival, dir. P. Boulez sol. D. Mc Intyre, M. Egel, S. Jerusalem, H. Zednik.

### MARDI 23 JUILLET

**6.00** Musique légère : œuvres de Siniavine, Heinecke, Geisler, Jerry...
**7.10** Réveille-matin.
**9.08** Occitanes : Germaine Cernay, Jean Planel, Francis Poulenc, Déodat de Séverac, Mireille...
**12.05** Le temps du jazz.
**12.30** Concert : œuvres de Beethoven, Schubert par le Quatuor « Sine nomine ».
**14.04** La virtuosité : défense et illustration : œuvres de Scarlatti, Haydn, Mozart, Paganini, Rossini, Verdi, R. Strauss.
**17.00** L'imprévu (en direct de Montpellier).
**18.30** Récital : Michaël Levinas interprète au piano des œuvres de Reubke, Beethoven.
**20.05** Jazz : (en direct du Festival de jazz de Juan-les-Pins) : Herbie Hancock.
**20.34** Avant-concert.
**21.30** Concert (en direct de la Cour Jacques Cœur) : Cinq pièces pour corde de Hindemith, « Lachrymae » de Britten, Concerto en mi bémol majeur pour deux pianos de Mozart, « la Valse » de Ravel par l'Orchestre de chambre de Norvège, dir. T. Tonnesen, G. et S. Pekinel, pianos.
**0.10** Jazz-club : Bob Dorough, chant et piano et Bill Takas, bassiste.

### MERCREDI 24 JUILLET

**2.00** Les nuits de France-Musique : Nikolaus Harnoncourt.
**7.10** Réveille-matin.
**9.08** Occitanes : Germaine Cernay, Jean Planel, Francis Poulenc, Mireille, Charles Bonaparte...
**12.05** Le temps du jazz.
**12.30** Concert : œuvres d'A. de Bertrand par l'Ensemble Clément Janequin.
**14.04** Programme musical.
**17.00** L'imprévu : (en direct de Montpellier).
**18.30** Récital : (en direct de la salle Molière) : Cyril Huvé interprète au piano des œuvres de Busoni.
**20.05** Jazz : (en direct du Festival de Juan-les-Pins) : le Trio de Keith Jarrett.
**20.34** Avant-concert : œuvres de Kodaly.
**21.30** Concert (donné le 16 juillet dans la cour Jacques-Cœur) : Polyphonies catalanes, « l'Alta naixença del rei En Jaume » pour soprano, baryton, chœur et orchestre de Gerhard, « Burlesque pour piano et orchestre » de R. Strauss, Suite du « Mandarin merveilleux » de Bartok par l'Orchestra de la ciudad de Barcelona et les Chœurs Antics Escolans de Montserrat, dir. A. Ros-Marba, sol. A. Ader, piano, C. Bustamante, soprano, E. Serra, baryton.
**0.10** Programme musical.

### JEUDI 25 JUILLET

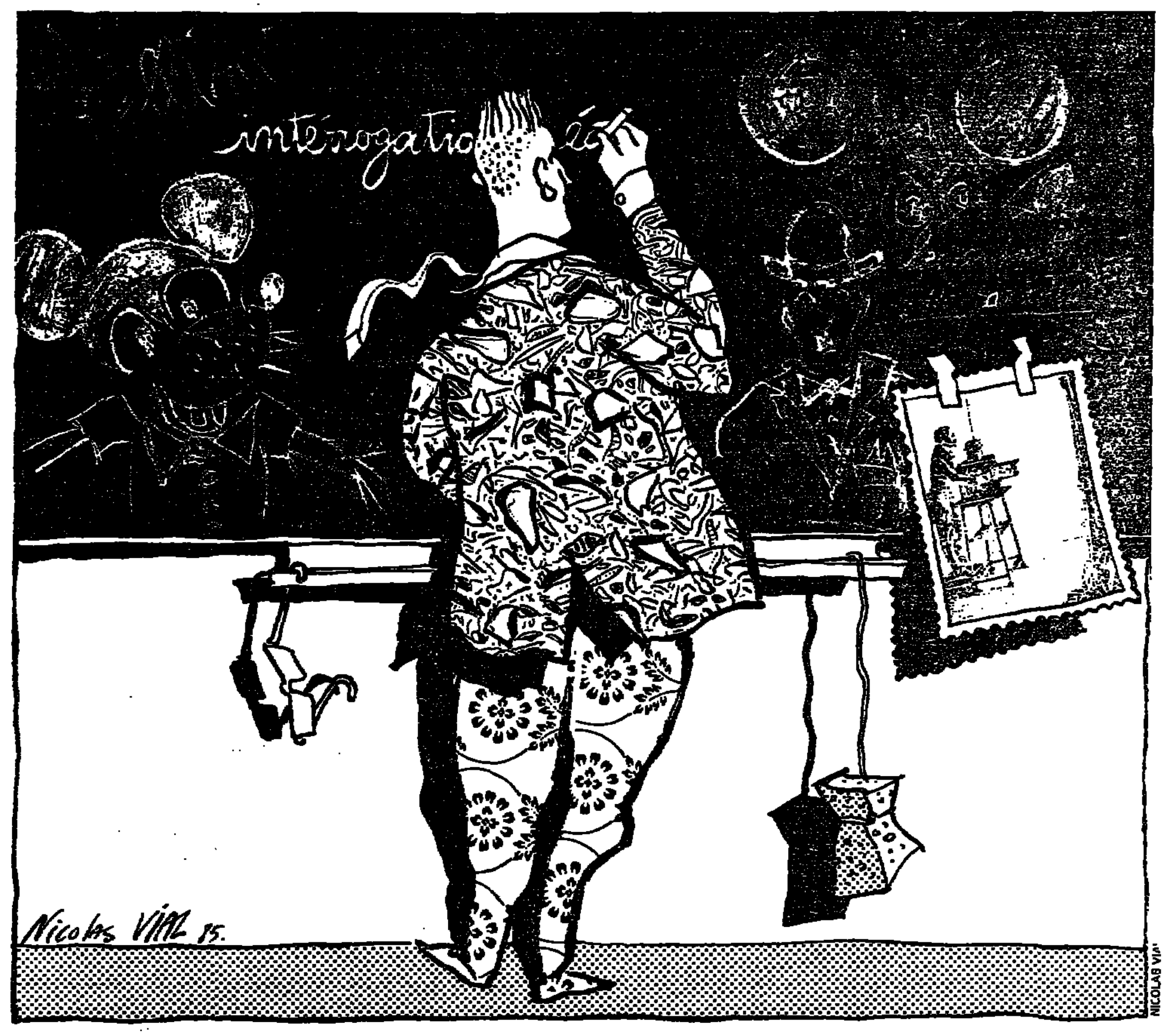
**2.00** Les nuits de France-Musique : musique de divertissement.
**7.10** Réveille-Matin.
**9.08** Occitanes : Germaine Cernay, Jean Planel, Jean Serane...
**12.05** Le temps du jazz.
**12.30** Récital : œuvres de Mozart, Takemitsu, Britten, Garcia-Lorca, Levinas, Bodin de Boismortier par Gilles de Talhoüet, flûte et Elvina du Breuil, harpe.
**14.04** Carte blanche à... Jean-Jacques Régis de Cambacérès ; œuvres de Couperin, Balbastre, Devienne, Gossec, Boieldieu, Paisiello...
**17.00** L'imprévu (en direct de Montpellier).
**18.30** Récital (en direct de la salle Molière) : Vladimir Stoupel interprète au piano des œuvres de Tchaïkovsky, Liszt, Stravinski.
**20.05** Jazz : (en direct du Festival de Juan-les-Pins).
**20.34** Avant-concert.
**21.30** Concert : (donné le 24 juillet à la Cour des Ursulines) : « Danses de Galanta » de Kodaly, Poème de l'« Amour et de la Mer » de Chausson, Concerto pour piano de Castillon, Symphonie en ré de Cherubini par l'Orchestre de Cannes-Provence-Côte d'Azur, dir. P. Bender, sol. J. Swann, piano.
**0.10** Centenaire de Jérôme Kern : une soirée de comédies musicales.

### VENDREDI 26 JUILLET

**2.00** Les nuits de France-Musique : « L'enfant ».
**7.10** Réveille-matin.
**9.08** Occitanes : Germaine Cernay, Jean Planel, Jean Serane, Mireille, Pierre Bernac...
**12.05** Le temps du jazz.
**12.30** Concert : œuvres de Haendel, Mozart, Paganini, Bartok, par l'Orchestre de chambre de Norvège, dir. T. Toennesen, L. Kavakos, violon.
**14.04** Les péchés capitaux : œuvres de Puccini, R. Strauss, Wagner, Verdi, Haendel, Weill.
**17.00** L'imprévu (en direct de Montpellier).
**18.30** Récital (en direct de la salle Molière) : Leonidas Kavakos, violon, et Hervé Billaut, piano, interprètent des œuvres de Pazzini, Kreisler, Brahms, Ysaÿe.
**20.05** Jazz (en direct du Festival de Juan-les-Pins).
**20.30** Concert : Concerto pour violoncelle et orchestre nº 1 en ut majeur de Haydn, Symphonie nº 10 de Mahler par l'Orchestre radio-symphonique de Sarrebruck, dir. M.W. Chung, sol. M. Wha Chung, violoncelle.
**22.25** Récital : Frédéric Rzewski interprète trente-six variations sur le thème « El pueblo unido jamas sera vencido ».
**0.10** Concert : œuvres de René Bosc, par le Jazz-Action Montpellier, sol., G. Chene, violon, T. Maecci, saxophone.

# Les « profs » mordus de l'image

**Une université d'été prépare l'enseignement de l'audiovisuel à l'école.**




RÉUNIE à Lyon du 8 au 12 juillet, l'université d'été « Cinéma et audiovisuel » est une coproduction du ministère de l'éducation nationale et du ministère de la culture. Pour *une fois, enseignants* et responsables culturels ont trouvé un sujet de conversation, voire de convergence : la place du cinéma dans l'enseignement.

Profs de fac et de lycée, directeurs de salles d'art et d'essai, animateurs de MJC ou d'associations culturelles, les cent participants à cette Université d'été « mixte » viennent de seize académies où des actions sont déjà engagées pour que, selon une formule de M. Pierre Baqué, chef de la mission des enseignements artistiques au ministère de l'éducation nationale, *« le cinéma et l'audiovisuel entrent de manière irréversible dans le système éducatif »*.

Outre les nombreux projets d'action éducative (PAE) consacrés au cinéma (un millier ont été financés au cours de l'année scolaire 1984-1985), des classes à option cinéma ont été créées l'an dernier au niveau de la seconde dans vingt et un établissements scolaires. Mise en place grâce aux effets conjoints des ministères de l'éducation nationale et de la culture, cette expérience sera poursuivie à la rentrée dans trente-cinq classes de seconde et de première. C'est le contenu pédagogique de cette matière à option qui est au centre des débats à Lyon.

Les expériences de chacun nourrissent les tables rondes et les discussions en ateliers. Comment enseigner l'histoire du cinéma *« sans tomber dans Lagarde et Michard »* ? Quels outils pédagogiques employer et surtout comment organiser une progressivité de l'enseignement entre la seconde, la première et la terminale ? Il n'y a pas de réponse toute faite car, explique M. Baqué, *« un tel enseignement non professionnel mais à dominante culturelle est sans équivalent à l'étranger »*.

Dans l'esprit de M. Marc Vernet, consultant pour le cinéma à la Mission d'action culturelle, responsable de l'université d'été, la semaine passée à Lyon doit avoir des prolongements sur le terrain. En confrontant leurs expériences, les équipes régionales doivent élaborer des *« projets de programmes académiques à mettre en place à la rentrée »*. Passionné mais pas aveuglé, M. Vernet se contenterait de résultats plus modestes, comme *« la réanimation des sous-commissions "cinéma" dans les académies pour servir de lieux de réflexion entre enseignants et partenaires culturels »*.

Tandis que les ciné-clubs scolaires rendaient l'âme, les PAE ont fait entrer le cinéma à l'école par la grande porte. *« Il s'agit maintenant d'inscrire cette action pédagogique dans la durée »*, dit M. Marc Vernet. Des professeurs d'histoire, de français, de maths, tous mordus de cinéma, s'y emploient. Chez eux, la passion supplante une réelle formation. Situation très provisoire puisque l'université délivrera dès 1985-1986 une licence « cinéma et audiovisuel » ainsi qu'une maîtrise l'année suivante.

JEAN-JACQUES BOZONNET.

## Un projet de télévision locale à Beauvais

UNE télévision locale pourrait voir le jour en octobre prochain à Beauvais. A l'origine du projet, un homme : Pierre Roche, quarante et un ans, journaliste — il a travaillé à *la Vie catholique* — et photographe de fr[illegible]ation, qui s'occupe aujourd'hui du service audiovisuel du Crédit agricole de l'Oise. Depuis plusieurs années, il s'intéresse à la télévision locale. En 1983, il s'est mis en rapport avec la municipalité pour élaborer un projet de chaîne hertzienne, Télé-Beauvais, qui serait par la suite diffusée sur le futur réseau câblé.

*« La télévision de proximité suppose un investissement relativement faible, mais elle suppose aussi une complicité active du public, qui pourra participer à la réalisation des émissions »*, explique Pierre Roche. Aujourd'hui, les élus beauvaisiens contactés sont convaincus et ils souhaitent que *« les choses aillent vite... »*.

En mai dernier, répétition générale : sur la Foire de Beauvais, le Crédit agricole, la radio locale BFM et le journal *le Courrier de l'Oise* s'étaient associés pour produire, en neuf jours, soixante-trois heures d'émissions : clubs de la presse, journaux télévisés, interviews, etc. L'opération connaît un certain succès.

Comme le prévoit le rapport Bredin, la municipalité déléguera la réalisation des programmes à une association ou à une société d'économie mixte qui comprendra plusieurs partenaires. Pierre Roche a contacté *le Courrier picard*. Il souhaite aussi la participation financière d'une banque ou d'entreprises locales. L'apport de la publicité s'inscrit, bien sûr, dans ce montage financier. Un couplage avec les régies publicitaires de la presse écrite locale est souhaité.

Une diffusion d'au moins deux heures d'émissions par jour est prévue. Le contenu des programmes repose sur une maxime chère à Pierre Roche : *« L'appropriation de la télévision par la population. »* Que le spectateur ne soit pas passif mais participe, réalise lui-même les productions. Il n'empêche que la maîtrise de l'œuvre serait confiée à une équipe permanente constituée d'une dizaine de polyvalents. Ces personnes pourraient être formées sur place par un institut de formation de techniciens de télévision locale. Le président du conseil général de l'Oise, séduit par cette idée, a donné son accord de principe.

PHILIPPE LACOCHE.

## Médias du Monde

### Etats-Unis

#### Une victime de « Dallas »

Rebondissement dans l'affaire des droits de diffusion du feuilleton américain « Dallas » en Grande-Bretagne. Un différend avait opposé il y a quelques mois la BBC et la chaîne privée Channel Television (*le Monde* daté 27-28 janvier 1985). Alors que la première diffusait le début de la série, qu'elle avait achetée pour 33 000 livres l'épisode, la seconde lui avait soufflé le contrat de la suite, en proposant de payer la bagatelle de 55 000 livres par épisode, soit environ 660 000 francs.

A la suite de cet incident, on apprend le 12 juillet la démission de M. Bryan Cowgill. Agé de cinquante-huit ans, il était directeur de Channel Television. L'affaire Dallas lui aura été fatale, puisque IBA, instance jouant un rôle proche de celui de la Haute Autorité, vient de rendre son verdict. *La tractation, interprétée* comme une manœuvre politique, va être annulée au profit de la BBC, qui pourra racheter « Dallas ». Bryan Cowgill s'en va, en même temps que les films qu'il avait voulu s'approprier.

### France

#### Une revue pour les jeunes créateurs

Une revue au nom encore confidentiel sortira dans les kiosques en septembre prochain. Son objectif ? Présenter des jeunes créateurs, dans les domaines des arts plastiques et appliqués, aux professionnels mais aussi au grand public. *La revue*, composée de cent pages en couleur, sobres et rigoureuses, s'affirme hors des modes et des influences. Projet ambitieux, mais l'association éditrice n'a-t-elle pas pris le nom de *Démesures* ?

Chaque numéro s'articule autour d'un thème illustré par un artiste prestigieux (architecte, dessinateurs, peintre...). Six fois par an, soixante-cinq jeunes créateurs, essentiellement issus des écoles préparatoires et supérieures, auront désormais un support de qualité pour exposer un de leurs travaux, par l'écrit et l'image.

La revue inaugure un mode de financement encore original, à mi-chemin entre le mécénat et le sponsoring. Les annonces pourront être visualisées sous la forme classique du logo ou interprétées par des artistes connus. Considérés comme des partenaires, les annonceurs participent à la réalisation d'un projet ambitieux et qui *se révèle relativement peu onéreux* pour le grand public : chaque exemplaire de cette « encyclopédie » de la jeune création coûtera en effet 40 francs.

#### Sondage sur Minitel

Les sept cent mille personnes équipées d'un Minitel peuvent participer aux sondages organisés par la GSI, filiale de la CGE spécialisée dans le service informatique, en se connectant à un questionnaire d'actualité.

Le branchement s'opère en *composant le 613-91-55 suivi du* code GSI. Les informations recueillies, traitées immédiatement, seront vendues à des entreprises, partis et organismes.

Les « annonceurs » pourront prendre connaissance des résultats en adhérant au panel avec un abonnement.

### Grande-Bretagne

#### Programmes pour enfants

Sous le titre « Fun Factory », Sky Channel proposera à partir du 20 juillet un programme pour enfants de quatre heures tous les samedis.

Musique, dessins animés et séries dramatiques pour jeunes seront diffusés par satellite vers les réseaux câblés de treize pays européens. Notons la présence de « Learning English », des cours d'anglais accessibles aux enfants comme aux adultes.

*Sky Channel* touche aujourd'hui un public de 3,7 millions de foyers.

#### Le « Financial Times » s'étend

Le quotidien d'affaires britannique, le *Financial Time*, qui vient de publier une édition américaine, prévoit le lancement d'une revue mensuelle économique en février prochain. *Business*, son titre, sera spécialisé dans les grandes enquêtes, et réalisé en collaboration avec la maison d'édition Conde Nast.

Quarante mille à soixante mille exemplaires par mois, tel est le tirage prévu pour cette revue qui s'inspirera des publications américaines *Fortune* ou *Forbes Magazine*.

### Israël

#### La radiotélévision menacée de fermeture

C'est au moment même où *M. Shimon Pérès devait venir* s'expliquer en direct le 10 juillet sur les grandes lignes du plan d'assainissement économique d'Israël que la télévision israélienne a cessé ses émissions... faute d'argent.

*M. Ouri Porat, directeur géné*ral de l'Office national de radio et télévision (ORTI), a affirmé que cette fermeture serait définitive d'ici moins de trois mois si le Trésor ne versait pas d'urgence les 17 milliards de shekels (environ 100 millions de francs) représentant les redevances perçues auprès du public. Selon M. Porat, 40 % des Israéliens ne paient pas *leur redevance*.

### Union soviétique

#### L'agence Tass a soixante ans

Issue de l'agence télégraphique de Petrograd fondée en 1917 par Lénine, l'agence soviétique Tass, voix officielle du Kremlin, a fêté mercredi 10 juillet son soixantième anniversaire. C'est elle qui annonce traditionnellement les informations concernant l'URSS, et l'interprétation que Moscou donne aux affaires étrangères.

La formule consacrée *« Tass est autorisée à déclarer »* est considérée par les pays occidentaux comme un message personnel des dirigeants soviétiques. Cette agence qui emploie environ quatre cents journalistes dans les cent pays où elle est présente fournit un service en huit langues a quelque cinq mille abonnés.

# échecs

N° 1134

## La deuxième chance

(Festival international de Potsdam, 1985)

Blancs : M. GHINDA
Noirs : G. AGZAMOV
Défense Alekhine.

| | | | |
|---|---|---|---|
| 1. é4 | Cf6 | 26. Fé1 | Ff6 |
| 2. é5 | Cd5 | 27. Ta2 (i) | Cç5! (j) |
| 3. d4 | d6 | 28. Cg4! (k) | Fd4 (l) |
| 4. Cf3 | Fg4 | 29. b4 | a×b4 |
| 5. Fé2 | ç6 (a) | 30. F×b4 | Cé4 (m) |
| 6. ç4 (b) | Cb6 | 31. Ff3 | ç5 |
| 7. Cb-d2 | d×é5 | 32. Fé1 | Té8 |
| 8. C×é5 | Ff5 (ç) | 33. Cé3 | Ta6 |
| 9. Cf1 | Cb8-d7 | 34. Cd5 | Db8 |
| 10. Cf3 (d) | Fé4! (é) | 35. Cç3 | Ta-é6 |
| 11. Cé3 | é6 | 36. Cb5 | Ff6 |
| 12. 0-0 | Fé7 | 37. Fg4 | Té6-é7 |
| 13. h3 | 0-0 | 38. g3 | h5 |
| 14. Fb2 | a5 | 39. Fd7 | Td8 |
| 15. a3 | Dç7 | 40. Fh3 | Td-é8 (n) |
| 16. Dç1 (f) | Tf-d8 | 41. Fd7 | Cg5!! (o) |
| 17. Td1 | Cf8 | 42. F×é8 | D×é8 |
| 18. Cd2 | Fg6 | 43. f4 (p) | Ch3+ |
| 19. Ff3 | Cb-d7 | 44. Rf1 (q) | Dç6! |
| 20. Fç3 (g) | é5! (h) | 45. Td8+ (r) | Rh7 |
| 21. d×é5 | C×é5 | 46. Td5 | Fd3+! |
| 22. Fé2 | Cé6 | 47. Rg2 (s) | Fé4+ |
| 23. Cf3 | C×f3+ | 48. R×h3 | F×d5 |
| 24. F×f3 | Cg5! | 49. ç×d5 | Dd7+! |
| 25. Fé2 | Cé4 | 50. abandon (t). | |

### NOTES

*a)* 5..., é6 est également jouable ; par exemple, 6. 0-0, Fé7 ; 7. h3, Fh5 ; 8. ç4, Cb6 ; 9. Cç3, 0-0 ; 10. Fé3, d5 ; 11. ç5, F×f3 ; 12. F×f3, Cç4 ; 13. Ff4, b6 ; 14. b3, Ca5 ; 15. Ta-ç1, b×ç5 ; 16. b×ç5, Cç6 ; 17. Té1, Fg5 ! ; 18. C×d5, é×d5 ; 19. F×f5, D×g5 ; 20. F×d5, Rh8 !

*b)* Ou 6. 0-0, F×f3 ! ; 7. F×f3, d×é5 ; 8. d×é5, é6 ou 6. Cg5, Ff5 ; 7. Fd3, F×d3 ; 8. D×d3, d×é5 ; 9. Df5, f6 ! ; 10. C×h7, é×d4 ; 11. 0-0, é5 ; 12. ç4 !, Cç7 ; 13. f4 !, Dd7 ! (et non 13..., Cd7) ; 14. Cg5 !, Th6 ; 15. f×é5, g6 ; 16. Df2, C×é5 ; 17. Cé4, f5 ; 18. Fg5, Cg4 ; 19. Dg3, Dd7 ; 20. D×g4 ! f×g4 ; 21. Cf6+, Rd8 ; 22. C×d7+, R×d7 ; 23. T×f8+ ! avec gain (Vassioukov-Baguirov, Bakou, 1972).

*ç)* Et non 8..., Fé6 ; 9. Cé4, f6 ; 10. Cç5, Fg8 ; 11. Cf3, Dç7 ; 12. b3, é5 ; 13. Cé4, Cb8-d7 ; 14. d×é5, C×é5 ; 15. 0-0, Ff7 ; 16. Fb2, C×f3 ; 17. F×f3, Fé7 ; 18. ç5, Cd5 (meilleur est 18..., Cç8 et 19..., 0-0) ; 19. Cd6+, F×d6 ; 20. ç×d6, D×d6 ; 21. Té1+, Rf8 ; 22. D×d4 avec avantage aux Blancs (Vogt-Baguirov, Riga, 1981). A envisager est 8..., F×é2 ; 9. D×é2, é6 (et non 9..., D×d4 ; 10. Cd-f3, Dç5 ; 11. 0-0 !) ; 10. 0-0, Fé7 avec égalité.

*d)* 10. Ff4 paraît plus normal.

*é)* Empêchant 11. Cg3 à cause de 12. F×f3, F×f3 ; 13. C×ç4.

*f)* 16. Fd3 est plus simple.

*g)* Une imprécision qui permet aux Noirs de se dégager au centre. 20. Dç3 ou 20. Cg4 sont préférables.

*h)* Après cette contre-attaque centrale, les Noirs s'emparent de l'initiative.

*i)* Les six derniers coups des Blancs sont pratiquement forcés.

*j)* Menaçant de gagner un pion et la D.

*k)* Si 28. b4 ?, Cb3 !

*l)* Et non 28..., C×b3 ; 29. C×d6+, g×f6 ; 30. Dh6 avec du contre-jeu.

*m)* Une imprécision des Noirs qui redonne des chances aux Blancs alors que 30..., Cb3 ! ; 31. Dg5, f5 ; 32. Cé3, Ff6 ; 33. Dg3, f4 ; 34. Cd5, f×g3 ; 35. C×ç7, g×h2+ ; 36. Rh1 (si 36. R×h2, Fé5+ et 37..., F×ç7), T×d1+ ; 37. F×d1, Tç8 laissait l'avantage aux Noirs.

*n)* 40..., T×d1 ; 41. D×d1, Dé8 ! semble fort.

*o)* Une nouvelle idée d'attaque, la deuxième chance des Noirs, qui menace 42..., T×é1+ ; 43. T×é1, T×é1+ ; 44. D×é1, Cf3+ et qui offre la qualité avec gain de temps en menaçant encore 42..., T×d7 ; 43. T×d7, T×é1+ ; 44. D×é1, Cf3+.

*p)* Une erreur fatale. 43. Fç3 assurait une meilleure défense : 43..., Té2 ; 44. F×f6, Ch3+ ; 45. Rf1, Dé4 ? ; 46. Td8+, Rh7 ; 47. Th8+ !!, R×h8 ; 48. Dh6+ suivi du mat. Ou 43..., Dç6 ; 44. Td8+, Rh7 ; 45. Td5, Ch3+ ; 46. Rg2 (si 46. Rf1 ?, Fd3+ et 47..., F×ç4), Fé4+.

*q)* La faiblesse des cases blanches : si 44. Rg2, Té2+ ; 45. T×é2, D×é2+ ; 46. R×h3, Ff5+.

*r)* Si 45. Tg2, Df3+.

*s)* Si 47. T×d3, Dh1 mat.

*t)* Si 50. Rg2, D×d5+ et 51..., D×a2.

### SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 1133
V. KOZIREV (1984)

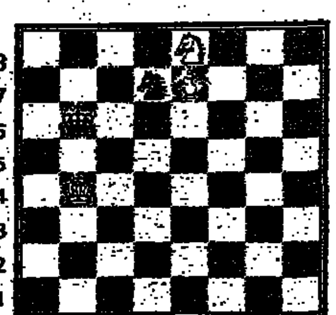
(Blancs : Rh3, Dé2, Fg4. Noirs : Rb1, Db2, Ph7, h4.)

1. Ff5+, Ra2 (si 1..., Ra1 ? ; 2. Dé1+, Ra2 ; 3. Fé6+, Ra3 ; 4. Da5 mat) ; 2. Fé6+.

A) 2..., Ra3 ; 3. Dç4 !, h6 ; 4. Ff7 ! (si 4. Fg8 ?, Db6 et si 4. Fd5 ? h5 ! et les Blancs sont en zugzwang : 5. Fé6 (f7), Db5 ! ; 6. D×b5, pat), h5 ; 5. Fé5 mettant les Noirs en zugzwang, Db5 ! ; 6. Dç3+, Ra4 ; 7. Fç6 et les Blancs gagnent la D.

B) 2..., Rb1 (et non 2..., Ra1 ? ; 3. Dé1+, Db1 ; 4. Dç3+, Db2 ; 5. Da5+, Rb1 ; 6. Ff5+, Rç1 ; 7. Dé1 mat) ; 3. Dd1+, Dç1 ; 4. ; Dh3+, Db2 ; 5. Ff5+, Rç1 (si 5..., Ra1 ; 6. Da4+, Da2 ; 7. Db4 !, h5 ; 8. Dç3+, Db2 ; 9. Dé1+) ; 6. Dd3 !, h6 ! ; 7. Fg6 ! (si 7. Fh7 ?, Df2 et si 7. Fé4 ?, h5 ; 8. Ff5 (g6), Dé2 ! ; 9. D×é2, pat), h5 ; 8. Fé4 ! zugzwang, Dé2 ! ; 9. Dç3 !, Rd1 ; 10. Ff3 avec gain de la D.

### ÉTUDE
V. HALBERSTADT (1938)



BLANCS (3) : Rb4, Cé8, Pé7.

NOIRS (2) : Rb6, Cd7.

*Les Blancs jouent et gagnent.*

CLAUDE LEMOINE.

---

# bridge

N° 1132

## Utilité d'une reconstitution

Le barrage adverse d'Est avait gêné beaucoup l'adversaire, mais un brillant jeu de la carte de Lebel, un des grand joueurs mondiaux, permit de réussir cette manche sur la corde raide.

Nord : ♠ D ; ♥ D 10 6 4 2 ; ♦ R 6 4 3 ; ♣ V 7 5
Ouest : ♠ A 10 8 3 2 ; ♥ V 7 ; ♦ 10 5 ; ♣ R D 8 6
Est : ♠ R V 9 4 ; ♥ R 3 ; ♦ V 9 8 7 2 ; ♣ 10 9
Sud : ♠ 7 6 5 ; ♥ A 9 8 5 ; ♦ A D ; ♣ A 4 3 2

Ann. : S. donn. N.-S. vuln.

| *Sud* | *Ouest* | *Nord* | *Est* |
|---|---|---|---|
| Lebel | Poubeau | Soulet | Reiplinger |
| 1 ♣ | 1 ♠ | contre | 3 ♠ |
| 4 ♥ | passe | passe | passe... |

Ouest fit l'entame normale de l'As de Pique, puis il contre-attaqua le 10 de Carreau sur lequel Est fournit le 8 de Carreau. *Comment Lebel a-t-il gagné* le contrat de QUATRE CŒURS contre toute défense ?

*Réponse :*

Lebel prit le 10 de Carreau avec l'As, puis il monta au mort en coupant un Pique afin de jouer la Dame de Cœur (au cas où le Roi de Cœur serait troisième ou avec l'espoir infime que, s'il était second, Est ne couvrirait pas). Est mit le Roi de Cœur, car il savait que Ouest avait deux Cœurs (puisque Sud aurait ouvert de 1 Cœur s'il avait eu cinq Cœurs), Sud fit l'As de Cœur, puis il coupa le dernier Pique, réalisa la Dame de Carreau et rejoua atout. Ouest prit avec le Valet de Cœur qui était maintenant sec et, pour ne pas rejouer dans coupe et défausse, *il contre-attaqua un petit Trèfle* (sous Roi-Dame).

Ouest savait que Lebel (qui avait ouvert et déclaré 4 Cœurs) avait l'As de Trèfle troisième ou quatrième, mais il pouvait espérer qu'il ne mettrait pas le Valet du mort s'il avait le 9.

Mais Lebel ne se trompa pas pour plusieurs raisons :

1) Il n'avait pas le 9 de Trèfle;

2) Il était probable qu'Est, pour son barrage à 3 Piques, n'avait rien d'autre que le Roi de Pique et le Roi de Cœur...

Le Valet de Trèfle ayant fait ainsi la levée, Lebel ne concéda en tout que l'As de Pique, le Valet de Cœur et un Trèfle.

### La croisée des chemins

Au moment où se déroule le Festival de Deauville, il est intéressant d'observer quelques-uns des acteurs qui y participaient il y a dix ans. Voici une donne de ce tournoi. Cette fois, il était impossible de faire une reconstitution exacte des mains.

Nord : ♠ R 10 6 4 ; ♥ D 10 5 ; ♦ A D 10 ; ♣ R 8 3
Ouest : ♠ D 7 3 2 ; ♥ 9 8 7 ; ♦ 8 6 3 ; ♣ 10 7 5
Est : ♠ A V 5 ; ♥ 3 ; ♦ V 9 7 4 2 ; ♣ D V 6 4
Sud : ♠ 9 8 ; ♥ A R V 6 4 2 ; ♦ R 5 ; ♣ A 9 2

Ann. : O. donn. N.-S. vuln.

| *Ouest* | *Nord* | *Est* | *Sud* |
|---|---|---|---|
| Ogust | Murray | Faigen. | Kehela |
| Passe | 1 ♠ | Passe | 2 ♥ |
| Passe | 3 ♥ | Passe | 4 ♣ |
| Passe | 4 ♦ | Passe | 4 SA |
| Passe | 5 ♦ | Passe | 6 ♥... |

Ouest ayant entamé le 5 de Trèfle, *comment Sud doit-il jouer* pour gagner ce PETIT CHELEM A CŒUR contre toute défense ?

*Note sur les enchères :*

Même si on ne joue pas la Majeure par cinq, l'ouverture de « 1 Pique » avec une couleur par quatre ne s'impose pas, et il est préférable d'ouvrir de « 1 Trèfle » sur lequel Sud a intérêt à répondre « 2 Cœurs » (surtout si Est non vulnérable intervient à « 1 Carreau »). Finalement on arrivera également à ce chelem dont les chances sont supérieures à 50 % car, même si l'As de Pique est en Est, il peut encore être réussi si Ouest n'entame pas Pique et si le déclarant devine que cet As est dans la main de Faigenbaum (Est).

### Courrier des lecteurs

*Exploitation d'une main longue* (n° 1122).

« Expliquez-moi comment, écrit A. Navarro, *si au premier tour Ouest fournit la Dame de Carreau,* Sud retrouve *trois* reprises au mort pour couper un Carreau et deux Trèfles. Sortez donc ce lapin de votre chapeau. »

Il est exact, et plusieurs lecteurs l'ont constaté (Bismut, Delcours), que si Ouest fournit au premier tour sa Dame de Carreau troisième, le contrat n'est pas gagnable contre cette défense anormale et qui n'avait pas été découverte quand la donne a été jouée, car elle était bien difficile à la table. Le lapin doit de toute façon rester dans le chapeau !

PHILIPPE BRUGNON.

---

# scrabble®

N° 220

## Fuyez la solitude

*Le dictionnaire* 7 + 1 *(édition 1985)* * *innove : l'avertissement de l'auteur, Michel Pialat, inclut désormais une liste des « solitaires » de sept lettres, c'est-à-dire des scrabbles « secs » incapables de se transformer en* huit lettres *quelles que soient les lettres d'appui. Exemple : DUVETER. En mémorisant cette liste de quelque mille mots, les forts en thème peuvent donc, quand ils les trouvent sans pouvoir les placer, renoncer au scrabble en huit lettres et chercher un bon partiel. Sur ce millier de mots il n'y a que seize mots à petites lettres, mots à syllabes répétitives : LOULOUS, NOUNOUS, TONTONS, TOUTOUS ; mots à base de O ou de U : TOLUOLS,* hydrocarbures, *STOLONS,* tiges aériennes rampantes, *ROLLOTS,* fromages picards, *TRULLOS,* constructions coniques des Pouilles *(= TRULLI), TUNNELS et LUNULES ; mots avec trois T : LUTTAIT, LUTTANT, LUTTENT et STATUTS. Restent TERRILS et NARRANT, mots ayant une bonne tête mais rétifs eux aussi à tout amalgame.* A contrario, *tous les autres scrabbles secs à petites lettres peuvent se placer si on les marient avec la ou les lettres sœurs. Voici un exemple emprunté au 7 + 1 : TAILLER scrabble sur les dix lettres de RUBEFIANTS (exemple : TAILLER + R = TRILLERA). Si vous ne trouvez pas les autres possibilités, reportez-vous aux solutions en fin d'article.*

| N° | TIRAGE | SOLUTION | RÉF. | PTS |
|---|---|---|---|---|
| 1 | BDELNOU | | | |
| 2 | U–EMOOSS | BLONDE | H 4 | 24 |
| 3 | OO–ACES? | MUSES | 10 F | 22 |
| 4 | ABEEHLL | A(L)COOLES(a) | 5 C | 68 |
| 5 | BEELL–AR | AH | 6 H | 30 |
| 6 | EHNQTU? | DEBALLER | 8 H | 86 |
| 7 | AEFRTUY | ETHN(I)QUE | N 1 | 116 |
| 8 | TU–IIMPS | FRAYEE | 1 J | 57 |
| 9 | IIMPT–EN | US | 9 M | 24 |
| 10 | II–AGUTX | PLUMENT | M 7 | 33 |
| 11 | GIIT–EIR | AUX | M 3 | 46 |
| 12 | II–IEJTR | TIGRE | 7 B | 18 |
| 13 | III–AIMN | JUTER | G 9 | 38 |
| 14 | III–ELVZ | MAIN | 14 F | 22 |
| 15 | IV–ACLOR | LIIEZ | 15 H | 80 |
| 16 | AEGKSTU | VIOLACER | 12 A | 86 |
| 17 | GUT–EINV | STEAK | B 6 | 36 |
| 18 | GNTU–ADI | VIVE | A 12 | 30 |
| 19 | T–EEPROU | GUINDA | A 1 | 29 |
| 20 | DFINSTW | GEOTRUPE(b) | 1 A | 86 |
| 21 | DIFT–O | WONS | C 11 | 26 |
| 22 | DOT | FI | 4 C | 17 |
| 23 | DO | JET | 9 G | 15 |
| 24 | | DO | L 11 | 13 |
| | | | Total | 998 |

*(a)* ou COLO(C)ASE. – *(b)* Coléoptère.

Résultats non communiqués.

Utilisez un cache afin de ne voir que le premier tirage. En baissant le cache d'un cran, vous découvrirez la solution et le tirage suivant.

Sur la grille, les rangées horizontales sont désignées par une lettre de A à O ; les colonnes, par un numéro de 1 à 15.

Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, il est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté, faute de voyelles ou de consonnes.

Le dictionnaire en vigueur est le Petit Larousse illustré (PLI) de l'année.

★ 66 francs (Larousse). Du même auteur : *le Larousse du Scrabble,* 61 francs broché, 122 francs cartonné.

Solution de TAILLER + RUBEFIANTS : (+ R) TRILLERA – (+ U) TAILLEUR – (+ B) BARILLET – (+ E) RETAILLE ou TILLERA – (+ F) FRETILLA – (+ I) ETRILLAI, TILLERAI ou TIRAILLE – (+ A) TAILLERA, ALLAITER, ERAILLAT, RETAILLA ou TALLERAI – (+ N) RAILLENT ou RALLIENT – (+ T) ETRILLAT ou LITTERAL – (+ S) ETRILLAS, TILLERAS ou TRAILLES).

● *Scrabble à la télévision.* Tous les dimanches à 19 h 35, Télé-Monte-Carlo présente une émission fondée sur le scrabble.

MICHEL CHARLEMAGNE.

● Prière d'adresser toute correspondance concernant cette rubrique à M. Charlemagne, FFSc, 96, boulevard Pereire, 75017 Paris.

Scrabble-club de Bordeaux St-Bruno, 49 bis, rue Brizard. Tournois le mardi à 21 heures.

---

# MOTS CROISÉS

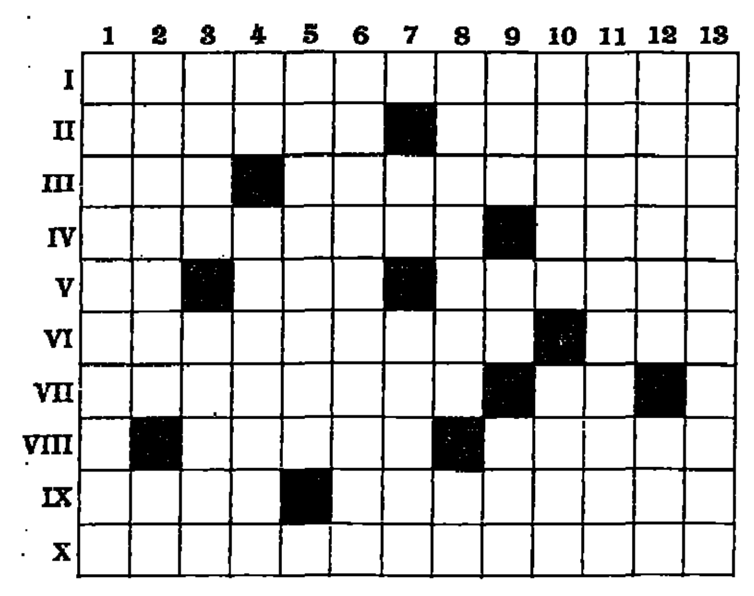
N° 363

**Horizontalement**

I. Ne sont que seconds en Gascogne. – II. Ça ne compte pas, dit-on. Leur cœur est pris. – III. Réservé aux pâquerettes. Même dans son bon sens elle n'en a pas. – IV. Travaillait avec grand soin. Va vers le Rhône. – V. Préposition. Potable en pot, mais son pot est imbuvable. Elle sent bon le pin. – VI. Sans symboles, elles ne sont rien. Quand deux cardinaux s'opposent à un autre. – VII. Il peut faire un pied. A phonétiquement déclenché la guerre. – VIII. Plutôt cool. C'est du gratin. – IX. Par colère ou par ambition. Firent mieux que trempette. – X. Chez Platon et non pas chez Marx.

**Verticalement**

1. Accepte les pruneaux mais pas pour des prunes. – 2. Ça s'écrit comme ça se prononce. Bonnes façons. – 3. The big two ? Ils en ont pris plein la gueule. – 4. Pronom. On n'en trouve plus trace. – 5. Les premières sont extra. – 6. Mettent les villes à la campagne. – 7. Voyelles. Otais dans le désordre. – 8. Logorrhée écrite. Doublé, il devient tout à fait décourageant. – 9. Il faut le prendre. Préposition unique en son genre. Il attire bien des désagréments, et peut bloquer un crédit. – 10. Dans un livre ou alors dans la mémoire. Oiseau. – 11. Résistent – un peu – aux pressions. – 12. Résiste – beaucoup – aux pressions. Dans le phonème. – 13. Sous les colonnes.



### SOLUTION DU N° 362

*Horizontalement*

I. Rocking-chair. – II. Enragé. Ombre. – III. Scission. Ail. – IV. Ilet. Gisante. – V. De. Liège. Div. – VI. Tel. Nivose. – VII. Nier. Filon. – VIII. Tas. Miel. Nce. – IX. INSEE. Serein. – X. Ecoule. Rient. – XI. Langoureuses.

*Verticalement*

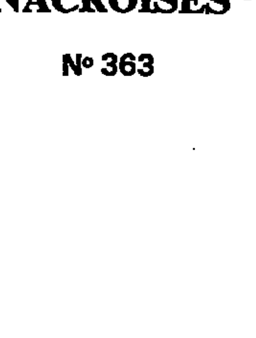
1. Résidentiel. – 2. Oncle. Ianca. – 3. Crie. Tesson. – 4. Kastler. Eug. – 5. Igs. Il. Mélo. – 6. Neige. Fi. Eu. – 7. Oignies. – 8. Conseillère. – 9. Hm. VO. Riu. – 10. Abandonnées. – 11. Iritis. Ciné. – 12. Relèvements.

FRANÇOIS DORLET.

---

# ANACROISÉS®

N° 363

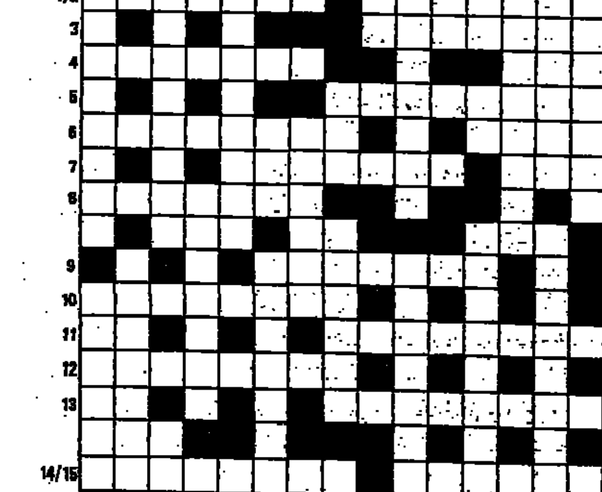


**Horizontalement**

1. ADEGOPR. – 2. AFMOSTU (+ 1). – 3. AEINRSS (+ 3). – 4. AGNNOTU. – 5. CEGINOTU. – 6. EELLOSUV. – 7. ADEIPUX. – 8. EEIMRSV (+ 2). – 9. ABELRTU (+ 1). – 10. ACEFILOS (+ 1). – 11. AEEEMNRX. – 12. EEQRSTUU (+ 4). – 13. AEIIORSZ. – 14. CDEEIINT. – 15. AEINST (+ 9).

**Verticalement**

16. BEELMOPR. – 17. EFORRT. – 18. AEEFLOT. – 19. DEEGIRRV (+ 1). – 20. AAELQUV. – 21. ADEGLRUU. – 22. ABIIQSU. – 23. AILSSS (+ 1). – 24. EERSUZ (+ 1). – 25. AEFNQRU. – 26. EEEINST. – 27. AABIORSV. – 28. AAEGGINO. – 29. ENOTTU (+ 2). – 30. AEEINPRS (+ 4). – 31. EEINOSS (+ 1).



### SOLUTION DU N° 362

**HORIZONTALEMENT**

1. CORRIDA. – 2. EPOPEES. – 3. ALIENANT (ANNALITE, ANNELAIT). – 4. METTANT. – 5. APEUREE. – 6. HIVERNER. – 7. ELUSSE (SEULES). – 8. RIMMELS. – 9. VAISSEAU. – 10. SERRANS, poissons : mérous. – 11. VOLTER. – 12. DRENNES, grives. – 13. NEOGREC (CONGERE, CONGREE). – 14. ROUGEAUD. – 15. CURAÇAO. – 16. CASAQUIN, corsage. – 17. GANTELET. – 18. EXCORIE. – 19. ASSISTA (SASSAIT, TASSAIS)

**VERTICALEMENT**

20. CAMPINGS. – 21. DRAGUE (GRADUE). – 22. OLEIFERE. – 23. ERREURS (SERRURE). – 24. RETOUR (OUTRER, ROTURE, ROUTER, TROUER). – 25. INACTIVA (VATICINA). – 26. NECTAR (CANTER, CARNET, CENTRA, CERNAT, CRANTE, CREANT, CRENAT, ENCART, TANCER, TANREC). – 27. MANTEAU. – 28. ANTHEMIS, plante : camomille. – 29. AVULSION. – 30. PAPESSE. – 31. AUTOCOATS. – 32. PRUNEAU. – 33. ERRATUMS. – 34. EVERTUER. – 35. MUSICIEN.

MICHEL CHARLEMAGNE et MICHEL DUGUET.

هكذا من الأصل

# Au comptoir

**D'actualité : la gourmandise.**

« LE Pain et le Vin » : c'est, on le sait, l'enseigne d'un bistrot à vin (1, rue d'Armaillé, 17e ; tél. : 763-88-29), où l'on peut « mâchonner » en dégustant, au verre ou à la bouteille, les vins découverts à travers la France par les trois Mousquetaires des Toques gourmandes (qui sont, comme les autres, quatre : Dutournier du *Trou Gascon*, Faugeron, Morot-Gaudry et Bernard Fournier du *Petit Colombier*). Ils ont ensemble à Port-Marly une superbe cave (29 *bis*, route de Versailles ; tél. : 916-11-73), où ils entreposent les vins que vous pouvez déguster ici et acheter là-bas.

Mais ce titre m'est aujourd'hui l'occasion de signaler au lecteur deux récents ouvrages sur le pain et le vin.


ISABELLE WATERNAUX

Le pain appelle le vin.

*Pain, cuisine et gourmandises* (Albin Michel) se devait d'être signé de Lionel Poilâne et de Ginette Mathiot. Les recettes de Ginette Mathiot sont celles d'une spécialiste et non d'une fofolle des recettes à la chaîne. (Entre parenthèses, on n'a pas assez parlé de ses *365 Plats du jour et l'art d'accommoder leurs restes,* un ouvrage que toutes les maîtresses de maison devraient utiliser !) Ici c'est aussi l'art d'accommoder les restes de pain sur la table et, de la panade au madère aux croûtons Talleyrand, des navets aux croûtons au pudding au vin, de la bréjaude (soupe trempée limousine) à la soupe du torero d'Espagne, vous vous régalerez. De lecture d'abord, puis gourmandement.

Mais le pain appelle le vin et inversement. Voici, avec le *Guide des Vins de France 1985* (Albin Michel), signé de Patrick Dussert-Gerber, un guide vrai et un auteur qui ne mâche pas ses mots, appelant une bibine une bibine et les bouteilles plastiques, une aberration. Il me plaît, au passage, que, rendant hommage au classement bordelais de 1855, l'auteur le veuille, remodelé 1985, indiscutable. A l'encontre d'un classement *« purement interne comme s'est encore permis de le faire Saint-Emilion » (sic).* Il a raison encore quand il s'élève contre ceux qui entendent, pour des raisons mercantiles, faire des vins n'ayant plus rien à voir avec leur terroir. Sous le prétexte que le consommateur veut un vin « suivi »...

Voici donc un petit tableau instructif des millésimes 83/84 : renouveau alsacien (et la création d'une appellation alsace grand cru) ; meilleure vinification des rosés en Provence ; abandon de la tradition chez beaucoup de vignerons du Roussillon et dans le Sud-Ouest, etc. Liste des meilleurs producteurs (avec, me semble-t-il, quelques oublis), des meilleurs négociants (ils ne sont pas beaucoup) ainsi que des « vrais bistrots à vin » de Paris. Les « Ecluses » n'y figurent point, pourquoi ?

LA REYNIÈRE.

## Les Tables de la Semaine

### Le Canard au pot

Nouvelle enseigne pour cette petite maison dont le patron-cuisinier fit ses classes au Plaza et son épouse, en salle, au Grand Hôtel. Carte courte (salade assaisonnée de chavignol fondu au vin blanc — salade de ris de veau tiède aux noix — truite « comme à Manosque » — fricassée de lotte aux pâtes fraîches — excellente andouillette à la moutarde — poulet à la crème, etc.). La carte des vins n'est pas encore bien riche, mais perce déjà ici un bon petit bistrot de quartier, honnête et sincère. Compter 150 francs.

● **Le Canard au pot, 3, rue Boulard (14e), tél. 322-79-62. Fermé le mercredi, ouvert en août.**

### L'Arrosée

Quel dommage que ce si gentil restaurant soit ancré dans cette rue du noctambulisme mixé ! On songe à Alphonse Allais : *« Avec une gare comme ça aux Champs-Elysées... »* Eh ! bien je verrais fort bien L'Arrosée du côté de la rue d'Auteuil, et Gunther Schadler, qui l'a créé voici cinq années (sorti de l'école hôtelière de Lausanne), assisté du chef Sylvain Charpentier (qui vient de faire un stage chez Robuchon), refuserait du monde.

Du monde gourmand mais sage, capable d'apprécier malgré une présentation « branchée » les filets d'anchois frais marinés sauce raifort, la salade de magret aux pêches, le pavé de cabillaud à l'oseille, le filet de bœuf aux anchois, l'estouffade de bœuf aux primeurs, l'excellent crottin sur pain de campagne, et de savoureux desserts. Carte des vins élaborée par le sommelier-conseil Benoît France (avec un curieux rosé d'Azay-le-Rideau 83). Oui, c'est là une agréable maison qui vaut, aux déjeuners surtout, une visite.

Et L'Arrosée (du nom du saint-Emilion Château l'Arrosée) sera ouverte en août.

● **L'Arrosée, 12, rue Guisarde (6e), tél. 354-66-59. Fermé le dimanche.**

### La Maison d'automne

Ancien Clos du Moulin, vieille maison de la Barrière du Maine, rivale, peut-être, du fameux cabaret de la Mère Saget : une belle transformation élégante et claire. Il y fallait un bon cuisinier. La direction l'a trouvé avec Yves Coué (venu du défunt Archestrate). Carte sympathique, du gaspacho de légumes à la menthe fraîche (30 francs), aux raviolis de pieds d'agneau au safran (34 francs), d'un tartare de haddock (62 francs), au thon grillé à l'huile vierge (75 francs), du foie de veau rôti sauce soja (78 francs), aux fromages de chèvre et aux desserts. Un menu aux déjeuners (160 francs).

● **La Maison d'automne, 34 *bis*, rue des Plantes (14e), tél. 539-31-31. Ouvert tous les jours.**

MAISON

# Eclectisme intérieur

LE mobilier contemporain, ce n'est pas seulement les dernières créations de Philippe Starck ou de Pierre Sala. En remontant dans son passé récent, on trouve une pluralité de courants dont se dégage une homogénéité de lignes.

Jean-Claude Maugirard et Serge Kirszbaum en apportent la preuve avec leur Fenêtre sur cour. L'endroit est singulier. Ce n'est pas une boutique mais un petit pavillon du dix-huitième siècle, situé dans une cour pavée, à l'ombre de l'église Saint-Sulpice.

*« Nous avons réuni ici,* dit Serge Kirszbaum, *des meubles que nous aimons. Sans nous limiter à une époque ou à un genre déterminé... »* Cet éclectisme de Fenêtre sur cour se manifeste par des rééditions de modèles 1900 à 1930 et par des créations actuelles. Leur lien de parenté est la pureté des formes, chaque meuble gardant son originalité.


NICOLAS TOURRIÈRE

Un pavillon du XVIIIe siècle abrite du mobilier contemporain. (Fenêtre sur cour.)

La porte d'entrée du pavillon franchie, on longe un couloir vitré où sont alignés les célèbres sièges en bois courbé de Thonet, de la chaise noire de Gropius (242 F) au petit fauteuil canné d'Hoffmann, 860 F. Ce couloir conduit à une grande pièce en rotonde. Un buffet-crédence et une table carrée à allonge en chêne teinté, créés en 1910 par l'Américain J.G. Stickley, voisinent avec un canapé de Christian Duc et les nouveaux lampadaires-appliques de Gilles Derain. Typique du style 1930, une réédition de meubles en tube chromé. Dans cette collection très complète figurent une table de repas et une console à piètement tubulaire et plateaux noirs, un lit et des fauteuils. Ce mobilier s'apparente, sans anachronisme, à la tour de rangement carrée « Métro » des années 80, en fil d'acier chromé.

Le premier étage du pavillon de Fenêtre sur cour, au sol revêtu de tomettes, est divisé en pièces. La chambre est meublée du lit à baldaquin de Jean-Claude Maugirard. Dans la salle à manger a pris place sa ligne « Artisane viennoise » : un grand buffet à corps vitré en haut, laqué blanc à poignées noires, une table et des chaises laquées blanc, avec leurs pieds « bottés » de noir. Au fond de la pièce sont disposés des sièges pour véranda ou terrasse. La chaise longue et les petits fauteuils de forme arrondie, en châtaignier, créés en 1920, sont actualisés par un tressage en Rilsan, formant un damier noir et blanc, ou par du cuir naturel également tressé (2 700 F le fauteuil). Un guéridon complète ce coin de repos.

JANY AUJAME.

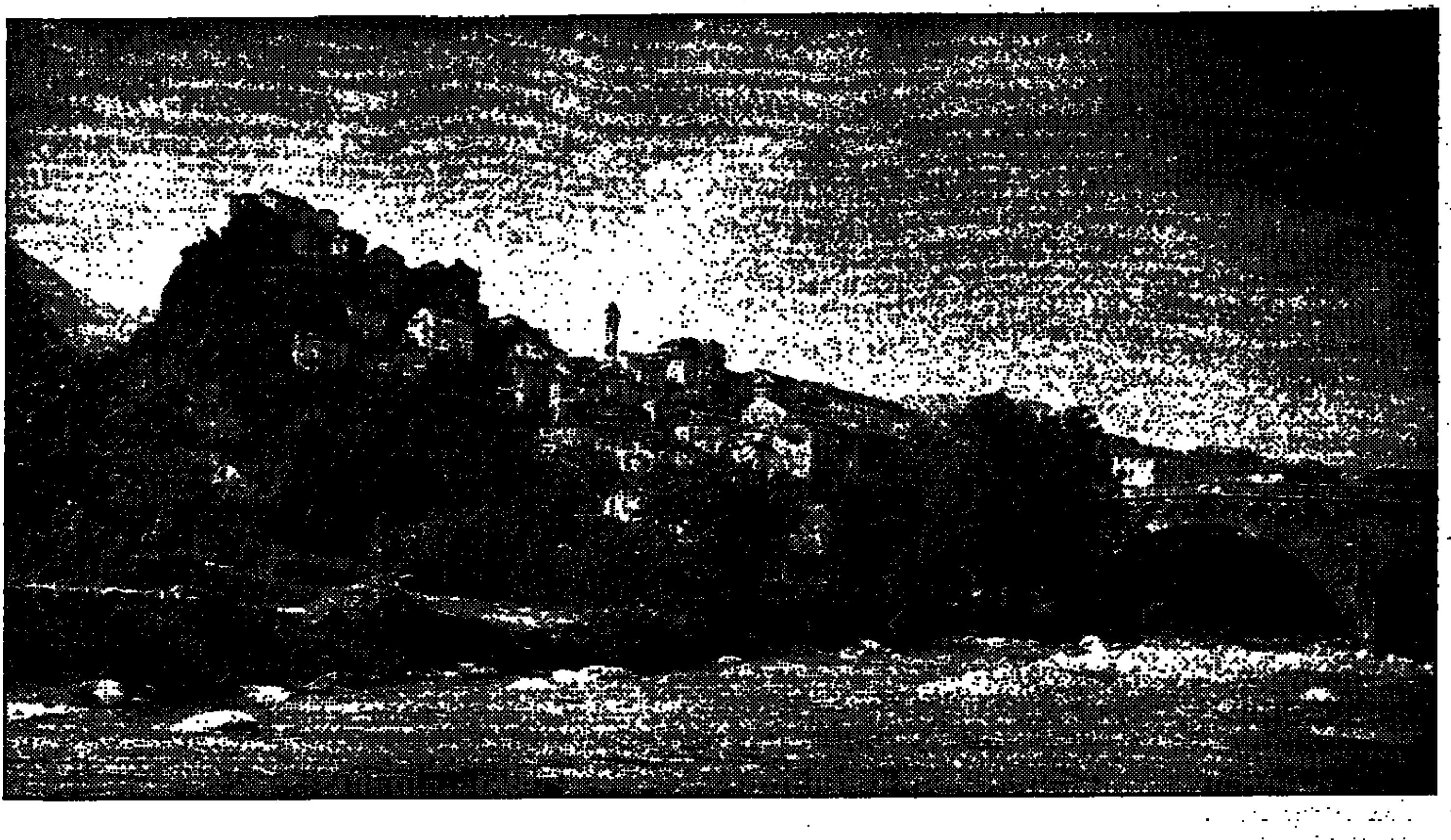
● **Fenêtre sur cour, 27, rue Saint-Sulpice, 75006 Paris. Tél. : 326-45-85.**

# Corse buissonnière

**« Naviguer » dans le maquis.**

SENTIERS en surplomb, chemins à pic au-dessus des criques : voilà une nouvelle façon de visiter la Corse, à mi-hauteur, à hauteur d'homme et de village. « *Tramare e monte* », entre mer et montagne, près de l'une et près de l'autre, par ce raccourci saisissant qui fait la Corse. Sur les toits de l'île, le GR 20, le chemin de grande randonnée, fait désormais figure de boulevard (1).

Il y a embouteillage dans les refuges. Alors, le parc naturel régional a eu l'idée, il y a deux ans, de faire ouvrir dans son périmètre, sur la côte occidentale, un chemin de diversion qui relie Cargese à Calenzana, en Balagne : 80 kilomètres de côtes, plus de 100 kilomètres de trajet, c'est par là qu'il faut commencer la balade et redécouvrir la Corse à sa nouvelle altitude. Chacune des étapes – il y en a neuf au total – nécessite entre quatre et huit heures de marche quotidiennes. Il faut partir très tôt, jamais après 6 heures du matin, et rejoindre le littoral en fin de journée pour un bain de mer après un bain de myrte. A chaque étape, une structure d'accueil – dortoir et kitchenette – attend le randonneur. Le chemin, bien ouvert et très praticable, est balisé en jaune. Il traverse tous les étages de la végétation méditerranéenne, du maquis aux châtaigners, en passant par le pin.



TETREL/EXPLORER

Après la longue marche vers Evisa, un village déjà haut perché (830 mètres), la halte à Porto permet de visiter U Magazinu – un ancien dépôt gênois situé sous une tour, – qui présente à partir de la mi-juillet une exposition très complète sur « Les usages et les plantes en Corse » (2). Ces plantes que le promeneur va rencontrer durant son périple.

De Porto s'impose aussi une autre promenade, en mer celle-ci, vers la presqu'île de Scandola, l'une des deux réserves naturelles de l'île avec celle des îles Lavezzi-Cerpicale, située entre Bonifacio et Porto-Vecchio.

Scandola a été en octobre 1975 la première réserve de France à la fois terrestre et maritime ; au total 2 000 hectares sous haute protection. Scandola, un moment convoitée par les promoteurs, c'est la nature qui s'offre des colères de pierres et le luxe des cathédrales baroques. D'immenses falaises de porphyre rouge et de violite côtoient des colonnades d'orgues balsatiques emportées dans le chaos des pitons et des grottes gardées par l'îlot de Gargalo, en avant-poste.

Mais si le pari est fait de naviguer à mi-maquis, alors il faut aller à pied jusqu'à Girolata. Deux heures de marche suffisent, à partir du col de la Croix (Bocca a Croce) pour atteindre l'ancien hameau de pêcheurs et découvrir sur place, outre la beauté, la tentation contradictoire du splendide isolement et du sentiment d'abandon. Passé le Revellata, passé Calvi et l'île Rousse, il y a au nord un mamelon, une terre à rencontrer, sauvée du béton par le Conservatoire du littoral : les Agriates (3) affublées du nom de « désert » : 36 kilomètres de côtes, 13 000 hectares, dont 4 547 ont été rachetés par le Conservatoire, ce qui en fait – et de loin – sa plus importante possession. Première vision : Monte-Genova (418 mètres) dresse sa carcasse grisâtre au-dessus d'un paysage tout en roches anarchiques acérées, concassées, percées.

Mais à la nature tourmentée de l'intérieur répond la plénitude des plages de sable et des étangs du littoral. C'est de ce contraste que naît le charme fort des Agriates. Pour se rendre aux plages de Saleccia et de Loto, les plus belles, deux pistes à peine praticables en voiture font des sentiers très convenables. Il faut compter deux heures de marche pour atteindre Saleccia à partir du hameau de Casta, Saleccia dont la plage fut le décor du film *le Jour le plus long*. En été, ce lieu, facilement accessible par mer, est très fréquenté. Il est donc fragile. Et les aménagements réalisés par le syndicat mixte des Agriates, qui regroupe plusieurs communes et gère le territoire, sont les premiers garde-fous contre la pollution qui a déjà atteint la cote d'alerte avec la prolifération du camping sauvage.

L'ultime découverte de cette Corse buissonnière est à faire à la pointe du cap Corse. Un lieu-symbole, celui de Capandula : 365 hectares achetés eux aussi par le Conservatoire du littoral et promis dans les années 70 à une urbanisation massive que l'absence d'eau et l'hostilité des habitants ont fait échouer. S'il y a une promenade à faire, c'est bien celle-ci. Au nord de Macinaggio, il faut laisser sa voiture près de la barrière qui ferme la plage de Tamarone. C'est au bout de la plage que le chemin s'engage entre deux collines. Après une heure de marche, le point nord de l'île est en vue, entre une chapelle Sainte-Marie à double abside et une demi-tour pisane de chiste vert taillé longitudinalement comme dans la coupe parfaite d'un dessin d'architecte. Tour de guet, chapelle, mer et maquis, assaut et protection, invasion et résistance : il y a, à l'extrême nord de l'île, un condensé d'histoire muette qui vaut bien les musées des villes.

Et si ce périple capricieux et arbitraire a laissé la côte est, sa plaine et ses étangs, ses longues plages et ses pinèdes, c'est que la rencontre avec l'île, ce corps primitif, y est passionnée. Ne reste au fond de soi après tant de balades que le trouble égoïste de cette dilection que l'on éprouve pour la beauté.

DOMINIQUE ANTONI.

(1) Cinq mille randonneurs de mai à novembre 1984.

(2) Tiré du livre de Paul Simontoli. Exposition ouverte tous les jours de 11 heures à 19 h 30.

(3) Les Agriates ont été jusqu'au début du vingtième siècle la terre à céréales des Cap-Corsins, qui venaient par mer ensemencer au printemps. Vestige de cette époque : les paillers en pierre sèche.

# Avec des cépages rares

**Des vins sans TVA.**

EPISODIQUEMENT, elle fait bruyamment parler d'elle aux actualités télévisées. L'île de Beauté de Tino Rossi rythme ses chansons par l'éclatement des bombes. Les vins de Corse, eux, font moins de bruit sur le continent. A peine les « pinsouts » savent-ils que l'on cultive la vigne derrière les plages de Porto-Vecchio ou sur les collines d'Ajaccio. Deux raisons à cela : en Corse, ainsi que dans toutes les campagnes profondes peu ou prou figées sur leur passé, on a le sens du secret, de la confidence, de la tradition. Autre raison, plus simple celle-là, même si elle ne résiste guère à l'analyse : la production d'AOC Corse ne suffit pas à la consommation de l'île.

Alors, pourquoi vouloir exporter – pardon, expédier – sur le continent ? Le sens des traditions, ce n'est pas seulement le fusil de chasse accroché au-dessus de la cheminée, la virginité de la petite sœur, ni le racket, pas plus que la haine viscérale du gendarme ! Le sens de la tradition, ici comme ailleurs, c'est faire avec les cépages et les techniques historiquement reconnus le meilleur vin possible pour les exigences gustatives d'aujourd'hui. Le poids du temps, le choc du présent. Le côté historique, c'est une terre pauvre – donc bonne pour la vigne, – le soleil garanti, l'humidité venue de la mer qui permet de résister à la sécheresse, des cépages locaux que l'on ne retrouve nulle part ailleurs : sciacarello et nielluccio pour les rouges, vermentino pour les blancs.

Le présent, c'est un régime d'appellation contrôlée aussi sérieux que bénéfique et des vignerons assez amoureux du vin pour vouloir le voir respecté par tous. A oublier : les rendements démentiels que l'on trouve dans la plaine d'Aleria, les installations trop souvent techniquement insuffisantes, les primes d'arrachage de la vigne et la politique avec son cortège de grenades, de bombinettes et d'empêcheurs de faire des vins bien ronds.

Depuis 1984, l'appellation « vin de Corse » peut être suivie de noms de lieux : Sartène, Calvi, Figari, Coteaux du cap Corse et Porto-Vecchio. « *Deux exceptions* », corrige Louis de Poix, propriétaire du domaine Peraldi. « Le comte de Poix », comme on dit là-bas, même si, cheveux et moustache plus blancs les uns que les autres, il ne se soucie guère de ces titres que Napoléon appelait des « *hochets* » et qu'il distribuait généreusement.

« *Deux exceptions : ajaccio et patrimonio. Deux noms de cru, de climat au sens des Bourguignons, pour lesquels il suffit d'indiquer le nom du village sans la mention « vin de Corse »*, affirme le comte. Il poursuit : « *Depuis avril 1984, les vins d'AOC Ajaccio doivent provenir pour 60 % de cépages corses, dont 40 % au minimum de sciacarello. Depuis novembre 1984, les vins de patrimonio, eux, doivent provenir d'au moins 60 % de nielluccio.* » Les autres cépages que l'on rencontre le plus souvent sont ceux que l'on utilise sur le continent, par exemple dans les Côtes-du-Rhône : carignan, grenache, cinsault...

Le blanc à juste titre le plus célèbre de Corse est le clos nicrosi de Toussaint Luigi. Le 84 vient d'être mis en vente, au compte-gouttes car il y en a peu. 30 francs départ. Il a de beaux arômes frais et légers de fleurs blanches. Sur l'île, les vins ne sont pas assujettis à la TVA. Mais si on veut se les faire expédier, il faut ajouter 18,60 % à ce prix, plus, bien sûr, les frais de port. En rouge non plus, les très bonnes adresses ne sont pas nombreuses. Les doigts des deux mains suffisent à les compter. Peu à peu les vignes sont arrachées, des domaines disparaissent, le vignoble corse régresse.

A Patrimonio, Dominique Gentile est le leader, et c'est grâce à lui que son village a été classé en cru. Mais il a, lui aussi, plus de clients que de vin. A Porto-Vecchio, l'infatigable Christian Imbert s'est rendu célèbre pour sa cuvée oriu (21 F pour le 1980). C'est un vin puissant, issu essentiellement de Nielluccio et élevé en foudre.

A Ajaccio, la première place est plus disputée. Le domaine Peraldi est le mieux équipé. La mise en bouteilles, par exemple, se fait sous gaz inerte. C'est l'un des très rares vins de Corse exportés jusqu'aux USA. Le rouge 82 (24,50 F départ ou franco par trente-six bouteilles) est très élégant. On lui trouve des arômes de fruits rouges frais avec des notes de réglisse et de poivre. Bien qu'un peu trop alcoolisé, le rosé (au même prix) est l'un des meilleurs de l'île. François Mercury (1982 à 15 F) et Louis Bianchetti (1980 à 21 F) sont les plus sérieux rivaux de Louis de Poix. Un nouveau prétendant entre dans la course : Pascal Albertini, qui succède à ses oncles à la tête du clos d'Alzeto. Mais il lui reste à faire ses preuves.

Une bonne surprise pour l'amateur de vins qui se promène en Corse : chaque vigneron donne volontiers l'adresse de ses collègues dans le même village ou dans d'autres et recommande ceux qui lui paraissent bien travailler, même s'ils sont ses concurrents. Un état d'esprit rare sur le continent.

CHRISTIAN FLACELIÈRE et MICHEL SMITH.

**ADRESSES**

- Toussaint Luigi, clos Nicrosi, 20247 ROGLIANO. Tél. : (95) 35-42-02.
- Dominique Gentile, 20253 PATRIMONIO. Tél. : (95) 37-01-54.
- Christian Imbert, domaine de Torraccia, Lecci-de-Porto-Vecchio, 20137 PORTO-VECCHIO. Tél. : (95) 71-43-50.
- Louis de Poix, domaine Peraldi, chemin du Stiletto, 20167 MEZZAVIA. Tél. : (95) 22-37-30.
- François Mercury, domaine de Paviglia, Pisciatella, 20000 AJACCIO. Tél. : (95) 20-01-31.
- Louis Bianchetti, clos Capitoro, Pisciatella, 20166 PORTICCIO. Tél. : (95) 20-02-63.
- Pascal Albertini, clos d'Alzeto, route Cinarca, 20151 SARI-D'ORCINO. Tél. : (95) 28-20-45.